REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXV. — 1er MAI 1868.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

11.5.49

054
R3274
1868 [V.3]

LES

MARIAGES DE PROVINCE

L'ALBUM DU RÉGIMENT.

I.

Une femme de quarante-cinq ans, grande, svelte et belle encore, arpentait la rue Saint-Dizier, à Nancy. Elle allait d'un tel pas que son guide, un garçon de l'hôtel d'Europe, s'essoufflait à la suivre. Le soleil d'août lui tombait droit sur la tête, et elle ne songeait pas même à ouvrir son ombrelle, qu'elle brandissait comme un javelot. C'était évidemment une bourgeoise des champs : le visage bronzé, la robe de soie trop forte et trop lourde pour la saison, le crêpe de Chine bariolé de broderies féeriques, le chapeau très orné, mais en retard d'un an sur la mode, des bijoux étonnés de se voir dehors en plein midi, tout trahissait une de ces honnêtes propriétaires qui ont appris le meilleur français sans oublier le patois natal. — Madame! madame Humblot! cria le domestique haletant. Une minute, s'il vous plaît, vous passez la porte.

Elle se retourna tout d'une pièce, et cette héroïne qui marchait au pas de charge devint en un moment plus hésitante et plus timide qu'un premier communiant. — Déjà, dit-elle; mais où donc?

— A la guérite, pardi! Quand vous voyez un voltigeur debout et un sapeur assis devant la même porte, vous n'avez pas besoin

de demander s'il y a un colonel dans la maison. La sentinelle et le planton, madame Humblot, c'est l'enseigne de la boutique.

— Ah! vraiment? Je m'en souviendrai. C'est bien simple. Et comment m'avez-vous dit qu'il s'appelle?

— M. Vautrin; un bel homme, dans votre genre, madame Humblot, et un brave homme, qui donne un fameux dîner tous les dimanches, et bal jusqu'à six heures du matin avec les glaces, le thé, le punch et le reste.

— Bien, bien. Et sa femme?... car il est marié, n'est-ce pas?

— Formellement, ah mais! La dame du colonel? Une crème,... qui n'a rien inventé, sauf le respect qu'un chacun lui rend. Tant qu'à leur demoiselle...

— C'est bon. Seulement j'ai grand'peur que Mme Vautrin ne soit sortie.

— Je vais le demander à la *bonne d'enfant*.

Le Lorrain familier et goguenard traversa la rue, échangea quelques mots avec le sapeur et revint dire à Mme Humblot : — Cette petite friponne m'a juré sur sa barbe que tout le monde était à la maison. Ainsi, quand il vous plaira...

— Mais à quoi donc pensais-je de venir si matin? Je les trouverai tous à table.

— Ça non, foi d'homme! Il est trois quarts pour midi; voilà donc quarante-cinq minutes que tout le militaire de France et d'Afrique a déjeuné.

— Allons, tant mieux! soupira Mme Humblot.

Au fond du cœur, elle était plus résignée que contente. Il fallait qu'elle parlât à la femme du colonel : pour arriver jusqu'à Mme Vautrin, elle aurait franchi des montagnes, traversé des mers, couru sur des charbons ardens; mais devant cette route unie et cette porte ouverte son courage tombait à plat. Pour un rien, elle eût tourné casaque et regagné son hôtel. Le *cicerone* joufflu lui coupa la retraite en disant : — Eh bien! madame Humblot? Dieu me pardonne! j'ai l'air de vous mener chez le dentiste!

A ce mot, elle releva la tête, haussa les épaules, et donna tête baissée sous la porte cochère, entraînant le sapeur dans sa jupe à larges plis.

L'homme à barbe la remit aux mains d'une cuisinière, qui la transmit à la femme de chambre, et en moins de quatre minutes Mme Humblot tombait tout étourdie au milieu d'un salon assez imposant.

A son entrée et à son nom, une grosse dame se leva en poussant un petit cri d'effroi, et une adolescente ébouriffée accourut d'un air martial. Mme Vautrin était prodigieusement timide et sa fille ne

l'était pas du tout. Ce fut l'enfant qui rassura les deux matrones, offrit un siége à Mme Humblot, et la pria de développer à loisir les motifs de son « aimable visite. »

Mme Humblot sentit qu'il n'y avait plus à s'en dédire, et après quelques mots d'excuse elle exposa en bons termes qu'elle était veuve depuis longues années, qu'elle avait une fille de dix-neuf ans, et qu'elle faisait valoir elle-même un patrimoine considérable à Marans, Charente-Inférieure. Un concours d'événemens imprévus, pour ne pas dire singuliers, l'entraînait à marier sa chère Antoinette avec un officier de la garnison de Nancy. Ce jeune homme semblait fort bien à première vue; mais on n'était pas suffisamment renseigné sur son caractère, ses habitudes et ses principes, et une mère invoquait l'antique franc-maçonnerie des mères pour obtenir de Mme Vautrin, dans un moment si capital, la vérité décisive.

Ce préambule honnête intéressa la femme du colonel et parut la mettre à son aise. Mme Vautrin répondit qu'elle était bien sensible à l'honneur qu'on lui faisait, et promit de s'éclairer en conscience. Malheureusement elle ne connaissait tous ces messieurs que par l'échange des politesses indispensables; elle était femme d'intérieur, l'éducation de son petit diable et la sainte tapisserie remplissaient toutes ses journées, elle n'avait formé aucune liaison particulière avec les autres femmes de la garnison; mais, dès qu'un intérêt si grave entrait en jeu, elle se ferait un devoir de frapper à toutes les portes. D'ailleurs, si le jeune homme appartenait au régiment, M. Vautrin connaissait tout son monde à fond, comme César. — Un coup d'œil d'aigle, madame, et un cœur de père.

— Je ne sais pas, répondit Mme Humblot, si ce monsieur a l'honneur de servir sous les ordres du colonel Vautrin.

— Du moment qu'il est dans l'infanterie!... Il n'y a que notre régiment à Nancy...

— Mais peut-être est-il cavalier. Nous ne l'avons pas vu en uniforme.

— Vous m'étonnez. Son grade?

— Capitaine, je pense, ou lieutenant pour le moins. Il ne s'est pas expliqué là-dessus.

— C'est donc un original? Comment s'appelle-t-il, ma chère madame?

— Hélas! je compte sur vous pour nous aider à savoir son nom.

A ce coup, Mme Vautrin ouvrit des yeux énormes, et la jeune fille pouffa de rire. L'étrangère comprit que son bon sens était mis en doute; aussi reprit-elle vivement : — Je vous expliquerai en peu de mots ce qui vous étonne, madame, et vous reconnaîtrez que, s'il y a quelque excentricité dans mon fait, le hasard ou la Providence en

est plus responsable que moi; mais cette charmante enfant est peut-être bien jeune pour subir le récit d'un mariage si... compliqué.

La rieuse se cabra fièrement et dit : — J'ai quatorze ans passés, madame, et ma mère m'estime assez pour traiter devant moi les questions les plus graves. Désires-tu que je te laisse, maman?

Mme Vautrin rougit comme ces gros nuages qui s'allument au soleil couchant. Elle balbutia : — Blanche, Blanchette, mon trésor, ne t'éloigne pas, mais occupe-toi. Ton piano... là-bas... Sois gentille!

— Je ne le suis donc pas toujours?

— Oh! si.

L'enfant gâté se mit au piano, et attaqua résolûment un exercice. Elle frappa d'abord avec tant de furie qu'on ne s'entendait plus dans le salon; mais petit à petit elle se modéra si bien que sa musique ne fut qu'un accompagnement discret de la conversation. Si Mlle Blanche ne suivit pas de bout en bout le récit de Mme Humblot, du moins elle en saisit les points saillans, et elle profita autant, sinon mieux, que sa bonne femme de mère.

— Madame, dit la veuve Humblot, je ne crains plus de vous scandaliser en avouant que je suis l'esclave d'Antoinette. Les trois quarts et demi des mères sont comme nous par le temps qui court, personne n'y peut rien, c'est comme qui dirait une épidémie de faiblesse. Nous avons été aimées, nous aussi, mais pas de cette façon. On me donnait le fouet quand je n'étais pas sage, à vous aussi peut-être, et nous mourrons l'une et l'autre sans l'avoir rendu à nos filles, qui ne sont pourtant pas plus sages que nous. Nos parens nous établissaient à leur convenance et non à notre fantaisie. Quelques-unes pleuraient, les plus fortes criaient au despotisme et parlaient de se jeter dans un couvent; mais on finissait par céder et l'on ne s'en trouvait pas plus mal : il est de fait que les pères et mères se connaissent mieux en hommes qu'une jeunesse de vingt ans. Moi qui vous parle, j'ai cru mourir de désespoir parce qu'on me sacrifiait à un demi-paysan, un bonhomme tout rond; je ne voulais que le maître clerc de l'étude Niquet, sa figure de papier mâché m'avait fanatisée. Bénis soient les braves parens qui m'ont mariée malgré mes larmes, car ce pauvre Humblot m'a rendue parfaitement heureuse, et le joli maître clerc rame à Toulon pour le restant de ses jours. Antoinette est une bonne petite fille, qui m'aime bien et qui pense tout haut avec moi. Je me suis appliquée à obtenir sa confiance, et je peux me vanter de l'avoir tout entière; elle n'a d'idées que les miennes et ne voit que par mes yeux. Si quelque surprise du cœur lui avait fait choisir un mauvais sujet, je n'aurais qu'un mot à lui dire; mais enfin supposez que ce jeune officier soit un brave garçon, et il en a tout l'air, de quel droit le

refuserais-je à ma fille? Les partis qu'on nous a proposés à Marans, quoique fort acceptables, n'étaient pas de son goût. Elle les a tous éliminés par des objections sans réplique. Pouvais-je la contraindre et faire violence à ses penchans? Je me disais toujours : Elle est jeune, nous avons du temps devant nous. Le mois dernier, considérant que nous avions passé en revue tous les petits messieurs des environs, je me suis avisée qu'il n'y aurait pas de mal à voyager un peu. Les journaux nous parlaient des bords du Rhin, de Bade, de Wiesbaden, etc., comme d'un rendez-vous européen très propice à l'assortiment des mariages; pourquoi pas? Justement ma pauvre enfant avait besoin de distractions; depuis le printemps, je la voyais rêveuse. Il faut vous dire que notre vie est occupée, mais pourtant un peu monotone là-bas. Je confie le domaine au régisseur, qui est un brave homme, façonné de ma main, et nous voilà sur les chemins de fer. Nous traversons Paris sans débrider, la ville étant vide de monde, pleine de poussière et plus d'à moitié démolie, et nous nous dirigeons sur Bade en train direct. Tout marcha bien jusqu'à Commercy, mais c'était là probablement que le destin nous couchait en joue. Il ne restait qu'une place dans notre wagon, devant moi; j'y avais mis nos couvertures et nos châles, et je comptais bien les y laisser jusqu'au bout. Au dernier moment, entre le coup de sonnette et le coup de sifflet, le terre-plein de la gare est envahi par une bande joyeuse : douze ou quinze officiers en uniforme, tant cavaliers que fantassins, faisaient escorte à un officier en habit bourgeois. Toute cette jeunesse menait grand bruit et parlait haut, comme au sortir de table. La portière de notre voiture s'ouvrit, je vis une embrassade générale et précipitée, j'entendis un chœur d'adieu, mon cher, — adieu, mon bon, — adieu, mon vieux, — et un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, beau comme le jour, tomba littéralement du ciel sur mes pauvres couvertures.

Il s'excusa le plus gentiment du monde, et jeta son cigare avec horreur dès qu'il se vit en notre compagnie. C'était bien malgré lui qu'il venait combler l'étouffement d'un wagon où l'on ne respirait déjà pas trop à l'aise; mais il était forcé de rallier son corps à tout prix, trop heureux si son escapade avait passé inaperçue. Du reste, il nous promit de chercher une autre place à Toul, et au pis aller le terme de son voyage était Nancy. Le pauvre enfant ne descendit pas à Toul, et pour cause, nous étions en conversation réglée, et croyez que personne n'avait pu se défendre contre le charme de son esprit. J'en suis encore à me demander si cette gaîté pétulante était puisée dans l'eau de la Meuse, cependant il ne dit pas un seul mot où la critique la plus sévère pût trouver prise. Son langage est original et d'une couleur franchement militaire;

mais, s'il avait senti la caserne, il n'eût séduit ni ma fille ni moi. C'est véritablement un jeune homme accompli, beau sans fatuité, brave sans forfanterie, spirituel sans méchanceté, fou sans écart. Vous devez le reconnaître à ce portrait.

— J'en reconnais plus d'un, chère madame; mais nous trouverons celui qui vous tient au cœur.

— Moi, je le distinguerais entre mille. Dans le principe, il partageait ses attentions entre toutes ses compagnes de voyage, et nous étions quatre; mais insensiblement il les concentra sur ma fille et sur moi, et Antoinette parut l'écouter avec une curiosité sympathique. Vous jureriez que le bon Dieu les a créés l'un pour l'autre, et peut-être cette idée leur est-elle venue en même temps qu'à moi. Il est de haute taille, elle est grande; il est brun, elle est blonde; ils ont un peu le même genre de beauté. Je me disais, chemin faisant, que, si l'amour tombe quelquefois sur deux cœurs, comme un coup de foudre, il serait bien maladroit de manquer cette occasion-là. Vous devinez que, moi aussi, j'étais ensorcelée, car une mère est toujours avare de son bien, et notre premier mouvement est de traiter en larron l'homme qui plaît à nos filles.

Celui-là s'avançait tambour battant dans l'intimité d'Antoinette; il galopait en pays conquis. Ma fille n'est pas seulement élevée dans les meilleurs principes, elle est timide par sa nature, par son éducation solitaire et par l'embarras de sa taille un peu plus haute que la moyenne. Croiriez-vous qu'elle se mit bientôt à bavarder avec ce jeune homme comme avec un ami de dix ans? Je ne la reconnaissais plus, et je m'ébaudissais de la voir miraculeusement dégourdie. Ce qu'ils disaient entre eux, les anges auraient pu l'entendre; mais on sentait courir sous les paroles cette fourmilière de bonnes et de jolies petites choses qui sont les malices de l'amour naissant. Ils furent bien surpris de se trouver à la gare de Nancy, preuve qu'ils n'avaient pas compté les kilomètres. L'officier prit congé de nous en honnête garçon, par quelques mots où il y avait de tout, du cœur, de la bonhomie, de la discrétion. Je ne me rappelle pas le texte, mais cela voulait dire que le voyage est un drôle d'élément, où l'on s'accroche par mille atomes comme si l'on ne devait pas se quitter, et à la première station, bonsoir la compagnie! Chacun s'en va de son côté avec un petit souvenir en poche, et l'on ne se reverra jamais!

Je fus d'avis qu'il avait bien raison, quand je repensai froidement à l'affaire; car enfin, lorsqu'on n'a qu'une enfant, on rêve de la marier auprès de soi, et le plus brave, le plus charmant des officiers m'apparaissait comme le ravisseur d'Antoinette. Tout compte fait, j'aimais autant qu'elle oubliât cette rencontre, et je constatai avec plaisir qu'elle n'en parlait plus. Nous avions rendez-vous à

Bade avec plusieurs familles de notre connaissance; on s'amusa beaucoup et l'on fit de belles parties. Les jeunes gens à la mode ne se faisaient pas prier pour en être : non-seulement ma fille est agréable de sa personne, mais on lui connaît soixante mille francs de rente en bonnes terres, et les écus sont le vrai miroir aux alouettes là-bas comme ici. Vous pouvez croire que les épouseurs n'ont pas manqué; il en restait même pour moi, bonté divine! Bref, on nous fit toutes les honnêtetés imaginables, mais mademoiselle acceptait cela comme un dû et ne savait gré de rien à personne. Je lui tâtais le pouls de temps à autre; je lui disais : — Que penses-tu de celui-ci? Comment trouves-tu celui-là? — Elle me répondait invariablement : — Ni bien, ni mal. — Pas d'hésitation, jamais la moindre apparence de trouble, une vraie cuirasse d'indifférence. Les choses allaient ainsi depuis un mois, lorsqu'un soir, ayant marché sur une épingle de filigrane qui valait bien trente sous, elle se mit à pleurer tant et tant que ses yeux avaient l'air de fondre. Une mère ne se trompe pas sur ces douleurs disproportionnées; aux grands effets il faut trouver de grandes causes. J'interroge, je prie, je pleure aussi, je fais ce que vous auriez fait à ma place, madame, car tous les cœurs de mères sont coulés dans le même moule, et enfin la pauvre chérie me livre son secret. Moi, je n'y pensais plus, à ce jeune homme, et pendant trente jours Antoinette n'avait rêvé qu'à lui. L'amour avait poussé tout doucement, sans bruit, dans cette âme innocente, qui était un terrain admirablement préparé. Ah! maintenant on n'aura plus besoin de m'expliquer comment un petit grain peut devenir un grand arbre! L'enfant me déclara qu'elle aimait pour la vie, qu'elle avait rencontré son idéal, qu'elle n'épouserait jamais un autre homme, et que, si j'avais la barbarie de lui refuser son inconnu, je lui porterais le coup de la mort. Hélas! il n'en fallait pas tant pour me persuader. Ces êtres-là tiennent notre âme au bout d'un fil et la mènent où bon leur semble. J'ai fait toutes mes réflexions, madame, et je commence à croire que ma petite Antoinette a choisi pour le mieux. L'épaulette n'est qu'une passementerie aux yeux des badauds; pour les parens qui savent raisonner, c'est une garantie. Elle indique un certain degré d'instruction solide, de bonne éducation, de courtoisie, de chevalerie, de courage, de désintéressement, et un absolu de loyauté, car on sait qu'un officier de demi-délicatesse ne serait pas souffert dans l'armée. Le terrible, c'est qu'ils traînent nos filles avec eux, de ville en ville; mais, en y pensant bien, je me dis qu'ils ne peuvent les emmener à la guerre, que je reprendrais mes droits toutes les fois qu'il ferait campagne, qu'à tout le moins on me laisserait les enfans, car ces pauvres petits êtres ne sont pas des colis à promener partout. Qui sait d'ailleurs s'il ne donnera pas sa

démission quand il aura de la famille? A tout événement, ma résolution est arrêtée; ce jeune homme sera mon gendre, fût-il de la naissance la plus modeste et de la dernière pauvreté. Nous sommes riches pour lui et pour nous, et je n'ai jamais souhaité que ma fille devînt marquise; c'est déjà une jolie noblesse que d'être la femme d'un officier. Reste à savoir si le bel inconnu n'est pas coureur, ou joueur, ou buveur d'absinthe. Si le malheur voulait qu'il eût un seul de ces trois vices!... Non, je m'en tiens aux deux derniers; c'est à la femme de fixer le cœur de son mari. — S'il jouait, dis-je, ou s'il avait la malheureuse habitude de boire, je romprais tout, au risque de désespérer Antoinette : j'aime mieux la tuer d'un coup que de la voir mourir à petit feu.

Sur cette péroraison, qui n'avait pas coulé sans quelques larmes, Mlle Blanche Vautrin plaqua de formidables accords.

La femme du colonel était un esprit paresseux doublé d'un cœur tendre. L'effort qu'elle avait fait pour suivre le récit de Mme Humblot et la sympathie qui s'était éveillée en elle remuaient violemment cette honnête masse de chair et la faisaient suer à grosses gouttes. Elle se recueillit un moment, épongea son visage et le dos de ses mains, et s'écria : — S'il était marié?

— S'il est marié, ma fille est sauvée. Il y a un proverbe qui dit : L'impossible arrange tout.

— Et si c'était un de ces fils de famille qui... que... dont les prétentions sont énormes? Nous en avons quelques-uns, de ceux-là.

— Comme argent, je ne peux donner que ce que j'ai, c'est certain; mais trouve-t-on beaucoup de dots comme la nôtre? Quant au nom, nous portons un nom d'honnêtes gens. Il n'y a jamais eu ni traîtres, ni pillards, ni conspirateurs, ni concussionnaires, ni favorites dans la famille Humblot; connaissez-vous dix maisons de première noblesse qui puissent en dire autant? Et qu'importe le nom de la fille, puisqu'il s'éclipse à tout jamais devant le nom du mari?

— C'est parfaitement raisonné, madame; il ne nous reste plus qu'à trouver le jeune homme en question. Puisque vous êtes sûre de le reconnaître au premier coup d'œil...

— Oui! cent fois oui!

— La recherche ne sera ni longue, ni difficile. La garnison de Nancy se compose de notre régiment, de deux escadrons de cavalerie, de quelques officiers d'artillerie et du genie et du grand quartier-général. Comme je vous l'ai dit, je connais peu les officiers de M. Vautrin; mais ma fille les a tous réunis dans un album de photographies. Nous allons commencer notre enquête par là. Si votre gendre n'est pas chez nous, nous ferons une croix sur le régiment et nous verrons ailleurs. Il est fâcheux que ce monsieur

n'ait pas été en permission régulière le jour où vous l'avez rencontré : rien qu'avec la date du voyage, nous mettrions la main sur lui; mais c'est une question de temps.

— Nous avons le moyen d'attendre. Je croyais, et ma fille aussi, que Nancy était une petite ville. Voilà trois jours que nous y sommes; nous avons parcouru les rues, les promenades, les environs; nous avons écouté la musique à la Pépinière et dévisagé les jeunes officiers, qui nous le rendaient bien, mais tout cela, chère madame, en pure perte. C'est ce matin qu'une inspiration du ciel m'a poussée vers vous. Merci de votre aimable accueil et de vos bonnes promesses! Que Dieu rende à votre chère enfant le bonheur que vous allez donner à la mienne!

Les deux bonnes femmes s'embrassèrent en larmoyant, et Mme Vautrin dit à sa fille :

— Blanchette!... mon cher baby!... mon amour!... Eh! Blanchette!

Plus la mère élevait la voix, plus la chère petite Blanche frappait fort. Vous auriez dit que son piano avait commis un crime et qu'elle l'assommait sur place. Lorsqu'elle daigna prêter l'oreille, Mme Vautrin poursuivit :

— Pardonne-moi de te déranger, ma chérie, et va nous chercher, s'il te plaît, l'album du régiment.

— Mon album?

— Oui, ton album du régiment.

— J'y vole.

Elle sortit en traînant les pieds, s'arrêta devant une glace et se tira la langue à elle-même. Sa chambre était au bout d'une enfilade assez longue; à peine entrée, elle poussa le verrou, prit un album de chagrin rouge à filets d'ivoire, l'ouvrit par le milieu, et chercha les lieutenans du 2e bataillon. Un, deux, trois, quatre, cinq. Au-dessous du portrait, on lisait Astier (Paul), en belle écriture de sergent-major. — C'est lui! dit-elle en faisant la grimace, cela ne peut être que lui! Elle fit glisser la photographie hors de son cadre, la déchira menu et mit les morceaux dans sa poche; puis elle réfléchit que ce vide pourrait prêter au commentaire. Elle détacha donc le cadre lui-même, qui formait une page montée sur onglet. Lorsqu'elle en eut caché les débris, son petit visage chiffonné s'illumina d'une joie satanique, et elle murmura entre ses dents : — Maintenant, je me suis vengée d'un insolent : je suis femme!

Et elle courut porter l'album aux deux mamans.

Mme Vautrin la baisa au front et lui dit : — Tu peux rester avec nous, ma gentille, nous n'avons plus de secrets à conter.

Si le cœur de Mme Humblot battait violemment, on l'imagine. Elle ne regarda que par politesse le colonel et les gros bonnets du

régiment; mais lorsque les capitaines commencèrent à défiler, elle ouvrit l'œil. Ce ne fut pas sans un certain orgueil qu'elle trouva ces messieurs moins beaux, moins grands, moins sveltes, moins distingués que son gendre futur. Le régiment ne manquait pourtant pas de jolis garçons ni de beaux hommes; mais le précieux inconnu était toujours mieux fait que celui-ci et plus élégant que celui-là.

Blanchette ricanait en écoutant ces commentaires et disait à la veuve Humblot : — Si ces messieurs vous entendaient, madame, ils chercheraient querelle au prince qui les éclipse tous.

Lorsqu'on fut aux dernières pages de l'album, la gamine devint plus mauvaise et plus harcelante que jamais. — Nous n'en avons plus que quatre, disait-elle. L'espérance est au fond de la boîte. Tout vient à point à qui sait attendre. J'ai dans l'idée que voici le héros du roman!... Quoi! vous ne voulez pas du lieutenant Bouleau? C'est pourtant un rude guerrier. Fils de ses œuvres, vingt-sept ans de service, dix-huit campagnes, la médaille militaire et la croix! Tout le monde n'a pas la croix. Voyez donc la jolie balafre entre les sourcils!

— C'en est fait! dit Mme Humblot. Il n'est pas du régiment, et je suis la plus malheureuse des mères!

La femme du colonel répondit : — Pourquoi donc? S'il n'est pas du régiment, cela prouve qu'il est dans la cavalerie, ou dans l'artillerie, ou dans le génie, ou dans l'état-major du maréchal. Êtes-vous bien pressée d'en avoir le cœur net?

— Ah! dame, oui. Pensez donc! il y a un pauvre ange qui compte les minutes à l'hôtel.

— Eh bien! je prends mon châle et mon chapeau. Blanchette gardera la maison, et elle sera sage.

Quand les deux mères furent dehors, Mlle Blanche Vautrin croisa ses deux grands bras maigres comme une héroïne de drame, et se promena de long en large dans le salon paternel.

Le théâtre représentait une grande salle meublée vers la fin du XVIIIe siècle et passablement flétrie par les hommes du XIXe. Depuis cinquante ou soixante ans, les colonels de la garnison de Nancy s'étaient transmis de main en main cette tenture de soie à médaillons décolorés et les rideaux assortis. Plusieurs générations de guerriers s'étaient carrées dans les fauteuils; quelques milliers de verres, vides de punch ou de sirop, avaient dessiné des ronds sur le marbre de la cheminée et sur deux vastes consoles d'un style riche, noble et lourd. Le militaire a cet ennui de retrouver dans tous ses gîtes la trace de cent autres militaires. Les quelques meubles qu'il transporte avec lui se noient fatalement dans la banalité du fonds. Mme Vautrin était femme d'intérieur; comme telle, elle brodait à la tâche des tapisseries dont Pénélope eût été jalouse,

mais ses poufs, ses écrans, ses divans, ses ouvrages de longue haleine, étaient perdus dans le vieux mobilier banal, comme l'opposition pensante dans une majorité sans caractère et sans couleur.

Au milieu du décor tel que vous le voyez, Blanche, Blanchette, se démenait comme une petite panthère en cage. Elle était laide sans avoir rien de laid : on trouve également des créatures qui semblent belles, quoique leurs traits, pris un à un, soient à peine passables. Cette jeune fille portait à l'exagération, si j'ose le dire, les caractères physiques et moraux de l'âge ingrat. Ses jambes et ses bras étaient modelés dans le même style que les baguettes de tambour; elle avait de longs pieds, assez bien faits, et des mains interminables; elle se tenait mal, et son teint rappelait l'Afrique aux Africains du régiment. Le nez, les yeux, le front, s'adaptaient à la diable et n'allaient pas ensemble, quoique le nez fût droit, le front bien modelé et les yeux d'une couleur et d'un dessin corrects. Tout cela ne manquait peut-être que d'harmonie, mais l'harmonie est tout dans la femme. Le passant qui la rencontrait à la promenade ne gardait que l'idée d'un livide gamin.

Il n'y a pas une bambine de dix ans qui ne se soit dit en admirant une belle personne : voilà comme je voudrais être, ou même : voilà comme je serai quand je serai grande; mais la nature, cette mère implacable, prend plaisir à déjouer de telles ambitions. Elle relève d'un coup de pouce brutal un pauvre petit nez qui comptait être grec; elle fend jusqu'aux oreilles une bouche innocente qui ne demandait pas à grandir; des cheveux de couleur indécise, qui promettaient de tourner au blond doré, noircissent un beau jour, ou se décolorent en filasse. On ne peut rien contre cela, mais on enrage de bon cœur et quelquefois on devient méchante. Blanche Vautrin n'avait pas besoin de beauté pour attirer les hommages ou conquérir un mari. La fille d'un colonel ne manque pas de flatteurs, et il y a toujours des maris pour une laide bien dotée; mais n'importe, elle se dépitait à casser les miroirs, elle aurait voulu être jolie pour elle-même.

Presque tous les officiers de son père la traitaient en jeune fille et lui rendaient les mêmes hommages que si elle eût été Vénus en personne. Elle recevait mal les fadeurs, et répondait neuf fois sur dix par des boutades; mais malheur à celui qui ne la prenait pas au sérieux! Elle n'entendait point qu'on la traitât en fillette; elle voulait être quelqu'un et faire respecter sa petite personne. Ce jeune esprit chagrin avait des subtilités despotiques qui semblaient renouvelées de Caligula. Son plaisir favori, dans le salon maternel, était de pêcher les flatteries comme à la ligne. Les pauvres officiers qui la servaient à souhait étaient cotés plats courtisans; ceux qui refusaient le tribut étaient notés comme rebelles.

Le plus exécré des rebelles s'appelait Paul Astier. C'était un beau, brave et honnête garçon qui ne devait rien qu'à lui-même. Lorsqu'on est le septième fils d'un garde forestier des Ardennes, vous pensez bien qu'on porte son patrimoine au bout des bras. L'enfant n'était ni sot ni fainéant; il suivit l'école du village voisin, s'y distingua bientôt et entra comme externe boursier au collége de la ville. Il faisait deux lieues et demie tous les matins et autant tous les soirs avec ses livres dans une main, ses souliers dans l'autre, et un morceau de pain noir en poche. A dix-huit ans, il s'engagea, partit pour la Crimée et fit toute la campagne sans attraper un rhume de cerveau. Une mine éclata sous lui à l'attaque de Malakof; il retomba sur ses pieds en riant comme un fou. Lorsqu'il revint en 1856, il avait trois citations et l'épaulette. En 1859, au début de la guerre d'Italie, son régiment n'était pas désigné pour faire campagne, mais il obtint de permuter avec un sous-lieutenant maladif, et c'est ainsi qu'il passa sous les ordres du colonel Vautrin. Il retrouva dans la compagnie un camarade de son âge et de son pays qu'il avait connu dès l'enfance et tutoyé de tout temps. Ce soldat, nommé Bodin, s'attacha aussitôt à lui comme ordonnance et le servit avec une véritable amitié : il ne savait ni lire ni écrire, mais il aurait su se faire tuer pour le supérieur qui le traitait en camarade. La campagne de 1859 fut écourtée, comme chacun sait, toutefois Astier trouva le temps d'y gagner un grade, et le fidèle Bodin, qui avait pris le quart d'un drapeau, rapporta la médaille militaire. La paix signée, le régiment fut dirigé sur Nancy; c'est là que Paul Astier fit connaissance avec la femme et la fille de son colonel.

D'entrée de jeu, Blanchette lui déplut, et comme il n'était diplomate ni peu ni prou, il n'eut garde de se mettre en frais de galanterie pour elle. La petite fut d'autant plus choquée de sa froideur qu'elle le trouvait plus agréable à voir que le commun des hommes. Elle fit violence à son attention et l'agaça tant qu'elle put, mais maladroitement : la coquetterie est un art qui ne s'acquiert pas sans étude. Plus elle le piquait, plus il s'accoutumait à la regarder comme un taon, un moustique ou toute autre mouche importune. Le jeune homme avait trop de sang dans les veines pour tenir une heure durant les écheveaux d'un petit laideron. Lorsque Blanche l'appelait à haute voix devant cinquante personnes sans avoir rien à lui dire, il ne répondait pas toujours patiemment à ses questions saugrenues. Plus elle se sentait sotte avec lui, plus elle revenait à la charge, comme un joueur qui lutte contre la veine sans se dissimuler qu'il y perdra son dernier sou. L'affaire, étant mal engagée, alla tout naturellement de mal en pis; les taquineries s'aggravèrent.

Un jour Blanche avait dit au lieutenant : — Monsieur Astier, ces messieurs prétendent que vous dessinez gentiment; envoyez-moi donc quelques images!

Astier s'en fut tout droit chez le papetier à la mode et rapporta plusieurs douzaines de niaiseries enluminées. — La plaisanterie est de bien mauvais goût, dit-elle.

— Mademoiselle, j'ai choisi celles qu'on donne dans les couvens aux petites filles bien sages. Si vous ne vous en trouvez pas digne, je pourrai les rendre au marchand.

Une autre fois elle l'attaqua ainsi devant plus de quinze témoins : — Monsieur Astier, quand vous étiez soldat,... car vous avez porté le sac, n'est-il pas vrai?

— Comment donc! je l'ai même porté très loin.

— Eh bien! quand vous étiez un simple troubadour, couchant à la chambrée et mangeant à la gamelle, dans quel monde alliez-vous, s'il vous plaît?

— Dans le monde des bonnes gens, mademoiselle; mais vous avez trop d'esprit pour comprendre jamais ça.

Lorsqu'elle croyait tenir un fait à la charge de son ennemi, elle en faisait l'objet d'une interpellation publique : — Monsieur Astier, avez-vous encore vos parens?

— Grâce à Dieu, oui, mademoiselle.

— Et que fait monsieur votre père?

— Il garde les fagots du gouvernement.

— Ah! ah! Et Mme Astier, votre mère?

— Elle fait la soupe au père Astier.

— Mais c'est patriarcal! Dites donc, ces honnêtes forestiers seront joliment fiers de vous quand vous aurez la croix!

— Ils n'ont pas attendu si longtemps, mademoiselle.

Les paroles de ces dialogues sont peu de chose sans la musique. Il aurait fallu voir les adversaires en présence, entendre la voix grêle et traînante de Mlle Vautrin, le timbre mâle du lieutenant et son ton bref. L'avantage ne restait pas souvent à Blanchette, et, comme il n'y a rien de plus cruel que la faiblesse, elle en vint aux dernières atrocités.

— Monsieur Astier, est-ce que vous avez fait des campagnes?

— Autant qu'il y en a eu de mon temps, mademoiselle.

— Et sous quels cieux avez-vous guerroyé, je vous prie?

— En Crimée, en Afrique, en Italie.

— Mais avez-vous rencontré des ennemis sur votre route?

— Quelques-uns.

— Qu'est-ce qu'il vous ont fait, ces méchans-là?

— Ils ont fait mon avancement.

— Ils ne vous ont jamais blessé?

— Ni tué, non. Pardonnez-leur : ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

— Comment s'y prend-on à la guerre pour éviter les mauvais coups?

— C'est bien simple, on est heureux.

— Ou prudent.

— Je suis sensible à cet éloge, mademoiselle, car monsieur votre père me l'avait toujours refusé.

— Il me semble qu'on devrait se faire blesser par simple coquetterie. Un officier intact me fait l'effet d'un être inachevé.

— A la première occasion, mademoiselle, je me mettrai en mesure de vous envoyer un de mes bras ou une de mes jambes.

— Des jambes et des bras? que voulez-vous que j'en fasse? j'en ai.

— Oh! si peu!

Les moindres allusions à sa maigreur la mettaient hors d'elle. Sur ce chapitre et sur celui du teint, elle était d'une susceptibilité farouche. Aussi prit-elle en haine l'ordonnance de Paul Astier, le fidèle Bodin, qui avait mis en circulation un mot populaire.

Bodin taquinait souvent le sapeur Schumacker, qui avait pour ainsi dire allaité Mlle Vautrin : — Dites donc voir un peu, l'ancien; quand ils ont baptisé votre petite, ils ne savaient approximativement pas de quelle couleur elle se proposait d'être. Mlle Blanche, elle n'est pas blanche du tout.

— Ça, c'est *frai*.

— Comment, c'est frais?

— *Che tis :* c'est *frai; Planche* est *prune*.

— Planche et prune! Ah! joli. C'est toi qui l'as nommée, vieillard à tous crins, et le nom lui restera! Planche et prune! Mais que c'est un coup de pinceau qui vous la peinturlure en deux temps depuis la guêtre jusqu'au plumet! Planche et prune! J'en ferai confidence à tout le régiment; merci, mon vieux!

II.

La haine a des intuitions qui tiennent du miracle. Dès que Mme Humblot s'était mise à raconter son aventure, Blanche Vautrin avait pensé au lieutenant Astier. Elle ne savait pourtant pas qu'il eût fait le mois précédent une fugue de vingt-quatre heures; elle n'avait jamais entendu dire qu'il fût lié particulièrement avec les officiers de Commercy. Par quelle contradiction reconnut-elle aussitôt dans un portrait tout en rose un homme que depuis deux ans elle voyait tout en noir? L'esprit avait pensé si vite, la main

avait agi si lestement, que son petit mauvais coup s'était fait pour ainsi dire tout seul, et qu'elle-même en fut surprise.

L'ivresse du premier moment fit place à la réflexion, quand les deux mères furent sorties. Elle se demanda ce qui arriverait si ces dames, en mettant le pied dans la rue, se rencontraient face à face avec Astier. Reconnaissance, attendrissement, stupéfaction; Mme Humblot, évanouie, tombait dans les bras du lieutenant; on s'expliquait, on s'entendait; Mlle Antoinette entrait en scène, et bientôt... Blanche ne se sentait aucune sympathie pour cette grande Antoinette.

Rien au monde ne pouvait empêcher ou retarder le dénoûment dès que la rencontre avait lieu. La réputation du lieutenant était bonne, ses chefs le signalaient comme un officier d'avenir. Son origine modeste et sa pauvreté semblaient admises d'avance par les Humblot. Quant à lui, nul doute qu'il n'acceptât l'aubaine avec enthousiasme. Il avait le cœur libre de tout engagement; on ne lui savait point de parti-pris contre le mariage en général, il aimait ses parens, il regrettait de ne pouvoir les aider, c'était un homme de famille. Sa fierté bien connue et son désintéressement avéré l'auraient porté sans doute à refuser une fille riche, si elle était laide, ou compromise, ou de naissance inavouable; mais ces Humblot, en somme, avaient l'air de braves gens, et la sensible Antoinette ne devait pas être mal, pour peu qu'elle tînt de sa mère.

Il l'épouserait donc; mais après ou même avant la cérémonie il s'expliquerait avec elle sur toutes les circonstances du roman. Mme Humblot ne manquerait pas de dire qu'elle avait feuilleté l'album sans y trouver son gendre; on voudrait savoir le pourquoi de ce petit mécompte, et alors que penserait-on? Que dirait Mme Vautrin? Blanche tenait infiniment à l'estime de sa mère, qui était une bonne femme sans énergie, mais de sens juste et de cœur droit. Elle avait presque peur de son père; il n'entendait point raillerie en matière de conscience et d'honneur, et ce qu'elle redoutait pardessus tout, c'était le jugement du monde. La suppression de ce portrait ne semblerait pas seulement odieuse; le petit crime devenait ridicule, puisqu'il n'avait rien empêché. Si la malice des Nancéiens ne voyait en tout cela qu'un coup de main maladroit, l'effort d'une haine impuissante, passe encore, ce n'était que demi-mal; mais si l'on se permettait d'y chercher autre chose, par exemple le contraire de la haine! Ah! plutôt les derniers supplices que la honte d'avoir distingué avant l'âge un homme qui aime ailleurs!

Or il semblait à peu près impossible de soustraire le lieutenant aux recherches de Mme Humblot. La chère dame avait de bons yeux; sa fille, à coup sûr, les avait meilleurs encore, et si l'amour est aveugle, comme on dit, c'est lorsqu'il trouve son compte à se tromper

lui-même. Nancy est grand, mais un homme ne s'y perd pas dans la foule, comme à Paris, un officier surtout, — et l'uniforme est de rigueur dans les garnisons de province. Les lieux de réunion sont connus, le nombre des promenades est limité, toutes les personnes d'un certain monde sont sûres de se rencontrer une ou deux fois au moins par semaine. Le théâtre était fermé par bonheur, mais dans une ville si vivante et si alerte au plaisir on se voit ailleurs qu'au théâtre. Le maréchal recevait quelquefois, le général et le colonel avaient chacun leur jour. La préfecture, la recette générale et plusieurs autres maisons pouvaient offrir à Mme Humblot la collection complète du corps d'officiers. En ce moment, les deux mères étaient en visite chez les femmes les plus répandues et les plus spirituelles de la garnison. On allait éveiller leur curiosité, les intéresser toutes au succès de cette chasse à l'homme. Elles raconteraient l'histoire à leurs maris; les soixante mille francs de rente offerts en dot à un bel inconnu feraient le tour de la ville en vingt-quatre heures; il en serait parlé dans toutes les pensions et dans tous les cafés militaires : si Paul Astier n'était pas reconnu par ses camarades, il saurait bel et bien se dénoncer lui-même.

« Allons, pensa le jeune diable, il faut que M. Paul Astier disparaisse. » C'était, en petit, le raisonnement des voleurs qui tuent pour plus de sûreté les témoins de leur crime; mais on n'escamote pas un grand gaillard de lieutenant comme une simple muscade. Blanchette tint conseil avec elle-même, et discuta cinq ou six combinaisons insensées avant de s'arrêter à la bonne.

Elle s'était procuré, non sans peine, un dessin du lieutenant. C'était une caricature assez plaisante de M. Moinot, commandant du 2e bataillon. Paul avait dessiné un moineau becquetant une cerise, et le tout, vu à quelque distance, représentait admirablement le chef de bataillon et son nez. Ce pauvre commandant, vieil africain et bon soldat, s'était fait un nez flamboyant par sa faute. A part ce ridicule et ce défaut, il était très considéré et dans les meilleurs termes avec tout le monde. Il prisait fort Astier, qui le lui rendait bien, et qui pour rien au monde n'eût voulu lui causer de l'ennui; mais on est jeune, on aime à rire, on se laisse aller aux entraînemens de la malice, et, lorsqu'on croit tenir une bonne plaisanterie, on n'a pas la sagesse de la garder pour soi. Ce dessin, rehaussé de quelques touches à l'aquarelle, fut porté à la pension des lieutenans un soir qu'on recevait des officiers de passage. Tout le monde s'en amusa; quelques jeunes gens en gaîté y mirent un mot de commentaire. Après ces jeux innocens, on parla d'autre chose, puis on alla au café, et la charge du commandant Moinot, un peu froissée, un peu tachée, resta sur un coin de la table. Un camarade de Paul Astier, le lieutenant Foucault, plia la feuille en quatre et la porta,

sans penser à mal, à Mlle Vautrin. Huit jours après, la jeune fille dit fièrement à son ennemi : J'ai un dessin de vous malgré vous; mais elle ne dit pas lequel. A ses yeux, le choix du sujet n'avait alors aucune importance.

Aujourd'hui c'est une autre affaire. Elle retourne à sa chambre, ouvre un carton, prend la caricature, la signe du nom de Paul Astier en majuscules, la met sous enveloppe, écrit l'adresse du commandant, toujours en majuscules, et appelle le planton :

— Mon vieux Schumacker, lui dit-elle, va jeter cette lettre à la poste, et ne laisse voir l'adresse à personne. Quant à toi, je sais que tu ne la liras point, et pour cause.

Ce second trait chargea peu sa petite conscience. D'abord elle se croyait excusée par la nécessité, ensuite elle savait qu'une querelle est impossible de lieutenant à chef de bataillon. — Tout compte fait, pensa-t-elle, maître Astier en sera quitte pour quelques jours d'arrêts forcés, huit au moins, quinze au plus; cela n'est pas la mort d'un homme. Dans huit jours, la veuve Humblot et sa fille seront lasses d'user leurs bottines sur le pavé pointu de Nancy. On leur prouvera qu'elles ont rêvé, et elles retourneront à leurs récoltes. Pourvu qu'elles ne s'avisent pas d'attendre l'inspection générale! non, elles comprendront sous peu que l'insistance serait ridicule, et le général-inspecteur n'arrive que dans trois semaines : tout est sauvé!

Elle se remit à son piano et s'étourdit de musique en attendant le retour des deux mères. Mme Vautrin entra seule, fort lasse et visiblement dépitée.

— Eh bien! maman?

— J'en perds la tête. Nous avons feuilleté la cavalerie, dévisagé l'artillerie, interrogé le génie et passé en revue le grand quartier-général. Toutes ces dames ont été d'une complaisance! Elles se sont mises à notre disposition; la maréchale elle-même s'intéresse à cette pauvre Mme Humblot. Et rien! rien! rien! J'en ai la tête fendue. Tu n'as pas une idée, toi?

— Si, maman.

— Dis donc vite!

— J'imagine que les deux innocentes se sont laissé duper par un aimable petit plaisant qui n'est pas plus militaire que moi.

— Enfant! crois-tu possible qu'un homme ose se dire officier sans l'être?

— Pourquoi pas? Je lis tous les jours des procès où l'on prend non-seulement le titre d'officier, mais l'uniforme, la croix et les médailles pour escroquer les gens.

— Mais on ne trompe ainsi que les badauds, jamais les militaires! Figure-toi qu'à Commercy...

— Je sais. Cependant un civil peut fort bien avoir déjeuné par hasard avec les officiers de Commercy. C'était un honnête garçon, soit; il avait la tête un peu montée, et il aura trouvé charmant de berner Mme Humblot.

— A quel propos?

— Parce qu'il y a des physionomies qui appellent la mystification, comme il y a des arbres qui attirent la foudre. Si tu ne veux absolument pas que ces dames aient été dupes d'un commis-voyageur en goguette, j'admets que le garçon soit militaire à la rigueur. C'est peut-être un sous-officier de cavalerie, étonnamment bien né, un vrai fils de famille emprisonné pour dettes dans l'uniforme des guerriers français. Cherchez-le, vous avez le temps; mais, maman, si tu veux m'en croire, tu n'engageras pas tes amies à mettre leur bonheur et leurs économies entre les mains d'un monsieur qui s'est surfait lui-même pour commencer.

— Pourtant, s'il était officier, ce jeune homme?

— Comment veux-tu? Au fait, c'est peut-être un capitaine *in partibus*, qui commande incognito une compagnie de routiers sans uniforme. C'est Fra Diavolo, tiens! Es-tu contente? La légende le peint sous des traits agréables, et peut-être cette demoiselle de la Charente-Inférieure n'en ferait-elle pas fi.

— Méchante!

— Ange!

— Ces dames viendront ce soir prendre le thé; ne les décourage pas au moins.

— A Dieu ne plaise! mais si Mme Humblot a seulement un atome d'esprit, elle a dû laisser l'espérance à la porte de son hôtel.

A dîner, Mme Vautrin conta le gros de l'affaire à son mari. — Ma chère amie, dit le colonel, je regrette que ce bon numéro ne soit pas échu à un de nos jeunes officiers. Les lieutenans seraient plus à l'aise, s'ils pouvaient ajouter soixante mille livres de rente aux cent soixante-cinq francs qu'ils touchent le premier du mois.

— Mais papa, demanda Blanchette, admets-tu qu'un officier coure les champs pendant vingt-quatre heures sans que son colonel ait vent de l'escapade?

— Cela peut arriver dans certaines garnisons par la négligence des chefs de corps. Dans mon régiment, pareille chose ne s'est jamais vue et ne se verra jamais, j'ose le dire.

— Oh! papa, tu peux être tranquille. Cet officier, s'il existe, n'appartient pas au régiment.

Mme Humblot et sa fille n'eurent garde de manquer au rendez-vous. Lorsque Blanche Vautrin vit entrer Antoinette, elle reçut comme un coup de poignard dans le cœur. Figurez-vous la rage d'une enfant qui se sait laide, qui a passionnément souhaité d'être

belle, qui s'est proposé à elle-même un idéal de noblesse et de beauté. Tout à coup, sans préparation, elle se voit entrer dans un salon, telle qu'elle a toujours rêvé d'être! Et cette taille majestueuse, cette souplesse de corps, cette plénitude de formes, cette pureté des lignes, cette blancheur de teint, ce rayonnement de santé, cette grâce sereine et douce que la nature lui a refusée, elle voit tout cela au pouvoir d'une autre! Il semble qu'on lui ait volé sa personne entière, et qu'on lui ait jeté par miséricorde une guenille de rebut!

La petite avait une certaine force d'âme. Elle sut réprimer son premier mouvement, qui était d'arracher les yeux à Mlle Antoinette. On se serra les mains, on sourit, on échangea sans effort apparent les petites banalités d'usage. Les confidences, dûment provoquées, ne se firent pas attendre. Rien n'égalait la candeur et l'expansion de la victime. Elle ne doutait pas de la sincérité de ce jeune homme, elle ne voulut pas admettre un seul moment qu'il eût usurpé la moindre chose. Son sentiment était que les deux mères avaient vu les albums trop vite, ou qu'un des portraits n'était qu'à moitié ressemblant : le soleil est un astre capricieux, pourquoi donc serait-il un artiste infaillible?

Blanche feignit de donner dans cette illusion. Elle entraîna la belle étrangère hors du salon, comme pour la mettre à l'abri des curiosités indiscrètes, et dans un petit coin, en tête-à-tête, elle lui mit le régiment entre les mains, sous les yeux, pour l'étudier tout à l'aise. Quand l'examen fut achevé, la perverse embrassa Mlle Humblot et lui dit : — Ne vous affectez point, il n'y a pas un officier digne de vous dans le régiment de mon père; je le savais, nous verrons ailleurs; on se charge de tout : c'est dans l'état-major que nous trouverons l'heureux jeune homme. Dès demain je me mets en campagne avec vous. En attendant, retournons là-bas; maman a fait savoir qu'elle restait chez elle, la réunion sera nombreuse, votre arrivée est un événement, tout le monde veut vous connaître : qui sait s'*il* n'est pas là et si vous n'allez pas le rencontrer face à face?

Il y avait foule au salon quand elles y rentrèrent. Tous les femmes de la garnison étaient venues pour voir, et la plupart des célibataires pour se montrer. Plus d'un gaillard s'était dit en donnant le fin coup de brosse aux paremens de sa tunique : Si le ciel a permis qu'une brillante héritière jetât son dévolu sur la garnison de Nancy, il poussera peut-être l'originalité jusqu'à me recommander personnellement aux yeux de la belle. Dans cet espoir, chacun mettait en relief ses petits avantages; on posait pour le pied, pour le torse, pour la tête; l'un relevait sa moustache, l'autre pirouettait sur les talons pour montrer la rondeur et la finesse de sa taille. Entre tant de jolis garçons, Paul Astier ne brillait que par son absence. De-

puis qu'il était mal reçu dans la maison du colonel, il n'y venait que sur invitation directe ou en visite de stricte obligation.

Si Mlle Humblot n'aperçut point celui qu'elle cherchait, Blanche eut la satisfaction de voir le commandant Moinot causer à part avec M. Vautrin en gesticulant à force. Voici ce qui s'était passé vers la fin de la journée.

Comme Astier dépliait sa serviette à la pension, il fut mandé d'urgence chez son chef de bataillon. Il y courut gaîment, dans l'espoir que le papa Moinot avait besoin de quelque service, et charmé de se rendre utile à un bonhomme qu'il aimait.

Dès qu'il fut en présence du vieil officier, il s'aperçut que le baromètre marquait tempête. Au milieu d'un visage singulièrement pâle, le nez rouge flamboyait.

— Lieutenant, dit M. Moinot, avez-vous jamais eu à vous plaindre de moi dans le service?

— Jamais, mon commandant.

— Et hors du service?

— Pas davantage.

— Est-il à votre connaissance que j'aie cessé de mériter l'estime des hommes et le respect des jeunes gens?

— Tout le monde vous estime, vous respecte et vous aime, mon commandant.

— Vous n'auriez pas perdu la tête par hasard?

— Pas que je sache.

— Vous ne vous êtes pas grisé aujourd'hui?

— Ça, non.

— Alors pourquoi m'insultez-vous, sacrebleu?

— Moi, commandant!

— Qui donc? C'est moi peut-être qui me suis adressé cette turpitude à moi-même? La reconnaissez-vous?

Paul reconnut son vieux dessin, qu'il croyait anéanti depuis longtemps et qu'il avait oublié.

— Mon commandant, dit-il, en dessinant cette mauvaise charge, l'an dernier, j'ai fait une sottise et une inconvenance; mais celui qui l'a volée, conservée, signée de mon nom et mise à la poste a fait une infamie. Je vous demande pardon d'une légèreté qui serait vénielle, si vous n'en aviez pas eu connaissance. Quant au drôle qui a pris soin de tourner la plaisanterie en affront, je me charge de le retrouver et de le punir.

— En attendant, monsieur, comme on n'aurait pas pu m'envoyer cette œuvre d'art, si vous ne l'aviez pas commise, faites-moi le plaisir de rentrer chez vous et de garder les arrêts forcés jusqu'à nouvel ordre.

Le lieutenant s'inclina sans répondre et obéit.

Pour un simple citoyen, rester chez soi, et même y rester seul, fût-ce durant une semaine ou deux, ne serait pas une peine; pour le jeune officier, c'est un supplice. Le logement garni n'est pas un domicile; on y est chez son propriétaire, chez ses prédécesseurs, chez tout le monde hormis chez soi. Non-seulement le cœur ne s'attache à rien dans ces gîtes, mais l'esprit y est inquiet, voletant, suspendu sans savoir où se poser. De là vient cette impatience des étrangers dans la plus comfortable et la plus riche auberge et ce besoin d'en sortir, vraie nostalgie qui chasse les habitans du Grand-Hôtel et de l'hôtel Meurice vers les théâtres et les lieux publics. Le malaise est mille fois plus intolérable dans ces appartemens meublés sans meubles, dans ces garnis dégarnis que l'officier loue en moyenne vingt francs par mois. Le logeur ne peut pas donner mieux à ce prix-là, et les logés ne sauraient guère y mettre davantage. Paul Astier, comme tous les lieutenans d'infanterie, payait vingt francs de chambre, soixante-cinq francs de pension et quinze d'extra pour les réceptions obligées; son ordonnance lui coûtait douze francs, plus cinq à l'ordinaire du corps pour dispense de service. Il donnait quinze francs par mois au tailleur, cinq au bottier pour l'entretien et le renouvellement de sa garde-robe, douze à la blanchisseuse, cinq à la cantinière pour la nourriture de son chien. Le total de ces dépenses, dont une seule, le chien, n'était pas indispensable, s'élevait à cent cinquante-quatre francs par mois. Il restait onze francs pour l'imprévu, le café, les cigares, l'achat et la location des livres, les fournitures de bureau, le permis et les munitions de chasse, les déplacemens, les caprices et les munificences. Le café seul, aux officiers les plus sobres, coûte environ trente francs par mois; mais pourquoi vont-ils au café? D'abord parce que c'est l'usage, et que dans l'armée plus qu'ailleurs chacun doit vivre comme tout le monde. Ajoutez que l'état n'a jamais voulu leur donner un lieu de réunion où l'on pût s'asseoir et causer sans obligation de boire.

Paul occupait une chambrette des plus modestes dans le vieux quartier de Nancy, rue du Maure-qui-trompe. Une couchette de fer, une commode, une table, une malle et trois chaises, voilà l'inventaire au complet. Un fusil Lefaucheux, gagné au tir, et une demi-douzaine de pipes décoraient la paroi principale. Dans ce réduit, le jeune homme dormait depuis deux ans, et il y avait fait les plus beaux rêves du monde. La vie lui souriait, il aimait son métier; ses chefs, ses camarades, ses soldats, l'estimaient à qui mieux mieux. Simple engagé volontaire, il se trouvait aussi avancé à vingt-six ans que les élèves de Saint-Cyr. Depuis trois ans, à chaque inspection générale, il était porté pour la croix, on parlait de le présenter au choix pour le grade de capitaine. Si les affaires

marchaient toujours du même train, il était presque sûr d'arriver général avant la retraite. En attendant, il portait légèrement sa pauvreté, qui, pour le fils d'un simple garde, était une opulence relative. Sa chambre lui paraissait luxueuse et les *beefsteaks* ratatinés de la pension très succulens. Quoiqu'il se refusât toute dépense inutile, on peut dire que jamais il n'avait chômé de plaisir. On le mettait de toutes les parties; il montait à cheval avec les officiers de dragons; il chassait en hiver chez les jeunes gens riches, il conduisait le cotillon au bal de la préfecture. Les grisettes le voyaient d'un œil favorable; bref, en langage militaire, il était des bons, c'est-à-dire des heureux.

Le soir où il rentra chez lui par ordre du commandant Moinot, il lui sembla que son étoile s'était éclipsée tout à coup, et la petite chambre prit un aspect sinistre. Le fidèle Bodin lui apporta son dîner parfaitement froid; il y toucha du bout des dents et se plongea dans une méditation décourageante. Il était mécontent de lui-même et des autres; il venait d'offenser sans le vouloir un excellent homme, presque un vieillard; ce petit événement ne manquerait pas de se résoudre en mauvaises notes; l'inspection générale approchait, pour une faute dont en somme il n'était qu'à moitié coupable il risquait de manquer la croix. C'était sa troisième proposition. La première, faite au lendemain de Solferino, avait échoué parce qu'en guerre les blessés passent avant tout. La deuxième datait d'un an; elle fut biffée par l'inspecteur lui-même, qui ajouta aux notes d'Astier : « trop familier avec les inférieurs; manque de tenue. » C'était Blanche Vautrin qui le soir, dans un salon, avait dit au général : « Voyez-vous ce grand officier, là-bas, qui a la tournure d'un prince? Il se fait tutoyer par son ordonnance, sous prétexte qu'ils ont gardé les animaux ensemble dans leur pays. » Le général avait vérifié le fait et lavé la tête au bon Astier. Pour cette fois, l'affaire semblait autrement grave, mais Paul était peut-être moins sensible au dépit de perdre son dû qu'à la honte d'accuser un camarade. Il flairait une basse trahison, et il ne pouvait se faire à l'idée qu'un officier français en fût l'auteur. La première sensation du mal physique fait pousser les hauts cris à l'enfant nouveau-né; le jeune homme ressent quelque chose de semblable lorsqu'il naît à l'expérience en découvrant que le mal moral existe, et que tout le monde n'est pas honnête et bon comme lui. Paul se jeta tout habillé sur sa couchette et pleura.

III.

Il resta quinze jours à se ronger les poings, dans une solitude absolue, sans visites, sans nouvelles, sans autres distraction que le

spectacle de la rue, le service de Bodin et les romans crasseux d'un mauvais cabinet de lecture. Cinq ou six fois la honte le prit; il voulut secouer sa torpeur et commencer un livre sur l'avenir de l'art militaire. L'occasion semblait bonne pour mettre au jour les idées neuves qui fermentaient en lui depuis longtemps; mais il vit avec douleur que son cerveau refusait le service; la pensée se brisait les ailes contre les murs de cette chambre. Il comprit que la liberté d'aller et de venir est indispensable aux enfantemens de l'esprit, et que les jours de captivité, comme les jours de navigation, sont à retrancher de la vie.

Tandis qu'il sommeillait à demi, tristement replié sur lui-même, Mme Humblot et sa fille reprirent le chemin de Marans. La bonne dame était vexée comme un chasseur bredouille, qui tuerait des pigeons et des poules plutôt que de rapporter son carnier vide au logis. Sur la fin du séjour, elle signalait tantôt un officier, tantôt un autre à sa fille, et elle semblait lui dire : Puisque le vrai phénix est envolé, accepte celui-ci ou celui-là, tandis que nous y sommes.

Mais Antoinette avait le cœur bien pris. Cette course haletante à travers un monde nouveau pour elle, ces consolations, ces respects, cette curiosité, ces hommages, un fonds de superstition qui reparaît chez la femme dans les gros momens de la vie, tout contribuait à l'exalter. — Si Dieu veut que je me marie, disait-elle, il me fera retrouver celui qu'il avait jeté sur ma route. S'il me refuse ce bonheur, eh bien! je comprendrai qu'il préfère m'avoir à lui.

Blanche Vautrin jouissait de ce désespoir comme un vrai petit diable. Elle ne quittait point sa martyre, elle la promenait, elle l'avait parquée comme les fourmis âcres parquent les pucerons qui sont tout miel. Elle s'abreuvait froidement de larmes innocentes, elle les dégustait goutte à goutte, en gourmet féroce; puis tout à coup, sans motif apparent, elle éclatait en sanglots, se prenait aux cheveux et se frappait la tête, embrassant la pauvre Antoinette avec rage et la repoussant à tour de bras, ensuite se jetant à ses pieds pour lui demander grâce. L'autre admirait de bonne foi ces élans généreux, et ne savait plus comment exprimer sa reconnaissance. — Que je vous aime et que vous êtes bonne!

— Détestez-moi plutôt, j'ai l'âme noire! Je suis un monstre dans la nature!

Par trois ou quatre fois, elle eut la bouche ouverte pour tout dire et réparer le mal qu'elle avait fait. Quelque chose la retint. Ce n'était ni la jalousie, ni la crainte du blâme, ni le remords d'avoir menti; c'était une sorte de fierté pudique. — J'avouerais, si j'avais seize ans, par malheur je n'en ai pas quinze! — Le monde est stupide et méchant. Il confesse par-ci par-là que le cœur n'a pas d'âge, mais

ce principe est monopolisé au profit des vieilles folles de quarante ans.

Le jour où Mlle Humblot prit congé d'elle avec mille protestations, elle lui répondit : — Je me recommande non à votre amitié, mais à vos prières. La plus malade de nous deux, quoi que vous en pensiez, c'est moi. Ma conscience est comme un champ de bataille couvert de morts et de blessés. J'ai fait pour vous servir tout ce qui était humainement possible; si vous ne vous en allez pas contente, il y en a d'autres qui sont plus à plaindre que vous.

Personne ne chercha le fin mot de ces incohérences. Les propos les plus insensés, les exagérations les plus inexplicables n'étonnent pas dans la bouche d'une fille de quatorze ou quinze ans.

Les dames de Marans avaient quitté Nancy depuis quarante-huit heures quand Paul Astier reparut à la pension des lieutenans. Ses camarades lui firent fête, quelques-uns lui sautèrent au cou. L'autorité n'avait pas jugé convenable de publier les motifs de sa punition; on savait en tout et pour tout qu'il avait manqué gravement au chef de bataillon. Son nom était rayé de la liste des propositions; le lieutenant Foucault, de la 3e du 2e, était mis à sa place, et le brave garçon s'en excusait le plus cordialement du monde. Astier reçut très poliment les condoléances de ses amis, mais sans abandon et sans grâce : son cœur ne s'ouvrait plus qu'à moitié. Lorsqu'au dessert on déboucha le vin de Champagne en son honneur, il prévint le toast en disant :

— Un instant, messieurs. Vous souvient-il que l'an dernier, autour de cette table, un jour de réception, j'ai fait passer certaine charge du commandant Moinot?

Les convives, debout, le verre en main, se regardaient sans comprendre. Il n'attendit pas leur réponse et poursuivit d'un ton bref :

— Le dîner s'acheva si gaîment que je ne songeai pas à reprendre ce chiffon de papier. Quelqu'un de vous l'a-t-il recueilli par hasard?

— Moi, dit Foucault.

— Ah! c'est vous? La coïncidence est fâcheuse.

— Comment?

— Avez-vous conservé l'objet en question?

— Non; je n'y attachais pas d'importance, et je l'ai donné à quelqu'un.

— Donné ou envoyé?

— Donné de la main à la main.

— Foucault, je vous ordonne de me dire sur l'heure à qui vous l'avez donné.

— Astier, je ne reçois d'ordres que de mes chefs.

— Si vous ne recevez pas mes ordres, vous recevrez toujours bien mon verre au visage!

Le geste suivit la menace; les camarades s'interposèrent pour empêcher une rixe, et rendez-vous fut pris. Le colonel ne put défendre la rencontre, il y avait eu voies de fait. Le lendemain matin à six heures, on se battit au sabre d'ordonnance, et Paul Astier reçut un coup droit en pleine poitrine. Il fut deux mois à l'hôpital entre la vie et la mort.

Blanche Vautrin fit à la même époque une de ces maladies qu'on explique par la croissance. Elle eut la fièvre, le délire, des suffocations, des spasmes et quelque peu de catalepsie. On la crut morte plusieurs fois, elle perdit ses cheveux, fit peau neuve, et guérit enfin; mais sa convalescence fut celle d'une ombre. Ses meilleures amies, si tant est qu'elle en eût, ne reconnaissaient pas la petite Vautrin dans cette grande jeune fille transparente et penchée, le front ceint d'un bandeau blanc, comme une carmélite. Ses parens la promenaient en calèche aux rayons du soleil d'automne, qui est souvent admirable à Nancy. Elle avait de grands yeux noirs qui menaçaient d'envahir toute la figure, un nez droit, effilé, de forme antique; ses lèvres pâles dessinaient un petit arc très pur et très correct. L'ensemble de ses traits n'offrait plus rien de heurté; vous auriez dit que la douleur avait tout remanié, tout pétri à nouveau dans ses mains terribles.

Le fond même semblait amendé; la voix avait acquis certaines inflexions d'une douceur suave; l'esprit, moins vif et moins caustique, jugeait plus humainement de toutes choses; le cœur s'attendrissait pour un rien, prêt à fondre. Elle éprouvait des admirations extatiques et des langueurs pâmées à la vue d'un insecte dans l'herbe, au parfum d'une violette de l'arrière-saison. Tout est neuf aux convalescens, ils s'imaginent qu'on vient de recommencer à leur profit la nature entière.

Elle reprit lentement ses forces, et la gaîté ne lui revenait pas. Le médecin jugea que l'hiver de Lorraine était trop rude pour elle; il l'envoya se rétablir à Palerme; Mme Vautrin l'y conduisit. Le jour de leur départ, à la fin de novembre, elles rencontrèrent devant la gare un grand officier pâle qui marchait lentement, appuyé d'une main sur sa canne et de l'autre sur le bras du fusilier Bodin. Il salua militairement son colonel, qui était aussi dans la voiture, puis il tourna sur ses talons avec une indéfinissable expression de mépris. Blanche comprit sans autre commentaire qu'il s'était expliqué après coup avec M. Foucault, et qu'il connaissait maintenant l'auteur de ses disgrâces.

Mme Vautrin, toujours bonne et sans malice, dit à sa fille : — Voilà un pauvre garçon qui aurait grand besoin de venir en Sicile avec nous.

— Par malheur, répondit le colonel, il n'a que sa solde.

Blanche ne put se défendre de penser que sans elle le jeune homme serait riche, heureux et bien portant.

Ce remords la suivit jusqu'au pays des oranges. Pour une âme qui n'est pas absolument perdue, c'est un rude fardeau qu'une mauvaise action. Il se passa peu de journées sans que Blanche se souvînt de Paul Astier, sans qu'elle se demandât : où est-il? que devient-il? Il doit sentir cruellement le froid, tandis que j'ouvre mon ombrelle au soleil. S'il avait éprouvé une rechute? s'il mourait? Je n'en saurais rien, personne n'aurait l'idée de m'en écrire. Et moi, malheureuse, je n'ai pas même le droit de m'en informer!

Elle avait un petit commerce de lettres avec Mlle Humblot, et les nouvelles qui lui arrivaient de Marans n'étaient pas faites pour rassurer sa conscience. Antoinette lui annonça qu'elle allait tâter du couvent comme pensionnaire, sans engager sa liberté. Une espérance absurde, mais obstinée, soutenait la pauvre fille. — Encore un brave cœur qui souffre par moi, disait Blanche, et pour qui? Quel fruit me revient-il de ses tortures? Je fais des malheureux, et il n'y a pas sur la terre un être plus misérable que moi!

Pendant qu'elle passait la vie à s'accuser et se lamenter tour à tour, le climat, le grand air, l'exercice, la jeunesse surtout, poursuivaient leur tâche et métamorphosaient à qui mieux mieux sa petite personne. Sa figure maigrelette se remplit, son corps se développa, sa taille s'arrondit, ses corsages devinrent trop étroits, les os saillans de ses bras disparurent comme les rochers à la marée montante; quelques fossettes se dessinèrent çà et là. Son teint avait passé du brun sale au blanc fade de la cire. Il se réchauffa peu à peu et s'arrêta décidément à cette demi-blancheur, rose au fond et bronzée à la surface, que l'on admire chez les créoles. Le monde de Palerme et des environs la trouvait belle; quant à la pauvre Mme Vautrin, elle vivait à genoux, en contemplation devant la merveille. Il est certain que le plomb vil s'était changé en bon argent, et que la femme du colonel, après six mois d'absence, ramena en Lorraine une Blanchette très appétissante. Sa beauté n'était pas absolument régulière, de la laideur effacée il restait je ne sais quoi d'étrange; mais l'étrange n'est pas à dédaigner, et je sais des femmes superbes qui le paieraient cher, s'il se vendait en boutique.

— Mon lieutenant, dit un jour le fidèle Bodin, j'ai une nouvelle à t'a... à vous annoncer. C'est que la demoiselle du colonel a fini son

semestre aux pays chauds, et que c'est comme si maman l'avait bourrée de mie de pain et trempée dans du lait. Autrement dit, qu'elle n'est plus ni *planche* ni *prune*.

— Tant mieux pour elle! Quand tu n'auras rien de plus intéressant à me dire, tu n'auras pas besoin de te déranger.

— Suffit.

Paul Astier était rétabli. Non-seulement il avait repris son service, mais depuis près de deux mois il travaillait chez lui sans relâche. Il n'aurait pas pris une heure de repos par semaine sans l'obligation de paraître aux lundis du général.

Cette nécessité le mit cinq ou six fois en présence de Mlle Vautrin; il affecta obstinément de ne la point reconnaître. Belle ou laide, elle n'était ni plus ni moins monstrueuse à ses yeux. Toutefois en bonne justice il s'avoua qu'elle était belle.

Un soir qu'il approchait du buffet, elle le devina, quoiqu'elle eût le dos tourné, et, faisant volte-face, elle lui dit : — Je suis donc bien changée, monsieur Astier, que vous ne me reconnaissez pas?

Il répondit froidement : — En tout temps, en tout lieu, mademoiselle, et quelque changement que la nature opère en vous, soyez sûre de ma... reconnaissance.

— Sans jouer sur les mots, pourquoi ne me saluez-vous jamais?

— Parce que j'ai mauvaise opinion de vous, mademoiselle.

— Je suis une honnête fille pourtant.

— Je l'espère pour vos parens, mais vous ne serez jamais un honnête homme.

Cela dit, il tourna le dos, gagna le vestibule, alluma un cigare et retourna en fredonnant à la petite chambre où son cher travail l'attendait.

Il avait fait un raisonnement qui semble juste à première vue et qui l'est dans tous les pays moins routiniers que le nôtre. « Si ma bonne conduite, mes campagnes et quelques actions d'éclat n'ont pas suffi à mériter ce scélérat de ruban rouge; si l'on fait passer sur mon corps toutes les médiocrités de l'armée tantôt par un motif et tantôt par un autre, le seul parti qui me reste à prendre est de frapper un grand coup. Je veux prouver à nos mamamouchis que je ne suis pas un officier à la douzaine et que je raisonne mon affaire un peu mieux que Dupont, Lombard ou Foucault... A ce livre! et du nerf! »

En ce temps-là, les vices et les absurdités de notre organisation militaire commençaient à frapper les meilleurs esprits de l'armée. Il n'y avait pas un régiment qui ne comptât parmi ses jeunes officiers quelque réformateur obscur, modeste et convaincu. Ces rêveurs sensés et pratiques ne s'étaient pas donné le mot, aucun fil ne les reliait, ils ne conspiraient pas ensemble à la refonte d'une

institution vieillie; ce qu'ils avaient de commun, c'est que la même évidence les avait tous frappés en même temps. Ils condamnaient l'exonération par voie administrative comme une fabrique de vieux prétoriens calculateurs et viveurs; ils disaient tout haut que la garde, outre qu'elle pèse lourdement sur le budget, blesse le sentiment d'égalité, qui est le fond de l'armée française, en créant une aristocratie de faveur et de hasard. Ils souhaitaient que l'avancement sur l'arme remplaçât partout l'avancement au corps, que l'intrigue des protecteurs, si forte et si funeste sous un gouvernement personnel, fût détrônée par un système d'épreuves orales et écrites constatant les aptitudes et les études de chaque sujet, que l'âge de la retraite fût avancé d'au moins dix ans pour l'officier sans avenir, et qu'on le replaçât, jeune encore, vers quarante ans, dans les emplois civils. Cette méthode, disaient-ils, aurait le double avantage de prévenir l'envieillissement de l'armée et de chasser des ministères une multitude de jeunes gens qui se vouent dès l'adolescence au désœuvrement des bureaux. Le zèle de nos jeunes censeurs touchait à tout; il supprimait certains emplois indispensables avant 1789 et parfaitement inutiles aujourd'hui; il augmentait la solde de quelques grades, qui est restée au même chiffre depuis la révolution, quoique le prix de toutes choses ait doublé; il renvoyait impitoyablement tout un olympe de généraux inutiles, souvent incapables, toujours routiniers, qui sont plutôt les éteignoirs que les lumières de l'armée. L'armement de notre infanterie était mis au rebut; on prônait hardiment le fusil à tir rapide et répété, se chargeant par la culasse; on réfutait les sempiternelles objections du comité des armes portatives; on se colletait moralement avec ces estimables sourds qui nous ménageaient le plaisir d'assister en spectateurs désintéressés au drame de Sadowa. Paul Astier avait pris sous son patronage un système de transformation très simple et très économique inventé par un contrôleur d'armes de l'arsenal de Metz. Il ne proposait pas d'innovations déterminées dans l'uniforme du soldat, mais il le déclarait aussi détestable en campagne qu'agréable à contempler aux revues du Champ de Mars.

Il demandait pourquoi le gouvernement, qui met la construction des opéras au concours, n'en fait pas autant pour l'uniforme des soldats, et il n'avait pas de peine à prouver qu'un prix de cent mille francs donné à l'inventeur d'un uniforme définitif épargnerait plus de cent millions aux contribuables. Il serait long de résumer ici le volume in-octavo qu'il écrivit tout d'une haleine sur ces questions et cent autres, son projet de bataillons à sept compagnies dont une de tirailleurs, la réduction des divers corps de cavalerie en deux spécialités, cavalerie légère et grosse cavalerie, hussards pour éclairer et ramasser, dragons pour charger l'ennemi. L'auteur

voyait éclore dans un avenir prochain un art nouveau, la guerre des grandes armées, procédant par masses énormes, évitant les siéges, laissant les places de côté et marchant droit aux capitales. En conséquence il conseillait le désarmement de nos forteresses, désormais inutiles et de plus en plus ruineuses; il reportait toute la défense sur les lignes de fer, désignant vingt-deux points où il jugeait à propos d'établir des camps retranchés.

Ce livre assurément n'était pas un chef-d'œuvre indiscutable, on pouvait le critiquer par-ci, le corriger par-là; mais c'était l'ouvrage d'un bon citoyen et d'un officier hors ligne. Toute la partie historique témoignait d'une érudition laborieuse et forte, les chapitres utopiques fourmillaient d'idées saines que les faits ont vérifiées depuis, et qui n'ont pas été perdues pour tout le monde; mais Paul Astier avait raison trop tôt, sa montre avançait de quelques années sur les horloges officielles. Parmi les camarades auxquels il lut son manuscrit par fragmens, quelques-uns firent cause commune avec lui et embrassèrent passionnément ses rêveries; d'autres, moins imprudens, l'avertirent que cette dépense de talent lui serait plus nuisible qu'utile en haut lieu. Malheureusement la fièvre d'invention, ce mal étrange qui s'appelle génie ou folie, suivant le jour et l'heure, lui avait tourné la tête. Il se sentait tellement sûr d'avoir raison qu'il porta son manuscrit à l'imprimerie Vincent, avant de solliciter l'autorisation du ministre. Le livre, tiré à quinze cents exemplaires, avec une carte, trois plans et vingt-deux tableaux d'une mise en pages compliquée, coûta six mille francs, dont il n'avait pas le premier sou. Toutefois il ne doutait pas du succès; il envoya dix exemplaires aux bureaux de la rue Saint-Dominique, persuadé que non-seulement on permettrait la publication, mais qu'on achèterait la première édition pour la répandre dans l'armée.

Neuf exemplaires sur les dix furent jetés au rebut avant lecture; le dixième tomba sur un vieil automate de bureau qui l'ouvrit pour tuer le temps et bondit d'indignation aux premiers mots de la première page. Bouleverser l'ordre établi! Porter la main sur une institution si belle, si parfaite qu'elle allait nous donner, en moins de vingt-cinq ans, le quatrième rang en Europe! Dans quel cerveau malade une idée si révolutionnaire avait-elle germé? On aurait pu la pardonner à un général de division; elle eût été blâmée poliment chez un colonel. Chez un simple lieutenant, le cas parut damnable. Sur un rapport sévère du vieux monsieur, le ministre fit écrire à Paul Astier une lettre foudroyante qui l'invitait à effacer dans le plus bref délai les moindres traces de cette incartade, s'il ne voulait pas se heurter jusqu'à la fin de sa carrière à l'épithète de frondeur.

Dans cette étrange nation qui s'appelle l'armée, entendre et obéir ne font qu'un. Nul n'a raison contre ses chefs; le bon sens et le bon droit sont des questions de simple hiérarchie. Lorsque deux hommes de ce pays-là ne sont pas du même avis, il serait ridicule de peser leurs argumens respectifs; il suffit de compter les galons de leur casquette. Le lieutenant fut régulièrement informé qu'il avait tort, et il se le tint pour dit, en homme qui sait la vie. Il distribua son livre à vingt camarades et à trois ou quatre amis; le grenier de l'imprimerie demeura dépositaire du reste.

Ce n'était que demi-mal, si l'affaire avait pu s'arrêter là; mais il fallut payer l'impression et le papier de ce livre inutile. L'imprimeur prenait patience, il connaissait Astier, et partant s'intéressait à lui; mais le marchand de papier logeait à cent cinquante lieues de Nancy, il exigea rigoureusement son dû, et comme le débiteur ne dissimulait point sa misère, cet homme, qui n'était pas riche, fut obligé d'écrire au colonel. Si l'imprimeur l'avait laissé réclamer seul, il aurait vu sa créance primée par une autre; il se mit donc de la partie, à contre-cœur. Le lieutenant avait d'ailleurs quelques dettes courantes, comme tous les lieutenans sans fortune; il est entendu que l'officier le plus raisonnable doit recourir au crédit tant qu'il n'est pas au moins capitaine. Toutes ces réclamations, provoquées l'une par l'autre, formèrent un bloc de huit mille francs. A supposer qu'on retînt chaque mois un cinquième de la solde pour désintéresser les créanciers, le règlement de ce petit compte se serait fait en dix-neuf ans et quelques jours. En pareille occasion, l'autorité militaire prend un biais qu'on ne saurait trop admirer. Elle met le débiteur en retrait d'emploi, c'est-à-dire qu'elle le réduit à la demi-solde. Paul Astier s'éveilla un beau matin sous le coup d'une demi-destitution qui lui laissait environ quatre-vingts francs par mois. Son colonel le prit à part et lui dit avec toute la courtoisie et toute la bienveillance imaginables : Mon pauvre enfant, je n'y peux rien; nous sommes tous esclaves de la loi. Le régiment vous regrettera; vous avez non-seulement des aptitudes remarquables, mais toute sorte de qualités excellentes. Comptez sur moi pour vous recommander à l'autorité supérieure, et soyez sûr que nous vous replacerons dès que vos dettes seront payées. Choisissez la résidence qu'il vous plaira.

Paul répondit qu'il resterait à Nancy, mais qu'il n'espérait pas arriver à payer ses dettes. — Eh! que diable! pourquoi vous avisez-vous d'écrire et d'imprimer? Vous aviez si bien commencé, mon pauvre ami! Voilà deux ans, oui, ma foi! que vous avez empaumé la déveine. Cela date de votre affaire avec Moinot. Je ne suis pas superstitieux, Dieu merci, mais je me suis demandé quelquefois si l'on ne vous avait pas jeté un sort.

— Il se pourrait, mon colonel.

Le lendemain, il quitta son service et se mit à chercher des leçons par la ville. Comme il avait de bons amis et de belles connaissances, les élèves lui vinrent de tous côtés. Il enseignait le dessin aux uns, et aux autres les mathématiques. On ne le vit plus au café; il fit des prodiges d'économie, réduisit ses dépenses à cent francs par mois et se mit à payer des à-compte. On vint lui demander un matin s'il pouvait enseigner l'aquarelle à une jeune fille.

— Pourquoi pas?

— Mais prenez garde de tomber amoureux de votre élève! c'est Mlle Vautrin.

— Ah!... vous avez raison; elle est beaucoup trop jolie. Du reste tout mon temps est pris.

Blanche était informée de ses moindres actions. Elle faisait causer Schumacker, qui faisait boire Bodin, qui servait son ancien lieutenant gratis. La jeune fille éprouvait une sincère admiration pour ce jeune homme si naturel dans la mauvaise fortune; elle le voyait lutter contre l'impossible sans la moindre affectation d'héroïsme et pousser son petit rocher de Sisyphe aussi naïvement qu'un terrassier pousse la brouette. Pour la première fois de sa vie, elle eut la conscience de la vraie grandeur, qui ne va point sans la simplicité; mais à mesure qu'elle rendait justice à l'ennemi, elle se condamnait rigoureusement elle-même. Par une triste journée d'octobre, elle aperçut de sa fenêtre un grand garçon qui courait sous une pluie battante, abritant de son mieux quelques livres et quelques papiers. C'était lui. — Le voilà donc, pensa-t-elle, celui qui éclipsait tous les officiers du régiment par sa gaîté, son esprit et sa bonne mine! Et c'est moi seule qui l'ai mis en si piteux état! — Elle pleura toute la journée, et quand sa mère lui demanda ce qui la rendait si nerveuse, elle répondit : — C'est l'effet du temps!

Six longs mois s'écoulèrent, longs pour Astier, qui travaillait dur, plus longs pour elle, qui se consumait dans le vide. Un matin, elle reçut une lettre timbrée de Marans. Elle n'osa pas l'ouvrir et courut chez sa mère en criant : — Lis, j'ai trop peur! Je suis sûre qu'Antoinette Humblot se marie!

Son instinct ne l'avait pas trompée. Antoinette lui annonçait tristement son prochain mariage. Après avoir essayé deux fois du couvent sans s'y faire, la pauvre fille se dévouait au bonheur de Mme Humblot. Elle épousait un voisin de campagne, veuf, encore assez jeune, et qu'elle estimait sans l'aimer. Les noces se célébraient dans quinze jours, sauf miracle; on espérait que Mme et Mlle Vautrin ne refuseraient pas de les animer de leur présence, mais on ne promettait pas de leur montrer des visages très gais. Le *post-scriptum* était

d'une sincérité charmante. « Ma chère Blanche, je sens encore au plus profond de mon cœur un souvenir qui n'y peut pas rester sans crime. Je l'arrache et je vous l'envoie; quand vous aurez brûlé ma lettre, il n'en existera plus rien. C'est fait; pleurez pour moi. »

Blanche fit mieux que pleurer; elle cria, elle pria, elle demanda pardon à Dieu, à sa mère, à la pauvre Antoinette sacrifiée. — Non! dit-elle, je ne brûlerai pas un souvenir si touchant et si pur. Bonne, brave, honnête fille, c'est pour lui qu'elle était créée; ils sont dignes l'un de l'autre. Ah çà! mais tout le monde vaut donc quelque chose ici-bas excepté moi? Je deviendrai comme eux, coûte que coûte! Je déferai mon détestable ouvrage, et tout le mal sera réparé. « Sauf miracle, » dis-tu, pauvre ange. Eh bien! le miracle se fera; je le veux!

Mme Vautrin demeurait stupéfaite devant cette explosion, et sanglotait sans savoir pourquoi. — Mais explique-toi donc, disait-elle; où as-tu mal? qu'est-ce qui arrive? Mon Dieu! mon Dieu! ma fille a donc perdu l'esprit?

— Non, maman, je serai calme, je serai forte, tu sauras tout; mais d'abord fais chercher papa, je veux qu'il y soit.

Lorsqu'elle fut en présence de ses juges, elle dressa son réquisitoire contre elle-même, et ne se ménagea point. L'histoire de l'album épouvanta Mme Vautrin, qui ne pouvait croire à tant de dissimulation chez sa fille; le colonel n'en fut point particulièrement affecté, peut-être ne comprit-il la chose qu'à demi. Cependant, lorsqu'il sut que Blanche avait mis la signature d'Astier et l'adresse du commandant sur cette fatale caricature, il pâlit et se dressa en pied, la main levée :

— Malheureuse! cria-t-il, je t'écraserais là, si tu étais un homme; mais tu n'es qu'une fille, grâce à Dieu! tu ne vivras pas sous mon nom...

Elle ne plia point sous ce blâme terrible, au contraire. Elle marcha sur son père et lui dit : — Tue-moi, papa; tu me rendras service, car je suis bien malheureuse, va!

Lorsqu'elle eut tout avoué, le colonel lui dit : — Tu sais ce qui nous reste à faire? Astier va venir, je lui raconterai devant toi toutes tes infamies, je le remettrai sur la voie de la fortune et du bonheur dont ta scélératesse l'avait écarté, et comme tu n'es qu'un être inférieur, irresponsable, c'est moi qui lui demanderai pardon du mal que tu lui as fait.

Il envoya chercher le malheureux Paul, qui par hasard était au logis. Lorsqu'il se vit en présence des deux femmes, il comprit qu'il ne s'agissait pas du service; mais c'est tout ce qu'il devina. Mme Vautrin s'essuyait les yeux, Blanche se cramponnait aux bras de son fauteuil comme s'il y avait un abîme devant elle; le colonel

était rouge, il desserrait son col, tordait sa moustache et lançait un peu partout des regards furieux.

— Mon cher Astier, dit-il, vous serez père un jour,... bientôt, j'espère. Que le ciel vous préserve de connaître la honte qui m'étrangle dans ce moment-ci! Vous rappelez-vous qu'il y a six mois je vous ai demandé si l'on ne vous avait pas jeté un sort? Mon ami, voici la sorcière!

— Colonel, je vous en prie, ménagez mademoiselle; elle n'était qu'une enfant lorsqu'elle a fait les... niches que vous lui reprochez.

— Comment! vous savez donc...

— L'histoire de M. Moinot? Depuis longtemps.

— Et vous n'avez rien dit? et vous vous êtes laissé faire? et vous avez failli mourir sur le terrain?... S'il était mort, vois-tu, je t'aurais tuée!

Blanche haussa les épaules et son visage sembla dire : — Il est convenu que cela m'aurait été bien égal.

— Mais si vous savez tout, reprit le colonel, pourquoi n'avez-vous pas épousé Mlle Humblot?

A ce nom, la stupéfaction de Paul montra clairement qu'il ne savait pas tout. Le colonel lui conta l'affaire *ab ovo*, comme il venait de l'apprendre. Il fit sonner bien haut la beauté, la fortune et les nombreux mérites d'Antoinette; mais le lieutenant avait l'air d'un homme moins ébloui qu'intrigué. Il cherchait sur le visage de Blanche un commentaire explicatif du récit paternel. Blanche, se sentant observée, tremblait sous ce regard sérieux, scrutateur et doux. Les yeux clémens de Paul Astier la troublaient plus que les éclats de son père. Jamais le lieutenant n'avait laissé paraître tant de bonté devant elle, et jamais, non jamais, dans cette longue guerre, elle n'avait eu si grand'peur de lui.

Le colonel acheva son discours en disant : — Mon ami, je vais vous faire délivrer une feuille de route pour Marans. Comme il ne convient pas que vous laissiez des dettes à Nancy, j'espère que vous me ferez le plaisir et l'honneur de puiser dans ma bourse. Cette lettre de votre future (prenez, prenez!) vous prouve que, sans être attendu ni même espéré, vous serez le bienvenu là-bas. Je m'invite au mariage. D'ici là, je me fais fort de vous réconcilier avec le ministère et de vous ménager une rentrée triomphale dans mon régiment. La distinction qui vous était due, et que mademoiselle vous a confisquée par un trait diabolique, ne vous manquera pas longtemps, je le jure. Je ne promets pas de vous la porter en présent de noces, mais je dirai à Mlle Humblot quel homme vous êtes, ce que vous valez, de quel train je vous ai vu courir au feu, et, ce

qui est peut-être plus rare et plus beau, avec quelle grandeur vous avez porté la misère. Je lui dirai que tout père de famille, si haut que la fortune l'ait placé, serait fier de vous nommer son gendre.

Cette éloquence aurait sans doute transporté un autre homme que Paul. Il en parut à peine effleuré et laissa tomber négligemment la précieuse lettre. Son attention se partageait entre les trois visages de la famille Vautrin; il avait l'air de chercher un sens caché sous les paroles du colonel; il interrogeait d'un œil pensif et inquiet la physionomie des deux femmes.

Il se résolut à la fin et dit : — Monsieur Vautrin, voulez-vous sortir un instant avec moi? j'aurais encore trois mots à vous confier.

Lorsqu'ils furent dans le salon d'attente, il poursuivit : — Mon colonel, il n'y a pas au monde un meilleur homme que vous; vous n'avez fait de mal qu'aux ennemis de la France; encore est-il certain que vous auriez ménagé leur peau, si l'affaire avait pu s'arranger autrement. Mme Vautrin est votre digne femme; la doublure vaut l'étoffe en qualité. A mon sens, il est moralement impossible que l'association de deux biens produise un mal; je nie donc *a priori* que Mlle Vautrin m'ait fait du tort pour le plaisir de nuire.

— Par quel motif alors?

— Dame! je ne prévoyais pas en commençant que parler fût si difficile. Il faut pourtant que tout s'explique. Vous avez eu le temps de m'étudier; vous savez donc que je ne suis ni un fat, ni un coureur de dots; vous comprendrez aussi que je ne suis pas homme à chagriner les gens que je connais pour me jeter à la tête des inconnus. Ce qui me reste à dire a l'air d'être d'un fou; vous penserez ce qu'il vous plaira, mais tant pis! Mon colonel, j'ai l'honneur de vous demander la main de mademoiselle votre fille, et je me sauve pour que vous ne me chassiez pas de la maison comme autrefois du régiment!

Cela dit, il entr'ouvrit la porte de l'antichambre, se glissa dehors comme une anguille et laissa le colonel abasourdi.

— Blanche! Augustine! ma fille! ma femme! nous avons fait un malheur, mes chers enfans! Ce pauvre diable a la tête fêlée. Croiriez-vous qu'en réponse à tout ce que j'ai dit, il me demande la main de Blanchette?

La jeune fille, à son tour, poussa un grand cri, mais un cri de joie :

— Moi qui ai tant mérité d'être punie! Ah! maman, le bon Dieu est cent fois meilleur qu'on ne le dit!

EDMOND ABOUT.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XIII.

L'EXCOMMUNICATION ET LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Du jour où l'empereur, ainsi que nous l'avons raconté dans notre précédente étude, s'était résolu au mariage autrichien, il n'avait pas cessé de s'occuper de ce qu'il y aurait à faire pour obtenir le plus vite possible la dissolution canonique du lien religieux qui l'avait précédemment uni à l'impératrice Joséphine (1). Il fut tout d'abord un peu surpris et très blessé de rencontrer de la part de son oncle le cardinal Fesch, non pas des objections positives, mais certaines réserves pour ce qui le concernait personnellement, et l'avertissement sérieusement donné que la chose n'allait pas de soi,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1868.

et qu'il y aurait, au point de vue ecclésiastique, des difficultés réelles à vaincre ou plutôt à tourner. En pareille occurrence, quand il s'agissait de têtes couronnées et qu'on n'avait à faire valoir que la raison d'état, le recours naturel était au pape. L'empereur lui-même l'avait bien senti quand, à propos du mariage contracté par son frère Jérôme, il s'était d'abord adressé à Pie VII. Les traitemens dont il avait usé envers le saint-père et la captivité du souverain pontife à Savone lui fermaient cette voie, si clairement indiquée. Toutes les autres, au dire du cardinal Fesch, étaient incertaines et peut-être dangereuses. Napoléon imputa les observations de son oncle à sa partialité maintenant avérée pour le saint-siége, et, comme il lui arrivait d'ordinaire dans les cas qui requéraient beaucoup de savoir-faire, il chargea son habile archi-chancelier de découvrir, en gardant toutes les mesures possibles, les moyens de le tirer d'embarras. C'est à quoi excellait toujours Cambacérès, qui, bien qu'il eût conseillé un autre mariage, prit volontiers en main la direction de cette procédure. A vrai dire, il avait été de tout temps admis dans les pays catholiques que les causes matrimoniales entre souverains appartenaient exclusivement aux papes, qui tantôt avaient prononcé par eux-mêmes à Rome même, et tantôt avaient constitué leurs légats juges immédiats et présidens des conciles chargés d'instruire hors de Rome ces importantes affaires. Ce droit du saint-siége avait été non-seulement reconnu par l'église de France, mais en fait pratiqué dans les derniers siècles par plusieurs des chefs de la monarchie capétienne. Louis XII avait fait dissoudre son mariage avec Jeanne de France par Alexandre VI (Borgia). Henri IV s'était adressé à Clément VIII (Aldobrandini) pour se séparer canoniquement de Marguerite de Valois. Il est vrai que, pour affaiblir l'autorité de ces exemples, M. Bigot de Préameneu avait pris soin d'établir dans un long mémoire que ces deux princes n'avaient eu recours au saint-siége que par ce motif qu'ils le savaient à l'avance favorablement disposé, Clément VIII ayant conçu l'espérance qu'Henri IV épouserait l'une de ses parentes, et Alexandre VI ayant obtenu de Louis XII de considérables avantages pour son fils César Borgia; mais le ministre de Napoléon faisait à tout le moins une chose singulière lorsque, sautant par-dessus ces antécédens relativement de fraîche date, il essayait de prouver par force citations historiques que Louis VII, Louis VI et Charlemagne (celui-là du moins était un exemple à citer à propos de l'empereur) s'étaient parfaitement passés de l'autorisation du saint-siége (1).

(1) Lettre de M. Bigot de Préameneu à l'empereur.

Cambacérès était plus dans la vérité des choses quand il se bornait à établir que, suivant la théorie du droit moderne, un souverain pouvait en appeler à la même juridiction qui avait qualité pour décider dans les cas analogues sur les réclamations de ses sujets; mais un pareil tribunal, s'il était en effet compétent, était-il aussi doué d'une suffisante indépendance? Cela était une tout autre question, que l'archi-chancelier se garda bien de soulever. La vérité est que ce tribunal n'existait même pas; on le créa pour la circonstance, et du même coup on organisa à la fois trois officialités différentes, l'une diocésaine, l'autre métropolitaine et la troisième primatiale. Cette dernière était ainsi appelée à cause du titre de primat des Gaules que le cardinal archevêque de Lyon venait alors de reprendre (1). L'établissement de ce triple degré de juridiction était un fait entièrement nouveau, que ne justifiait aucun principe du droit ecclésiastique, mais qui avait paru utile à l'archi-chancelier pour donner à la décision plus de poids aux yeux du public (2). Quelle liberté allait être laissée aux membres du clergé appelés à composer ces trois tribunaux différens? On va le voir.

Le 22 décembre 1809, les deux officiaux de Paris, MM. Lejeas et Boislesve, et les deux promoteurs, MM. Corpet et Rudemare, furent invités à se rendre le jour même chez l'archi-chancelier, qui avait auprès de lui le ministre des cultes. « Par un article inséré au sénatus-consulte du 16 de ce mois, dit Cambacérès, je suis mis en demeure de poursuivre devant qui de droit l'effet des volontés de sa majesté. L'empereur ne peut espérer d'enfans de l'impératrice Joséphine; cependant il ne saurait, en fondant une nouvelle dynastie, renoncer à l'espoir de laisser un héritier direct qui assure l'intégrité, la tranquillité et la gloire de l'empire. Il est dans l'intention de se marier et d'épouser une catholique; mais son mariage avec l'impératrice Joséphine doit être auparavant annulé, et son intention est de le soumettre à l'examen et à la décision de l'officialité. » Il était impossible d'être plus humblement soumis et plus sincèrement dévoués à l'empereur que ne l'étaient les membres du clergé de Paris auxquels s'adressait en ce moment la harangue du prince archi-chancelier, et peut-être n'avait-il pas lui-même oublié les paroles pleines de déférence et d'admiration laudative que le plus considérable d'entre ces messieurs, l'abbé Lejeas, premier vicaire de l'archevêché de Paris, vacant depuis la mort de M. de Belloy, avait tout récemment adressées à l'empereur au nom du chapitre métropolitain. Ce fut toutefois l'expression d'une vive surprise, puis

(1) *Vie de M. l'abbé Émery*, t. II, p. 245.
(2) *Ibid.*, p. 246.

celle d'une craintive terreur que Cambacérès put d'abord lire sur le visage de ses interlocuteurs. « Cette cause, dirent-ils tout d'une voix, est de celles qui sont réservées, sinon de droit, au moins de fait, au souverain pontife. — Je ne suis pas, répondit l'archi-chancelier, autorisé à recourir à Rome. — Mais, objecta l'un d'eux, il n'est pas besoin de recourir à Rome pour avoir la décision du pape, puisqu'il est à Savone. — A la bonne heure, mais je ne suis pas chargé de traiter avec lui, et dans les circonstances actuelles c'est impossible (1). » Le désir qu'avaient les malheureux ecclésiastiques du chapitre métropolitain d'être déchargés d'une si incommode commission était manifeste.

« Ils ouvrirent l'avis qu'on pouvait soumettre l'affaire aux cardinaux qui étaient présentement en si grand nombre à Paris. — Ils n'ont pas de juridiction ici, répliqua Cambacérès. — Mais, monseigneur, il existe précisément une commission de cardinaux, d'archevêques et d'évêques assemblés pour délibérer sur les affaires de l'église. — Ils ne forment pas un tribunal, et l'officialité est le tribunal établi pour connaître de ces causes. — Oui, prince, entre particuliers; mais dans cette occasion la dignité éminente des personnes en cause ne permet pas à l'officialité de se regarder comme le tribunal compétent. — Pourquoi donc? Est-ce qu'il n'est pas libre à sa majesté de se présenter, si bon lui semble, devant un tribunal établi pour ses sujets et composé de ses sujets? Qui peut lui contester ce droit? — En effet, reprit le promoteur, M. Rudemare, sa majesté en est le maître; mais cela est tellement nouveau et tellement contre l'usage, que nous ne pouvons prendre sur nous de nous regarder comme compétens, à moins que le comité ne décide sur notre compétence. Disposés à faire tout ce qui dépend de nous pour prouver notre dévouement à sa majesté, nous ne pouvons cependant nous dispenser de recourir à tous les moyens qui peuvent mettre notre responsabilité à couvert et notre conscience en repos (2). »

A des gens aussi troublés, il était nécessaire de concéder quelque chose. Cambacérès le sentit. « Nous ne voulons à aucun prix que cette affaire devienne publique et que les journaux anglais s'en emparent. Toutes les pièces en seront déposées dans la cassette de sa majesté, et nous vous demandons le plus profond secret. Le ministre des cultes vous fera cependant passer la décision que vous

(1) Narration par l'abbé Rudemare de la procédure suivie à l'occasion de la demande en nullité du mariage de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine. — *Pièces justificatives de la vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, présentement évêque d'Albi, t. II, p. 740.

(2) Relation de l'abbé Rudemare.

demandez (1). » Le comité ecclésiastique indiqué par les membres de l'officialité, et dont nous aurons plus tard à nous occuper, siégeait alors effectivement à Paris. Il était composé de son éminence le cardinal Fesch, président, du cardinal Maury, de l'archevêque de Tours, des évêques de Nantes, de Trèves, d'Évreux, de Verceil, et de l'abbé Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. Conformément à la promesse faite par l'archi-chancelier, la question de la compétence de l'officialité diocésaine lui fut soumise, et le 2 janvier 1810 il décida qu'elle était en effet compétente. Cependant ni le cardinal Fesch ni l'abbé Émery ne donnèrent leur signature. Le premier avait cru ne pas devoir assister aux séances tenues à ce sujet par le comité, en raison sans doute de la bénédiction nuptiale qu'il avait donnée aux époux en 1804, ce qui le mettait personnellement en cause. Quant à l'abbé Émery, il n'y avait point paru non plus, soit qu'il n'eût pas été convoqué, soit plutôt qu'il eût pris sur lui de s'absenter pour demeurer étranger à la décision de cette délicate affaire. Muni de la déclaration de compétence qu'il avait exigée, et que lui avait apportée un sieur Guyeu, secrétaire de l'impératrice-mère, à qui Cambacérès avait donné mission de suivre et de presser l'expédition de la sentence diocésaine, l'officialité dut se mettre à l'œuvre; mais beaucoup de documens essentiels lui manquaient encore. Dans l'entrevue dont nous avons déjà rendu compte, Cambacérès avait raconté aux membres de l'officialité comment le mariage avait eu lieu, à la veille du sacre, au milieu de la nuit, sans curé, sans témoin, dans la chambre même de l'impératrice. Ils avaient alors réclamé l'acte de célébration. — Il n'y en a point, avait répondu le chancelier, ce qui était faux, car cet acte avait été dressé et délivré par le cardinal Fesch à Joséphine, qui l'avait depuis ce temps gardé précieusement dans sa cassette, et ne l'avait remis qu'après beaucoup d'hésitations et de larmes à ses enfans, le prince Eugène et la reine Hortense, chargés par l'empereur de le lui redemander et probablement de le détruire (2). Ils avaient insisté pour avoir au moins l'acte de baptême de l'empereur. L'archi-chancelier ne l'avait pas davantage. « C'est pourtant une pièce qu'il nous est prescrit de nous procurer. — Je ne puis vous la procurer; mais je l'ai vue, et il me semble que la parole d'un prince doit vous suffire; » puis il avait ajouté : « Nous désirons que cette affaire se termine promptement, et avoir le plus tôt possible la décision du tribunal. — Monseigneur, lui avait-il été répondu, cette affaire doit pourtant être instruite et jugée comme

(1) Voyez les *Pièces justificatives* publiées à la suite de la *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet.

(2) Voyez M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XI, p. 353.

celle de tous les sujets de sa majesté. — Quoi! dit Cambacérès, vous voulez suivre les formes! Tout cela va traîner en longueur; j'ai été jurisconsulte : les formes tuent le fond. » Les formes, contre lesquelles l'archi-chancelier avait tant d'objections, ne furent pas en effet bien rigoureusement observées, ou du moins elles furent singulièrement abrégées. Le jour même où le comité ecclésiastique avait rendu sa décision, c'est-à-dire le 2 janvier, M. Guyeu apporta à l'officialité la requête de l'archi-chancelier, sans lui remettre aucune des pièces officielles qu'elle avait précédemment réclamées. La requête portait que la bénédiction nuptiale donnée aux époux dans la nuit du 2 décembre 1804 n'avait pas été précédée, accompagnée ni suivie des formalités prescrites par les lois canoniques, c'est-à-dire qu'il y avait eu défaut de présence du propre prêtre et absence de témoins. Après ces deux premiers moyens d'annulation, elle en produisait un troisième entièrement nouveau et qui surprit beaucoup les membres de l'officialité : c'était *le défaut de consentement de l'empereur*. L'archi-chancelier terminait sa requête en demandant *qu'il fût dit et déclaré par l'officialité que le mariage de leurs majestés avait été non valablement contracté, et qu'il fût comme tel réputé nul et de nul effet*, QUOAD FŒDUS. Le lendemain 3 janvier, M. Guyeu apportait à l'archi-chancelier la déclaration de compétence émise par le comité ecclésiastique. Cette déclaration établissait les trois degrés de juridiction diocésaine, métropolitaine et primatiale; puis elle statuait sur un point qui n'avait pourtant pas été soumis au comité, à savoir *qu'à moins que le consentement ne fût bien prouvé, le mariage était nul de plein droit;* il n'était rien dit quant aux formes de la procédure à suivre. Sur les observations faites par les membres de l'officialité, que la requête était entortillée et presque inintelligible, M. Guyeu répondit que les dépositions des témoins mettraient le tribunal au fait de tout, et sans désemparer il se mit en devoir d'exposer l'affaire à peu près comme avait fait le prince archi-chancelier, avec cette différence cependant que, laissant presque de côté le défaut de présence de témoins et du propre curé, il insista beaucoup sur le défaut de consentement de l'empereur, consentement qu'il représenta comme contraint, simulé, et donné seulement pour contenter l'impératrice. Il indiqua comme témoins qu'il voulait faire entendre M. Duroc, duc de Frioul, M. Berthier, prince de Neufchâtel, M. de Talleyrand, vice-grand-électeur, et le cardinal Fesch.

Les témoins désignés étaient de trop grands personnages pour comparaître devant l'officialité. Il fut convenu qu'elle se transporterait elle-même chez eux pour recevoir leurs déclarations. On y procéda dans la journée du 6 janvier. Le procès-verbal de leurs décla-

rations fut remis le lendemain à midi au promoteur de l'officialité, M. Rudemare, et presque en même en temps il reçut une lettre de M. Guyeu, qui le prévenait que ses conclusions étaient attendues pour le jour suivant à onze heures, le menaçant de toute la colère de sa majesté, si la sentence n'était pas rendue à l'instant indiqué. Cependant, sans que M. Guyeu en eût donné le motif, la séance fut remise au lendemain 9 janvier à midi au prétoire de l'officialité, alors établi dans l'ancienne chapelle haute de l'archevêché. « Là M. Guyeu, après avoir extravagué pendant une demi-heure et plus sur le non-consentement de l'empereur, termina sa plaidoirie en déclarant que sa majesté n'avait jamais voulu contracter mariage avec l'impératrice Joséphine, et fit valoir, dit M. Rudemare, en faveur de l'homme qui nous faisait tous trembler un moyen de nullité qui ne fut jamais utilement invoqué que par un mineur surpris et violenté. » Le moment était venu pour le promoteur de l'officialité de donner son avis. Sa tâche était difficile, car les dépositions des témoins, malgré ce qu'avait annoncé M. Guyeu, avaient plutôt embrouillé qu'éclairci l'affaire. Elles étaient d'ailleurs parfaitement contradictoires. Trois des témoins, Duroc, Berthier et Talleyrand, s'accordaient à dire, sur les deux premiers chefs, qu'il était à leur connaissance que, si la bénédiction nuptiale avait été donnée, elle avait effectivement eu lieu sans consentement véritable de la part de l'empereur, sans propre prêtre, sans témoins, sans pièce authentique en constatant l'existence. « Or, remarquait fort justement le promoteur, un acte dont il n'y a ni titres ni témoins est sans réalité aux yeux du juge; il n'y a pas lieu à le déclarer valablement ou non valablement contracté, avec ou sans consentement suffisant; c'était comme une chose non avenue. Ce qui se passe dans le secret d'un appartement entre deux personnes sans laisser aucune trace est devant la loi comme ce qui se passe dans l'intérieur de l'âme et qui n'a que Dieu pour juge. » Mais arrivait la déposition du cardinal Fesch, qui démentait le dire de l'archi-chancelier et les dépositions des trois premiers témoins. L'aumônier de l'empereur affirmait qu'il avait dressé l'acte régulier de la bénédiction nuptiale, et qu'il en avait délivré lui-même le certificat à l'impératrice (1). Certes l'embarras était grand pour le pauvre promoteur, mais plus forte encore était sa crainte de déplaire et de compromettre avec lui le chapitre de Paris et l'église de France tout entière. Arguant, comme il était vrai, de l'absence des deux témoins qu'exigeait le concile de Trente, et qui devaient même être au nombre de quatre suivant l'ordon-

(1) Narration de M. l'abbé Rudemare.

nance de Blois, constatant également que le mariage n'avait pas été consacré par le propre prêtre, et repoussant d'ailleurs le moyen qui résultait du défaut de consentement de l'empereur, l'abbé Rudemare conclut en déclarant « que le mariage entre l'empereur et roi Napoléon et Joséphine de Beauharnais devait être considéré comme nul et non valablement contracté, et que les parties devaient cesser de se regarder comme époux. » Le tribunal diocésain adopta sur l'heure les conclusions de son promoteur. C'était maintenant le tour du tribunal métropolitain de donner son approbation confirmative à la sentence de l'officialité diocésaine. Il ne la fit pas longtemps attendre; elle fut libellée dès le surlendemain. Devant cette juridiction supérieure, il arriva que l'archi-chancelier Cambacérès, M. Guyeu, son mandataire, ou plutôt leur redoutable client à tous deux, l'empereur Napoléon, se trouva avoir encore plus raison que devant le tribunal du premier degré. Non content d'admettre les deux premiers moyens de cassation, l'official métropolitain fonda principalement son jugement sur le non-consentement de l'empereur, et, les premiers juges ayant déclaré qu'en réparation de l'atteinte portée aux lois de l'église les parties seraient tenues de faire aux pauvres de la paroisse de Notre-Dame une aumône dont elles fixeraient elles-mêmes le montant, le second tribunal réforma, probablement comme irrévérencieuse, cette dernière partie de la sentence diocésaine, et prononça qu'elle serait annulée, regardée comme non avenue et n'ayant jamais été écrite (1). Il était impossible d'avoir plus complétement gain de cause.

Ainsi que nous l'avons établi, du jour où il avait résolu de s'allier à la maison impériale d'Autriche, qu'il connaissait pour si fortement attachée à la religion catholique et quelque peu pointilleuse en matière d'orthodoxie, Napoléon avait tenu à ce qu'il fût procédé à la cassation de son premier mariage suivant toutes les formalités canoniques en vigueur dans l'église romaine. Il ne se faisait pas l'illusion de croire que les deux premiers cas de cassation invoqués par son archi-chancelier, l'absence du propre prêtre et le défaut de témoins, fussent en eux-mêmes des moyens bien valables. Au moment où il destinait son grand-aumônier, le cardinal Fesch, à bénir sa prochaine union avec Marie-Louise, il était à tout le moins bizarre, sinon dangereux, de le dénoncer comme n'ayant pas eu qualité pour consacrer celle qu'il avait précédemment contractée avec Joséphine. Quant à l'absence des témoins, c'était une inobservation des règles ordinaires, mais qui

(1) Narration de l'abbé Rudemare. Voir les *Pièces justificatives* de l'*Histoire du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet.

pouvait être considérée comme couverte par les pouvoirs généraux de dispense que Pie VII, à la veille du sacre, avait donnés à l'archevêque de Lyon, précisément pour qu'il pût, en dehors des conditions canoniques habituelles, marier religieusement Napoléon et Joséphine (1). Quant au défaut de consentement de l'un des époux, cela était autre chose, et l'empereur, qui savait très bien et très vite apprendre tout ce qu'il avait intérêt à connaître, n'ignorait pas que partout et toujours aux yeux de l'église romaine il y avait dans l'absence de consentement une cause dirimante de nullité. Suivant la doctrine ultramontaine, qui n'est pas différente, si nous ne nous trompons, de celle qui est professée de ce côté des Alpes, car au fond le droit canon est tout romain, le mariage catholique ne résulte pas intrinsèquement de la bénédiction religieuse; elle en est la consécration, elle n'en forme pas l'essence. Aux yeux de l'église, un homme et une femme sont valablement unis lorsqu'ils ont juré conjointement devant Dieu de se prendre réciproquement pour époux. Le prêtre n'est que le témoin qui assiste à cet échange de la foi donnée et reçue. Il n'est pas nécessaire qu'il bénisse l'union contractée, ou seulement qu'il en prenne acte, il n'est même pas indispensable qu'il soit témoin consentant; il suffit qu'il soit présent de sa personne, fût-ce involontairement, et des mariages ainsi contractés, quoique l'église les blâme, n'en restent pas moins valables à ses yeux quand d'autres motifs n'en réclament pas la nullité. Par contre, l'absence du consentement, quand il n'a pas été virtuellement donné ou suffisamment établi, réduit tout le reste à néant. Voilà ce que l'empereur savait parfaitement, voilà la thèse qu'il avait invoquée dans l'affaire du prince Jérôme et de Mlle Patterson, et dont il voulait actuellement s'appliquer à lui-même le bénéfice. A coup sûr, en ce qui le regardait, elle était étrange, on peut même dire qu'elle choquait non pas seulement la délicatesse, mais les maximes de la plus simple droiture et de la plus banale honnêteté. On a peine à comprendre, en laissant de côté le sentiment religieux de la sainteté du mariage, qu'un tel homme ait consenti à se représenter comme ayant voulu, à la veille de cette grande cérémonie du sacre, tromper à la fois son oncle, qui le mariait, sa femme, qu'il semblait associer avec joie à sa gloire, et le pontife vénérable qui, malgré son âge et ses infirmités, était accouru de si

(1) Le cardinal della Somaglia a toujours dit et répété à qui a voulu l'entendre « qu'au moment de réhabiliter le mariage de Napoléon avec Joséphine Mgr Fesch, chargé de faire la cérémonie, alla voir le pape, qui était en ce moment à Paris. « Très saint père, lui dit-il, je puis me trouver dans tel cas que j'aie besoin de tous les pouvoirs de votre sainteté. — Eh bien! répondit le pape, je vous les donne tous. » — *Défense de la vérité sur le cardinal Fesch*, par un ancien vicaire de Mgr d'Amasie; Lyon 1842, p. 187.

loin pour appeler sur lui les bénédictions du Très-Haut. Tel était cependant le rôle où l'empereur s'abaissait alors volontairement, sans qu'aucune nécessité l'y contraignît, et sans qu'il dût en résulter pour lui le moindre bénéfice; mais l'habitude était prise chez lui d'une politique raffinée, pleine de ruses. Il la pratiquait avec une complète insouciance du bien et du mal, alors même que l'immensité de ses triomphes et la complaisance universelle la rendaient si parfaitement inutile au point de vue du succès, si gratuitement dégradante sous le rapport moral (1).

(1) Napoléon a presque toujours racheté par un certain éclat dans la forme, à tout le moins par une certaine dignité extérieure d'attitude et de ton ce que le fond même de ses actions laissait parfois à désirer. Il ne paraît point que, pendant l'instruction du procès suivi devant l'officialité de Paris, l'empereur ait eu occasion de s'exprimer personnellement sur les circonstances de son mariage religieux de 1804. On conserve pourtant au dépôt des archives impériales des papiers où se trouve officiellement consignée par les dépositions des témoins qui ont parlé en son nom et sous son évidente inspiration la version qu'il désirait accréditer au sujet de son non-consentement au mariage contracté avec l'impératrice la veille du sacre. Nous aurions aimé à les consulter. Dans ces pièces, mises autrefois sous les yeux de M. Thiers, peut-être aurions-nous rencontré quelques détails qui nous auraient servi à atténuer dans une certaine mesure aux yeux de nos lecteurs l'étrange attitude prise en cette circonstance par le chef du premier empire. Cela ne nous a malheureusement pas été possible, les ordres les plus formels ayant été récemment donnés pour qu'on ne nous communiquât aucun des documens des archives impériales. Même chose nous était déjà advenue l'année dernière quand, à propos des relations entre l'empereur et le saint-siége, nous avons témoigné le désir de consulter les archives du ministère des affaires étrangères. De ces refus successifs, contre lesquels nous n'avons pas d'ailleurs la moindre réclamation à élever, il résulte que, possesseur de nombreux documens, de beaucoup de manuscrits et de mémoires provenant de source nationale ou étrangère, mais dont la teneur n'est pas systématiquement favorable au premier empire, nous n'avons pas pu les contrôler aussi rigoureusement que nous l'aurions désiré avec les pièces gardées soit aux archives impériales, soit au département des affaires étrangères. Nous le regrettons d'autant plus que les bienveillantes et sagaces communications qui nous ont été faites avec une si parfaite obligeance dans d'autres départemens ministériels nous ont mis souvent à même de découvrir la fausseté de beaucoup de sottes imputations qui, de 1814 à 1816, ont été méchamment dirigées contre la mémoire de l'empereur Napoléon Ier. Encore une fois, nous espérons bien ne jamais nous tromper sur rien d'essentiel, ni même sur des détails relativement importans, car notre circonspection est extrême, et nous travaillons sur un fonds de documens authentiques presque quotidiens et parfaitement irrécusables. Cependant, s'il arrivait que, par suite de l'ignorance involontaire où nous avons été laissé des motifs qui, en telle ou telle occasion, ont pu déterminer les actes de Napoléon Ier, nous ayons bien malgré nous laissé subsister un peu plus d'ombre et de taches que nous n'aurions souhaité autour de cette grande figure, il est bon que nos lecteurs sachent d'où cela provient, et que cela ne serait pas tout à fait notre faute.

II.

Il est nécessaire d'avoir à la fois sous les yeux *le Moniteur* du temps, les dépêches du duc de Bassano et de M. de Caulaincourt, les mémoires imprimés et manuscrits des contemporains, et surtout, pour se guider à travers un pareil dédale, le fil conducteur de son inappréciable correspondance, si l'on veut se faire une idée encore bien incomplète de la prodigieuse activité déployée par l'empereur à ce moment de sa carrière. Il semble s'être comme à dessein multiplié pour mener à la fois avec une inconcevable intensité les existences les plus diverses, il faudrait peut-être dire les plus opposées. Le départ de Joséphine des Tuileries avait pendant les premiers jours jeté une teinte de tristesse sur toute la cour : on avait cru voir se répandre une sorte de mélancolie sur la physionomie de Napoléon; mais cela n'avait guère duré, car tout le monde s'était vite donné le mot pour tâcher de distraire le maître de la France, et ses sœurs s'en étaient particulièrement chargées. La maison de la princesse Pauline ne lui laissait pas, en ce genre de besoin, le temps même de désirer, et l'on parla beaucoup à cette époque de l'emploi de quelques soirées où rien ne fut négligé pour l'entourer des distractions les plus capables de lui faire prendre son parti de l'isolement qui lui pesait. Chose singulière, au milieu des soins que sa famille et tant de femmes séduisantes voulaient bien prendre pour lui en faire perdre le souvenir, l'empereur n'oubliait pas entièrement Joséphine. Il lui écrivait à la Malmaison, où elle vivait tristement reléguée, des lettres où régnait, avec un véritable accent de tendresse, ce ton de commandement absolu et, pour ainsi dire, de consigne militaire qu'involontairement il transportait partout. « Si tu m'es attachée, si tu m'aimes, lui mandait-il dans le premier billet qu'elle reçut de lui après leur séparation, tu dois te comporter avec force, et te placer (*sic*) heureuse... Dors bien; songe que je le veux (1). » Les témoignages d'affection qu'il faisait parvenir à l'épouse abandonnée ne l'empêchaient pas toutefois d'être fort préoccupé des agrémens qu'il espérait bien rencontrer chez celle qui allait lui arriver de la capitale de l'Autriche. Napoléon s'était fait envoyer beaucoup de portraits de Marie-Louise. Il questionnait curieusement sur son compte les étrangers qui l'avaient vue à la cour de son père, l'empereur François. M. de Laborde avait été naturellement envoyé l'un des premiers à Vienne pour porter à la future

(1) L'empereur Napoléon à l'impératrice Joséphine à la Malmaison. Trianon, 17 décembre 1809. (Date présumée.)

impératrice les complimens de son époux, mais surtout pour juger de sa personne et de son esprit; l'empereur était d'autant plus disposé à s'en rapporter à lui qu'il le savait fin connaisseur. Avide d'apprendre quelle impression son messager lui rapportait de son voyage, Napoléon ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'il s'écria tout d'abord : « Eh bien! décidément, comment est-elle? — Sire, répliqua M. de Laborde, sauvez-vous le premier coup d'œil, et, comme mari, votre majesté aura lieu d'être contente. » Cette adroite réponse parut satisfaire celui qui avait fait à son jeune maître des requêtes une si embarrassante question (1).

Aussi bien l'empereur, outre les préparatifs de son mariage, qu'il voulait entourer de la plus grande magnificence, ne manquait pas en ce moment d'occupations. C'était vers l'arrangement laborieux des affaires de l'église de France qu'était principalement tourné l'effort de son intelligence, restée toujours si puissante, mais où la fantaisie prenait de plus en plus le pas sur la raison. La guerre avait cessé; il entrevoyait devant lui des années de repos. « C'était, pensait-il, le moment de finir les affaires de Rome (2). » Mais comment les finir? Cela lui paraissait très simple. « Les affaires temporelles seront terminées, dit une note de lui insérée dans sa correspondance à la date du 1er janvier 1810 et dont la minute est gardée, à ce qu'il paraît, aux archives impériales, les affaires temporelles seront terminées aussitôt que le sénatus-consulte sera publié. Il peut l'être très promptement, et cela peut être fait dans le cours de la semaine prochaine. Le conseil privé se réunirait mardi, le sénat se rassemblerait jeudi, et le sénatus-consulte se rendrait lundi... » Suivait le plan du sénatus-consulte. « Un sénatus-consulte de cette nature, continuait l'empereur, dès qu'il aura été rendu, fera voir au pape que tout est terminé (3). » Après le projet de sénatus-consulte, rendu effectivement le 17 février 1810, vient le projet d'une lettre au pape dont nous citerons quelques passages, parce qu'elle peint au vif les sentimens impétueux et comme désordonnés auxquels l'empereur était alors en proie.

« Très saint père,... votre sainteté a oublié les principes de la justice et de la charité lorsqu'elle a publié une bulle qui excommunie une partie de mes sujets. C'est pour bénir et pour affermir les trônes et non pour

(1) M. de Laborde avait le don des heureuses reparties. A quelques années de distance, l'empereur, qui ne faisait plus guère attention à lui, et l'avait à peu près oublié, lui dit un jour en passant : « Eh bien! monsieur de Laborde, vous voilà maintenant l'aîné de mes maîtres des requêtes. — Oui, sire, et toujours le cadet de vos soucis! »

(2) Note insérée dans la *Correspondance de l'empereur*, t. XX, p. 169.

(3) *Ibid.*

les détruire que Jésus-Christ est venu faire le sacrifice de sa vie sur cette terre; mais cette excommunication a été surprise à votre sainteté par des hommes profondément méchans. J'en appelle à l'église et à votre sainteté elle-même mieux informée... La triple tiare est une monstrueuse production de l'orgueil et de l'ambition, entièrement contraire à l'humilité d'un vicaire de Jésus-Christ. Les principes irascibles de ceux qui environnent votre sainteté auraient fait beaucoup de mal, si Dieu ne m'avait donné le calme et la véritable connaissance des principes sublimes de notre religion... J'ai en exécration les principes des Jules, des Boniface et des Grégoire. Ils ont fait que la moitié du monde chrétien s'est séparée de la religion catholique, et ils rendent aujourd'hui compte à Dieu de ce que leur folle ambition leur a fait faire et de la damnation de tant d'âmes que cette ambition a perdues. C'est à votre sainteté de choisir. Moi et la France nous avons choisi... Nous ne parlons pas à votre sainteté un langage douteux et insidieux. La religion est une chose claire. Jésus-Christ et ses apôtres l'ont prêchée sur les toits afin qu'elle fût connue de tous. Voulez-vous être pape, le vicaire de Jésus-Christ et le successeur de saint Pierre, nous vous recevrons en triomphe et nous vous serrerons dans nos bras. Mais êtes-vous dominé par l'orgueil et le faste du monde, pensez-vous que notre trône doive vous servir de marchepied, nous ne vous considérerons que comme l'œuvre du démon et comme l'ennemi de la religion, de notre trône et de nos peuples... Maintenant Rome fait irrévocablement partie de mon empire, qui forme les cinq sixièmes de la chrétienté. Vous aurez assez de soins et d'occupations quand vous voudrez vous borner aux affaires spirituelles et à la direction des âmes. J'ai la mission de gouverner l'Occident, ne vous en mêlez pas. Si votre sainteté se fût uniquement occupée du salut des âmes, l'église d'Allemagne ne serait pas dans l'état de désordre et de désorganisation où elle se trouve actuellement. C'est depuis bien du temps que les pontifes de Rome se sont mêlés de ce qui ne les regardait pas en négligeant les vrais intérêts de l'église. Je vous reconnais pour mon chef spirituel, mais je suis votre empereur (1). »

Les évêques que Napoléon méditait alors d'envoyer auprès du saint-père à Savone afin de lui remettre cette lettre devaient emporter avec eux les instructions suivantes :

« Tout le sénatus-consulte et rien que le sénatus-consulte. A l'avenir, les papes devront me prêter serment comme ils le prêtaient à Charlemagne et à ses prédécesseurs. Ils ne seront installés qu'après mon approbation, ainsi qu'ils étaient confirmés par les empereurs de Constan-

(1) Note insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 69.

tinople; mais je n'exige rien du pape actuel, je ne veux même pas qu'il reconnaisse la réunion de Rome à la France : je n'en ai pas besoin. Une donation faite en un temps de barbarie et soutenue par l'ignorance est subreptice. Si cependant le pape veut aller à Rome, il faut qu'il reconnaisse la réunion; mais, s'il ne veut point y aller, je ne lui parlerai pas de cette réunion. Le principal but de la négociation doit être de l'engager à choisir son domicile en France. Aussi bien j'ai seul les richesses et le pouvoir nécessaires pour subvenir aux besoins de l'église. Mon intention est, dans le cas où l'on réussirait à l'engager à venir en France, de le placer à Reims (1). »

Le croirait-on? pendant qu'il était animé à l'égard du saint-père de tels sentimens, pendant qu'il n'hésitait pas à lui adresser un pareil langage et à lui faire porter de tels messages, l'empereur, à qui ne manquait certainement pas la connaissance des hommes, qui avait pratiqué intimement Pie VII, ne désespérait pas de l'amener à ses desseins, qui sait? de lui faire peut-être accepter un rôle dans la prochaine cérémonie de son mariage! Par précaution en tout cas et à tout hasard, il mandait à son ministre des cultes « de faire venir à Paris non-seulement les ornemens pontificaux, mais encore la tiare et les autres joyaux servant dans les cérémonies du pape. Il y a entre autres une tiare que j'ai donnée au pape et qu'il ne faut point laisser à Rome (2). »

Ces projets passablement inconsistans et tout à fait chimériques de l'empereur n'avaient pas longtemps tenu devant la réalité des choses. Ses rapports avec la commission des ecclésiastiques qu'il avait choisis et désignés lui-même pour s'occuper des affaires de l'église l'avaient peu à peu ramené, sinon à des sentimens plus raisonnables, du moins à une plus froide appréciation de ce qui était présentement possible. Nous aurons à parler avec détails dans une prochaine étude des affaires portées devant cette commission; il nous suffit aujourd'hui de dire un mot de l'impression produite sur l'empereur par les différens membres du clergé dont elle était composée. Le cardinal Fesch, qui en était président, et contre lequel il était en ce moment animé d'une mauvaise humeur très marquée à cause de la partialité qu'il lui supposait pour la cause du saint-père, était celui qu'il traitait avec le moins de faveur, quelquefois avec une rudesse et un mépris qui ne laissaient pas d'em-

(1) Note insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 169, d'après la minute conservée aux archives de l'empire.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Paris, 2 février 1810. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XX, p. 173.

barrasser quelque peu les membres du comité, si portés à la déférence envers l'oncle du chef de l'état. Quand le cardinal prenait la parole pour soutenir, en matière ecclésiastique, des opinions qui contrecarraient les siennes : « Où avez-vous appris cela? reprenait aigrement Napoléon en l'interrompant. Est-ce en Italie, pendant que vous spéculiez sur le pain de mes soldats? Laissez donc parler ceux qui sont experts sur des sujets auxquels vous n'avez jamais rien entendu. Je ne me soucie point de ce que vous pensez, je veux avoir l'avis de M. Duvoisin et de M. Émery; à la bonne heure, voilà des gens qui connaissent les affaires dont ils raisonnent. »

M. Duvoisin, l'évêque de Nantes, était très versé en effet dans la science théologique; prêtre convaincu, agréable causeur, insinuant et fort habile à plaire, il soutenait de la façon la plus persuasive au milieu de ses collègues les thèses favorites de l'empereur, et s'était ainsi attiré toute sa confiance. M. l'abbé Émery, s'il ne possédait pas à beaucoup près au même degré la faveur personnelle de l'empereur, était de sa part l'objet d'une considération très évidente. Elle remontait déjà loin. Napoléon se souvenait qu'au temps de la négociation du concordat tous les ecclésiastiques avec lesquels il avait causé de cette grande affaire, l'abbé Bernier entre autres, avaient toujours cité le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice comme un oracle de l'église, et n'avaient jamais manqué de s'étayer de son avis dans les controverses qu'ils avaient parfois soutenues contre lui. Napoléon l'avait à cette époque désigné pour un siége épiscopal, mais l'abbé Émery avait refusé, ce qui avait profondément blessé l'empereur; il était revenu vite sur son compte quand il avait clairement discerné que c'était affaire de conscience de sa part et nullement d'opposition. Son estime pour lui s'en était même augmentée. « Est-ce que vous avez dans tout le clergé de Paris un homme comme l'abbé Émery? » s'était-il écrié un jour en rencontrant l'abbé Malaret, l'un des grands vicaires du chapitre métropolitain. Il n'avait pas oublié que son oncle, le cardinal Fesch, était allé faire une longue retraite sous la direction du supérieur de Saint-Sulpice avant de reprendre ses fonctions ecclésiastiques. Il se sentait une naturelle admiration pour ce prêtre modeste qui semblait avoir le don de commander à ses supérieurs. Quand il avait nommé quelque évêque ayant besoin de se retremper dans l'esprit de son état, « il faudrait, disait-il, l'envoyer à l'abbé Émery (1). » L'ancien oratorien Fouché, qui était très mal disposé pour l'abbé Émery, l'avait plusieurs fois dénoncé à Napoléon à cause de ses opinions, qu'il ne

(1) Récit de l'abbé de Bauzan, récit de M. de Janson, évêque de Nancy. — Papiers conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de l'abbé Émery.

trouvait pas suffisamment gallicanes. L'empereur, très chatouilleux sur cet article, l'avait mandé à Fontainebleau, puis l'avait renvoyé très satisfait de sa conversation, quoique l'intrépide abbé l'eût plus d'une fois contredit, et cela dans des termes auxquels l'empereur n'était guère habitué. « Vous avez, dit-il au marquis de Villette, un parent bien sévère dans la personne de M. Émery; mais on ne peut s'empêcher de l'admirer. » — « C'est un homme, ajoutait-il, qui me ferait faire tout ce qu'il voudrait et peut-être plus que je ne devrais... » — « M. Émery, avait-il dit une autre fois, est le seul homme qui me fasse peur (1). » — « Napoléon, a raconté M. Molé dans son discours de réception à l'Académie française, ne pouvait se lasser d'admirer dans ce saint prêtre je ne sais quel mélange de simplicité presque primitive et de sagacité pénétrante, de sérénité et de force, j'ai presque dit de grâce et d'austère ascendant. Voilà, me dit-il un jour, la première fois que je rencontre un homme doué d'un véritable pouvoir sur les hommes, et auquel je ne demande aucun compte de l'usage qu'il en fera. Loin de là, je voudrais qu'il me fût possible de lui confier toute notre jeunesse; je mourrais plus rassuré sur l'avenir. »

L'abbé Émery avait été nommé malgré lui de la commission ecclésiastique. Il avait fait tout au monde pour être dispensé d'y prendre part. Le plus souvent il y combattit les opinions de ses collègues les mieux disposés pour les projets du gouvernement. L'empereur lui savait gré de ce que, dans l'affaire de l'annulation de son mariage, l'abbé Émery avait été d'avis que l'officialité diocésaine de Paris était compétente. Pour le quart d'heure, il ne lui en fallait pas davantage. C'est pourquoi, connaissant si bien la juste considération attachée dans le clergé au caractère du digne supérieur de Saint-Sulpice, il s'était empressé de faire mettre dans le *Journal des Curés* une note d'où il résultait que la commission ecclésiastique dont il faisait partie avait approuvé non-seulement la compétence, mais encore les conclusions de l'officialité. Il n'en était rien. C'était une singulière manière de reconnaître la sagesse de la conduite de l'abbé Émery que de le compromettre ainsi dans une affaire à laquelle il n'avait voulu prendre aucune part, sinon par l'opinion qu'il avait personnellement émise en dehors de la commission, et qui avait été, comme nous l'avons dit, favorable à la compétence de l'officialité. Cette supercherie, pour employer les termes les plus doux, servait les desseins de Napoléon, il se la permit sans scrupule. Réclamer par la voie des journaux n'eût pas

(1) Récit du marquis de Villette, récit de M. Garnier. Papiers conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de l'abbé Emery.

été chose prudente ni même possible. L'abbé Émery se contenta de dire de vive voix et par écrit comment les choses s'étaient passées (1).

III.

Pendant que s'agitaient ces difficultés, l'affaire du mariage autrichien avait rapidement marché et les clauses du contrat matrimonial avaient été signées à Vienne. Peut-être l'empereur pensa-t-il que le moment était opportun, avant l'arrivée en France de la fille du très catholique empereur François, de lancer le sénatus-consulte dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui devait officiellement réunir Rome à ses états. Les articles de ce sénatus-consulte avaient été délibérés dans le conseil privé. Napoléon avait revu et corrigé lui-même l'exposé des motifs que M. Regnault de Saint-Jean d'Angely devait lire au sénat. Il contenait comme d'habitude (dans quels termes et avec quelle exactitude, on va le voir) le résumé des griefs du gouvernement français contre le saint-siége. Voici un échantillon du langage que dans cette solennelle circonstance l'empereur trouvait bon de faire tenir au premier corps de l'état par l'orateur de son gouvernement :

(1) Voici un extrait de la note officiellement communiquée par le gouvernement au *Journal des Curés* et reproduite le 16 janvier 1810 dans le *Journal de l'Empire* : « ..... Dans une question si importante, l'officialité de Paris a consulté les cardinaux Fesch, Maury et Caselli, l'archevêque de Tours, les évêques de Nantes, d'Évreux, de Trèves et de Verceil, *et l'abbé Émery*, conseiller de l'Université, composant le comité qui s'assemble tous les jours pour s'occuper des affaires importantes de la religion.

« Ce comité, après avoir examiné les informations et les dépositions des témoins qui ont été entendus dans cette affaire, a été *unanimement d'avis des motifs et des conclusions de la sentence de l'officialité*, qu'il a trouvés conformes aux coutumes de l'église gallicane et aux différens canons et décrets des conciles.

« Nous sommes bien aises de pouvoir donner ces détails, qui sont faits *pour satisfaire les fidèles*, soit par l'importance qui a été mise à se conformer aux lois de l'église, soit par le poids, le caractère et la science des hommes qui ont été consultés et qui en ont décidé. »

A cette date du 16 janvier 1810, il s'agissait beaucoup moins, quoi qu'en disent le *Journal de l'Empire* et le *Journal des Curés*, de *satisfaire les fidèles* que d'agir utilement sur la cour impériale de Vienne en vue du prochain mariage avec Marie-Louise. Quant aux détails officiellement fournis par le gouvernement à ces deux feuilles, ils étaient tout à fait contraires à la vérité, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante de M. l'abbé Émery : « Vous avez vu mon nom au bas d'une pièce à laquelle je n'ai eu aucune part. L'affaire a été discutée en mon absence, et il n'a été question dans la commission que de la compétence. Ces messieurs disent que la sentence et les motifs n'ont point été soumis à leur délibération. J'incline cependant à croire que, du côté du tribunal ecclésiastique, tout a été régulier. » — Lettre de M. l'abbé Émery à son parent M. Girod (de l'Ain), du 14 février 1810. — Papiers conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de l'abbé Émery.

« ... Et Rome, quand une branche de la dynastie de Napoléon eut reçu des mains de la victoire le sceptre de Naples et des Deux-Siciles, affecta de ne voir dans cet événement qu'une occasion de renouveler au XIXe siècle sur ces états les prétentions des Grégoire, des Léon, et d'oser parler encore de son droit sur des couronnes; mais cet absurde et imprudent langage, le pape ne l'adressait pas comme Grégoire VII aux enfans dégénérés et avilis de Charlemagne, mais à son successeur puissant et glorieux. Napoléon fit parler par ses ministres le langage de la modération méconnue, de la justice blessée, de la dignité offensée, de la puissance outragée. Il demanda au pape une garantie contre l'abus de sa neutralité par les ennemis du continent. A ce prix, il offrait avec une sincère bienveillance et l'oubli du passé et la sécurité de l'avenir. A ce langage ferme et juste, le cabinet de Rome s'alarma, députa, négocia, trompa, puis, rappelant son légat, lassa la patience, éveilla l'indignation, amena enfin le tour de la justice. Le gouvernement s'éteignait cependant au sein du désordre dont il était lui-même l'artisan. A défaut de soldats, il armait le fanatisme, et distribuait des scapulaires au lieu de fusils, des libelles au lieu de manifestes. Il s'anéantissait au sein de l'anarchie, il abdiquait par son abandon. Le ministre français dut s'éloigner. Le temps était venu. Les aigles impériales reprirent possession de leur antique territoire. Le domaine de Charlemagne rentra dans les mains d'un plus digne héritier. Rome appartint à l'empereur... »

Chose à peine concevable, de l'arrestation du pape, de sa venue en France, de sa réclusion à Savone, pas un mot dans ce document! Où était le pape, qu'était-il devenu au milieu des événemens dont l'empereur présentait une si étrange relation? Il n'appartenait pas aux sénateurs d'en rien savoir de plus que les très humbles journalistes de l'empire, auxquels, après six mois, il était encore interdit, comme au premier jour, de prononcer le nom même de Pie VII. Il ne suffisait pas à Napoléon d'accabler publiquement son faible adversaire sous des accusations auxquelles il lui était impossible de répondre, ce n'était pas assez de lui prodiguer des injures dans des documens officiels; il fallait autant que possible laisser le pays dans la plus complète ignorance sur le sort qui lui avait été réservé. Le pape, prisonnier dans une petite ville du littoral de la Méditerranée pendant que l'empereur s'enivrait de la pompe des fêtes qui préludaient à son prochain mariage, cela pouvait être d'un mauvais effet sur l'imagination du peuple français. Plus d'une fois, depuis le temps du sacre, le peuple avait associé ensemble ces deux noms du pape et de l'empereur. L'empereur en avait alors tiré gloire et profit, et les orateurs du gouvernement avaient dû leurs plus beaux effets d'éloquence aux

idées que leur avait inspirées l'accord heureux, mais trop passagèrement établi, entre ces deux puissances. Aujourd'hui, malgré l'habileté de sa prose, M. Regnault de Saint-Jean d'Angely aurait eu tort de hasarder la moindre allusion à l'état présent de Pie VII : le silence valait mieux; mais ce silence combien n'était-il pas lui-même significatif! Il prouvait qu'en dépit de tant de phrases sonores l'empereur avait, mieux que les gens qu'il faisait agir et parler, le juste sentiment de sa véritable situation devant l'opinion publique. Plus sagace qu'eux tous, il avait vaguement deviné qu'entre l'empereur triomphant et le pontife prisonnier, entre ces alliés d'un jour maintenant brouillés, les sympathies des âmes élevées, et, ne craignons point de le dire, celles du bon, du simple, de l'honnête vulgaire, n'étaient plus de son côté, qu'elles étaient entièrement passées de l'oppresseur à la victime. En vain la plupart des rois de l'Europe se pressaient à sa cour pour solliciter l'honneur de ses précieuses bonnes grâces; en vain il lisait sur les visages de tous ceux qui l'entouraient une soumission sans borne et sur les traits radieux de ses plus dévoués serviteurs un redoublement de zèle et d'admiration; en vain il s'efforçait lui-même d'être tout entier à la joie de ce prochain mariage, qui était en même temps pour lui le plus éclatant des triomphes, car il avait conquis sa jeune fiancée à la pointe de son épée, comme ses plus belles provinces. Si son orgueil était satisfait, sa conscience n'était pas tranquille. A défaut de remords, qu'il n'était pas dans sa nature d'éprouver, il sentait un certain malaise toujours prêt à se trahir, une sorte d'irritation dont il n'était pas toujours le maître, chaque fois que des circonstances imprévues (et nous allons voir qu'elles ne firent point défaut) le forçaient à faire lui-même le rapprochement qu'il avait interdit à ses sujets, et lui rappelaient l'inoffensif vieillard qu'il avait fait enlever de son palais par des gendarmes, qu'il avait traîné de ville en ville, et qu'il détenait maintenant dans une petite bourgade de son empire, non-seulement séparé de tous ses conseillers naturels, mais privé, lui chef de l'église, de toutes relations spirituelles avec les catholiques du monde entier.

L'occasion de reporter sa pensée sur ses anciens rapports avec le saint-siége fut d'abord fournie à l'empereur par l'arrivée successive des cardinaux romains, qu'il avait eu hâte de faire venir à Paris. C'était un dessein politique qui lui avait dicté cette mesure. Napoléon avait craint, si Pie VII venait à mourir, que les membres du sacré-collége, réunis tout à coup sur quelque point du continent où sa domination n'était pas reconnue, ne songeassent à élire un pape qui lui fût contraire. Il s'était donc proposé de les tenir tous sous sa main, au centre même de son empire, afin de pouvoir peser

davantage sur leur choix. Les ordres qu'il avait transmis à cet égard au général Miollis avaient été précis, et furent ponctuellement exécutés. A l'exception de quelques vieillards infirmes, tout à fait incapables de supporter le voyage et qu'on avait dû laisser s'éteindre doucement en Italie, tous les cardinaux avaient été, de gré ou de force, acheminés vers Paris. Consalvi était, avec le cardinal di Pietro, celui de tous qui avait fait la plus vive résistance à ce départ. Depuis sa sortie du ministère, l'ancien secrétaire d'état de Pie VII était volontairement resté étranger aux affaires, gardant d'ailleurs une attitude pleine de calme et de dignité. L'enlèvement du pape l'avait navré de douleur. Il avait depuis ce jour mis son étude principale à ne rien faire, à ne rien dire qui pût donner à croire qu'il reconnût la légitimité du gouvernement substitué à celui du saint-père; mais, avec sa prudence ordinaire et ce tact merveilleux dont il avait déjà donné tant de preuves, il s'était également appliqué à ne pas pousser les choses trop loin. Il lui aurait été particulièrement désagréable de répondre par une attitude trop cassante ou par des procédés discourtois aux attentions de toute sorte que lui témoignait le gouverneur-général de Rome, avec lequel il était lié par d'anciennes relations d'une très étroite amitié. Cependant, lorsque Miollis lui avait signifié, comme aux autres cardinaux, le 21 novembre 1809, l'ordre de se rendre à Paris, Consalvi avait répondu qu'il ne pouvait, en sa qualité de membre du sacré-collége, quitter sa résidence sans la permission du saint-père, auquel il allait aussitôt en référer. Miollis, très affecté de ce refus, aurait bien voulu se dispenser de le transmettre à son gouvernement; il prévoyait qu'il indisposerait inutilement l'empereur. Vingt jours plus tard, il recevait en effet l'ordre de faire partir dans les vingt-quatre heures et par la force, si c'était nécessaire, les cardinaux Consalvi et di Pietro. Une escouade de soldats français s'abattit pendant la nuit du 9 décembre dans la demeure des deux amis, et, les obligeant à monter immédiatement en voiture, les accompagna jusqu'à cinq ou six lieues hors de Rome. Tout ce qu'avait voulu Consalvi était de bien démontrer qu'il n'avait cédé qu'à la violence. Poursuivant alors sa route le plus doucement possible, il était arrivé à Paris le 10 février 1810.

La rentrée en scène de l'habile et aimable ministre qui avait négocié, il y avait près de dix ans, la grande affaire du concordat, ne pouvait manquer d'exciter une certaine sensation, même au milieu d'une cour alors fort distraite par les plaisirs et du public parisien, plus absorbé que jamais par le spectacle des événemens extraordinaires qui se déroulaient devant lui. Consalvi prévoyait bien que les yeux seraient naturellement fixés sur lui, et par avance il se sentait as-

sez embarrassé de la contenance qu'il aurait à garder. Le saint-père avait ordonné à Rome aux cardinaux de ne prendre part à aucun dîner, à aucune réception, à aucune fête, dans un temps de si grand deuil pour le saint-siége. « Sans avoir besoin de la prohibition du pape, mon seul titre de cardinal et d'ancien membre du gouvernement pontifical, nous dit Consalvi dans ses mémoires, me faisait regarder comme une chose très indécente et très indigne qu'au moment où notre chef était prisonnier, le saint-siége plongé dans le malheur, l'église privée de sa liberté et de ses domaines, la religion au milieu des périls, de la ruine et de la tristesse, un cardinal pût parader dans les assemblées, dans les conversations, assister aux banquets et faire bonne mine aux représentans de ce gouvernement qui avait renversé le sien (1). » La gêne qu'éprouvait Consalvi était d'autant plus grande qu'il était plus particulièrement connu, et l'on peut dire aimé de presque tous les personnages considérables dont le nom s'est rencontré sous notre plume. Il avait été en rapports intimes durant son premier séjour à Paris avec l'archi-chancelier Cambacérès, avec l'archi-trésorier Lebrun, le vice-grand-électeur Talleyrand, le ministre de la police Fouché, et le nouveau ministre des cultes, le comte Bigot de Préameneu, était lié avec lui par d'anciennes relations. Tous les membres de la famille impériale, la mère de Napoléon, ses frères, ses sœurs et ses beaux-frères, les nouveaux rois et les nouvelles reines, auxquels il avait rendu service à Rome pendant son ministère, n'avaient pas cessé de témoigner pour lui beaucoup d'estime et d'affection. Ce qui rendait à ses yeux sa position plus difficile encore, c'est que les cardinaux arrivés avant lui à Paris y avaient adopté une conduite toute différente de celle qu'il se croyait en conscience obligé de tenir. Non-seulement ils avaient tous accepté la pension de 30,000 fr. que l'empereur leur avait allouée, mais ils couraient à toutes les soirées, dans les maisons des grands fonctionnaires et des ministres de l'empire, où leur présence assidue n'était pas une des moindres singularités de cette époque fertile en surprenans contrastes.

Consalvi commença par refuser la pension de 30,000 francs, ne donnant d'abord pour motif de son refus que la vague assurance qu'il pouvait s'en passer; mais les insistances réitérées du ministre des cultes l'avaient obligé de convenir qu'il ne consentait pas à l'accepter parce qu'elle répugnait à sa conscience. Une autre épreuve à subir le préoccupait davantage : c'était la réception qu'il rencontrerait de la part de l'empereur. Il avait le pressentiment que, malgré son ancien mauvais vouloir, puisqu'il l'avait fait sortir du

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 166.

ministère, Napoléon lui ferait très bon accueil. Cette pensée, qui le tourmentait beaucoup, était pour lui, nous assure-t-il, comme une épine dans le cœur. Il était vivement frappé du préjudice que pourraient porter à sa considération les gracieusetés publiques de celui « qui jouissait, dit-il en ses mémoires, de tout autre chose que de l'amour et de l'estime du monde (1). » Il n'ignorait pas que l'empereur, au jour même où il s'était plaint de lui avec le plus d'amertume, n'avait pas cessé de parler avec goût de sa personne et de son esprit. Il croyait même savoir que Napoléon se plaisait à le représenter comme ayant au fond modifié beaucoup ses opinions, et n'étant plus, naturellement ou par principes, hostile à sa manière de voir. Souvent on avait répété autour de l'empereur que la retraite de cet ancien secrétaire d'état, l'ami particulier de Pie VII, avait été un très fatal incident. « S'il avait refusé parfois ce qu'il ne s'était point cru le droit d'accorder, celui-là du moins n'était pas un fanatique, et jamais il n'avait repoussé les arrangemens possibles; la jalousie du cardinal Fesch, qui avait seule préparé et causé sa chute, avait fait le plus grand tort aux affaires publiques. » C'était la terreur de Consalvi qu'en s'exprimant ainsi en public Napoléon ne voulût donner à penser que l'ancien ministre de Pie VII blâmait secrètement la conduite tenue par la cour de Rome depuis qu'il était sorti du ministère. La seule idée que l'adversaire de son bien-aimé souverain songerait peut-être à se servir de lui pour ajouter aux chagrins du prisonnier de Savone le faisait frémir d'indignation.

Consalvi ne fut pas admis seul à l'audience impériale; il fut présenté en même temps que quatre autres cardinaux arrivés dans la semaine à Paris. C'étaient, outre le cardinal di Pietro, venu de Rome avec lui, les cardinaux Pignatelli, Saluzzo et Despuig. Le cardinal Fesch les avait placés à part en demi-cercle et du même côté, tandis que tous les autres cardinaux, résidant depuis longtemps à Paris, se tenaient de l'autre. La cour était au grand complet. Arrive l'empereur avec son accompagnement ordinaire de rois, de reines, de princes, de princesses du sang et de tous les grands dignitaires de l'état. Le cardinal Fesch se détache, et commence à lui présenter les nouveau-venus par ordre de prééminence de cardinalat. Il lui nomme le premier « le cardinal Pignatelli. » Napoléon, qui était probablement dans un de ces jours de superbe dont parlait naguère Cambacérès, répond : « Napolitain, » et passe outre. Le cardinal Fesch présente le second : « le cardinal di Pietro. » L'empereur s'arrête un peu : « Vous êtes engraissé; je me rappelle vous avoir

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 174.

vu ici avec le pape lors de mon couronnement, » et il passe. Le cardinal présente le troisième : « le cardinal Despuig. » — « Espagnol, répond l'empereur. — De Mayorque, sire, » ajoute le cardinal, plein de frayeur, et comme s'il voulait renier sa patrie. L'empereur, continuant sa tournée, arrive enfin à Consalvi, et avant que Fesch ne l'eût nommé : « Oh! cardinal Consalvi, comme vous êtes maigri! Je ne vous aurais pas reconnu. — Sire, les années s'accumulent. En voici dix écoulées depuis que j'ai eu l'honneur de saluer votre majesté. — C'est vrai, voilà bientôt dix ans que vous êtes venu pour le concordat, nous l'avons signé dans cette même salle; mais à quoi a-t-il servi? Tout s'en est allé en fumée. Rome a voulu tout perdre, et elle a tout perdu. Il faut l'avouer, j'ai eu tort de vous renverser du ministère. Si vous aviez continué à occuper ce poste, les choses n'auraient pas été poussées aussi loin (1). »

C'étaient justement là les paroles que Consalvi avait tant redouté d'entendre. Son trouble était si grand, dit-il, qu'il n'y voyait presque plus. Cependant, ne consultant que son honneur et que la vérité : « Sire, répondit le cardinal, si je fusse resté dans ce poste, j'y aurais fait mon devoir. » A ces mots, Napoléon le regarda fixement, puis, s'éloignant de lui et se promenant de droite à gauche dans le demi-cercle formé par les cinq cardinaux, il commença un long monologue, dans lequel il se mit à énumérer toute la suite de ses griefs sur la conduite du pape dans ces affaires de Rome et les dommages que Pie VII s'était causés à lui-même en refusant d'entrer dans son système. Après beaucoup d'allées et de venues, se trouvant à la fin de son discours en face du cardinal Consalvi, Napoléon s'arrêta derechef devant lui, puis répéta une seconde fois : « Non, si vous étiez resté à votre poste, les choses ne seraient pas allées aussi loin. » A cette nouvelle assertion, Consalvi, toujours animé du même sentiment, répondit encore : « Que votre majesté croie bien que j'aurais fait mon devoir! » Un regard plus sévère que le premier lui fut jeté par l'empereur, qui sans lui répondre recommença ses allées et venues, répétant toujours les mêmes plaintes sur la conduite du saint-siége, qui ne possédait plus aucun de ces grands hommes qui l'avaient jadis tant illustré; puis, s'adressant au cardinal di Pietro, placé à l'autre extrémité du cercle, et toujours sur le même ton, il dit une troisième fois : « Si le cardinal Consalvi fût resté secrétaire d'état, les choses ne seraient pas allées si loin. » Déjà l'ancien ministre de Pie VII avait à deux reprises contredit les assertions du tout-puissant souverain. Peut-être pouvait-il maintenant garder le silence. A cette répétition des

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 175.

mêmes paroles, un zèle excessif de son honneur lui fit, dit-il en ses mémoires, outre-passer toutes les bornes. « Napoléon était assez éloigné de moi; je sortis de ma place, puis, m'avançant jusqu'auprès de lui, à l'autre extrémité du cercle, et le saisissant par le bras, je m'écriai : Sire, j'ai déjà affirmé à votre majesté que, si j'étais resté à mon poste, j'aurais assurément fait mon devoir. » A ce coup, les cardinaux durent être fort étonnés de l'audace de leur collègue; nous doutons même très fort que dans toute la cour impériale présente à cette entrevue il y ait eu beaucoup de personnes capables de se compromettre à ce point. Napoléon parut surpris autant qu'offensé. « Oui, monsieur, s'écria-t-il, je le répète, votre devoir ne vous aurait pas permis de sacrifier le spirituel au temporel. » Et cela dit, il tourna définitivement le dos au cardinal Consalvi (1).

Cette scène, dont le retentissement fut considérable et qui défraya toutes les conversations de la soirée, n'était point faite pour rendre facile la position de Consalvi. Elle fut encore empirée par la tentative que fit alors Napoléon pour tâcher de tirer des cardinaux qu'il avait fait venir en France une déclaration quelconque qui pût lui servir dans sa querelle pendante avec le saint-père. Il avait trouvé les cardinaux italiens arrivés les premiers à Paris de si commode composition qu'il n'avait pas désespéré de se servir d'eux pour élever une sorte de contre-autel (*contro altare*) qu'il aurait pu opposer au souverain pontife. Ce but caché du chef de l'empire français avait été deviné par les membres du sacré-collége. Ils ne voulaient pas s'y prêter; ils craignaient encore plus de s'y opposer trop ouvertement. Consalvi rendu auprès d'eux, ils avaient rejeté sur lui, comme sur le plus capable, le soin de donner suite à cette embarrassante ouverture et de libeller une réponse écrite qu'ils savaient bien devoir paraître malsonnante aux oreilles de l'empereur. L'ancien secrétaire d'état s'en était chargé de peur que, cette affaire venant à tomber dans des mains moins fermes que les siennes, les intérêts du saint-siége et l'honneur même du pape ne s'y trouvassent déplorablement compromis. La lettre convenue entre les cardinaux, rédigée par Consalvi et remise à Napoléon par l'intermédiaire de son oncle le cardinal Fesch, portait en substance que les cardinaux, séparés de leur chef, ne pouvaient et ne devaient tracer aucun plan, ni rédiger aucune proposition, notamment dans des questions sur lesquelles le saint-père avait prononcé un jugement définitif. Il ne restait donc plus aux cardinaux autre chose à faire que d'unir leurs vœux à ceux de sa sainteté et de prier sa

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 176.

majesté de les exaucer (1). Ce n'était point sans peine que Consalvi avait amené ses collègues à signer cette réponse, qui déjouait tout le plan de l'empereur. « Il était ivre de colère en sentant ses volontés ainsi dédaignées, raconte Consalvi, » et, déchirant la lettre des cardinaux en mille morceaux, il les jeta au feu pendant que son oncle le mettait verbalement au fait de ce qui s'était passé.

Telle était aux approches de son union avec l'archiduchesse Marie-Louise la disposition déjà passablement irritée où se trouvait Napoléon tant à l'égard du cardinal Consalvi que des membres italiens du sacré-collége. Cependant il s'en fallait de beaucoup, ainsi que déjà nous l'avons indiqué, qu'il régnât parmi ces cardinaux un accord parfait, et les cérémonies du prochain mariage allaient, en les divisant en deux camps opposés, donner à Napoléon l'occasion de reconnaître quels étaient ceux sur lesquels il pouvait absolument compter et de faire sentir aux autres tout le poids de son redoutable ressentiment. Quatorze des cardinaux italiens avaient trouvé régulière et suffisante la sentence de l'officialité de Paris sur la non-validité du mariage religieux de Napoléon avec Joséphine. Treize autres pensaient au contraire, et Consalvi était du nombre, qu'il n'appartenait qu'au pape de se prononcer dans une si grave affaire. Jamais les deux partis opposés, malgré les pourparlers qu'ils avaient eus entre eux, n'avaient pu se mettre d'accord pour tenir une conduite commune. Les opposans, par l'intermédiaire de leur doyen, le cardinal Mattei, avaient fait expliquer leur façon de penser au cardinal Fesch. Ils lui firent savoir qu'ayant, en leur qualité de cardinaux, juré de maintenir dans leur intégrité les droits du saint-siége et les jugeant lésés par l'annulation du mariage de l'empereur prononcée sans la participation de Pie VII, ils ne croyaient point pouvoir assister à la bénédiction nuptiale qui serait donnée aux époux. S'ils avertissaient l'oncle de l'empereur de leur détermination, c'était surtout pour qu'il fît en sorte que la chose ne devînt pas publique. Le cardinal Consalvi eut soin de faire remarquer que, leurs objections n'ayant trait qu'à la cérémonie religieuse, rien ne les empêcherait de se faire présenter à la future impératrice, ni de paraître après le mariage à la réception des grands corps de l'état. Il suffirait donc de ne pas les inviter tous et en corps, d'inviter une portion d'entre eux seulement, sous prétexte de l'insuffisance de la salle, comme on faisait d'ailleurs pour le sénat et pour le corps législatif; de cette façon l'absence des opposans passerait inaperçue du public, et l'on éviterait toute fâcheuse interprétation. Il était difficile de montrer plus de franchise, mais aussi plus de mesure et

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 188.

de tact dans une affaire dont la gravité apparaissait tout entière à la clairvoyance habituelle de Consalvi, car il s'agissait, ce sont ses expressions, de blesser l'empereur à la prunelle même des yeux. Le moyen terme proposé par le conciliant cardinal était d'ailleurs parfaitement acceptable; mais il y avait longtemps que Napoléon ne voulait plus transiger sur rien. La simple annonce d'une pareille proposition le fit bondir de fureur. « Bah! s'écria-t-il, ils n'oseront jamais. »

Telle fut la seule réponse à l'ouverture de Consalvi. L'ancien ministre d'état et ses collègues étaient cependant résolus à remplir à tout prix ce qu'ils considéraient comme leur devoir. Plusieurs moyens furent, avant le jour de la cérémonie, inutilement employés pour tâcher de les intimider. L'empereur lui-même ne s'y épargna point. Il lui était impossible d'imaginer qu'au degré de fortune et de grandeur où il était maintenant arrivé personne se risquât désormais à lui résister, fût-ce pour des motifs de conscience. Jadis il s'était donné parfois un peu de peine afin de convaincre les dissidens et les amener à ses desseins; combien avait été persuasive alors la séduction de sa brillante parole! mais ces temps étaient passés. Maintenant il ne songeait plus qu'à effrayer. Pour cela, il n'avait même plus besoin de parler, un regard devait suffire. A la réception du dimanche qui précéda de huit jours la célébration du mariage impérial, Consalvi était aux Tuileries aux côtés du cardinal Doria, évêque de Gênes, l'un des partisans les plus dévoués du gouvernement français. L'empereur, à peine entré dans la salle, vint à dessein entretenir le cardinal Doria, et, sans dire un mot à Consalvi, il lui lança un regard terrible avec des yeux vraiment foudroyans. Deux fois de suite il recommença cette scène, tantôt adressant à Doria des paroles pleines d'amabilité et de gaîté, tantôt plaisantant gracieusement avec les cardinaux qui étaient présens, puis retournant se planter devant Consalvi et le regardant, dit ce dernier, de la façon la plus féroce, *ferocissimamente* (1). Cela n'ayant pas réussi, ce fut le tour du ministre de la police de tâcher d'agir sur Consalvi; mais il s'y prit d'une manière toute différente. Avant la fin de la réception, Fouché s'approcha du cardinal Consalvi. « Serait-il vrai, lui dit-il avec un intérêt qui n'avait probablement rien de simulé, serait-il vrai que plusieurs cardinaux pensent à faire la folie ou plutôt à commettre l'énorme attentat de ne point paraître au mariage de l'empereur? » Après quelque hésitation, Consalvi répondit qu'il ne pouvait lui dire ni le nombre ni les noms de ces cardinaux, mais qu'il parlait à l'un d'eux. Fouché se récria. L'empe-

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 195.

reur le lui avait bien dit, mais il l'avait nié, et même en ce moment il ne pouvait le croire encore. — « Quoi! un homme doué de son intelligence et qui n'était pas imbu des préjugés de ses collègues! » — Et tout aussitôt il se mit à énumérer les conséquences d'une pareille démarche : c'était se rendre coupable envers l'état de la façon la plus grave parce que cette affaire touchait à la légitimité du mariage, et intéressait la succession au trône des enfans qui en naîtraient. Consalvi eut réponse à tout; Fouché ne se lassa point. « Si les autres cardinaux ne venaient pas, le mal ne serait pas irréparable; mais si lui, qui avait été premier ministre, qui avait fait le concordat, sur qui les yeux de chacun étaient fixés, n'assistait pas à la cérémonie, ce serait une chose terrible, l'empereur en serait furieux. Cela ne se pouvait, ce serait un trop grand malheur. Il viendrait plutôt, lui, Fouché, le prendre dans sa voiture. » Ainsi finit un colloque qui, au dire de Consalvi, lui avait donné une sueur mortelle (1).

IV.

Cependant le moment décisif approchait, la future impératrice était arrivée à Paris. A la réception des grands corps de l'état, l'empereur, lui présentant le sacré-collége, nomma gracieusement Consalvi en disant à l'impératrice, qu'il tenait par la main : « C'est celui qui a fait le concordat. » Cela se passait le samedi au soir 31 mars. Le mariage religieux était fixé pour le surlendemain lundi. On avait à cet effet disposé en chapelle le grand salon du Louvre qui fait suite à la galerie des tableaux. Rien n'avait été épargné pour ajouter le plus magnifique éclat à cette cérémonie. Si vaste que fût la salle où la bénédiction devait être donnée aux époux, elle ne l'était pas encore assez pour contenir tous ceux qui, avec quelque apparence de droit, avaient aspiré à s'y faire placer. Toute la grande galerie des tableaux était remplie d'une foule de spectateurs choisis parmi ce que la France avait de plus distingué, et qui, rangés de chaque côté sur trois ou quatre rangs, jouissaient au moins du privilége fort envié de voir défiler devant eux le cortége impérial. Lorsque l'empereur, conduisant Marie-Louise par la main, traversa lentement l'interminable galerie, chacun fut frappé de l'air de triomphe qui éclatait dans toute sa personne. Sa physionomie, naturellement sérieuse, était resplendissante de bonheur et de joie. Comment en aurait-il été autrement? et pour cet enfant de ses œuvres, pour ce soldat de for-

(1) *Mémoires de Consalvi*, t. II, p. 198 et suiv.

tune épris avant tout des jouissances de l'orgueil, quelle immense satisfaction de mener ainsi à l'autel, au milieu de tant de têtes inclinées, la fille même des césars, enlevée comme un dernier trophée de victoire à la plus vieille race de souverains qui fût en Europe! Cependant la minute d'après, à peine entré dans la chapelle improvisée, les traits de l'empereur changèrent tout à coup d'expression. Son front s'était ridé. « Où sont les cardinaux? dit-il du ton le plus irrité à son maître de chapelle, l'abbé de Pradt. Je ne les vois point. » Il les voyait parfaitement, mais ils n'étaient que quatorze, son compte n'y était pas. « Un grand nombre s'y trouvent, lui fit remarquer l'abbé de Pradt. D'ailleurs il y a bien des infirmes et des vieillards parmi eux, et le temps est si mauvais! — Ah! les sots! » Puis, reportant ses regards sur quelques banquettes vides: « Mais non, ils n'y sont point. Ah! les sots! les sots! » répéta-t-il encore d'une voix courroucée en lançant de ce côté un regard foudroyant accompagné d'un mouvement de tête où se peignait l'annonce de la vengeance, et l'abbé de Pradt comprit qu'il se formait un gros orage. Durant la cérémonie, l'empereur resta tout absorbé, comme s'il avait peine à se distraire de son mécontentement. Cependant, en revenant de l'autel, après avoir mis l'anneau nuptial au doigt de Marie-Louise, lorsqu'il fut assis de nouveau dans son fauteuil, s'adressant à M. de Pradt, il lui dit : « Je viens de donner un anneau à ma femme; elle ne m'en a pas donné. Pourquoi cela? » M. de Pradt lui fournit une explication quelconque. Napoléon demeura un instant dans une sorte de rêverie qui lui était familière quand il avait reçu une réponse qui ne le satisfaisait point. Au bout d'une minute, il reprit : « J'ai donné un anneau à l'impératrice parce que la femme est l'esclave de l'homme. Regardez chez les Romains : les esclaves portent tous un anneau (1). » Au retour de la cérémonie, les spectateurs de la galerie ne furent pas médiocrement surpris de voir cette physionomie du maître, tout à l'heure si radieuse, devenue en si peu de temps sombre et menaçante. Que s'était-il passé? Bientôt l'on connut l'absence des treize cardinaux, qui seule avait causé cette colère de l'empereur. Les effets en furent terribles et immédiats. Quoi! ils avaient osé persister dans une résolution qu'il les avait défiés d'accomplir! Quoi! ils avaient eu la hardiesse de le braver et de lui faire un affront public! Ils en subiraient un à leur tour. Ils n'avaient pas voulu assister aujourd'hui à son mariage, eh bien! demain il les chasserait honteusement de sa cour. Le lendemain était en effet le jour où devait se faire aux Tuileries la présentation de tous les grands corps de l'état aux deux souverains assis sur leur trône. Les treize cardi-

(1) M. de Pradt, les *Quatre Concordats*, t. II, p. 446.

naux s'y rendirent avec leurs collègues, ainsi qu'il avait été convenu. Rien de moins assuré que leur contenance. « On peut facilement imaginer, dit le plus brave d'entre eux, le cardinal Consalvi, de quel cœur nous attendions, dans la grande salle où se trouvaient réunis cardinaux, ministres, évêques, le sénat, le corps législatif, les magistrats, les dames de la cour et tous les fonctionnaires de l'empire, le moment de voir l'empereur et d'en être vus. » Tout à coup, après trois heures d'antichambre, une porte s'ouvre, et paraît un aide-de-camp apportant l'ordre aux cardinaux qui n'avaient pas assisté au mariage religieux de partir sur-le-champ, parce que sa majesté ne voulait pas les recevoir. Qu'on juge de l'effet et de l'étonnement de toutes les personnes présentes! Les unes entendirent l'ordre lui-même, les autres virent avec non moins de surprise ces graves personnages, que leur costume rouge désignait à tous les yeux, se retirer avec un manifeste embarras et traverser non sans peine les salons encombrés pour aller regagner leurs voitures. Cependant les cardinaux qui avaient assisté au mariage religieux étaient restés. Quand ils défilèrent un à un, l'empereur, debout devant son trône, lança les apostrophes les plus terribles contre les cardinaux expulsés. Ses invectives tombèrent principalement sur les cardinaux Oppizzoni et Consalvi. Il reprochait au premier son ingratitude, parce qu'il lui avait donné l'évêché de Bologne et le chapeau de cardinal; mais c'était surtout contre l'ancien secrétaire d'état de Pie VII que s'exhala son courroux. « Il était plus coupable que tous ses collègues. Les autres sont peut-être excusables, disait avec colère Napoléon, à cause de leurs préjugés théologiques. Il m'a offensé, lui, par principes politiques. Il est mon ennemi. Il veut se venger de ce que je l'ai renversé du ministère. Pour cela, il a osé me tendre un piége profondément médité en présentant contre ma dynastie un prétexte d'illégitimité, prétexte dont mes ennemis ne manqueront pas de se servir quand ma mort aura dissipé la crainte qui les comprime aujourd'hui. » Nous croyons que Consalvi se trompe quand il ajoute que ce fut un miracle, s'il ne fut pas alors fusillé ainsi qu'Oppizzoni et un troisième cardinal, probablement di Pietro, car dans sa première fureur l'empereur en aurait donné l'ordre, et peut-être s'exagère-t-il la bienveillance de son singulier ami, le ministre de la police, lorsqu'il suppose que dans cette circonstance la suprême adresse de Fouché lui sauva la vie. Napoléon, fort capable d'avoir articulé de semblables menaces, ne songea certainement pas à les exécuter. La scène étrange qu'il s'était donné le plaisir d'arranger avec tant d'éclat devant toute sa cour n'était d'ailleurs que le premier acte de sa vengeance, très froidement et très mûrement calculée. Dès le jour même, il écrivait en effet à son ministre des cultes : « Plusieurs

cardinaux ne sont pas venus hier, quoique invités, à la cérémonie de mon mariage. Ils m'ont par là essentiellement manqué. Je désire connaître les noms de ces cardinaux et savoir quels sont ceux qui ont des évêchés en France, dans mon royaume d'Italie ou dans le royaume de Naples. Mon intention est *de donner à ces individus leur démission*, et de suspendre le paiement de leurs pensions, en ne les considérant plus comme cardinaux. Vous me ferez un rapport là-dessus pour que je prenne un décret authentique (1). »

Cette façon *de donner leur démission* aux évêques qui lui avaient manqué, mesure à laquelle l'empereur revint depuis si souvent, était encore loin de lui suffire. A peine eut-il reçu le rapport de M. Bigot de Préameneu, rapport fait avec modération et qui chargeait aussi peu que possible les cardinaux contre lesquels il était dirigé, que Napoléon donna l'ordre à son ministre de la police de mettre en détention et de faire conduire dans une maison d'arrêt celui d'entre eux qui se permettrait de porter les insignes du cardinalat. Sa majesté était inébranlable. Elle ne voulait recevoir aucune excuse. Elle considérait comme factieux et comme conspirateurs contre l'état les cardinaux qui avaient émis la doctrine que le pape devait nécessairement intervenir dans la dissolution de son premier mariage. Elle était résolue à les envoyer devant une cour spéciale, afin de faire un exemple et d'intimider tous ceux qui, étant dans l'impuissance de troubler aujourd'hui l'état, voudraient semer pour l'avenir des germes de discordes civiles (2); mais l'idée de faire comparaître des cardinaux devant une commission spéciale avait paru un peu forte à Fouché lui-même. L'empereur, se ravisant alors, dicta à M. de Bassano une note ainsi conçue :

« Le ministre des cultes enverra chercher et réunira ensemble dans son hôtel les treize cardinaux qui, sans empêchement résultant de cause de santé, ne se sont pas rendus à la cérémonie du mariage religieux. Le ministre leur dira... que sans le pape ils ne sont rien, et que, dans le cas où ils auraient une juridiction, la minorité aurait dû obéir à la majorité, que sa majesté a vu dans leur conduite le même esprit de rébellion qu'ils ont manifesté depuis dix ans, et qui a obligé sa majesté à s'emparer de Rome, et qui les a induits à porter le pape à fulminer contre lui une excommunication qui est la risée des contemporains et ne le sera pas moins de la postérité. Sa majesté avait méprisé leurs démarches et les avait interprétées dans un esprit de charité, voulant ainsi se dissimuler leurs mauvaises intentions; mais ils ont présentement comblé la mesure par les discours tenus dans leurs conciliabules... Il était

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 5 avril 1810. Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) Lettre de Fouché au ministre des cultes, 5 avril 1810.

donc temps qu'ils se souvinssent que sa majesté tenait le glaive de la loi pour frapper les mauvais prêtres et les traîtres à l'état. En général, poursuivait la note, il faut laisser entrevoir dans le discours que, si on leur fait leur procès, comme on ne connaît pas de juridiction ecclésiastique en France, il n'y a rien qui empêche qu'ils ne soient condamnés... Ils doivent apercevoir aussi que c'est parce qu'on les considère déjà comme condamnés qu'on ne veut plus qu'ils portent les distinctions ecclésiastiques ni le costume des cardinaux (1). »

« Les ordres que votre majesté a donnés mercredi ont été ponctuellement exécutés, répond aussitôt le comte Bigot de Préameneu. Les treize cardinaux ont été réunis chez moi dans la même journée. Je leur ai parlé avec toute l'énergie dont je suis capable, et ils sont restés dans un état de confusion et de stupeur (2). » Ce que le comte Bigot de Préameneu ne dit pas, c'est que Fouché avait assisté à l'entrevue, et qu'il avait paru, aussi bien que lui-même, assez touché de la réponse des cardinaux. Ils avaient en effet très doucement représenté que, s'ils avaient tenu la conduite qui leur était reprochée, c'était par devoir et non à coup sûr pour leur plaisir, qu'ils ne s'étaient point cachés de leur intention, puisqu'ils l'avaient annoncée au cardinal Fesch, à l'oncle même de l'empereur, comme étant leur collègue, et pour donner, en se servant de son intermédiaire, le moins de publicité possible à la chose, que c'était en vérité une manière toute nouvelle de conspirer que d'avertir celui contre lequel le complot était dirigé. Consalvi n'oublia pas de rappeler qu'il avait proposé un *mezzo termine* qui, s'il avait été adopté, aurait évité tout esclandre. L'accusation flétrissante de rébellion qu'on voulait faire tomber sur leur tête était donc aussi mal fondée qu'injurieuse à leur caractère et à leur dignité; c'était là surtout ce qu'ils priaient le ministre des cultes de faire connaître à sa majesté, car c'était la seule chose qui leur tînt au cœur, étant préparés à tout le reste (3). L'idée d'une lettre à écrire à sa majesté fut alors mise sur le tapis par les deux ministres, évidemment très contrariés de la mission qu'ils avaient à remplir, et qui redoutaient ouvertement un éclat, « non pas seulement, disaient-ils, par intérêt pour les cardinaux, mais aussi pour le bien de l'empire, ne sachant pas trop comment tout cela allait finir (4). » On se mit à discuter devant eux les termes de la lettre; mais parmi les cardinaux, tous

(1) Note en date du 5 avril 1810 écrite tout entière de la main du duc de Bassano. Cette note n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) Lettre du comte Bigot de Préameneu à l'empereur. 6 avril 1810.

(3) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 208.

(4) *Ibid.*

également épouvantés, il y en avait plusieurs qui, n'entendant pas le français et ne comprenant pas bien ce qu'on exigeait d'eux, se laissaient aller à prononcer des paroles assez maladroites parce qu'elles étaient ou trop humbles ou trop compromettantes. L'habile Consalvi, toujours de sang-froid, coupa court à cette confusion en promettant que le lendemain de très bonne heure le ministre des cultes recevrait la lettre qu'il avait désirée. Quand on relit les termes de cette lettre si parfaitement convenable, d'un ton si sage, si mesuré, si modeste, on se demande avec étonnement comment elle n'a pas réussi à désarmer la colère de l'empereur (1). Il n'en fut rien cependant. Napoléon ne se relâcha pas d'une seule des mesures de rigueur qu'il avait arrêtées dans les premiers accès de son ressentiment. Les malheureux condamnés, puisqu'il les considérait comme tels, furent obligés de se dépouiller le jour même des insignes cardinalices, et de revêtir le costume des simples ecclésiastiques, ce qui donna lieu à la dénomination de *cardinaux rouges* et de *cardinaux noirs*, par laquelle on désigna désormais les deux partis du sacré-collége. Ils furent en outre privés de leurs biens tant ecclésiastiques que patrimoniaux, qui furent mis sous le sequestre. On ne saisit pas seulement leurs revenus, on les versa au trésor, en même temps qu'on faisait mettre le scellé sur leurs meubles; de façon que, pour vivre, la plupart se virent réduits à puiser dans la bourse de leurs amis, ou bien à recourir aux subsides charitables de quelques personnes pieuses dont l'assistance ne leur fit jamais défaut, mais ne manqua point, comme nous le verrons plus tard, d'exciter derechef contre eux toute la colère de l'empereur. Quant à ce qui regardait leurs personnes, le traitement ne fut pas moins sévère. L'empereur les exila deux par deux à Reims, à Rethel, à Mézières, à Saint-Quentin, à Sedan, à Charleville; trois d'entre eux furent internés à Sémur. Partout ils furent placés sous la surveillance de la police. Pour ajouter au désagrément de cette dispersion, on avait pris soin de mettre ensemble ceux des cardinaux qui se convenaient le moins; chacun d'eux dut rester dans la résidence qui lui avait été ainsi assignée jusqu'au moment de la signature du concordat de Fontainebleau.

Les réflexions se pressent dans l'esprit, et l'on se sent pénible-

(1) « Dichiarano inoltre che non hanno mai voluto in animo ne di farsi guidici, ne dispargere dubbii sulla validita dello sciogliamento del primo matrimonio, ne intorno alla legitimità del secundo, ne produre incertezza circa la successione al trono dei figlii che ne nascerono. Supplicano finalmente V. M. di accettare queste loro umili e sincere dichiarazioni unite ai sentimenti di quel profundo rispetto, e di quella dovuta obbedienza e sommissione che hanno l'onore di professarle. » — Lettre signée par les treize cardinaux italiens, 6 avril 1810.

ment affecté quand on voit, dans toutes les affaires où la religion se trouve incidemment mêlée, l'empereur en venir si vite aux mesures de rigueur, et recourir si résolûment à la persécution comme à son arme naturelle. Dans son différend avec les cardinaux italiens à propos de l'annulation de son premier mariage religieux, il n'y avait pas, comme dans sa querelle avec le pape, de question de souveraineté territoriale engagée. Ce n'était point là affaire de prince à prince; mais il s'agissait d'un intérêt politique très considérable et de l'avenir même de sa dynastie. Dès lors, toute autre considération mise de côté, les sévices commencent de sa part, et rien ne l'arrêtera plus. Comme naguère il faisait un pape prisonnier, il donne maintenant leur démission à des évêques et dépouille des cardinaux de leur pourpre; il fera plus : il frappera également les simples prêtres et parmi eux, dans son œuvre la plus chère, le plus vénérable d'eux tous, celui-là même que tout à l'heure il exaltait si fort, l'abbé Émery, à qui, suivant ses confidences au comte Molé, il aurait été peu de temps auparavant si heureux de confier le sort des générations à venir. Qu'avait donc fait l'abbé Émery, et quel était son crime? Il n'en avait commis aucun; mais son malheur avait voulu que le cardinal della Somaglia l'eût consulté pour savoir s'il devait assister au mariage religieux de l'empereur. « Je n'aurais point d'objection à m'y rendre, si mon rang m'y appelait, avait répondu le sage et consciencieux théologien, puisque je crois valable l'annulation du premier mariage; mais, si dans le for de votre conscience vous avez une opinion contraire, peut-être ferez-vous mieux de n'y aller pas, car la conscience oblige. » Voilà dans toute sa noirceur la faute de l'abbé Émery, et le cardinal della Somaglia, sommé par lui, attesta par écrit qu'il ne lui avait pas donné un autre conseil, ni prononcé une parole de plus; mais cela était trop encore. Il fallait punir l'abbé Émery. Après avoir détruit toutes les congrégations d'oratoriens, de lazaristes, de pères de la doctrine, l'empereur était maintenant résolu à dissoudre les sulpiciens (1). « Ce sont des gens qui s'attachent à des minuties, » s'était écrié l'empereur (2), et l'ordre fut donné à M. l'abbé Émery de quitter son séminaire, de n'avoir plus de rapports avec les membres de son ordre. Défense même lui fut faite de paraître désormais au

(1) « Il convient que le séminaire de Saint-Sulpice change tout à fait de main et de nature à dater d'après-demain... Le ministre des cultes fera connaître dans la journée de demain les intentions de l'empereur aux grands vicaires de Paris et à M. Émery. (Palais de Saint-Cloud, 13 juin 1810.) » — Cette note, dont copie est déposée au secrétariat de l'archevêché de Paris, n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) *Vie de l'abbé Émery*, t. II, p. 257.

milieu de ses anciens élèves (1); c'était blesser au plus profond de son cœur, c'était presque tuer de sa main le malheureux vieillard, déjà presque octogénaire.

Quel fut toutefois l'effet produit dans le moment par les violences de Napoléon sur ce digne ecclésiastique, si modéré dans ses doctrines, si sage dans sa conduite, si conciliant, si porté à user d'égards et peut-être faudrait-il dire d'une certaine complaisance envers les pouvoirs établis? Ainsi que Pie VII l'avait fait en 1800, alors qu'en parlant à M. Cacault des exigences du premier consul relativement au concordat il vantait au ministre de France la manière paisible et régulière dont les affaires religieuses se traitaient dans les pays de liberté, même hérétiques, comme Pie VII devait le faire plus tard encore à Savone pendant les terribles orages du concile de 1811, l'abbé Émery tourna alors ses regards désolés du côté des États-Unis. « Hélas! écrivait-il à son plus intime ami, le directeur du séminaire des sulpiciens à Baltimore, il faut regarder comme possible, d'après les bouleversemens qui se sont déjà faits et qui se préparent, qu'il ne puisse plus y avoir bientôt de sociétés de sulpiciens en France, et que la chose et le nom ne subsistent plus qu'en Amérique... Il ne peut être question pour moi de m'y transporter, mon âge ne me le permet pas; mais je vous préviens que, dans le cas où ce que je crains arriverait, plusieurs des nôtres se transporteraient où vous êtes, et je prendrais des mesures pour que tout notre avoir et tout ce que nous possédons de plus précieux puisse les y suivre (2). »

Ainsi de 1800 à 1810, pendant cette période de dix années que nous avons déjà fait passer presque entière sous les yeux de nos lecteurs, les choses avaient été conduites de telle façon par l'empereur, qu'un prêtre, qui avait applaudi de tout son cœur à l'œuvre du concordat, un savant théologien tout gallican dans ses tendances, le directeur spirituel du cardinal Fesch, l'oracle modeste, mais pendant toute sa vie religieusement écouté de l'église entière de France, qui d'ailleurs n'avait jamais prêché que la prudence, la conciliation et toute la déférence possible à l'égard du souverain maître de la France, n'entrevoyait plus de refuge contre son pouvoir de plus en plus exorbitant et ses violences toujours croissantes que de l'autre côté des profondeurs de l'Atlantique.

D'HAUSSONVILLE.

(1) Lettre de M. l'abbé Émery à M. l'abbé Nageot. — Matériaux manuscrits pour écrire la vie de l'abbé Émery.

(2) *Ibid.*, 12 mars 1810. — Matériaux manuscrits pour la vie de l'abbé Émery.

LE

CHRISTIANISME UNITAIRE

AU TROISIÈME SIÈCLE

PAUL DE SAMOSATE ET ZÉNOBIE.

Les études historiques et les grands voyages aboutissent au même résultat moral, à l'appréciation impartiale des croyances et des principes qui se partagent l'humanité. Chez les esprits faibles, il est vrai, cette impartialité peut se résoudre en indifférence; mais lorsque ces comparaisons de temps et de lieux sont vivifiées par la critique, la compréhension s'élargit à la faveur de ces expériences multipliées sans faire tort à l'équité des jugemens. On répudie ces arrêts absolus, ces condamnations sans appel et ces approbations sans réserve qui dénotent toujours une certaine étroitesse de vues. Si l'on n'en vient pas avec l'optimisme vulgaire à dire que tout est parfait, ou bien avec le pessimisme hypocondre à tout haïr, on arrive à distribuer le blâme et l'éloge avec mesure, avec discernement, et à donner souvent raison à cette parole du livre saint que les derniers sont les premiers. Cette observation générale se vérifie sur le terrain de l'histoire du dogme chrétien aussi bien que dans l'histoire comparée des religions. Quand celle-ci est bien faite, elle sait graduer son estime des divers types de croyance sans prononcer sur aucun d'eux un verdict de condamnation pure et simple. Souvent même elle élève très haut telle conception, telle

forme religieuse que des traditions acceptées de confiance rabaissaient jusqu'au fond des enfers. Parfois elle ressuscite des morts, ou plutôt elle montre comment la postérité se rattache à travers les siècles à des fils rompus sous le poids des intérêts et des tendances d'une époque à peu près oubliée. Par exemple, le temps n'est pas encore loin où l'unitarisme, c'est-à-dire cette doctrine chrétienne qui rejette le dogme orthodoxe de la trinité et nie la divinité absolue du Christ, passait pour une excentricité indigne de l'intérêt des sages, quand elle n'était pas abominée des âmes religieuses comme une monstrueuse impiété. Aujourd'hui la position que l'unitarisme s'est faite en Angleterre et en Amérique, la puissance croissante qu'il prend au sein des églises protestantes du continent européen, où presque partout il a désormais conquis droit de cité, le nombre considérable de catholiques éclairés qui, sans se détacher formellement de l'église de leur enfance, aiment et professent ostensiblement les principes unitaires, les noms de premier ordre que l'unitarisme peut réclamer comme siens, tout a cassé ces jugemens sommaires, tout réclame une appréciation plus équitable d'une des formes les plus épurées, les plus libérales et les plus rationnelles de la religion chrétienne. L'histoire du dogme, qui pourtant n'a pas été faite par des unitaires, justifie ce changement survenu dans l'opinion contemporaine. Elle nous montre qu'en fait l'unitarisme, écrasé au ve siècle de notre ère sous la prédominance accablante du point de vue et des intérêts catholiques, en état de renaissance lente, mais continue depuis le XVIe siècle, a été à l'origine du christianisme une puissance sérieuse, le plus ancien facteur et l'un des plus importans de la vie de l'église. De tous les reproches qu'on peut lui faire, le plus injuste serait de l'accuser d'être sans antécédens au sein de l'antiquité chrétienne. Nous voudrions en fournir la preuve en nous attachant spécialement à la personne, peu connue et pourtant si intéressante par ce que l'on en sait, de Paul de Samosate, évêque d'Antioche au IIIe siècle, une des premières victimes de l'intolérance cléricale, et dont le nom a été longtemps voué aux gémonies par des historiens qui s'en rapportaient aveuglément aux dénonciations de ses adversaires. Pour bien comprendre la place qu'il occupe dans l'histoire du dogme christologique, il nous faut en premier lieu donner un aperçu rapide de cette histoire depuis les premiers jours de l'église jusqu'à cette seconde moitié du IIIe siècle qui fut signalée par les succès temporaires et la condamnation finale de l'évêque unitaire. Arrivés à sa personne, nous devrons tenir compte de l'état politique de l'Orient, rangé pendant quelques années sous le sceptre d'une femme de génie, Zénobie, l'impératrice de Palmyre, amie et protectrice de Paul. Il y a là tout

un mouvement politique et religieux qui ne nous est malheureusement décrit que dans des documens rares, fragmentaires et hostiles, mais qui, tel qu'on peut le reconstituer par les procédés de la critique historique, mérite certainement notre attention.

I.

L'histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ est des plus simples, à la seule condition que l'on ne regarde pas le quatrième évangile comme authentique. Si le quatrième évangile est l'œuvre d'un apôtre immédiat de Jésus-Christ, rapportant exactement les paroles de son maître, alors il faut penser que Jésus lui-même a revendiqué la dignité divine, qu'il s'est posé en être surnaturel, venu du ciel où il existait avant d'apparaître sur la terre, n'ayant dressé que momentanément sa tente au sein de l'humanité, à laquelle il est supérieur, antérieur, et, pour tout dire, étranger; mais de graves et nombreuses raisons, que nous avons déroulées ici même (1), doivent au moins ébranler la tradition qui attribue cet évangile à l'apôtre Jean. Fût-on résolu à ne pas tenir compte de ces objections, il resterait toujours l'inextricable énigme que voici : comment la chrétienté, après avoir d'abord adoré dans son chef le Verbe personnel de Dieu, en serait-elle venue à ne plus voir en lui qu'un homme né miraculeusement ou même né, comme nous tous, d'un père et d'une mère terrestres? Les religions historiques, dans la période de formation première, vont toujours en rehaussant la dignité de leurs fondateurs. L'enthousiasme peut bien faire d'un homme un dieu, il ne fera jamais l'inverse. Si au contraire on se décide à reporter la composition du quatrième évangile à la date approximative que lui assignent sa métaphysique et l'application qui en est faite à la personne de Jésus, c'est-à-dire vers le milieu du IIe siècle, tout se succède régulièrement, logiquement et suivant une loi constante qui peut se formuler ainsi : dans son amour passionné pour Jésus, la chrétienté primitive l'a toujours rapproché de Dieu autant qu'elle a cru pouvoir le faire, et l'histoire du dogme de sa divinité est une apothéose. Hâtée par le sentiment, retardée par la réflexion, cette apothéose progressive ne s'arrêtera que le jour où Jésus sera Dieu au sens absolu de ce mot; mais, comme on peut le penser, la distance qui sépare le prophète de Nazareth de la seconde personne de la trinité n'a pas été franchie en un jour.

A l'origine de toute cette histoire se trouve donc un sentiment

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1866.

d'une incalculable puissance, d'une légitimité évidente, et que nous sommes heureux de partager avec tous ceux qui ont porté le nom chrétien, le sentiment de l'ineffable beauté de l'idéal religieux et moral dont Jésus a été l'incarnation. Voilà la vertu qui, partie de Jérusalem, a fait pâlir toutes les divinités antérieures; elle a communiqué au monde un élan qui n'est pas près de finir ou, pour mieux dire, qui ne finira point, car il se confond avec l'amour de la perfection infinie. L'adhésion chaleureuse à un tel idéal ne peut que grandir celui qui le révèle dans sa personne. De là vient que le Jésus de la première tradition, le Jésus réel, n'a jamais réclamé les honneurs divins, et que cependant l'histoire de sa divinisation commence sous ses yeux. Tant qu'il est là, il va sans dire que nul ne songe, surtout au sein du rigide monothéisme d'Israël, à faire de lui un dieu, ni même un demi-dieu; mais on le met déjà aussi haut qu'on peut le mettre sans le détacher de l'humanité. Il s'appelait lui-même le Fils de l'homme; ce titre modeste ne suffit pas longtemps à l'enthousiasme de ses disciples. Ce n'est pas même assez qu'il soit un prophète, il faut lui décerner le titre humain le plus auguste qu'un Juif puisse connaître sous les cieux, un titre incomparable et que nul ne puisse partager avec lui, il faut l'appeler le Christ, le Messie. Jésus, il est vrai, accepta ce titre et mourut pour l'avoir accepté; mais il est bien prouvé qu'il ne le prit pas de lui-même. La foi en sa résurrection corporelle naquit aussi de ce sentiment. Celui qui a vécu d'une vie si divine doit nécessairement avoir triomphé de la mort. Le crucifié règne maintenant au ciel, assis à la droite de Dieu, qui lui a décerné la couronne méritée par sa sainteté immaculée, et aucune expression ne sera trop forte pour décrire l'état de gloire auquel le Fils de l'homme est parvenu. Sans doute ses disciples, qui l'ont suivi, qui l'ont vu manger et boire, dormir et souffrir, n'oublient pas encore qu'il est un homme; mais ils aiment mieux penser à Jésus le roi de gloire qu'au pauvre martyr de Jérusalem. Depuis sa mort, il est donc pour eux l'*homme devenu céleste*.

Ici s'opère une modification des plus graves dans la conception chrétienne. L'Évangile, surtout dans les premiers temps, est plutôt la foi de Jésus que la foi en Jésus, et plusieurs passages formels attestent que Jésus lui-même, tout en désirant qu'on se rattachât à sa personne, distinguait nettement entre la vérité qu'il prêchait, vérité nécessaire pour « entrer dans la vie, » et la soumission à son autorité personnelle. La fameuse déclaration concernant ceux qui parlent contre le Fils de l'homme sans parler contre le Saint-Esprit ne peut avoir d'autre sens; mais à partir du moment où l'attachement mystique à sa personne fut devenu le grand ressort de la

vie religieuse de ses partisans, l'adoption de la foi de Jésus ne fut possible à leurs yeux que sous la forme de la foi en Jésus. On ne crut pouvoir s'approprier l'idéal divin qui rayonnait dans sa vie qu'à la condition de concentrer sur sa personne toute l'admiration, tout l'amour, toute la confiance que cet idéal inspire. Cette évolution du sentiment chrétien ne put que hâter l'apothéose du Christ. Du moment en effet qu'il n'était plus seulement l'initiateur et le modèle de la foi, qu'il en devenait l'objet, celle-ci devait lui attribuer aussitôt que possible toutes les perfections de la Divinité. C'est ce qui arriva. Dans l'*Apocalypse*, en récompense de son sacrifice, Jésus reçoit autant d'attributs divins qu'un homme peut en réunir sans cesser d'être homme. Bientôt se forme le mythe de sa conception miraculeuse dans le sein d'une vierge. Jusqu'alors on disait, pour expliquer sa supériorité spirituelle : « Il était rempli du Saint-Esprit. » Désormais on dira que le Saint-Esprit est l'auteur même de son être. Dans la chrétienté qui parle hébreu, l'esprit de Dieu, désigné par un mot féminin, est la *mère* de Jésus; dans la chrétienté qui parle grec, il devient son *père*. On n'a pas encore l'intention de le séparer de l'humanité; c'est presque à leur insu que les naïfs générateurs de cette légende poétique commencent à le détacher partiellement de notre race. Chez l'apôtre Paul, qui n'a pas suivi Jésus, qui introduit la spéculation rabbinique dans la doctrine chrétienne et qui donne à la « foi en Christ » une prépondérance absorbante parmi les mobiles de la vie religieuse, ce mouvement du dogme est encore plus marqué. Ce n'est pas que cet apôtre enseigne la naissance miraculeuse de Jésus, du moins il n'en parle nulle part; mais chez lui l'*homme devenu céleste* des premiers croyans est proposé comme l'*homme du ciel*. Le Christ dans les épîtres de Paul est tout à la fois principe et personne, et, s'il est encore positivement homme, il est déjà d'une humanité transcendante, supérieure à l'humanité empirique et confinée sur la terre. En qualité d'*homme du ciel*, il peut avoir existé avant de venir sur la terre, et dans les dernières épîtres pauliniennes, qui accusent un développement plus complet des doctrines énoncées dans les premières, il devient le principe métaphysique de conciliation par lequel Dieu résout les antinomies de l'univers. Ces évolutions de la croyance relative à la personne de Jésus nous mènent jusqu'au-delà du premier siècle. Il n'y a encore aucune doctrine officiellement arrêtée. Les divers points de vue professés dans la période antérieure continuent de vivre côte à côte sans que l'harmonie en soit troublée. D'autres sujets de dispute détournent l'attention. Les descendans des Juifs convertis restent fidèles à leurs opinions des premiers jours. Pour eux, Jésus est toujours un homme

plein du Saint-Esprit; la seule différence entre eux, c'est que les uns font dater cette inspiration plénière du moment de son baptême, et que les autres ont admis le dogme de sa conception miraculeuse. A Rome, l'auteur du curieux livre intitulé *le Pasteur d'Hermas* ne va pas plus loin non plus dans l'idée qu'il se fait de la personne de Jésus, tandis que son concitoyen Clément Romain s'attache à reproduire les idées et les termes de la théologie paulinienne. Cependant il est visible que les préférences de la majorité, surtout chez les païens convertis, sont pour les théories qui élèvent le Christ le plus haut possible. Déjà, dans un sens, il est vrai, un peu païen, il n'est pas inoui qu'on lui applique le nom de dieu. Il semble que, plus on exaltera sa dignité, meilleur chrétien l'on sera.

On se demandera peut-être ce qui retardait si longtemps l'heure où le sentiment chrétien pourrait se donner satisfaction complète en assimilant de tous points Jésus à Dieu. Il y avait à ce retard deux causes principales. La première était l'histoire évangélique elle-même, qui ne s'accommodait pas facilement d'une divinisation aussi complète. Après tout, elle perpétuait la mémoire du doux et humble Fils de l'homme, priant, luttant, souffrant, pleurant, mourant, bref dans des situations qui ne sauraient convenir à la perfection absolue. Si l'église avait pu, comme la gnose, se débarrasser de ces réalités gênantes en n'y voyant que des apparences trompeuses, uniquement destinées à faciliter les relations terrestres d'un esprit rédempteur, elle ne se serait pas longtemps arrêtée devant cette difficulté historique; mais heureusement pour elle son bon sens la sauva de cette fantastique explication qui n'aboutissait à rien moins qu'à reléguer la personne tout entière du Christ dans la catégorie des spectres. On voulait donc exhausser autant que possible cette personne adorée, mais on ne pouvait oublier ce qui, en comparaison de l'Être absolu, devait s'appeler imperfection. L'autre cause était l'intérêt du monothéisme, toujours éveillé par la lutte à mort engagée avec le vieux polythéisme. Au moment où les polémistes chrétiens dirigeaient contre la pluralité des dieux tous les argumens de la philosophie et tous les sarcasmes de leur ironie, allaient-ils s'exposer au reproche d'avoir aussi deux dieux, le père et le fils, tous deux absolus, tous deux parfaits? C'était impossible, et pourtant on devait sentir plus ou moins clairement que, dans la voie où elle s'était engagée, la pensée chrétienne se trouvait dans une impasse.

C'est alors qu'apparut sous forme chrétienne une idée éclose un siècle auparavant dans cet ardent foyer moitié juif, moitié platonicien d'Alexandrie, où s'opéra la fusion religieuse de l'Orient et de

l'Occident. Ce fut l'idée du *Logos* ou du *Verbe* divin. Sans doute on peut remonter plus haut encore pour en décrire la genèse. La *sagesse* des Juifs et la *philosophie* des Grecs en contenaient déjà les élémens; mais elle n'apparaît pourtant armée de toutes pièces que dans les écrits de Philon, contemporain de Jésus et qui ne pensait guère au prophète de Nazareth quand il déroulait ses spéculations sur l'être divin. Sa grande ambition était d'expliquer la coexistence de l'infini et du fini, du créateur parfait et de la créature imparfaite, en stipulant l'existence d'un être intermédiaire, issu de Dieu au moment de la création, porteur ou plutôt condensateur des idées divines et chargé de les appliquer au monde, qui lui doit ainsi l'ordre, la vie, le développement, tout ce qu'il possède de beauté, de lumière, de raison et de bien. Ce Logos ou Verbe (ainsi appelé parce qu'il représente la raison divine et cette raison *exprimée, proférée,* devenue extérieure à Dieu) était donc de l'essence même de Dieu, tout en lui étant inférieur; c'était, selon les expressions mêmes de Philon, un dieu de second ordre, un serviteur du seul vrai Dieu, d'un côté communiquant au monde l'essence divine qui constituait son être, de l'autre ne faisant aucun tort, du moins dans l'intention du système, au monothéisme. Il rentrait à la fois dans la catégorie de l'imperfection et dans celle de la divinité.

Nous n'avons pas à discuter la valeur de cette théorie, nous nous bornons à en indiquer l'existence et à constater l'accueil favorable qu'elle reçut chez nombre d'esprits façonnés par le platonisme, par conséquent facilement portés à n'attacher qu'une rigueur médiocre à l'idée de personnalité. Ce qui de plus ne peut nous surprendre au point où nous avons laissé la christologie, c'est que, dans son ascension vers la Divinité, la personne de Jésus se rencontra avec celle du Verbe, qui en descendait, et s'identifia longtemps avec elle. Cette identification s'opéra, pour ainsi dire, tacitement, en ce sens qu'aucune délibération, aucun décret novateur, aucun conciliabule de théologiens ne la promulgua. Elle était dans l'air, elle se superposa aux doctrines déjà populaires, et devint peu à peu la doctrine orthodoxe. Deux chrétiens contemporains qui ne se sont pas connus, Justin Martyr et l'auteur du quatrième évangile, la préconisèrent au milieu du IIe siècle comme la doctrine chrétienne par excellence. Celui-ci écrivit son livre pour refondre l'histoire évangélique au point de vue des exigences de la nouvelle doctrine, lesquelles ne s'accordaient pas très bien avec le type historique auquel les trois premiers évangiles étaient restés fidèles. Que l'on examine l'une après l'autre toutes les différences qui distinguent cet évangile des autres, et l'on verra qu'il a systématiquement obéi à ce besoin de sa foi philosophique. Du reste le succès et la prompte adoption de son évangile n'ont rien qui doive nous étonner. On n'était pas difficile

à persuader dans ce temps-là en matière d'authenticité, et le contenu du livre nouveau plaisait aux lecteurs. Tout favorisa cette formule philonienne du christianisme : Jésus est le Verbe incarné. Les platoniciens, qui entraient en grand nombre dans l'église, la saluèrent comme une admirable conciliation de la raison et de la foi. La piété populaire fut heureuse de se représenter l'objet de son amour ardent sous des traits si augustes, qui pourtant ne semblaient pas faire brèche à la grande idée monothéiste. Le Christ-Verbe, dépositaire par essence de la sagesse éternelle, était par conséquent le révélateur absolument digne de foi de la vérité parfaite, et c'était surtout comme révélation surnaturelle de vérités inconnues que l'on comprenait l'Évangile. L'épiscopat, qui depuis le milieu du IIe siècle s'élevait au-dessus du presbytérat primitif et arrivait rapidement, malgré quelques résistances locales, à l'omnipotence ecclésiastique, se prononça généralement en sa faveur. Chaque évêque était dans sa communauté l'organe local du Verbe de Dieu. En un mot, quand le IIIe siècle commence, la doctrine du Verbe appliquée à Jésus-Christ a pour elle les meilleures forces du présent et toutes les promesses de l'avenir. Sa victoire, encore fortement contestée par les contemporains, ne peut plus faire doute aux yeux de l'historien. Avant la fin du IIIe siècle, elle sera la doctrine orthodoxe et catholique.

Théophile d'Antioche, Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, qui fleurissent à la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe, Cyprien, Origène, Denys d'Alexandrie, Denys de Rome, qui leur succèdent, nous en fournissent les traits généraux. D'après cette doctrine, le Christ était essentiellement autre chose et bien plus qu'un homme : c'était cette personne d'essence divine, sortie du sein de Dieu pour créer, organiser, diriger le monde, et qui, après avoir inspiré Moïse et les prophètes, — les plus larges ajoutaient : et les sages de l'antiquité païenne, — avait enfin revêtu la chair humaine pour donner à l'humanité mûrie la vérité définitive et complète. Jésus était donc un dieu; mais, — et que l'on veuille bien s'en souvenir, car c'est ce qui distingue cette orthodoxie du IIIe siècle de l'orthodoxie ultérieure, c'est ce qui explique les violens et longs débats de l'arianisme, c'est enfin le reflet encore immédiat du philonisme, dont ce mouvement d'idées est parti, — Jésus ou le Fils n'était pas égal au Père : il lui était subordonné, non pas seulement comme le serviteur l'est à celui qui lui commande, mais aussi comme l'être dérivé, qui ne possède pas en lui-même la raison suffisante de sa vie, l'est à celui-là seul qui possède l'existence absolue. Maintenant, selon les inclinations individuelles des docteurs chrétiens, cette infériorité du Fils était plus ou moins accentuée. Par exemple, les uns, comme Tertullien, insis-

taient sur le fait que le Fils n'est pas éternel comme le Père, puisque son existence distincte et personnelle n'avait commencé qu'avec le moment précédant immédiatement la création; Denys d'Alexandrie allait même jusqu'à le ranger parmi les êtres créés. D'autres au contraire, et ceux-là étaient dans le courant ascensionnel de la croyance populaire, tels qu'Irénée, Clément d'Alexandrie, Denys de Rome, voilaient plutôt, sans cesser toutefois de la reconnaître, cette subordination du Fils, au point d'effacer presque toute distinction réelle entre le Père et lui. Nous ne parlons pas en détail d'Origène; son système, le plus profond, le plus original de tous, aboutit nettement à l'unitarisme, bien qu'ostensiblement il ne s'écarte pas du thème généralement admis. Ce qui suffit à notre exposé sommaire, c'est d'indiquer la facilité avec laquelle la doctrine du Verbe se concilia les sympathies des pères de la tradition ecclésiastique, c'est-à-dire de ceux qui, malgré tout ce qui les distingue de l'orthodoxie fixée après eux, n'en ont pas moins posé les jalons de la route suivie par la croyance catholique dans sa période de formation.

A mesure que la doctrine du Verbe avait pris pied, des protestations s'étaient fait entendre. Nous ne parlons pas seulement des Juifs chrétiens, dits ébionites et nazaréens, qui, concentrés dans la région du Jourdain, s'opiniâtraient dans leur croyance primitive. Même au sein de la grande église disséminée dans tout l'empire, des communautés entières protestaient au nom du monothéisme, qu'elles croyaient menacé par cette innovation doctrinale qui, de quelque manière qu'on s'y prît, aboutissait nécessairement à stipuler l'existence de deux dieux. Il y eut en Asie-Mineure un parti obscur, dont pourtant l'existence est attestée par les pères, et qui, sous le nom d'*aloges*, combattit longtemps la doctrine du Logos ainsi que l'authenticité des écrits johanniques. Cet unitarisme des IIe et IIIe siècles en appelait à la vieille tradition sur la personne de Jésus et à la nécessité de maintenir rigoureusement la *monarchie* divine, d'où le nom de *monarchique* alors donné au parti unitaire. Il paraît qu'à Rome surtout sa puissance fut grande et prolongée. Praxéas, unitaire d'Asie-Mineure, fut parfaitement accueilli par l'évêque romain, au grand scandale de Tertullien, et sans doute avec l'approbation de l'église de la ville impériale. Théodote et Artémon enseignèrent au sein de cette communauté l'humanité pure et simple du Christ, et tout ce que nous savons du régime intérieur de cette importante église par le livre des *Philosophoumena*, dont nous avons parlé ici même (1), confirme ce que l'on

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1865.

pouvait déjà soupçonner de la grande influence de l'unitarisme à Rome pendant le IIe siècle. Théodote, il est vrai, fut excommunié par l'évêque Victor (190-200); mais il semble que ce fut à cause de sa faiblesse en temps de persécution et nullement à cause de ses opinions théologiques. Du moins quand les amis d'Artémon furent excommuniés à leur tour au IIIe siècle, ils se plaignirent d'être chassés de l'église pour le crime de prêcher la doctrine traditionnelle de la communauté romaine, laquelle, disaient-ils, n'avait été altérée qu'à partir de l'évêque Zéphyrin (201-218). Déjà les historiettes cléricales commençaient à circuler, comme on peut le voir par celle que voici. Ce parti d'unitaires, banni de la communion catholique, était assez nombreux pour ériger une église à part et se donner un évêque qu'il payait bien. Cet évêque, nommé Natalis, avait bravé la persécution et souffert pour le nom chrétien; son renom de fidélité ajoutait au lustre de la communauté qu'il dirigeait. Cependant, depuis qu'il avait revêtu cette fonction, le pauvre évêque unitaire était hanté de rêves effrayans. Le Seigneur en personne lui apparaissait chaque nuit pour lui reprocher sa conduite et ses erreurs. Au réveil, la vanité, l'amour du gain, l'empêchaient d'obtempérer à ces objurgations nocturnes. D'ailleurs les révélations faites sous le voile du rêve ont toujours quelque chose de vague; il fallut donc employer des moyens plus efficaces de persuasion. Par une belle nuit, à la place du Seigneur, ce furent de saints anges qui vinrent le visiter et qui le fouettèrent sans miséricorde jusqu'au matin. Il n'y avait rien à répondre à un pareil argument, et Natalis courut se jeter aux pieds de l'évêque légitime, montrant les marques encore fraîches des coups qu'il avait reçus et implorant sa réintégration. Ce conte se lit tout au long dans Eusèbe, qui le rapporte gravement au cinquième livre de son *Histoire ecclésiastique*.

Ce qui est à noter soigneusement, c'est que cet unitarisme radical était excommunié, non par les partisans de la doctrine proprement dite du Verbe, mais dans l'intérêt d'un autre unitarisme qui, n'acceptant pas encore cette doctrine, cherchait à maintenir d'une autre manière la stricte unité de Dieu. Dans le travail que nous venons de rappeler, nous avons parlé assez au long de cet unitarisme dit *sabellien*, du nom de Sabellius, son plus éminent représentant, mais qui existait bien avant Sabellius, et qui consistait essentiellement dans l'idée que le Père, le Fils et l'Esprit sont, non pas trois personnes distinctes, mais trois noms, trois modes de manifestation dans l'histoire du Dieu unique. Sur cette base, on pouvait aller jusqu'à annihiler la personne humaine de Jésus au point de ne plus voir en elle que l'instrument impersonnel, inconscient, de l'esprit divin, ce qui amenait à des conséquences peu respectueuses

pour lui et peu dignes de la perfection de Dieu, — ou bien parler philosophiquement de la manifestation de Dieu dans la vie humaine du Christ, comme nous parlons aujourd'hui de sa révélation dans la nature et dans l'histoire. En d'autres termes, cet unitarisme sabellien était ou trop grossier pour durer longtemps, ou trop subtil pour faire de grandes conquêtes. Sous Calliste, successeur de Zéphyrin et unitaire comme lui, nous le voyons perdre du terrain à Rome. En Orient, il a la vie plus tenace; Sabellius le professe avec éclat de 250 à 260, et cependant il recule aussi devant les progrès de la théorie dithéiste.

Du reste gardons-nous de croire que, si l'unitarisme raffiné a le dessous dans les synodes et perd peu à peu les positions officielles, il disparaisse pour cela de l'intérieur de l'église. Religion de gens instruits, dont l'esprit est formé par la philosophie, l'étude des sciences et la littérature, il s'accommode assez bien d'une vie latente et paisible, et laisse volontiers les grosses croyances au peuple et au clergé. Leurs adversaires reprochaient aux amis de Théodote et d'Artémon de s'occuper trop de mathématiques, de dialectique, de critique, d'Aristote, de Théophraste, et de prendre des libertés excessives avec le texte des livres saints. Cela veut dire qu'ils n'en adoraient pas la lettre et leur appliquaient les mêmes règles d'interprétation qu'aux autres documens historiques. Plus tard on fera des reproches analogues aux ariens. Tout cela continue encore sous nos yeux. Platon et la spéculation mystique font des trinitaires; Aristote, le syllogisme et la critique engendrent l'unitarisme. Seulement de nos jours les chances de succès sont inverses. Même dans les premiers temps, la défaite de l'unitarisme fut lente. Au IIIe siècle, il était encore un levain d'une puissance réelle, et réagissait d'une manière sourde ou avouée contre le cléricalisme et le dogmatisme envahissant. Quand le milieu était favorable, il pouvait encore ressaisir sa puissance ecclésiastique, trôner en pleine église avec l'adhésion du peuple chrétien, et un moment l'orthodoxie faillit voir sa croissance brusquement arrêtée par le puissant mouvement unitaire qui se rattache au nom de Paul de Samosate, évêque d'Antioche de 260 à 272.

II.

L'empire romain, bien que très centralisé par le régime impérial, était trop étendu pour qu'il n'y eût pas des capitales régionales ou centres secondaires dont la vie propre ne pouvait être entièrement absorbée. Ce que Lyon était pour les Gaules, Carthage rebâtie pour l'Afrique, Alexandrie pour l'Égypte, Éphèse pour l'Asie-Mineure, Antioche le fut pour cette vaste région syrienne dont

la Méditerranée baigne les côtes depuis l'isthme de Suez jusqu'aux monts Amanus et dont les limites orientales longent la vallée de l'Euphrate. Cette contrée a même été celle qui conserva peut-être le plus de vie locale au sein de l'effrayante unité de l'*orbis romanus*. Là se trouvaient encore des colonies et même de petits états qui n'étaient pas complétement annexés, qui conservaient cette demi-autonomie dont le régime appliqué au peuple juif sous les Hérodes peut nous donner une idée assez nette. Ces franchises étaient resserrées dans d'étroites limites, mais on était bien loin du grand centre. Plus on s'écartait des côtes, plus l'esprit oriental et le désert conspiraient ensemble contre la centralisation impériale. La politique enfin conseillait de ne pas trop contrarier des populations où les Parthes et après eux l'empire perse ressuscité pouvaient trouver de dangereuses sympathies. Sans doute Antioche même, siége du proconsul romain de Syrie, ne pouvait à aucun titre passer pour une ville indépendante; mais elle abritait dans ses vastes murs plus d'un élément non assimilé, des Juifs par exemple, des enfans du désert, des marchands venus de la Mésopotamie, de la Palmyrène, de la Comagène, et si l'esprit grec dominait par la langue, les monumens, les arts, en un mot par toute la civilisation extérieure, il pouvait mieux qu'ailleurs servir d'organe et prêter ses formes exquises à des mouvemens de provenance originale et de tendance autonome.

Antioche, aux premiers siècles de notre ère, était une très grande ville de sept ou huit cent mille âmes et passait pour la troisième de l'empire (1). Fondée par Séleucus Nicator sur l'emplacement d'une petite bourgade, elle échangea son nom d'Épidaphné, dû au voisinage d'un beau bois de lauriers, contre celui du père de son fondateur. La ville, couronnée de verdure, descendait en triangle évasé du mont Silpius jusque sur les bords de l'Oronte. Des torrens et des cascades tombaient à travers ses massifs d'architecture. Sa vaste enceinte murée, escaladant des pentes souvent abruptes, aboutissait des deux côtés à une acropole dominant de haut le paysage. La fraîcheur des eaux, la richesse de la végétation au dedans comme au dehors des murailles, les parfums des jacinthes et des œillets sauvages, les grottes, les ravins, les précipices, toute cette puissante nature devait faire un délicieux contraste avec les merveilles accumulées par les Séleucides dans leur séjour de prédilection. C'est par là surtout que la ville était grecque. La vieille religion syriaque était oubliée ou du moins fondue dans la mythologie plus riante apportée par les compagnons d'Alexandre. Les temples et les basiliques, les théâtres et les aqueducs, les rues pavées de marbre,

(1) La seconde était Alexandrie.

bordées de colonnes, les carrefours ornés de statues admirables, tout attestait la triomphante suprématie du goût hellénique. Les arts et les lettres étaient cultivés dans des écoles assidûment fréquentées. La seule chose qui fît ombre à ce tableau, c'était l'immoralité des habitans. Assurément nos grandes villes modernes ne doivent afficher aucune espèce de prétention à la pureté des mœurs; elles paraîtront cependant presque austères en comparaison de « ce songe de Sardanapale où roulaient pêle-mêle toutes les voluptés et toutes les débauches (1). » Pourtant le christianisme fit dès les premiers jours de rapides conquêtes au sein de ce réceptacle d'impuretés païennes. L'excès du plaisir engendre le dégoût, et le raffinement de l'art, même quand toute intention morale est absente, a du moins cela de bon qu'il maintient l'esprit humain à une certaine hauteur. On ne peut douter qu'en se propageant dans la population d'Antioche le christianisme n'opérât une lente réforme des mœurs, qui, sans épurer complétement l'atmosphère, devait déplaire à ceux qui en aimaient les fumées enivrantes; du moins nous voyons sous Maximin une députation d'habitans païens d'Antioche venir supplier l'empereur de bannir tous les chrétiens de la ville. L'existence, paraît-il, devenait morose à côté d'eux.

Cette charitable requête n'eut pas de suites. Les chrétiens étaient déjà trop nombreux, et Antioche resta l'un des foyers les plus intenses de la religion nouvelle. On peut même dire que c'est Antioche bien plus que Jérusalem qui fit les grandes conquêtes chrétiennes. Dès les premiers jours, au lendemain du martyre d'Étienne, des amis du diacre lapidé se réfugièrent dans la métropole syrienne pour se mettre à l'abri des mesures intolérantes décrétées par le sanhédrin juif. Ils appartenaient à cette fraction libérale de la chrétienté primitive qui voulait continuer l'œuvre de Jésus par une application de plus en plus large des principes qu'il avait proclamés, et qui, particulièrement en butte au mauvais vouloir des bigots du judaïsme, étaient à peine mieux vus d'un grand nombre de leurs propres coreligionnaires, à qui déplaisait la hardiesse de leurs idées. Une fois à Antioche, ils se remirent à prêcher, firent des prosélytes parmi les Juifs et parmi les païens, et ainsi se forma une communauté mixte, libérale par ses conditions d'origine et par l'esprit qui présidait à sa constitution. C'est là que la religion de Jésus se détacha pour tout de bon du judaïsme et reçut son nom distinct de christianisme. C'est là que furent proclamées la déchéance de la loi juive et l'égalité de toutes les nations et de toutes les races. C'est de là que partirent les premières grandes missions

(1) Voyez dans le livre sur *les Apôtres*, de M. Renan, la description si remarquable d'Antioche.

destinées au monde païen, qu'inaugurèrent Paul et Barnabas. C'est là que Pierre, dont l'autorité était si grande parmi les chrétiens de Palestine, eut la mortification de s'entendre accuser publiquement d'inconséquence et de lâcheté. En un mot, l'église primitive d'Antioche est le berceau du libéralisme chrétien.

L'extrême rareté des documens sûrs qui puissent nous renseigner sur l'histoire locale de cette importante église pendant le IIe siècle et la première moitié du IIIe ne nous permet pas de dire jusqu'à quel point cet esprit libéral se maintint dans son sein après la disparition de la première génération chrétienne; nous voyons seulement que, parmi ses directeurs au IIe siècle, on doit compter Ignace le martyr, dont nous savons très peu de choses certaines, si ce n'est qu'il fut un partisan zélé de Paul. Théophile d'Antioche, évêque de cette ville vers l'an 180, auteur d'une apologie médiocre du christianisme, est un admirateur du quatrième évangile, le premier écrivain chrétien de nom connu qui le cite formellement, par conséquent un partisan de la théorie du Verbe. Cela ne nous dit rien quant à son libéralisme, qui ne doit pas avoir été grand, s'il faut en juger par l'injustice avec laquelle il parle de l'antiquité païenne. En 252, un évêque d'Antioche, du nom de Fabien, se montre assez disposé à prendre le parti de Novatien contre l'évêque de Rome, Corneille. En somme, tout cela est bien peu concluant. La seule chose que nous puissions affirmer, c'est qu'au IVe siècle l'église d'Antioche ne mentit pas à ses origines libérales, et que, dans la seconde moitié du IIIe, son attachement à son évêque, Paul de Samosate, condamné, calomnié et excommunié par de nombreux évêques, ne peut pas être attribué à un caprice momentané. Il est donc permis de présumer que, plus ou moins vivante, plus ou moins contrariée peut-être par les événemens et les influences du dehors, la tradition libérale des premiers jours se perpétua jusqu'au moment où les unitaires y levèrent la tête assez haut pour inquiéter sérieusement l'épiscopat, emporté dans une tout autre direction.

Cet évêque Paul était originaire de Samosate, localité située près de l'Euphrate. Il demeurait toutefois depuis nombre d'années à Antioche, où il était arrivé pauvre, mais où il avait atteint une assez haute position. Il était *ducenarius procurator*, c'est-à-dire receveur d'un rang élevé et de ceux à qui un rescrit de l'empereur Claude avait accordé les insignes consulaires. Que, revêtu d'une telle charge, il ait été élu évêque par le presbytérat et le peuple chrétien d'Antioche, cela prouve en faveur de son caractère et de son intégrité, car à cette époque l'élection des évêques par leurs diocésains était encore chose très sérieuse. Son élection eut lieu en 260, la dernière année du règne de Valérien. Sa popularité ne fit

que s'accroître depuis son élévation à l'épiscopat. Il était, paraît-il, fort éloquent dans sa cathèdre épiscopale, et attirait une grande affluence d'auditeurs. Les évêques des localités voisines recherchaient son amitié et se rangeaient volontiers à ses avis. Les femmes chrétiennes d'Antioche s'étaient organisées sous sa direction en chœur religieux, et il avait tâché de réformer le chant sacré. L'enthousiasme pour sa personne alla parfois jusqu'à le désigner comme un ange descendu du ciel. Il n'avait pas voulu renoncer à ses fonctions de *procurator* en devenant évêque. Non-seulement son autorité comme arbitre était plus grande lors des cas fréquens où les chrétiens divisés d'intérêts réclamaient le jugement de l'évêque de préférence à celui des tribunaux païens, mais de plus ce genre de fonctions, fort bien rétribué, en augmentant les ressources dont il pouvait disposer pour les pauvres, lui permettait en temps de persécution de rendre les plus éminens services à ses coreligionnaires. Nous savons en effet que c'était souvent au *ducenarius procurator* qu'on amenait les chrétiens soupçonnés de lèse-majesté parce qu'ils refusaient de sacrifier pour l'empereur. Ce qu'il faut surtout relever chez lui, c'est une tendance laïque très opposée à l'esprit clérical qui envahissait de plus en plus l'épiscopat. Il voulait vivre de la vie commune, en public et en particulier, et cela semble avoir été au moins autant que sa hardiesse dogmatique la cause des haines furieuses qui ne tardèrent pas à s'élever contre lui. Il entendait que le presbytre et l'évêque restassent des citoyens. Il avait peu de goût pour l'ascétisme. Très estimé de Zénobie, l'impératrice de Palmyre, allant parfois à sa cour, où il se rencontrait avec Longin, le rhéteur appelé d'Athènes par cette femme remarquable, il paraît avoir partagé ses vues politiques, vues d'une grande portée, et dont la réussite, un moment presque assurée, eût changé complétement les destinées ultérieures de l'Orient. De même sa tendance théologique, si elle avait pu s'implanter victorieusement, eût singulièrement changé l'histoire de l'église.

Il se peut sans doute que Paul de Samosate ait eu parfois les défauts de ses qualités. La popularité est un fardeau qu'il n'est pas toujours facile de bien porter. Peut-être fut-il enclin à en tirer parfois vanité, peut-être n'eut-il pas toujours la prudence de repousser la louange excessive, peut-être son désir de rapprocher la vie du clergé chrétien de la vie commune l'entraîna-t-il à des actes peu conformes à la gravité de ses fonctions épiscopales; peut-être enfin lui fut-il parfois malaisé de concilier les exigences de sa charge civile avec ses devoirs d'évêque. Tout cela peut avoir fourni quelque prétexte et quelque apparence aux accusations indignes dont il a été l'objet; mais encore une fois il est inadmissible que la population chrétienne d'Antioche l'eût si longtemps entouré de

ses sympathies chaleureuses, si la dixième partie de ce qu'on a allégué contre lui était vraie. Nous verrons plus loin quelles furent ces allégations, et avec quelle âpreté la passion théologique a transformé en griefs énormes des choses toutes simples et tout au moins très excusables.

Pour la postérité, Paul de Samosate est surtout connu comme le plus habile et le plus illustre des unitaires qui, malgré les progrès accomplis par la doctrine du Verbe, persistèrent à soutenir que Jésus était un homme, et qui, non contens de l'affirmer au nom des traditions les plus anciennes, cherchèrent à édifier sur cette base une théologie destinée à satisfaire la piété tout en respectant la raison. Un peu avant lui, un autre évêque, Bérylle, de Bostra en Arabie, avait développé un système analogue et avait été entraîné de ce chef à de longues discussions avec Origène. Le point en litige était que, d'après Bérylle et d'après Paul, la personne même de Jésus n'est point le Verbe de Dieu, et qu'elle n'a point existé, en tant que personne distincte, avant la naissance de l'homme Jésus. Ce n'est pas que Paul de Samosate refusât de reconnaître la valeur philosophique et religieuse de la théorie du Verbe ou de la raison divine. — Sans doute, disait-il, Dieu ou le Père possède en lui-même la raison suprême dont le monde est la manifestation; mais cette raison ou ce Verbe divin n'est pas une personne, c'est une perfection divine. Il y a rapport de nature entre l'esprit humain et l'esprit divin. Toute proportion gardée, la raison est dans l'esprit divin ce qu'elle est dans l'esprit humain, et, comme on n'a pas le droit de détacher la raison humaine de l'esprit humain pour en faire un être personnel à part, on n'a pas non plus celui de stipuler l'existence d'une personne divine en dehors et à côté du seul vrai Dieu, laquelle personne ne serait autre que la raison de Dieu détachée de Dieu! Peut-on admettre que Dieu reste dépourvu de sa raison après la génération du Verbe personnel? Et si Dieu reste en possession de sa raison interne, tout en projetant hors de lui cette raison sous forme personnelle, faudra-t-il dire qu'il y a deux Verbes, deux raisons divines? Non, le Verbe est la raison divine en acte dans le monde et en particulier dans l'homme. Ce n'est pas seulement en Jésus qu'il a agi, ou, si l'on veut, parlé : il a inspiré aussi Moïse et les prophètes; mais c'est en Jésus que son action révélatrice s'est déployée avec le rayonnement le plus intense. C'est pour cela que Jésus est le révélateur par excellence. Le Christ ne vient pas *d'en haut*, du ciel; il vient *d'en bas*, de la terre; il sort de l'humanité. En vertu de cette action continue du Verbe divin qui se manifeste, entre autres marques de sa présence, dans sa grâce et sa sainteté incomparables, Jésus est l'homme s'élevant vers la divinité (ἐξ ἀνθρώπου γέγονε θεὸς) et nous

invitant à le suivre pour être divinisés avec lui en vertu du même progrès spirituel (ἐκ προκοπῆς τεθεοποιῆσθαι). On voit combien tout cet ensemble de vues se rapproche de l'unitarisme moderne. On ne sait trop ce que Paul disait de la naissance miraculeuse de Jésus. S'il l'admettait, c'était une inconséquence; du reste le débat ne paraît pas avoir porté sur ce point.

Plus Paul de Samosate devenait populaire et gagnait d'adhérens à son unitarisme rationnel, plus l'épiscopat de Palestine, d'Égypte et d'Asie-Mineure s'effrayait. La chère doctrine du Verbe personnel incarné était compromise. La personne du Christ semblait rabaissée. Un esprit de critique et d'examen, dont l'autorité épiscopale elle-même aurait un jour à souffrir, commençait à se répandre dans l'église. La piété cléricale, ascétique, en rupture chagrine avec le monde, ne comprenait rien à ce christianisme laïque cherchant à purifier le monde plutôt qu'à le détruire. Les antipathies affluaient donc de toutes parts. Cependant les docteurs illustres, les grands noms influens, faisaient pour le moment défaut à l'église. Cyprien, Origène, étaient morts; Denys d'Alexandrie se faisait très vieux, et d'ailleurs il était lui-même quelque peu suspect. Denys de Rome était bien loin, et n'avait pas d'autorité directe en Orient. La lutte contre Paul devait donc être soutenue par des hommes d'une valeur secondaire.

III.

Ce sont en effet des noms bien peu connus que ceux des principaux évêques et presbytres qui s'acharnèrent contre Paul de Samosate. Leurs intentions furent probablement très pieuses; mais on ne peut contester que la passion, la haine théologique, n'aient joué là un grand et triste rôle. Qui connaît aujourd'hui les noms d'Hélénus de Tarse, de Nicomas d'Iconium, de Théotecnos de Césarée, des deux frères Grégoire et Athénodore, évêques de la région du Pont? Pourtant, au rapport d'Eusèbe, tels furent ceux qui brillèrent au premier rang des adversaires de Paul. Le vieux Denys allégua son grand âge et ne vint pas aux conciliabules qui à plusieurs reprises se tinrent à Antioche même, afin de détacher du pasteur qu'il aimait le peuple de cette ville. Il se contenta, dans une lettre aux chrétiens d'Antioche, d'exposer ses vues sur la personne de Jésus et de faire ressortir les différences qui le séparaient de Paul. Or ses vues étaient fort semblables à celles qui, une quarantaine d'années plus tard, s'appelèrent l'arianisme. Pour lui, le Christ n'était, en fait, ni vrai homme ni vrai Dieu; c'était un Dieu créé. Denys avec l'âge était devenu pacifique et prudent à l'extrême. Depuis que ses hardiesses théologiques lui avaient valu les

véhémentes semonces de son collègue et homonyme de Rome, il s'efforçait de mitiger ses expressions de manière à serrer au plus près les opinions dominantes. Il est donc à présumer que, si sa lettre était pacifique de tendance, elle ne se prononçait pas en faveur de Paul. Dans le même esprit de prudence, il avait omis d'envoyer à son confrère d'Antioche la salutation fraternelle usitée entre évêques. C'est ce que les adversaires de Paul firent valoir avec insistance, mais c'est ce qui permet aussi de supposer que là dut à peu près se borner le parti qu'ils purent tirer de cette lettre. Denys, héritier direct de la science des Clément et des Origène, était une grande autorité en Orient, et ils n'eussent pas manqué de citer les passages formels contre Paul, si la lettre en eût contenu. Une autorité moindre, mais réelle, c'était l'évêque Firmilien de Cappadoce, qui vint deux fois à Antioche pour conférer avec Paul. Lui aussi penchait évidemment pour une solution pacifique et tolérante. Deux fois il s'entremit comme conciliateur. Il semble avoir eu de l'estime pour la personne de Paul. Les ennemis de celui-ci disent que Paul lui promit de changer d'opinions, et qu'à cette condition l'évêque cappadocien détourna de lui l'excommunication menaçante. C'est une allégation gratuite et démentie par ce qui s'est passé depuis. Le malheur voulut que Denys mourût en 265, au moment où le conflit s'envenimait, et que Firmilien mourût cinq ans plus tard à Tarse; il était en chemin pour se rendre une troisième fois à Antioche, où le parti des évêques belliqueux voulait frapper un coup décisif. Les chefs de la tendance tolérante manquèrent donc à la dernière réunion synodale projetée. De plus, à partir de la fin de l'an 269, les circonstances politiques, jusqu'alors très favorables à Paul, changèrent d'aspect.

Arrivés à ce point de notre récit, nous devons quitter quelqu temps Antioche et regarder au-delà même de la Syrie proprement dite pour nous rendre compte du singulier état politique de l'Orient à cette époque. L'une des voies commerciales les plus intéressantes qui aient servi dans l'antiquité de débouché aux marchandises de la Haute-Asie en destination des grands ports de la côte syrienne est celle qui, partant de Sidon, s'enfonce dans le Liban, descend dans la Célésyrie, s'arrête à Balbeck, la cité du soleil, la Baalath du roi Salomon, dont les admirables ruines ont depuis longtemps une réputation si méritée, puis remonte les gorges de l'Anti-Liban et redescend dans ce paradis terrestre où Damas, comme une sultane indolente, étale sa riche parure d'orangers, de pêchers, de citronniers et de cédrats. De là et par un chemin moins pittoresque, mais toujours riant et vert, on arrive à Hems ou Homs, l'ancienne Émèse, la ville de Julia Domna et d'Héliogabale. Tout à coup, à partir de cette ville, le pays change d'aspect. Le désert s'étend à

perté de vue. Huit ou neuf jours de marche séparent le voyageur de la vallée de l'Euphrate, où recommencent la végétation touffue et l'abondance. Toutefois un dédommagement lui est réservé. A peu près au milieu de cette mer de sable se trouve une île de verdure, une oasis, qui semble un coin de la Célésyrie transporté en plein désert tout exprès pour faciliter la traversée. De belles eaux, de l'herbe, des vergers, surtout de nombreux et magnifiques palmiers, attirent ou plutôt attiraient (car aujourd'hui l'oasis est bien diminuée) les caravanes marchandes. Au centre se trouvait une grande et belle ville qui devait son nom de Thadmor à sa ceinture de palmiers, et que pour cette raison les Grecs appelaient Palmyre. Comme on a dit de Venise qu'elle est un songe de la mer, on eût dit de Palmyre au temps de sa splendeur qu'elle était un rêve du désert. Le désert a rêvé qu'il était grec. Comme tous les beaux rêves, celui-ci a été court. Depuis plus de douze cents années, la cité des palmiers était profondément oubliée, lorsqu'au siècle dernier quelques Anglais attachés à la factorerie d'Alep, séduits par les descriptions des gens de la contrée, s'aventurèrent dans les sables à la recherche de l'antique Thadmor. Quel ne fut pas leur étonnement de découvrir, au centre de l'oasis qu'on leur avait indiquée, des ruines de temples, de portiques, de théâtres, d'aqueducs, d'une grandeur et d'une magnificence à confondre l'imagination! Des avenues de superbes colonnes se dessinaient en files symétriques sur l'horizon bleu du désert. La terre était jonchée, aussi loin que portait le regard, de corniches, d'entablemens, de pilastres, de chapiteaux de marbre blanc. Ceux qui ont lu *les Ruines* de Volney se rappellent sans doute l'effet que produisit ce tableau sur l'âme médiocrement poétique du voyageur français, et probablement ne se rappellent que ce beau passage d'un livre bien ennuyeux aujourd'hui.

Par quel concours de circonstances le « rêve du désert » fut-il mêlé aux prosaïques débats de l'épiscopat du IIIe siècle? Voilà ce qu'il nous faut maintenant expliquer. Thadmor ou Palmyre fut fondée, dit-on, par le roi Salomon. Il est plus vraisemblable que, fidèle à sa constante politique, ce roi d'Israël fit occuper cette localité, qui devait avoir déjà de l'importance au point de vue commercial et dont la possession forçait ses bons amis les Tyriens à rechercher avidement son alliance. Protégée par l'océan sablonneux qui ceignait de toutes parts sa verte oasis et qui s'opposait au passage des grandes armées, Palmyre doit avoir moins souffert que d'autres anciennes villes de l'Orient des dévastations qui furent ordinairement la suite des expéditions des conquérans venus de la Haute-Asie. Il est d'ailleurs à croire que les habitans se soumirent volontiers à payer les tributs exigés à la condition que la route de transit

11.549

resterait libre. Sous les Séleucides et à mesure que les relations commerciales s'accrurent entre les bassins de l'Euphrate et de l'Indus et celui de la Méditerranée, elle atteignit un très haut degré d'opulence. Station centrale des grandes caravanes qui convergeaient vers ses murs et en divergeaient dans une foule de directions, elle devint un entrepôt colossal et un grand marché. Ses habitans contractèrent le goût de la spéculation mercantile et allèrent gagner de grandes fortunes dans les pays de consommation. Par suite de ce vif désir de rapatriement que l'on peut constater chez les commerçans originaires des petits pays, tels que la Hollande et la Suisse, il semble que les Palmyréniens établis au loin aient aimé à revenir passer leurs derniers jours dans l'oasis natale. Il est rare en effet de rencontrer ailleurs tant et de si grands monumens érigés par des particuliers, comme l'indiquent beaucoup d'inscriptions. Ils se plaisaient sans doute à consacrer leur opulence à l'embellissement de leur ville, en reproduisant en plein désert les merveilles architecturales des villes grecques. De là ces portiques corinthiens, ces colonnades hardies qui font un effet si étrange au sein d'une région on l'on s'attendrait à voir se dresser la tente d'Ismaël plutôt que l'imitation des Propylées. La constitution du petit état était celle de nos villes de commerce au moyen âge, la république aristocratique. On était nominalement sous le sceptre du roi de Syrie; mais comme celui-ci respectait, et pour cause, les franchises municipales de Palmyre, on ne s'inquiétait guère d'une suzeraineté qui avait aussi ses avantages, puisqu'il était le maître des ports de mer. Les Romains consacrèrent cet état de choses. Palmyre fut considérée comme une colonie avec des libertés locales très étendues et la mission de servir de poste avancé à l'empire contre les incursions des Arabes et les invasions des Parthes ou des Perses. La prospérité de l'heureuse ville ne fit donc que s'accroître, et le moment arriva enfin où l'ambition politique s'empara de ses habitans.

Ce moment doit avoir coïncidé avec l'élévation au trône impérial de ces femmes de la race sacerdotale d'Émèse qui, de Septime à Alexandre Sévère, exercèrent une action si marquée sur la politique de l'empire et même sur la direction des idées philosophiques et religieuses (1). Le Syrien, l'Oriental, acquit depuis lors une importance auparavant inconnue, et put se croire appelé à de hautes destinées. L'amie de Paul de Samosate, Zénobie, est une Julia Domna plus entreprenante et plus illustre encore que son impériale devancière.

L'époux de Julia, Septime Sévère, voulant fortifier la frontière

(1) Nous avons tâché de décrire cette influence dans l'étude sur *Apollonius de Thyane;* voyez la *Revue* du 1er octobre 1865.

orientale de l'empire, avait rattaché aux intérêts romains une famille notable de la Palmyrène dont nous voyons presque tous les membres ajouter par reconnaissance le nom de Septime à leur nom indigène. Le chef de cette famille, subsidiée par le trésor impérial, était sénateur à Palmyre, phylarque des tribus arabes du voisinage, et ne tarda point à devenir le personnage le plus important de l'Orient. Bientôt, c'est-à-dire après la chute de la dynastie des Sévères, il se refroidit dans son zèle romain. Lorsque Philippe l'Arabe fut élevé à l'empire (244), Septimius Aïranès, fils du protégé de Septime Sévère, se joignit aux Syriens révoltés contre le frère de Philippe et proclama l'indépendance de Palmyre. Son fils Odenath, qui avait épousé Zaïnab ou Zénobie, princesse arabe renommée pour sa beauté et son savoir, suivit la même politique, et se fit même l'allié de Sapor, roi de Perse, quand celui-ci vint envahir la Syrie et s'emparer d'Antioche. Valérien marcha contre l'envahisseur, et les Perses, battus par les Romains sous les murs d'Émèse, durent repasser l'Euphrate, ce qu'ils ne purent faire sans laisser une grande partie de leur butin entre les mains d'Odenath, qui jugeait le moment propice pour renouer l'ancienne alliance avec l'empire. On sait que Valérien, en poursuivant les Perses, tomba dans un piége stratégique et paya son imprudence de sa liberté. Aussitôt Odenath envoie à Sapor l'offre de renouveler l'alliance. Sapor, furieux, le somma de se constituer prisonnier, ce qui le rejeta dans le parti romain, auquel il rendit les plus éminens services. Il réorganisa l'armée romaine démoralisée, lui adjoignit ses Arabes, et, toujours accompagné de Zénobie, qui partageait tous ses dangers, contraignit Sapor à évacuer Antioche, le battit sur les bords de l'Euphrate et l'assiégea dans Ctésiphon, sa capitale; puis il se décerna le titre de roi, avec l'approbation de l'empereur Gallien, qui n'osait rien lui refuser. L'empire était en proie à l'anarchie. Odenath, débarrassant la Syrie des prétendans qui s'y faisaient la guerre, refoule les Goths, qui avaient envahi l'Asie-Mineure, dirige une nouvelle expédition victorieuse contre les Perses, envoie à Gallien des satrapes et des généraux prisonniers (ce qui lui permet, quoiqu'il n'ait pas bougé de Rome, de s'accorder les honneurs du triomphe); puis, non content du titre de *dux Orientis*, qu'il tient de l'empereur, il se déclare lui-même *auguste* et force Gallien à le reconnaître en cette qualité. Il y avait donc par le fait un empire d'Orient dont Palmyre était la capitale et Odenath le souverain. C'est au moment où celui-ci atteignait ainsi le comble de la prospérité qu'il fut assassiné, ainsi que son fils aîné, par son neveu, que les soldats indignés massacrèrent sur l'ordre de Zénobie. Ce dernier fait contredit les soupçons, en eux-mêmes bien invraisemblables, mais parfois émis, qui font de Zénobie l'instigatrice de ce meurtre.

De 267 à 272, Zénobie, que les amis de son mari secondèrent de tout leur pouvoir, fut une véritable impératrice. Elle battit les troupes que Gallien avait envoyées contre elle et revêtit ses deux fils de la pourpre. Palmyre dominait alors sur la vaste région qui va de l'Euphrate à la Méditerranée, et des déserts arabes au centre de l'Asie-Mineure. Les temps fabuleux de Sémiramis semblaient revenus. Une femme gouvernait l'Orient, et au souffle de son génie une vie nouvelle se répandait sur cette vieille terre. Non-seulement Zénobie dirigeait les affaires militaires avec une audace et une habileté prodigieuses, commandant elle-même ses troupes en campagne, les haranguant le casque en tête et le bras nu; mais encore elle s'appliquait à organiser les élémens hétérogènes dont se composait son empire, de manière à les rattacher à sa personne et à la dynastie qu'elle espérait fonder. La grande difficulté intérieure était l'antagonisme de l'élément arabe et de l'élément grec. Le premier donnait la force militaire, le second était la civilisation, que Zénobie tenait beaucoup à développer. Ses fils Ouaballath et Athénodore recevaient l'éducation romaine. Elle-même parlait le grec, le syriaque et l'égyptien. Elle avait, dit-on, rédigé une histoire abrégée de l'Égypte et de l'Orient, dans laquelle elle prétendait établir un rapport de filiation entre sa famille et celle des Lagides. Avare et sobre, d'une justice expéditive avec les Arabes, elle éblouissait les Perses avec des festins splendides et ne craignait pas de leur tenir tête le verre à la main. Quant aux Grecs, elle gagnait leurs sympathies par son goût pour les lettres et les arts. Non-seulement elle continuait d'embellir sa capitale, mais elle voulait faire de Palmyre un centre de lumières. Elle avait appelé d'Athènes le rhéteur Longin, l'une des grandes réputations du temps, et, lui allouant un traitement princier, elle l'avait préposé à une école philosophique et littéraire. Il semble qu'elle réussit parfaitement avec les populations grecques ou grécisées. On n'entend point parler de révoltes contre son autorité dans les pays soumis à son sceptre. Au contraire, en Asie-Mineure et en Égypte, un nombreux parti sollicitait l'annexion à son empire. On doit même se demander si l'Égypte ne lui fut pas soumise. Que serait-il arrivé, si Zénobie eût eu le temps de consolider son œuvre, si un véritable empire d'Orient, imposant sa supériorité aux tribus arabes, se fût constitué trois siècles avant la naissance de Mahomet, si le grand héritage de la civilisation antique eût été conservé dans les vallées du Liban et sur les bords de l'Euphrate? Peut-être l'espoir d'une pareille consolidation était-il bien chimérique chez la Sémiramis de Palmyre. En tout cas, ses vues étaient grandes, et son génie à la hauteur de ses vues.

Ce qui prouve que nous n'exagérons rien en parlant de la sorte,

c'est ce que l'on peut appeler la politique religieuse de Zénobie. Une certaine obscurité règne sur le fond de ses propres croyances. Les historiens veulent souvent qu'elle ait été juive de religion; mais cette allégation ne repose que sur une ligne d'Athanase : or celui-ci a été induit en erreur par les dires des ennemis de Paul de Samosate, qui reprochaient à cet évêque de retomber dans le judaïsme en enseignant que Jésus avait été essentiellement homme. De là à dire que son admiratrice Zénobie était juive elle-même, il n'y avait qu'un pas. Les historiens talmudistes démentent formellement cette tradition. Il paraît même que, tout en accordant aux Juifs une grande tolérance, la reine s'attira l'animadversion du parti rabbinique en encourageant les mariages mixtes entre Juifs et Syriens, ce qui, au point de vue du vrai judaïsme, était une abomination. Cette tolérance, cet encouragement, les avances faites à Longin pour l'attirer à sa cour, la sympathie montrée à Paul de Samosate, nous indiquent bien clairement la véritable direction de sa politique en matière de religion. Comme Julia Domna et Julia Mammæa, elle eût aimé à faire vivre en paix les diverses croyances qui se partageaient son empire, tout en montrant une certaine prédilection pour les païens qui, comme Longin, savaient goûter les sublimités de la Bible, et pour les chrétiens qui, comme Paul, maintenaient le dogme dans un esprit rationnel. Cette tendance qui dans le christianisme aime surtout la morale et dans le Christ la perfection humaine pouvait plus que toute autre concilier à l'Évangile les sympathies du païen éclairé et même du Juif quelque peu supérieur aux préjugés rabbiniques. Ainsi s'expliquent tout naturellement les rapports d'amitié qui s'établirent entre l'évêque d'Antioche et Zénobie. Ce fut aussi, comme on va le voir, ce qui compromit le plus Paul de Samosate au moment décisif.

Les ennemis de Paul étaient découragés. Il leur avait résisté dans les conférences tenues à Antioche en les mettant au défi de le condamner sans tomber soit dans le dithéisme, soit dans le sabellianisme, c'est-à-dire sans admettre l'existence de deux dieux, l'un suprême, l'autre inférieur, ou sans nier l'existence personnelle du Verbe, ce qui était une autre manière de lui donner raison. La population d'Antioche persistait à donner à Paul les marques d'un attachement inviolable. La protection de Zénobie achevait d'affermir sa position. L'empire romain, sous Valérien, Gallien, Claude II le Gothique, était la proie de l'anarchie et des invasions germaines, et ne brillait guère à côté de l'empire tranquille et prospère de Zénobie. La fortune de Rome voulut qu'un grand capitaine, Aurélien, prît en main le pouvoir. Fort de la confiance des légions, il rétablit l'ordre en Occident, battit coup sur coup les barbares, et se hâta de marcher sur l'Orient pour détruire l'état récemment fondé

qui menaçait l'*orbis romanus* d'une scission irrévocable. Sans doute, à l'approche d'Aurélien, le parti romain reprit de la force à Antioche. A dater de ce moment, Paul compta un ennemi subtil et ardent au sein du presbytérat de cette ville, le sophiste Malcion, qui enseignait les lettres à la jeunesse syrienne, et qu'il avait probablement fait admettre parmi les presbytres malgré les scrupules que sa profession eût pu inspirer à une piété étroite, en vertu du principe de tolérance qui caractérise tous les actes connus de son épiscopat. Malcion ne se donna pas de repos qu'il n'eût fait tomber l'évêque libéral du piédestal que son éloquence et ses qualités lui avaient élevé. En 270, un concile se réunit encore une fois dans Antioche, et enfin la condamnation si longtemps poursuivie fut obtenue. Malcion avait dressé un acte d'accusation formel contre Paul, le taxant de cupidité, d'orgueil, de relâchement moral, ce qui permettait de le déposer non-seulement comme faux docteur, mais encore comme indigne. Il ne manqua pas non plus de proclamer hautement la théorie du Verbe, à laquelle la majorité épiscopale tenait tant, et de forcer Paul à dérouler pour les besoins de sa défense tout ce que renfermaient ses doctrines. Il arrive souvent dans l'histoire des controverses qu'on obtient ainsi gain de cause devant des esprits qui ne condamneraient pas volontiers le principe. Il suffit de faire ressortir des conséquences auxquelles ces esprits ne sont pas encore préparés. Une chose très curieuse, c'est que le concile qui condamna Paul de Samosate proscrivit précisément la fameuse expression qui, pendant tant de siècles, devait servir d'étendard à l'orthodoxie et écraser l'arianisme, l'expression d'*homoousie* ou de consubstantialité. Paul, nous l'avons dit, se défendait en répliquant à ses adversaires que, pour être logiques, ils devaient aboutir au sabellianisme, c'est-à-dire nier la personnalité distincte du Fils et ne plus voir en lui qu'un mode, une manière d'être du même Dieu qu'on appelait Père ou Esprit dans d'autres relations. Par conséquent, en condamnant Paul et sa doctrine, il fallait bien marquer en même temps son opposition au sabellianisme. Or Paul et Sabellius étaient d'accord sur ce point, que le Verbe divin n'est pas une personne distincte, ayant conscience et volonté à part. Le Verbe, disaient-ils tous les deux, fait partie de l'essence ou de la substance même de Dieu, il n'en peut pas plus être séparé pour former un être à part que la raison humaine ne peut être séparée l'esprit humain. De là le décret du concile : « le Fils n'est pas consubstantiel ou coessentiel au Père (1), » qui donna par la suite bien des embarras aux défenseurs du dogme de Nicée. Les ariens ne cessèrent de leur reprocher d'avoir, sous ombre de maintenir le dogme traditionnel,

(1) Μὴ εἶναι ὁμοούσιον τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ τῷ Πατρί.

infligé un démenti formel aux pères du IIIe siècle qui avaient condamné Paul de Samosate et Sabellius.

Les adversaires de Paul ne se contentèrent pas de le déclarer déchu de l'épiscopat. Sans consulter le peuple chrétien d'Antioche, ils nommèrent à sa place un certain Domnus dont il n'y a pas autre chose à dire; puis ils envoyèrent à Alexandrie et à Rome, avec prière de la transmettre aux églises d'Égypte et d'Occident, une lettre circulaire où la réputation du pauvre Paul était plus maltraitée encore que sa doctrine. Ils avaient compté sans le peuple chrétien d'Antioche, qui aimait son évêque malgré tout et qui ne voulut pas entendre parler du successeur qu'on prétendait lui imposer. Fort des sympathies de son troupeau, l'évêque déposé déclara qu'il ne céderait pas et qu'il continuerait de présider l'église d'Antioche. L'autorité des conciles n'était pas alors reconnue comme elle le fut depuis, et quand Domnus vint pour prendre possession de la maison épiscopale, Paul lui signifia qu'il était chez lui et qu'il entendait y rester. Il n'y avait pas encore de bras séculier pour prêter main-forte aux décrets du concile; pendant plus de deux ans, l'évêque condamné demeura paisiblement sur son siége pastoral et continua ses fonctions.

IV.

La lettre circulaire des évêques réunis à Antioche en 270 est un des plus curieux monumens de l'histoire ecclésiastique. En même temps qu'elle jette une vive lumière sur ce que pouvait être à cette époque la vie d'un évêque au sein d'une des plus grandes cités du monde, elle laisse percer clairement les vues et les tendances de Paul de Samosate, et nous montre avec quelle effrayante complaisance l'*odium theologicum* pouvait déjà travestir les intentions et les actes les plus louables de ceux dont les croyances déplaisaient. Nous en reproduisons les principaux fragmens d'après Eusèbe, qui les a transcrits dans son *Histoire ecclésiastique*.

«... Nous avions écrit à beaucoup d'évêques éloignés en les exhortant à se joindre à nous contre la doctrine meurtrière de l'homme que nous vous dénonçons, et notamment aux bienheureux Denys d'Alexandrie et Firmilien de Cappadoce. Le premier a écrit aux chrétiens d'Antioche une lettre dont nous vous envoyons copie, sans honorer même d'un salut le chef de l'erreur et sans lui écrire à lui-même (1). Firmilien était venu déjà deux fois à Antioche et s'était enquis des doctrines novatrices que nous

(1) Cette lettre de Denys d'Alexandrie n'a pas été conservée. Ce que l'on a publié sous ce nom est apocryphe.

vous dévoilons, nous, présens ici, et avec nous bien d'autres qui les connaissent également, et il l'avait convaincu d'erreur; mais comme cet homme promettait de changer d'opinion, Firmilien le crut, et, dans l'espoir que l'affaire pourrait s'arranger pacifiquement, il ajourna la décision à prendre. Cet homme le trompait; il reniait son Dieu et ne tenait pas la parole donnée. Firmilien, comprenant enfin la perversité de cet athée, allait donc revenir à Antioche, et il venait d'atteindre la ville de Tarse; mais au moment où, déjà réunis, nous n'attendions plus que sa présence, il est mort...

« Cet homme, s'étant écarté du canon de la foi et ayant embrassé des doctrines adultères et perverses, il est inutile de juger sa conduite, car il n'est plus des nôtres. Nous ne raconterons pas que, venu pauvre et dénué, sans aucune fortune patrimoniale, ne possédant ni art ni métier, il est arrivé à l'opulence moyennant le crime et le sacrilége, tendant la main aux frères ou bien leur extorquant des sommes considérables, abusant de la confiance de ceux à qui l'on avait fait tort en leur promettant de les aider s'ils payaient bien ses peines, leur mentant et spéculant sur la disposition des gens engagés dans les procès à donner beaucoup pour être délivrés de leurs embarras, faisant ainsi de la religion un trafic lucratif. Inutile aussi de décrire l'orgueil dont il est gonflé, l'arrogance avec laquelle il porte les dignités mondaines, comment il aime mieux son titre de *ducenarius* que son titre d'évêque, comment il se pavane sur les places publiques, lisant et dictant des lettres, comment il s'avance précédé et suivi de gardes nombreux, sans s'inquiéter de savoir si, par tant de faste et de morgue, il ne tue pas la foi et ne la rend pas odieuse. Inutile encore d'énumérer ses jongleries dans les assemblées ecclésiastiques, jongleries auxquelles son amour de la vaine gloire et de l'effet prestigieux le font recourir, afin d'en imposer aux âmes simples; inutile de dire comment il s'est fait dresser une estrade et un trône élevé qui ne conviennent guère à un disciple du Christ, comment il s'est réservé un cabinet particulier (σίκρητον) à l'imitation des princes de ce monde et sous la même dénomination, comment il se frappe la cuisse de la main et bat du pied l'estrade, comment enfin, si on ne le loue pas, si l'on n'agite pas les mouchoirs comme au théâtre, si l'on ne s'écrie pas et si l'on ne se trémousse pas d'aise comme les écervelés et les femmelettes réunis autour de lui, si on ne l'écoute pas avec ces transports indécens, mais qu'on l'écoute gravement et posément, comme il convient dans la maison de Dieu, il faut s'attendre à des réprimandes et à des insultes. Ne disons pas non plus comment il déchire en public les anciens interprètes de la parole, tout en parlant haut de lui-même à la manière d'un sophiste et d'un poète et non d'un évêque. N'a-t-il pas supprimé les hymnes adressées à notre Seigneur Jésus-Christ, sous prétexte qu'elles sont de composition récente, et que leurs auteurs sont des

hommes nouveaux! Et cela pour qu'en pleine église, au jour solennel de Pâques, un chœur de femmes organisé par lui chante des hymnes composées en son honneur à lui-même, chose aussi horrible à entendre que ce qu'il fait dire dans les discours adressés au peuple par ses partisans, par les évêques et presbytres des villes et des campagnes voisines! Donc, d'une part, il ne veut pas reconnaître que le Fils de Dieu nous est venu du ciel (nous abordons ici un sujet sur lequel nous reviendrons, et ce n'est pas seulement nous qui l'affirmons, cela ressort d'une foule d'endroits de ses mémoires, là surtout où il dit que Jésus-Christ vient *d'en bas*, κάτωθεν), et de l'autre ses partisans lui chantent des cantiques, font son éloge devant le peuple, disent que leur maître impie est un ange descendu du ciel; lui, bien loin d'empêcher ces impiétés, les autorise par sa présence orgueilleuse! Pourquoi décririons-nous comment il est complice de ses *subintroductæ* (1) (c'est le nom qu'on leur donne à Antioche) et de celles de ses presbytres et de ses diacres en dissimulant ces impiétés chantées par elles et leurs autres péchés incurables?... De plus, il les a enrichies, et voilà pourquoi il est aimé et admiré par ceux qui s'attachent à la richesse. Nous savons pourtant, bien-aimés, que l'évêque et le clergé doivent être des modèles de toute bonne œuvre, et nous n'ignorons pas combien sont tombés ou encourent des soupçons graves en suite de cette *introduction* de femmes. Par conséquent, lors même qu'on ne commettrait par là rien d'illicite, encore faudrait-il éviter les soupçons que cette méthode fait naître pour ne scandaliser personne et pouvoir exhorter les autres à suivre son exemple. Comment cet homme pourrait-il reprendre ou corriger un autre homme de ce qu'il fréquente trop intimement les femmes, *de peur qu'il ne tombe*, comme il est écrit, lui qui, ayant renvoyé une de ces *sœurs*, en a toujours deux avec lui, brillantes de jeunesse et de beauté, qu'il mène partout où il se rend et qu'il fait participer aux délicatesses et aux plaisirs dont il se gorge? A la vue de tous ces scandales, tous se lamentent et soupirent en secret; mais ils ont peur de sa tyrannie et de son despotisme au point de n'oser

(1) Συνείσακται, c'est-à-dire ces femmes qu'on appelait plus souvent *les sœurs*, et qui, d'après une coutume remontant très haut, car il en est déjà question dans le *Pasteur d'Hermas*, écrit à Rome dans la première moitié du IIe siècle, vivaient sous la direction d'un titulaire ecclésiastique et se vouaient sous ses ordres aux œuvres de bienfaisance et aux pratiques pieuses. Cette coutume, née d'une intention excellente et dont, sous des formes moins compromettantes, l'analogue se retrouve dans toutes les communions chrétiennes, entraînait facilement de graves abus. Au IIIe siècle, elle était très répandue, et elle se maintint fort longtemps malgré les restrictions et même les prohibitions des conciles. De là sortit à la fin ce concubinat avoué des clercs, qui passa presque au moyen âge pour une institution. Le concile de Trente (Sess. XXV, cap. 14, *De reform.*) dut le condamner par un décret formel. Cependant aujourd'hui encore là où la discipline ecclésiastique est relâchée, au Mexique par exemple, il est des usages cléricaux fort peu édifiants, et dont l'origine remonte à l'ancienne institution des *subintroductæ*.

l'accuser. Mais enfin, nous l'avons dit, tout cela serait à redresser chez un homme d'opinion catholique et qu'on devrait compter dans nos rangs; au sujet d'un homme qui a abjuré la vérité divine (μυστήριον) et qui a embrassé la criminelle hérésie d'Artémon (pourquoi ne pas nommer son père spirituel?), nous avons pensé qu'il était inutile de faire une enquête circonstanciée... Nous avons donc été forcés de le déclarer ennemi de Dieu et insoumis, et d'établir à sa place dans l'église un autre évêque. Pour cela, nous avons élu, d'accord, croyons-nous, avec la divine Providence, Domnus, orné de tous les dons qui conviennent à un évêque et fils du bienheureux Démétrianus, qui avant celui-ci s'est distingué comme chef de la communauté d'Antioche, et nous vous l'avons annoncé pour que vous lui écriviez et receviez ses lettres (1). Que l'autre écrive à Artémon, et que les partisans d'Artémon communiquent avec lui! »

La perfidie naïve dont ce factum est tout confit n'aura échappé à personne. Il y a du sophiste Malcion là-dessous, il y a du professeur de rhétorique usant et abusant des prétéritions qui ne font que mieux ressortir la gravité de ce que l'on dit tout au long. Les signataires de la lettre commencent par déclarer que, Paul de Samosate étant convaincu d'erreur doctrinale, sa conduite morale n'importe pas, ce qui n'empêche pas que cette lettre est pleine d'accusations contre le caractère de l'évêque détesté. On avait besoin, cela est visible, de le discréditer moralement auprès de lecteurs qui n'eussent probablement pas trouvé l'erreur suffisante pour motiver une déposition. De quel droit en effet supprimait-on en lui une liberté qui n'avait pas encore été restreinte? Paul ne pouvait-il alléguer pour sa défense les noms vénérés de ces anciens unitaires morts paisiblement, même en odeur de sainteté dans l'église, sans que nul encore eût songé à les excommunier à cause de leurs opinions sur les origines métaphysiques du Christ? Nous lisons à travers les lignes de la lettre que Paul n'a été accusé devant le concile que par Malcion, le sophiste presbytre, qui paraît en avoir beaucoup voulu à l'estrade de son évêque, à son manque de décorum dans l'église (il se frappait la cuisse!) et au cortége dont il était entouré dans la rue (il avait des gardes!). Paul sans doute eût pu répondre que dans l'église, avec ses amis et en bon évêque, il ne tenait guère à l'étiquette, et que dans la rue, *ducenarius procurator*, il devait, selon les prescriptions impériales, marcher avec les insignes consulaires, par conséquent avec des lic-

(1) Dans la théorie catholique du temps, un nouvel évêque était légitimé par le fait qu'il était reconnu en sa qualité par le corps entier de l'épiscopat, et cette reconnaissance s'effectuait par l'échange de *lettres de communion*.

teurs portant leurs faisceaux. Il aurait pu ajouter que ce n'était pas lui qui avait créé l'usage des *sœurs introduites*, que ce n'était pas sa faute si les Syriennes sont généralement fort belles, et qu'il défiait sur ce point les investigations des plus rigoureux. Il aurait pu dire encore que si de pauvre il était devenu riche, c'était antérieurement à son épiscopat, et que la confiance unanime du peuple prouvait à tout juge impartial que ce n'était point à d'odieuses prévarications qu'il devait sa fortune, qu'un évêque d'Antioche intelligent et connaissant son monde ne pouvait être blâmé de répandre le goût du chant religieux dans une population féminine fréquemment sollicitée par les sons d'une tout autre musique, ni de préférer des hymnes reflétant ses propres opinions à des cantiques destinés à populariser des idées qu'il croyait fausses. L'évêque accusé n'aurait-il pu répondre aussi qu'il était monstrueux de prétendre que, dans une ville comme Antioche, en présence du concile assemblé tout exprès pour le juger, on avait trop peur de lui et de son entourage pour oser préciser les griefs que pouvait avoir fait naître son ministère épiscopal? Il eût pu dire tout cela, mais cela n'eût servi de rien, car on ne voulait pas même se livrer à une enquête contradictoire dès qu'il s'agissait d'un hérétique aussi désespéré. Ce n'était pas assez que l'hérétique se trompât, il était de plus nécessairement criminel et pervers. Du moment qu'il ne croyait pas en Dieu tout à fait comme la majorité épiscopale y croyait elle-même, il était athée, et c'est avec la plus effrayante bonne foi que les membres du concile signèrent un exposé de griefs peut-être tous imaginaires, mais qui dans leur pensée étaient certainement moins graves que la réalité, quelle qu'elle fût.

Ceux qui avaient excommunié Paul de Samosate n'étaient pas moins dans un piteux embarras. Leurs dénonciations passionnées avaient trouvé de l'écho partout, excepté dans la région même où il eût été le plus nécessaire à la dignité du concile qu'elles en trouvassent. Antioche demeurait opiniâtrément fidèle à son évêque. On avait dit aux chrétiens de cette ville qu'ils étaient tyrannisés odieusement, qu'on venait briser leurs fers, et les chrétiens d'Antioche se voyaient dans la position singulière de ceux qui se trouvent très bien comme ils sont, de ceux qu'on veut à tout prix sauver d'un mal imaginaire. Ce n'était pas chose mince que l'exemple donné par une église aussi nombreuse, aussi influente, surtout quand on pense que l'unitarisme comptait encore dans le reste de l'empire de nombreux partisans et menaçait de reconquérir le terrain perdu. On ne pouvait pas même expliquer l'opiniâtreté des chrétiens d'Antioche par l'appui que Paul trouvait dans la faveur de Zénobie. L'astre de la seconde Sémiramis avait pâli. Son pouvoir dans An-

tioche même n'était plus rien. Aurélien l'avait battue sous les murs de la cité syrienne et l'avait réduite à se renfermer dans Palmyre. La veuve d'Odenath comptait sur les ressources naturelles de sa capitale. Il était inoui qu'on eût pu entretenir une armée nombreuse au milieu des sables dont elle était entourée. Un siége prolongé passait pour une entreprise désespérée, surtout à cause de la difficulté de protéger les convois contre les bandes arabes qui vaguaient dans le désert, et que l'amour du pillage, l'horreur de l'asservissement à l'empire, devaient lancer de toutes parts contre les envahisseurs. C'est aussi ce que comprit Aurélien, qui ne voyait pas sans inquiétude ses troupes arrêtées si longtemps devant Palmyre, et qui pourtant voulait absolument revenir vainqueur.

En conséquence il s'appliqua surtout à neutraliser l'hostilité des Arabes. Quelques bandes furent exterminées; les autres, le plus grand nombre, furent gagnées à prix d'or. D'ailleurs il est bien probable que Zénobie, avec ses entreprises civilisatrices et sa prédilection pour l'hellénisme, s'était aliéné plus d'un cœur arabe. Les enfans du désert avaient dû se dire que, suzeraineté pour suzeraineté, autant valait celle de l'empereur de Rome, qui était bien loin, que celle de l'impératrice de Palmyre, qui était tout près. En un mot, les Arabes ne donnèrent pas, ou même vinrent grossir les rangs de l'armée romaine. Les Palmyréniens trop confians avaient négligé de se munir de vivres en quantité suffisante; la famine sévissait dans leurs murs. Aurélien demanda la reddition de la place et de toutes ses richesses, en promettant à Zénobie la vie sauve et aux habitans le maintien de leurs franchises. La fière princesse répondit avec hauteur dans une lettre rédigée, dit-on, par Longin. Cependant la situation ne fut bientôt plus tenable, et elle conçut le hardi projet de s'enfuir pendant la nuit à travers le désert et de gagner la région de l'Euphrate, d'où elle pourrait revenir avec des forces nouvelles et dégager sa capitale. Elle faillit réussir. Elle parvint à franchir les lignes romaines à la faveur des ténèbres; mais elle fut poursuivie et rejointe au moment où elle allait monter dans une petite barque pour traverser le fleuve. Les Palmyréniens découragés se rendirent. Zénobie, amenée devant son vainqueur, eut un moment de faiblesse, et chargea le rhéteur Longin en l'accusant de lui avoir conseillé cette résistance désespérée. Ce fut lui en effet qu'Aurélien, le regardant comme un traître à l'empire, envoya au supplice. Il mourut avec courage. Les versions varient sur ce que devint Zénobie. Toutes néanmoins sont d'accord pour dire qu'Aurélien lui laissa la vie, ainsi qu'à ses enfans. « Ceux qui me blâment d'avoir triomphé d'une femme, écrivait-il au sénat, ne savent point quelle femme est Zénobie. » Selon les uns, elle se serait

laissée mourir de faim; selon d'autres, elle serait morte d'une maladie violente aussitôt après son arrivée en Italie. La version la plus accréditée et la plus vraisemblable est qu'elle figura dans le cortége triomphal d'Aurélien, et qu'elle vécut plusieurs années encore dans une villa de Tibur que l'empereur lui avait assignée pour retraite. Un de ses fils fut chargé de gouverner une petite principauté au fond de l'Asie-Mineure. Ses autres enfans furent sans doute fort bien accueillis par l'aristocratie romaine, à laquelle ils s'allièrent par des mariages. Si cette dernière tradition est fondée, il faut croire que Zénobie se consola en pensant tout à la fois à la grandeur de ses rêves et à l'impossibilité de les réaliser.

Elle était à peine arrivée en Occident que les Palmyréniens se révoltèrent contre Rome, et même élurent un empereur pris dans leur sein. Des troupes romaines furent de nouveau dirigées contre la ville indocile, et cette fois avec des instructions inexorables. Presque tous les habitans furent massacrés, un grand nombre de monumens détruits, et l'on a pu remarquer de nos jours que la fureur des soldats romains s'en prit surtout aux édifices qui portaient sur leurs inscriptions le nom de Zénobie. Palmyre ne se releva jamais de ce coup terrible. Aurélien regretta qu'on eût exécuté si ponctuellement ses ordres. Il tâcha de ramener des habitans et la prospérité dans la ville saccagée; il fit réparer ce fameux temple du soleil dont les ruines devaient un jour inspirer à Volney, avec tant de mélancolie, si peu de philosophie sérieuse, et dont les parvis servent aujourd'hui de tanières à quelques paysans arabes, seuls habitans de ces décombres. Les efforts du gouvernement romain furent inutiles. Ni la population ni la richesse ne revinrent. Palmyre disparaît depuis lors de l'histoire. On sait seulement que vers l'an 400 elle était encore désignée comme le quartier de la *legio prima Illyrica*, et que les Arabes et les Turcs ont brisé à qui mieux mieux tout ce qui était statue ou y ressemblait; mais ce ne fut pas seulement la cité du désert qui périt étouffée sous la lourde main de l empire.

La révolte des Palmyréniens et le mauvais vouloir assez naturel d'Aurélien contre tous ceux qui à un titre quelconque avaient montré des sympathies pour l'empire schismatique inspirèrent aux adversaires de Paul une idée dont aucune assemblée chrétienne ne s'était encore avisée, et qui devait inaugurer une bien triste série d'abus de tout genre. Pour la première fois des évêques chrétiens appelèrent le bras séculier à prêter main-forte à un décret synodal, et demandèrent tout simplement à Aurélien d'expulser l'évêque insoumis du poste où le retenaient sa conscience et l'affection de sa communauté. L'église chrétienne était déjà une très

grande puissance. Persécutée sous Valérien, elle avait acquis sous l'indolent Gallien une importance officielle : elle avait pris rang parmi les *corporationes licitæ* ou associations reconnues. C'était un pas immense, et en dehors comme en dedans de la chrétienté les esprits perspicaces pouvaient déjà prévoir le moment où l'église épiscopale et l'empire s'apercevraient enfin qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Seuls, quelques opiniâtres, dans les rangs militaires surtout, persistaient à croire que le salut de l'empire exigeait qu'on déclarât une guerre à mort à la religion nouvelle. L'esprit militaire, quand il se mêle de religion, est volontiers très conservateur, et Aurélien était avant tout un militaire. D'assez basse extraction, venu d'une de ces provinces arriérées où les vieilles croyances avaient encore tout leur prestige, il fut scandalisé en voyant l'incrédulité qui régnait au sein des hautes classes païennes de Rome. Un jour, il se fâcha sérieusement contre le sénat, qui, à la veille d'une campagne en Germanie, n'avait pas cru nécessaire de déférer à la coutume antique en consultant les livres sibyllins. Il paraît même qu'il méditait une persécution générale des chrétiens, lorsque la mort (275) l'empêcha de donner suite à ce projet; mais en 272 son plan n'était pas encore mûr, d'autres intérêts pressans réclamaient tous ses soins, et son unique désir fut de comprimer tous les fermens d'agitation. Avec ses sentimens de vieux païen, il ne se souciait guère d'intervenir dans le débat théologique dont Antioche était le théâtre; aussi ne s'en mêla-t-il point. La sentence qu'il prononça fut toute politique. Paul de Samosate avait été l'ami de Zénobie, cela suffisait pour qu'il déplût à l'empereur. Il était prudent de le remplacer par un homme plus dévoué aux intérêts romains, et, sans se douter bien certainement de la grandeur future de l'édifice dont il posait une des premières pierres, il déclara qu'il ne souffrirait d'autre évêque chrétien à Antioche que celui qui serait d'accord avec les évêques de Rome et d'Italie; ceux-là ne songeraient jamais à se détacher du vieux giron romain, et l'empereur au surplus les avait toujours sous la main.

Paul de Samosate dut céder à la force et se retirer dans l'obscurité. On ne sait où ni quand il mourut. Les passions personnelles que son ministère avait mises en jeu s'éteignirent. Les causes générales qui favorisaient les progrès de la doctrine opposée à la sienne continuèrent d'exercer leur action. Le grand duel entre l'église et l'état sous Dioclétien, si promptement suivi de leurs fiançailles et bientôt de leur mariage sous Constantin, absorba tous les esprits. La population syrienne, bien qu'améliorée par l'influence chrétienne, était trop molle pour résister avec énergie à la double pression de l'autorité impériale et de l'épiscopat. Paul fut donc

définitivement classé parmi les hérésiarques, et quelques faibles communautés de *samosaténiens* perpétuèrent seules jusqu'à la fin du Ve siècle le nom et la doctrine de l'évêque unitaire.

Cependant on se tromperait fort, si l'on pensait que l'esprit à la fois religieux et libéral qu'il avait communiqué à la chrétienté de Syrie fut complétement étouffé. Antioche ne tarda pas à redevenir la capitale du libéralisme chrétien, revêtu d'autres noms et d'autres formes. Tandis qu'Alexandrie s'adonnait de plus en plus à une métaphysique subtile et creuse qui devait un jour la mener au schisme et à l'hérésie, tandis qu'à Rome le principe de l'obéissance passive à la tradition devenait toujours plus absolu, Antioche voyait fleurir dans ses murs une école de théologie qui jeta le plus vif éclat sur le IVe et le Ve siècle de l'église. Cette école, par opposition à la spéculation à outrance d'Alexandrie et au traditionalisme de l'Occident, doit être désignée comme essentiellement historique et critique. Là seulement on fit pendant deux siècles de l'exégèse sérieuse, fondée sur la grammaire et sur l'histoire. Cette école fut fondée à la fin du IIIe siècle par les deux presbytres Dorothée et Lucien, connus, le dernier surtout, par leurs études bibliques et souvent accusés de sympathiser avec Paul de Samosate. Il sortit de cette école une élite d'écrivains et de prédicateurs d'opinions dogmatiques très différentes, mais tous reconnaissables à un certain air de famille. Les trois Eusèbe, celui de Césarée, celui de Nicomédie et celui d'Émèse, Cyrille de Jérusalem, Apollinaire, Éphrem, Diodore de Tarse, Jean Chrysostome, Théodore de Mopsueste, sont élèves de l'école d'Antioche. Au IVe siècle, l'unitarisme releva la tête et livra son combat suprême sous une forme logiquement très médiocre, l'arianisme, qui, malgré ses défauts, fut un moment tout près de triompher dans l'église entière. S'il eût décidément vaincu, il eût opéré certainement un retour vers un christianisme moins dogmatique et moins clérical que l'orthodoxie sanctionnée définitivement en 381. Eh bien! l'arianisme est sorti de l'école d'Antioche. Arius, Eunomius, Aétius, les coryphées de l'arianisme, Nestorius, qui revient à l'unitarisme par un chemin détourné, ont reçu là leur éducation théologique. Antioche et la Syrie furent, pendant tout le temps que dura la lutte, le quartier-général de l'arianisme, et quand on se demande pourquoi le mythe syrien du monstre marin vaincu par un héros céleste, ce mythe déjà transformé par les Grecs en celui de Persée et d'Andromède, est devenu chez les chrétiens le combat de saint George et du dragon, il est bien difficile de ne pas voir dans le nom du saint un écho de l'admiration que le peuple chrétien de Syrie avait vouée à certain évêque arien du nom de George, compétiteur violent d'Atha-

nase au siége d'Alexandrie et grand pourfendeur du paganisme. Les croisés le trouvèrent canonisé là-bas et rapportèrent pieusement sa légende en Occident, où il eut l'honneur de devenir le patron de l'Angleterre; mais ne le dites pas aux puséistes de la haute église, ils ne vous le pardonneraient jamais. Avoir un arien pour patron, est-il rien de plus choquant au monde?

L'arianisme périt à son tour par les mêmes raisons qui expliquent la défaite des doctrines unitaires antérieures. Le courant des idées chrétiennes était contre lui, et, si l'unitarisme est redevenu fort depuis bientôt trois siècles, c'est que la chrétienté, prise dans son ensemble, suit depuis trois siècles une direction opposée à celle qu'elle suivit dans sa première période d'existence. Sans discuter la valeur dogmatique des systèmes, nous pouvons résumer en deux mots cette lente évolution : la chrétienté depuis trois siècles, chez les catholiques et chez les protestans, bien que d'un pas inégal, devient de plus en plus laïque; pendant les premiers siècles, elle se fit de plus en plus cléricale. Or l'unitarisme est laïque. Il cadre mal avec le mysticisme ardent, les langueurs spirituelles, les désespérances morales, qui fournissent toujours aux sacerdoces leur meilleur point d'appui dans la conscience des masses. Il part du principe que ce n'est pas Dieu qui s'abaisse, que c'est l'homme qui s'élève. C'est une religion de foi profonde dans la nature de l'homme et sa destinée. Aussi n'a-t-il de nos jours fructifié nulle part aussi bien que dans la république américaine. Son écueil, c'est la sécheresse; ses qualités sont le sérieux moral, un caractère social, philanthropique, rationnel, et l'amour de la lumière. Si le christianisme de Paul de Samosate eût triomphé au IIIe siècle, ni l'ascétisme, ni par conséquent le monachisme, n'eussent fleuri dans la chrétienté. Il n'y eût pas eu de différence essentielle entre le clerc et le laïque, et les devoirs du citoyen eussent été comptés parmi les premiers devoirs du chrétien. Cela eût amené, je pense, quelques changemens dans l'histoire. Il est vrai, l'historien, malgré ses regrets ou ses préférences, doit dire avec le poète :

> Puisque ces choses sont, c'est qu'il faut qu'elles soient.

Mais, comme à Zénobie dans sa retraite de Tibur, il doit lui être permis de se consoler des réalités en refaisant parfois les beaux rêves du passé.

ALBERT RÉVILLE.

LA

THÉORIE DE LA CHALEUR

ET

LE PRINCIPE DE CARNOT

I. *Rapport sur les Progrès de la thermodynamique en France*, par M. Bertin, 1867. — II. *Exposé de la situation de la mécanique appliquée*, par MM. Combes, Philipps et Collignon, 1867. — III. *Exposé des principes de la théorie mécanique de la chaleur et de ses applications principales*, par M. Ch. Combes, 1867.

Nous avons encore à dire un mot à propos de la théorie mécanique de la chaleur. Le principe fondamental de cette théorie est connu des lecteurs de la *Revue;* nous l'avons exposé, il y a plusieurs années, avec quelques développemens (1). Plus récemment, nous avons montré comment la conception nouvelle qui prévaut désormais dans le monde scientifique au sujet de la chaleur réagit sur toute la physique et illumine de clartés inattendues la science entière (2). La théorie mécanique de la chaleur est en train de faire son chemin dans les esprits; elle se propage, se vulgarise; on lui a tiré du grec un nom tout neuf, celui de thermodynamique; elle fait maintenant partie du fonds commun de toutes les personnes qui suivent le mouvement général des idées. On peut même à cet égard

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1863.
(2) Voyez la *Revue* des 1er novembre, 15 novembre et 15 décembre 1866.

formuler une remarque qui s'appliquerait facilement à beaucoup de théories nouvelles, c'est que le public l'embrasse peut-être avec plus d'ardeur encore que les savans. Comme on lui présente la théorie réduite à ce qu'elle a de tout à fait essentiel, comme on ne lui montre que ce qui est clair en ayant soin de laisser dans l'ombre les difficultés et les incertitudes, il l'adopte avec une foi absolue, il ne conserve aucun doute alors que parmi les gens spéciaux plusieurs en sont encore à faire des restrictions. Quoi qu'il en soit, le premier principe de la thermodynamique, celui qui proclame l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique, est désormais au-dessus de toute controverse. Tout le monde sait, tout le monde admet qu'une unité de chaleur, une calorie, équivaut à un nombre déterminé d'unités de travail ou de kilogrammètres. Il y a bien encore une légère incertitude au sujet du nombre précis qu'il convient d'adopter pour valeur numérique du rapport d'équivalence: toutefois le nombre 425, qui est le résultat moyen d'un grand nombre de recherches, semble prévaloir dans l'usage général. Les divergences qui se produisent encore çà et là dans quelques déterminations expérimentales sont de peu d'importance et n'infirment en rien la valeur du résultat théorique.

Le principe fondamental de la théorie, disons-nous, est inattaquable, et cependant, depuis qu'il jouit d'une véritable autorité dans la science, des bruits singuliers se sont répandus sur la portée qu'il faut lui donner. On a entendu dire que ce premier principe n'allait pas sans un second qui en modifiait profondément le sens. S'il fallait en croire ces rumeurs, le second principe de la thermodynamique ne serait pas seulement le complément du premier, il en serait le correctif, et il le corrigerait de telle façon qu'il n'en laisserait subsister que peu de chose. Après avoir fait un pas en avant, il faudrait immédiatement faire un pas en arrière. La thermodynamique, réduite à ses deux principes essentiels, ressemblerait alors à ces œuvres hybrides dont la fin contredit le commencement. Chacun se rappelle cet énoncé de loi en deux articles que formulait il y a vingt ans un esprit satirique. « Article premier : — la propriété est abolie; article second : — la propriété est rétablie. » On a pu craindre un instant qu'il ne fallût recourir à un énoncé de cette sorte pour exprimer dans leur ensemble les deux principes de la thermodynamique. Hâtons-nous de dire qu'il n'en est rien. Oui, il y a dans la théorie mécanique de la chaleur un second principe qui a son importance, sa signification spéciale, mais qui peut très bien vivre avec le premier. Que l'un et l'autre puissent être ramenés à une loi supérieure qui les embrasse tous deux, on le conçoit, on le pressent du moins, et nous aurons sans doute occasion

de le montrer, quand cette science générale qu'on pourrait appeler la mécanique moléculaire sera un peu plus avancée. Aujourd'hui nous voulons nous occuper seulement du second principe. Nous essaierons de l'exposer nettement, et, si nous réussissons à le mettre suffisamment en lumière, on trouvera sans doute qu'il ouvre, non-seulement dans les questions pratiques de la mécanique, mais aussi dans les idées relatives à la constitution de l'univers, des perspectives nouvelles.

I.

On ne verra pas avec trop de surprise que la seconde loi de la thermodynamique ait donné lieu à quelques malentendus, si l'on se rappelle avec quelle difficulté le premier principe lui-même est arrivé à se préciser et à prendre la forme si nette sous laquelle nous le présentions tout à l'heure. C'est entre les années 1842 et 1845 qu'un médecin d'Heilbronn, Jules-Robert Mayer, et un physicien de Manchester, M. Joule, avaient jeté chacun de leur côté les bases de la théorie nouvelle. Plus de dix ans après, il y avait encore d'étranges incertitudes parmi ceux même qui suivaient les traces de ces novateurs. En 1855, M. Hirn, un de ceux dont les travaux ont le plus marqué en France, présentait un mémoire à la Société de physique de Berlin, qui avait mis au concours la détermination de l'équivalence entre la chaleur et le travail mécanique. Le mémoire de M. Hirn contenait la relation d'expériences faites avec un soin scrupuleux, et dont l'examen méritait une sérieuse attention. L'auteur avait fait ses essais sur une très grande échelle et les avait poursuivis pendant plusieurs années; il avait opéré sur de puissantes machines pendant leur marche industrielle; ses travaux paraissaient donc à l'abri des causes d'erreur qui entachent souvent les expériences de laboratoire exécutées avec des ressources trop restreintes. Or ce mémoire, rempli de faits intéressans, arrivait à une conclusion singulière : M. Hirn cherchait à démontrer que le rapport d'équivalence entre la chaleur et le travail variait avec les circonstances. Ce n'était rien moins que la négation du principe de Mayer. C'est ce que signalait avec étonnement M. Clausius, célèbre professeur allemand, chargé par la Société de physique de Berlin de rédiger un rapport au sujet du concours qu'elle avait ouvert. M. Clausius faisait finement remarquer à M. Hirn qu'il avait agi à peu près comme Jean-Jacques Rousseau, qui, lorsque l'académie de Dijon demandait un éloge des lettres et des arts, avait répondu à ce programme par une diatribe contre la civilisation. « La Société de physique, disait M. Clausius, demande la détermination exacte

de l'équivalent mécanique de la chaleur. Vous vous êtes efforcé de démontrer qu'un pareil équivalent n'existe pas. » Le rapporteur ajoutait d'ailleurs : « Un examen approfondi de vos expériences a cependant amené la commission à penser que, loin de confirmer votre opinion, ces expériences, discutées d'une certaine manière, tendraient bien plutôt à prouver l'existence d'un équivalent fixe, et même fourniraient des chiffres assez concordans avec ceux qu'ont déjà donnés d'autres expérimentateurs. » Ce fut l'origine d'une longue controverse entre M. Hirn et M. Clausius et d'une série de travaux auxquels d'autres savans prirent part. Il fallut plusieurs années d'efforts pour que la lumière se fît dans cette discussion. En 1863 seulement, M. Hirn reconnut que ses expériences mêmes, sainement interprétées, servaient à établir la fixité du rapport d'équivalence.

On le voit par cet épisode, l'établissement du premier principe de la thermodynamique éprouvait encore, il y a bien peu d'années, de sérieuses vicissitudes. Comment en aurait-il été autrement de la seconde loi qui nous occupe spécialement aujourd'hui? Cette seconde loi d'ailleurs, — nous ne pouvons tarder plus longtemps à le dire, — ne se présente pas de façon à être tout d'abord énoncée facilement en langage ordinaire. Il faut quelques précautions pour voir, sous la formule analytique qui l'enveloppe, les faits qu'elle représente. Disons seulement dès maintenant que cette loi peut être donnée comme une découverte de Carnot, qui en est le véritable initiateur. Indiquons-en même l'idée directrice, afin de mettre aux mains du lecteur un fil qui puisse le guider. Cette idée directrice est que la chaleur ne produit d'effets mécaniques qu'en passant d'un corps chaud à un corps froid; mais, cette indication générale une fois donnée, on nous permettra de tourner un obstacle qu'il serait difficile d'aborder de front. Au lieu de débuter par un énoncé précis de la loi à laquelle nous voulons arriver, nous commencerons par montrer l'ordre d'idées où il faut se placer pour la saisir; nous lui donnerons alors, dès que ce sera possible, une première forme qui fournira un corps à notre exposition; une fois placé sur un terrain connu, nous chercherons à serrer le principe de plus près pour arriver à un énoncé plus complet. C'est ainsi par étapes que nous parviendrons à le formuler définitivement et à le considérer dans ses conséquences les plus importantes.

Lorsque la conversion de la chaleur en travail est devenue pour notre esprit une notion familière, il se trouve en présence de nouveaux problèmes. Toute chaleur peut-elle, en toute occasion, se convertir en travail? Y a-t-il au contraire des circonstances qui facilitent ou qui entravent cette conversion? S'il en est ainsi, quelles

sont ces circonstances? Notons que ce ne sont point là des préoccupations spéculatives, c'est un ordre de pensées tout à fait usuel, nous pourrions dire industriel. Tout le monde sait que nos machines n'utilisent qu'une faible portion de la chaleur produite par leur foyer. Pourquoi? D'où viennent les obstacles? Sont-ils tous d'ordre pratique, ou bien est-il théoriquement démontré qu'une portion seulement de la chaleur empruntée au foyer peut se convertir en travail?

Avant de répondre à ces questions, reportons-nous à l'année 1824, où Sadi Carnot publiait ses *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à déterminer cette puissance*. C'était le moment où l'usage des machines à vapeur se répandait dans l'industrie, et les ingénieurs s'attachaient à en étudier de près les effets. Sadi Carnot adopte sur le calorique les idées de son temps, celles que Laplace avait défendues dans ses mémoires et appliquées dans ses calculs; il admet que le calorique est une substance matérielle, c'est un fluide qui tend naturellement à passer des corps chauds sur les corps froids et qui dans ce passage peut produire un travail, absolument comme une masse d'eau, en se rendant d'un réservoir supérieur à un réservoir inférieur, peut faire tourner une roue. Dans les idées de Carnot, l'assimilation est complète entre les deux phénomènes. La température est la cote de nivellement propre au fluide calorifique. Ce fluide descend d'un corps supérieur (en température) dans un corps inférieur, et cette *chute* produit un travail. Quand le travail est produit, toute la chaleur qui y a concouru se retrouve, absolument comme l'eau qui a fait marcher une roue hydraulique se retrouve tout entière dans le bief d'aval. C'est ainsi que Carnot expliquait le travail des machines. Sur cette base, il édifia toute une théorie qui fit sensation quand elle parut et qui a conservé dans la science une importance capitale. Nous n'avons plus besoin de montrer en quoi cette théorie est erronée. Pour Carnot, qui regardait le calorique comme un corps matériel, la chute de chaleur pouvait produire un effet mécanique; pour nous, elle n'est plus qu'une métaphore et ne peut pas être la cause efficiente d'un travail. Si toute la chaleur qui est sortie d'un foyer se retrouvait dans le condenseur de la machine, le travail aurait été produit de rien, ce que nous ne pouvons admettre. Nous savons clairement aujourd'hui qu'un certain nombre de calories sorties du foyer ne se retrouvent plus nulle part, et qu'on les chercherait vainement sous forme de calorique, puisqu'elles ont pris la forme de travail produit.

Regardons-y pourtant de près. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à prendre dans le raisonnement de Carnot? Faut-il rejeter en bloc sa

conception? Et d'abord prenons-lui son terme de *chute de chaleur*, qui est commode et expressif; nous n'avons pas à craindre qu'il nous induise en erreur, puisqu'il ne représente plus pour nous que l'échauffement d'un corps froid aux dépens d'un corps plus chaud. Ce n'est pas tout. Cette chute de chaleur, dans le jeu de la machine, est un phénomène incontestable, nécessaire. Avant d'entrer dans aucune considération technique et en nous laissant conduire par notre seul instinct, nous sentons très bien que, si notre foyer n'était pas plus chaud que notre condenseur, notre machine ne marcherait pas. Ainsi nous pouvons bien dire que la chute de chaleur n'est pas la cause efficiente du travail en ce sens que le travail produit ne peut être considéré que comme la représentation d'un certain nombre de calories évanouies; cependant cette chute est indispensable à la production du travail. Elle constitue un phénomène latéral, mais nécessairement concomitant. Sur vingt calories, par exemple, que fournira le foyer, deux se convertiront en travail et dix-huit subiront une chute.

Ces indications sommaires suffisent pour que nous puissions dès maintenant énoncer sous une forme grossière le second principe de la thermodynamique; ce sera une première approximation dont nous nous contenterons jusqu'à ce que nous puissions être plus précis. Nous dirons qu'*il n'y a pas de travail sans chute de chaleur*. L'exposé qui précède montre bien aussi que nous sommes autorisé à donner à cette loi le nom de *principe de Carnot*. Nous y trouverons l'avantage d'introduire un nom français dans l'histoire d'une découverte dont l'honneur a été surtout revendiqué par les Anglais et les Allemands (1). Les faits mêmes que nous venons de rapporter servent d'ailleurs à expliquer en partie les incertitudes qui ont longtemps obscurci le second principe. En le faisant remonter jusqu'à Carnot, on voit que son origine était entachée d'une grave erreur. On voit aussi que le second principe, en toute rigueur, était né avant le premier. Carnot, par un trait de génie scientifique, avait inauguré les formes de raisonnement qui n'ont porté que longtemps après leurs fruits définitifs. Le principe de Carnot a dû céder le terrain à celui de Mayer, avec lequel, en raison du malentendu que nous avons signalé, il s'est trouvé momentanément en contradiction. Ce n'est que depuis peu de temps qu'amendé et expliqué convenablement il a pu prendre à son tour une place incontestée dans la science.

(1) Il est d'ailleurs nécessaire d'adjoindre au nom de Carnot celui de Clapeyron, son savant commentateur. C'est Clapeyron qui a éclairci les travaux de Carnot et qui les a fécondés en y introduisant les formules analytiques dont on fait encore usage aujourd'hui.

Quant à l'importance du principe de Carnot, elle résulte surtout de ce fait, que les calories qui ont subi une chute ont par cela même perdu en partie leur aptitude à se convertir en travail. Sans doute, si elles se convertissent en travail à quelque température que ce soit, elles le font d'après la loi connue de l'équivalence et suivant le rapport que nous avons si souvent mentionné; mais elles se prêtent avec moins de facilité à cette conversion quand elles ont été portées sur un corps plus froid, et, comme il faudrait une nouvelle chute pour un nouveau travail, il y a plus de chance pour qu'elles demeurent à l'état de calories. C'est ce qui résultera sans doute avec quelque précision de la suite de notre exposé; mais on peut dès maintenant voir dans ce fait une vérité de sens commun, car nous sentons bien qu'une source de chaleur dont nous voulons tirer un travail sera d'autant plus difficile à exploiter que la température en sera moins élevée.

II.

Il nous faut maintenant avancer d'un pas et nous rapprocher d'une définition plus complète du second principe. Nous pourrons le faire en suivant la marche même qu'a suivie la théorie, en considérant successivement le jeu des machines à vapeur, puis celui des machines à air chaud, qui ont excité un instant l'engouement public. Demandons-nous quel est le rendement de ces machines, non point le rendement pratique qui résulte d'une exécution plus ou moins parfaite, mais le rendement théorique, qui résulte du principe même sur lequel elles sont basées (1).

Prenons d'abord les machines à vapeur. Il y a une vingtaine d'années, quand on a commencé à examiner ce genre de machines en leur appliquant les nouvelles idées qui venaient de se produire au sujet de la chaleur, les ingénieurs ont été comme stupéfaits du faible rendement que la théorie assignait à ces moteurs. Il y eut alors une sorte de réaction contre l'enthousiasme que les machines à vapeur avaient d'abord excité. On en vint à craindre pour un moment que ces machines si admirées ne dussent être reléguées au rang des engins les plus grossiers. Elles n'utilisaient, et cela, nous le répétons, en les supposant construites d'une façon parfaite, qu'une portion vraiment misérable de la chaleur produite. Un illustre phy-

(1) On ne perdra pas de vue dans tout ce qui suit qu'il s'agit toujours du rendement théorique. Les pertes de chaleur qui ont lieu par le rayonnement du foyer, par l'échauffement des organes de la machine, par d'autres causes accidentelles, ne sont point considérées. La machine est toujours supposée parfaite dans son genre.

sicien, M. Victor Regnault, avait accrédité cette opinion défavorable aux machines à vapeur. M. Regnault s'appuyait sur les grands travaux qu'il venait d'achever au sujet des chaleurs latentes de vaporisation de l'eau à différentes températures, travaux de grande portée qui avaient élevé au plus haut point sa réputation d'habileté et de persévérance. Sa critique se présentait sous une forme dont nous pourrons donner une idée en prenant quelques exemples. Supposons une machine marchant à cinq atmosphères et dépourvue de condenseur, comme la plupart des machines à haute pression. Dans une pareille machine, la vapeur se forme à 152 degrés de température, et chaque kilogramme de vapeur, l'eau d'alimentation étant à 10 degrés par exemple, absorbe, pour se produire, 643 calories. Quand ce même kilogramme de vapeur, après avoir travaillé sur le piston, sort du tuyau de la machine et se répand dans l'atmosphère, il est à 100 degrés, et, pour revenir à l'état d'eau à 10 degrés, il dégage 627 calories. Sur les 643 calories qu'a fournies le foyer, il n'y en a donc que 16 qui puissent être, pendant leur passage à travers la machine, converties en travail. Le reste est forcément perdu, dissipé dans l'atmosphère. Voilà une machine qui, dans les conditions les plus favorables, ne peut utiliser que la quarantième partie de la chaleur que la vapeur reçoit de la chaudière. Est-ce au manque de condenseur qu'il faut attribuer ce fâcheux état de choses? Voyons une machine munie d'un condenseur. Ce condenseur aura, par exemple, une température de 40 degrés, et notre kilogramme de vapeur, en supposant qu'il puisse se détendre autant que possible, viendra y verser 579 calories. Il est juste de dire que cette eau du condenseur à 40 degrés sert à alimenter la chaudière, et qu'ainsi le kilogramme de vapeur demande pour se former non plus 643 calories, comme tout à l'heure, mais seulement 613. Sur ce nombre, il y en a, comme on voit, 34 qui peuvent se convertir en travail. C'est la dix-huitième partie de la quantité totale. Le condenseur augmente donc ce qu'on appelle d'ordinaire le *coefficient économique* de la machine, mais en le laissant toujours fort petit.

Tel est le raisonnement par lequel M. Victor Regnault et avec lui beaucoup d'ingénieurs déprécièrent la machine à vapeur. Il fallut cependant reconnaître que la pratique ne confirmait pas entièrement cette manière de voir. Des expériences précises mirent ce raisonnement en défaut. M. Hirn notamment, dans les essais dont nous avons déjà parlé, montra que des machines pouvaient dépenser utilement un dixième, un huitième et jusqu'à un sixième de la chaleur qu'elles recevaient. Les expériences de M. Hirn étaient tout à fait dignes de foi. Il les faisait sur des machines industrielles dont la construction était loin sans doute d'être parfaite, et qui cependant

donnaient des résultats supérieurs à ceux que la théorie permettait de prévoir. C'est donc que la théorie était vicieuse en quelque point, et qu'il fallait la soumettre à un examen plus rigoureux.

C'est ce qu'on fit, et on découvrit alors plusieurs causes d'erreur dans le raisonnement de M. Regnault. On avait fait par mégarde, comme il arrive souvent, des hypothèses tout à fait arbitraires, et l'on raisonnait très juste sur des bases fausses. Nous ne signalerons ici qu'une de ces causes d'erreur. Les valeurs fondamentales assignées par M. Regnault aux chaleurs de vaporisation s'appliquent à des vapeurs saturées. Se servir de ces nombres comme le faisait M. Regnault et comme nous le faisions tout à l'heure avec lui, c'est donc admettre implicitement que la vapeur d'eau, en travaillant dans le corps de pompe, reste constamment saturée. Or c'est là une supposition qu'on avait faite sans aucune preuve et dont il a fallu reconnaître la fausseté. La vapeur, pendant qu'elle travaille dans le corps de pompe et par cela même qu'elle s'y détend en produisant un effort, subit une condensation partielle. Cette particularité a d'abord été signalée par M. Macquorn Rankine, un des principaux ingénieurs de la Grande-Bretagne. Elle a été prouvée depuis par une série d'expériences directes qui l'ont mise au rang des faits élémentaires (1). Or on voit sans peine comment cette circonstance, négligée dans le raisonnement primitif, en faussait la teneur. La portion de vapeur qui se condense dans le corps de pompe y laisse toute sa chaleur de vaporisation, et on supposait à tort que cette chaleur était versée dans l'atmosphère ou dans le condenseur. En réalité, nous n'avons plus au sortir du corps de pompe une vapeur saturée, nous avons un mélange de vapeur et d'eau liquide, et c'est là une considération qui est de nature à faire estimer plus haut le travail théorique de la machine. Il y aurait encore d'autres considérations au moins aussi importantes à faire valoir dans le même sens. Sans en faire le détail, disons seulement que, si l'on a égard aux données rectificatives de cet ordre, on trouve que le rendement des machines à vapeur (nous parlons toujours du rendement théorique) s'élève,

(1) M. Hirn a attaché son nom à une expérience par laquelle on montre facilement cette condensation partielle que subit la vapeur quand elle se détend en produisant un travail. M. Hirn prend un cylindre de cuivre fermé à ses deux extrémités par deux plaques de verre épaisses, mais très transparentes. Il remplit ce cylindre de vapeur saturée. Si l'on regarde alors à travers les deux plaques, le tube paraît aussi transparent que s'il était rempli d'air ordinaire. On ouvre ensuite un robinet par lequel la vapeur s'échappe en partie dans l'atmosphère. Aussitôt un nuage se forme dans le cylindre, et l'opacité succède à la transparence. La condensation partielle qui accompagne la détente est ainsi rendue visible à l'observateur.

dans les conditions moyennes où elles fonctionnent, à 12 ou 13 pour 100 de la chaleur empruntée par la vapeur au foyer (1). Ce résultat, donné par le calcul, concorde avec celui des expériences faites par M. Hirn et que nous avons mentionnées.

Mais d'où vient donc, — et nous nous retrouvons ici au vif de la question, — d'où vient cette limite de 12 ou 13 pour 100 assignée à la puissance productive des machines à vapeur? Y a-t-il quelque loi qui leur assigne ce terme? Leur est-il vraiment interdit de le dépasser? Oui, leur puissance est limitée, elle l'est précisément par le principe de Carnot, et l'on verra mieux comment il faut comprendre cette restriction quand un examen sommaire des machines à air chaud nous aura permis de donner à ce principe une forme mieux définie. Les machines à air chaud ne sont pas d'invention récente. La première fut construite en 1816 par Robert Stirling; beaucoup de modèles différens ont été essayés depuis cette époque. L'emploi de l'air chaud comme moteur a surtout été l'objet d'une forte vogue il y a une vingtaine d'années, au moment même où les machines à vapeur éprouvaient de leur côté une espèce de discrédit. On a pu croire un instant, comme nous l'avons dit, que la pratique industrielle allait être entièrement renouvelée, qu'on était sur le point de brûler ce qu'on avait adoré et d'adorer ce qu'on avait brûlé. La faveur s'attachait surtout à une machine construite par un ingénieur américain, M. Ericson. Cet appareil a été pendant quelque temps fort usité aux États-Unis. Peu à peu les espérances qu'on avait conçues se sont affaiblies. Des difficultés d'ordre tout pratique sont venues entraver l'essor des moteurs à air chaud; on a reconnu que les cylindres, les conduits métalliques dans lesquels il faut faire circuler de l'air à une température très élevée, s'oxydent et se détruisent rapidement; bref, on n'est pas sorti de la période des essais. Les modèles que l'on construit encore çà et là en France et en Angleterre ne sont établis qu'à titre d'expérience; quant à la fameuse machine d'Ericson, elle paraît elle-même abandonnée en Amérique. Ce n'est pas à dire que les moteurs à air chaud doivent être considérés comme définitivement condamnés. Les obstacles qu'a rencontrés l'emploi de ces engins sont de ceux que la pratique peut vaincre. N'eussent-ils d'ailleurs pour eux que les études théoriques auxquelles ils ont donné lieu, on pourrait dire encore qu'ils ont rendu à la science un service de premier ordre.

Le jeu d'un moteur à air chaud, si nous laissons de côté les par-

(1) Il s'agit ici, bien entendu, de la chaleur qui est réellement communiquée à l'eau de la chaudière, et non pas de celle qui est produite dans le foyer. Cette remarque s'applique à tous les cas que nous examinons dans la présente étude.

ticularités qui spécifient les différens modèles, peut se réduire au principe suivant. Une masse d'air enfermée dans un espace clos est chauffée par un foyer jusqu'à 250 degrés par exemple, puis on lui permet de se détendre à cette température en agissant sur un piston. Voilà la première partie de l'opération. Quand l'air a ainsi travaillé, on le refroidit par un procédé quelconque jusqu'à 50 degrés, puis on le comprime de manière à le ramener à son volume primitif et à le faire rentrer dans l'espace qu'il occupait d'abord. Voilà la seconde partie de l'opération. Après avoir passé par ces deux phases, l'air se retrouve comme il était au début de la période, tout prêt à la recommencer. Notons qu'il s'agit de l'air, c'est-à-dire d'un gaz permanent, qui obéit aux lois de Mariotte et de Gay-Lussac, dont la dilatation comme la compression se font sans travail interne, ne sont au contraire l'objet que d'un travail externe (1). Voyons dès lors ce qui s'est passé dans la période entière que nous venons de considérer. D'abord l'air, étant à 250 degrés, a produit un travail; puis, quand il a été à 50 degrés, on l'a comprimé à l'aide d'un travail qui, nous n'avons pas eu besoin de le dire, a été pris sur la machine elle-même. Ainsi dilatation d'abord, puis compression corrélative; mais pour une température moindre la pression est moindre, c'est la loi de Gay-Lussac : la compression est donc loin de dépenser tout ce qu'a donné la dilatation. En somme, il reste un excédant de travail qui constitue le rendement de la machine. Que s'est-il encore passé pendant que l'air parcourait le cercle fermé que nous avons décrit? L'air est parti à une température de 250 degrés, emportant un certain nombre de calories. Il en a converti un certain nombre en travail. Quant aux autres, il les a transmises aux corps dont on s'est servi pour le refroidir. Ces calories-là sont donc passées d'un corps à 250 degrés sur un corps à 50 degrés, et il n'y a plus aucun moyen de les utiliser pour le jeu même de la machine. Elles ont subi, pour nous servir des termes que nous avons déjà employés, une chute irréparable et définitive. Ce corps à 50 degrés sur lequel nos calories ont passé ne peut plus absolument nous servir à réchauffer notre masse

(1) Quand un corps solide, liquide ou gazeux se dilate sous l'action de la chaleur, la chaleur qu'il reçoit doit produire deux effets. Elle doit triompher des forces intérieures qui empêchent les molécules de s'écarter les unes des autres, c'est le travail interne. Elle doit triompher de la pression extérieure qui s'oppose à l'augmentation de volume, c'est le travail externe. Dans les gaz permanens, c'est-à-dire dans les gaz que nous ne pouvons pas liquéfier, il est reconnu que le premier effet est nul ou du moins si petit qu'il peut être négligé. Il suffit donc de considérer le second. En raison de cette particularité, l'étude des gaz permanens offre des facilités spéciales dans la théorie de la chaleur. On y voit nettement des phénomènes qui sont masqués par la cohésion moléculaire dans les corps solides et liquides ou même dans les vapeurs.

d'air; il nous faudrait préalablement faire une dépense pour le réchauffer lui-même.

Serrons maintenant le phénomène d'un peu plus près pour en faire sortir l'enseignement qu'il peut nous donner. Et d'abord la dilatation de l'air qui a lieu au début de la période donne un travail d'autant plus considérable que la température initiale est plus élevée; au contraire la compression qui se produit ensuite exige un travail d'autant plus faible qu'elle a lieu à une température plus basse. Nous voyons donc que le rendement de la machine est proportionnel à la différence des températures extrêmes entre lesquelles elle travaille. Ce n'est pas tout. Nous touchons à une expression plus précise de ce rendement. Considérons l'air qui, chauffé à 250 degrés dans l'exemple que nous avons pris, commence à se dilater. Cet air travaille aussi longtemps qu'il se dilate. Dans la pratique, il arrive une limite où nous sommes obligés d'arrêter ce mouvement : c'est alors que nous refroidissons le gaz pour nous préparer à le comprimer; mais faisons pour un instant une supposition tout à fait utopique, imaginons que cette limite soit indéfiniment reculée, supposons que nous puissions atteindre le point où le gaz perdrait toute sa force élastique. Les physiciens se sont habitués depuis quelque temps à considérer cet état d'un gaz, état dont on ne peut pas même approcher dans la pratique, mais qui constitue une sorte de situation idéale dont la théorie tire grand parti. Voilà donc notre gaz parvenu à cette pression nulle. Nous supposerons alors que la température est abaissée à ce point que les physiciens appellent aussi le *zéro absolu*, c'est-à-dire à 273 degrés au-dessous du zéro de notre thermomètre centigrade. Dans cette position, les molécules du gaz étant absolument privées de toute force intérieure, le gaz étant comme mort, l'on peut le ramener à son volume initial sans dépenser aucun travail. Dans la période idéale que nous pouvons ainsi imaginer, toute la chaleur que l'air contiendrait au départ se convertirait en travail. On peut donc dire, en sachant bien qu'il s'agit là d'une conception utopique, qu'une machine dont le jeu s'étendrait jusqu'au zéro absolu de température, utiliserait la totalité de la chaleur du gaz, laquelle d'ailleurs est proportionnelle à la température *absolue* de la source la plus élevée. Dans une machine réelle, l'air ne descend pas au-dessous d'une certaine température, celle de la source froide, et cette source reçoit alors une quantité de chaleur proportionnelle à sa température *absolue*. La chaleur puisée à la source supérieure et la chaleur versée dans la source inférieure sont donc respectivement représentées par les températures absolues de ces deux sources. C'est la différence de ces deux quantités de chaleur qui

représente la chaleur *utile*, et nous arrivons ainsi à exprimer le rendement théorique de la machine à l'aide seulement de ses températures extrêmes (1).

Sans doute les considérations que nous venons d'exposer ne constituent pas une démonstration rigoureuse. Les théoriciens y signaleront trop facilement des lacunes que nous ne pourrions combler sans entrer dans des détails arides; nous n'avons pu donner qu'un aperçu général des phénomènes. Cette vue nous suffira cependant pour les conséquences que nous avons à en tirer. En premier lieu, ne sommes-nous pas frappés de ce fait, que le rendement de la machine dépend uniquement des températures absolues de la source froide et de la source chaude? Regarderons-nous ce résultat remarquable comme une particularité propre aux machines à air chaud? Et ne serons-nous pas tout de suite conduits à soupçonner que nous nous trouvons en face d'une loi générale de la nature? Il en est ainsi en effet. Les physiciens n'ont pas de peine à démontrer que les résultats qui viennent d'être énoncés s'appliquent à toutes les machines dont le jeu est basé sur l'emploi de la chaleur. Ils établissent facilement qu'entre les mêmes températures toutes les machines thermiques ont le même rendement théorique. Admettre le contraire serait faire une hypothèse qui se trouverait en opposition avec les notions élémentaires de la physique et de la mécanique (2).

Ainsi, pour en finir d'abord avec cette question, voilà le litige terminé entre la machine à vapeur et la machine à air chaud. Nous sommes en possession d'un principe qui nous permet de les juger. Si une machine est supérieure à une autre, ce n'est point parce que la vapeur ou l'air ou tel autre corps qu'on emploiera jouira de propriétés qui lui permettent de convertir plus ou moins de chaleur

(1) Ce résultat apparaîtra plus nettement, si nous avons recours à une notation algébrique. Soit T_1 la température *absolue* de la source chaude, T_0 celle de la source froide, le rendement théorique de la machine sera exprimé par la fraction $\frac{T_1 - T_0}{T_1}$.

(2) Supposons un instant que le rendement théorique des machines fonctionnant entre les mêmes températures ne soit pas constant, et que nous puissions par conséquent disposer de deux machines à rendement inégal. Nous pourrions alors employer celle qui a le rendement le moins avantageux à faire travailler la seconde dans le sens opposé à sa fonction normale, c'est-à-dire de telle sorte qu'elle convertit en chaleur le travail dépensé. Dans un pareil système, le travail et la chaleur de *transformation* se trouveraient mutuellement compensés dans les deux organes; mais le second organe ferait *remonter* plus de chaleur que le premier n'en ferait *descendre*. Somme toute, on arriverait ainsi à faire passer de la chaleur d'un corps froid à un corps chaud sans dépense d'aucune sorte, à réchauffer directement un corps à l'aide d'un corps plus froid. Un pareil résultat est inadmissible, et condamne l'hypothèse de l'inégalité de rendement.

en travail ; l'avantage appartiendra à la machine qui opérera entre les limites de température les plus écartées. A ce titre, les machines à gaz ont une incontestable supériorité. On ne peut guère élever la vapeur d'une chaudière à plus de 170 ou 180 degrés (1), parce qu'au-delà de ces limites la vapeur acquiert une énorme pression qui nécessite des générateurs d'une résistance considérable. Au contraire l'air chauffé à 273 degrés n'a encore qu'une pression de 2 atmosphères. L'emploi d'un pareil moteur étend donc l'échelle des températures. Il est vrai qu'il se présente ici, comme nous l'avons déjà indiqué, un inconvénient d'un autre ordre : les appareils métalliques qui se trouvent en contact permanent avec de l'air à température très élevée s'oxydent, se détruisent rapidement, et cet obstacle a arrêté le développement des moteurs à air chaud. En remplaçant l'air par de la vapeur surchauffée, on fait disparaître cette influence nuisible, et on jouit en partie des avantages des machines à gaz, car la vapeur surchauffée, à mesure que la température s'élève, se comporte de plus en plus comme un gaz permanent. Il y a donc beaucoup à attendre de la vapeur surchauffée, et un certain nombre d'ingénieurs dirigent maintenant leurs recherches dans ce sens (2). Il y a quelques années, on avait fait des machines à vapeur à deux liquides : la vapeur d'eau, rendue dans le condenseur, échauffait un liquide volatil, comme l'éther ou le chloroforme, qui, réduit lui-même en vapeur, allait fonctionner dans un second corps de pompe; il y avait alors un dernier condenseur qui pouvait être à une température plus basse que celui d'une machine à vapeur d'eau. C'est à cette classe qu'appartient la machine du Tremblay, qu'on a installée sur plusieurs navires de la marine française. On paraît d'ailleurs avoir renoncé à ces moteurs, où l'emploi de matières inflammables créait des dangers d'explosion.

C'est donc à étendre l'échelle des températures que s'appliquent ou que doivent s'appliquer ceux qui cherchent à perfectionner les machines à vapeur. On peut abaisser la limite inférieure, on peut surtout élever la limite supérieure, ce dernier procédé étant celui qui donne les plus puissans effets. Sans parler de la vapeur surchauffée, qui constitue une question spéciale, on cherche mille artifices pour augmenter la proportion de la chaleur du foyer qui passe dans la vapeur, c'est-à-dire pour élever la température initiale du moteur. Chaudières à surface de chauffe très développée, foyers à

(1) On a maintenant des machines locomotives marchant à dix atmosphères, ce qui comporte une température d'un peu plus de 180 degrés.

(2) La surchauffe de la vapeur est d'ailleurs un progrès réel pour des causes toutes pratiques. On l'obtient en utilisant la chaleur des gaz de combustion, qui autrement serait perdue.

courant d'air forcé, envoi des gaz brûlés eux-mêmes dans les cylindres, voilà des perfectionnemens qui se rapportent à cet ordre d'idées. En tout cas, il ne faut jamais perdre de vue qu'un progrès, — nous entendons un progrès théorique, — ne peut résulter que d'une augmentation d'écart dans les températures extrêmes. « Que ceux, dit M. Combes, qui cherchent à perfectionner les machines à feu aient ce principe présent à l'esprit. Qu'ils se rappellent que la nature du corps employé comme intermédiaire entre deux sources de chaleur, quand les organes de la machine sur lesquels il agit sont convenablement appropriés à ses variations de volume et de pression avec la température, n'a pas plus d'influence sur la quantité de chaleur convertissable en travail mécanique que n'en a, dans les machines mises en jeu par l'action de la gravité, la nature des corps qui tombent ou la figure de la trajectoire qu'ils décrivent dans leur chute. Ils s'éviteront ainsi des tentatives dont l'insuccès peut être prévu d'avance, ils économiseront leur temps et leur argent. »

Si l'on nous a suivi dans l'examen qui vient d'être fait des moteurs à vapeur et des moteurs à gaz, on aura vu se formuler d'une façon de plus en plus arrêtée le principe dont nous poursuivons l'exposition. Non-seulement nous savons, comme nous l'avons dit dès le début, qu'il n'y a pas de travail produit sans chute de chaleur; mais, en examinant nos machines telles qu'elles fonctionnent, c'est-à-dire dans les conditions de continuité et de réversibilité qu'elles présentent, nous avons fait un pas nouveau; nous avons reconnu que, dans tous les moteurs opérant entre les mêmes limites de température, le rapport de la chaleur utilisable à la chaleur qui se perd par la chute est constant; nous avons même appris à déterminer ces quantités en fonction des températures extrêmes. On peut donc maintenant se représenter le second principe de la théorie mécanique de la chaleur, soit sous la forme première que nous lui avions d'abord donnée, soit sous la forme plus compliquée à laquelle nous venons de parvenir. Il nous reste à en chercher la signification intime et à en spécifier la portée. C'est le caractère de la thermodynamique de renouveler peu à peu toutes nos connaissances. Chaque vérité qu'elle établit a un immense retentissement et dépasse tout de suite les confins de la science particulière où elle est née. Déjà le principe de Mayer a été l'objet de généralisations audacieuses, prématurées peut-être, mais dignes à coup sûr d'éveiller l'attention de tous les esprits. Le principe de Carnot a, lui aussi, sa généralité, et nous allons pouvoir le présenter sous un aspect qui intéresse le jeu même de l'univers.

III.

Les indications qui vont suivre sont empruntées en grande partie à M. Clausius. Parmi les savans qui ont perfectionné la théorie mécanique de la chaleur, qui l'ont à la fois précisée et développée, M. Clausius occupe incontestablement le premier rang. Nous avons déjà indiqué en passant comment il a contribué à fixer définitivement le rapport d'équivalence entre la chaleur et le travail, En ce qui concerne le second principe, M. Clausius a joué un rôle plus décisif encore. Nous avons la bonne fortune de trouver à cet égard une sorte de résumé de ses vues dans une leçon qu'il a faite, vers les derniers jours de l'année 1867, aux physiologistes et médecins allemands réunis en congrès à Francfort-sur-le-Mein.

M. Clausius appelait naturellement leur attention sur l'importance spéciale qui s'attache à la seconde loi de la thermodynamique. « Le premier principe, disait-il, le principe de Mayer, s'est répandu très vite dès qu'il a été énoncé et sanctionné par l'expérience, et il arrive souvent qu'il est regardé comme l'unique base de la théorie mécanique de la chaleur par des personnes qui ne se sont occupées de cette théorie que d'une manière superficielle... Cela a lieu notamment en France... Et pourtant il y a un deuxième principe qui n'est nullement compris dans le premier, mais qui doit être démontré à part. Il est même aussi important que l'autre, et les deux principes réunis constituent comme les deux colonnes de la théorie mécanique de la chaleur. Si le deuxième principe est moins connu que le premier et quelquefois même est complétement passé sous silence dans les exposés élémentaires, cela dépend principalement de ce qu'il est beaucoup plus difficile à saisir... La démonstration en comporte des notions toutes nouvelles, qui ne se sont introduites dans la science qu'à cette occasion. L'on a même à comparer les unes aux autres des grandeurs que jusqu'ici on n'avait pas considérées comme des grandeurs mathématiques. » Et il ajoute ailleurs : « On peut arriver cependant à représenter mathématiquement le second principe par une équation aussi simple que le premier, et l'on a ainsi les deux équations fondamentales d'où découlent toutes celles que peut fournir la théorie mécanique de la chaleur... Si l'équation qui exprime le premier principe peut donner à elle seule l'explication d'une série nombreuse de conséquences importantes, l'adjonction du second principe augmente dans une proportion considérable la fécondité de la théorie. Ce second principe en effet, pris isolément, peut mener à des faits nouveaux comme le premier, et de plus de la combinaison des deux équa-

tions fondamentales il résulte encore des équations d'une autre forme qu'on peut mettre à profit pour vérifier de nouvelles conséquences (1)... Je ne crains même pas d'ajouter que les deux principes fondamentaux sont si fréquemment et si étroitement liés l'un à l'autre dans les recherches exécutées à l'aide de la théorie mécanique de la chaleur, qu'il n'y a que fort peu de ces recherches qui puissent être bien conduites, si l'on ne connaît pas le second principe. »

Portons nos yeux, avec M. Clausius, sur l'ensemble des phénomènes naturels. Nous pourrons les réduire à trois principaux. Si même nous avons égard aux idées que les physiciens semblent généralement admettre, nous pourrons dire que ces trois phénomènes embrassent l'universalité des actions physiques. En premier lieu, les molécules des corps sont écartées les unes des autres; elles sont, pour employer un terme emprunté à M. Clausius, dans un état de *disgrégation* qui augmente ou diminue suivant les circonstances. L'accroissement ou la diminution de disgrégation, voilà ce que nous pouvons appeler un premier ordre de phénomènes. La conversion de la chaleur en travail ou du travail en chaleur, voilà un second ordre de phénomènes avec lequel nous sommes désormais familiarisés. Enfin le transport de la chaleur d'une source chaude à une source froide ou le transport inverse d'une source froide à une source chaude, voilà un troisième ordre de phénomènes que nous avons appris tout à l'heure à considérer. Toute action physique, pour nous, peut être rapportée à ces trois faits, se résoudre en ces trois élémens. Nous objectera-t-on que cette division ternaire est faite arbitrairement, qu'une autre division pourrait être préférée? Qu'importe? Ne nous est-il pas loisible de faire dans notre esprit telle division qui nous paraîtra opportune, si nous croyons pouvoir tirer de ce procédé quelque utile conséquence?

Remarquons d'ailleurs que chacune des divisions que nous venons d'établir embrasse à la fois le phénomène direct et le phénomène inverse. Nous pouvons, suivant une des habitudes de l'analyse mathématique, considérer l'un comme positif, l'autre comme négatif. L'accroissement de disgrégation, la conversion du travail en chaleur, le transport de chaleur d'une source chaude à une source froide, seront les phénomènes positifs. La diminution de disgréga-

(1) C'est ainsi qu'en utilisant le second principe on trouve une formule pour déterminer la densité des vapeurs saturées. On trouve de même l'expression générale de la quantité de vapeur qui se condense dans le travail de la détente. Le calcul donne ainsi pour ces quantités des valeurs théoriques dont l'exactitude a été reconnue par l'observation chaque fois que l'expérience a pu être faite. On a donc là un moyen de suppléer à l'expérimentation directe.

tion, la conversion de la chaleur en travail, le transport de chaleur d'une source froide à une source chaude, seront les phénomènes négatifs. Sans doute ce n'est point au hasard que nous choisissons l'un des effets pour lui donner le sens positif, l'effet inverse ayant dès lors le sens contraire. On verra bientôt les motifs de notre détermination; mais rien n'empêche qu'on ne se contente, jusqu'à plus ample informé, d'y voir une convention arbitraire. Positif ou négatif, chacun de nos trois phénomènes fondamentaux est pour nous bien distinct des deux autres; toutefois nous pouvons, pour les considérer dans leurs rapports mutuels, leur donner une appellation commune. Sans discuter sur le terme qu'il conviendrait de choisir à cet effet, nous prendrons celui même que M. Clausius a adopté, celui de *transformation*. Nos trois phénomènes seront donc pour nous des transformations positives ou négatives, suivant que la disgrégation subira un accroissement ou une diminution, que le travail se convertira en chaleur ou celle-ci en travail, que la chaleur passera d'un corps chaud à un corps froid ou d'un corps froid à un corps chaud.

Voilà nos données établies. Il y faut ajouter encore une considération capitale. Nous supposerons d'abord provisoirement que tous les changemens dont nous nous occupons ont lieu de telle façon que les changemens inverses pourraient avoir lieu précisément, si les mêmes circonstances se reproduisaient en sens inverse. L'étude de la machine à air a fait comprendre ce qu'il faut entendre par ces termes. Il s'agit donc en premier lieu de changemens réversibles. On peut soupçonner dès maintenant combien cette restriction est importante; on le verra mieux quand nous en viendrons à la faire disparaître. Ces préliminaires posés, cherchons quels rapports existent entre les trois espèces de transformations. Nous nous trouvons là en face d'un problème aussi original que transcendant; nous en venons à considérer des données qu'on peut dire toutes nouvelles dans la science. Ces transformations n'étaient point jusqu'ici regardées comme des grandeurs mathématiques, ainsi que le disait justement M. Clausius dans le passage que nous avons cité plus haut. Cependant il s'agit maintenant non-seulement de les apprécier, mais d'en mesurer les rapports.

La disgrégation d'un corps augmente, un gaz par exemple se dilate peu à peu. A mesure qu'il augmente de volume, il triomphe d'une pression extérieure; il y a donc là un travail produit et par conséquent de la chaleur consommée. L'accroissement de disgrégation (transformation positive) correspond à une conversion de chaleur en travail (transformation négative). Est-ce tout? Non, il y a plus. En rapportant les deux phénomènes à des unités convenable-

ment choisies, on trouvera qu'ils sont égaux en valeur absolue et par conséquent qu'ils se compensent. Comment faudra-t-il choisir, pour arriver à ce résultat, le rapport d'équivalence? Si le gaz prend un volume double alors qu'il est à 250 degrés par exemple, il y a une certaine quantité de travail produit; si au contraire le gaz est à 50 degrés quand son volume double, la quantité de travail est moindre. Pour un même accroissement de disgrégation, les quantités de chaleur converties en travail varient avec la température. Il faudra donc, pour établir le rapport d'équivalence des deux transformations, y faire entrer les quantités de chaleur divisées par la température absolue. A cette condition, le rapport pourra être déterminé, et la corrélation des deux phénomènes établie. Poursuivons cet examen. Considérons un gaz qui parcourt un cycle fermé, comme la machine à air nous en a montré un exemple; il se retrouve à la fin de la période dans le même état de disgrégation qu'au commencement. La transformation de cet ordre est donc nulle. En revanche, il y a, comme nous le savons, conversion de chaleur en travail et transport de chaleur d'une source chaude à une source froide. Il en est ainsi, disons-nous, dans le cas ordinaire où le gaz se dilate à chaud et se contracte à froid. Si le cycle était dirigé en sens contraire, si le gaz se dilatait à froid et se contractait à chaud, il y aurait conversion de travail en chaleur et transport de chaleur d'un corps froid à un corps chaud, ce qui veut dire en langage ordinaire qu'il faut absolument dépenser du travail pour obliger de la chaleur à remonter d'une source froide à une source chaude. En résumé, nous voyons que le transport de chaleur (positif ou négatif) correspond à une conversion en travail (négative ou positive). Ajoutons tout de suite qu'on détermine facilement le rapport d'équivalence entre les deux transformations, de telle sorte qu'elles se compensent.

Sans entrer dans plus de détails, on voit la loi à laquelle nous arrivons. Elle ne s'applique pas seulement à un corps évoluant dans un cercle fermé; elle peut être, on le conçoit facilement, étendue à une série quelconque de modifications qui s'effectuent dans un ensemble de corps. Nous pouvons énoncer cette loi en disant que dans tous les cas, quelque compliqués qu'ils soient, où plusieurs corps éprouvent des changemens réversibles, *les transformations se compensent de telle sorte que leur somme soit nulle*. Si l'on n'a pas perdu de vue le principe de Carnot précédemment énoncé, on e retrouvera aisément sous la forme nouvelle que nous venons de lui donner. Il n'y a pas de travail produit sans chute de chaleur, disions-nous naguère avec Carnot; nous pouvons dire maintenant avec M. Clausius : La production du travail et la chute de la chaleur sont deux de ces phénomènes que nous avons spécialisés sous le

nom de transformations, et l'un appelle l'autre dans une proportion déterminée. Les indications qui précèdent nous permettent d'ailleurs de présenter le second principe de la thermodynamique sous une apparence tout à fait semblable à celle qu'affecte d'ordinaire le premier principe. Ce premier principe, c'est l'*équivalence de la chaleur et du travail;* le second s'appellera *équivalence des transformations.* On aura ainsi sous une forme symétrique les deux colonnes sur lesquelles peut s'édifier la théorie mécanique de la chaleur.

IV.

Mais, dira-t-on, si dans l'ensemble de l'univers les transformations s'équivalent, c'est donc que tout revient au même. Des changemens ont lieu tantôt dans un sens, tantôt dans le sens contraire; ils se compensent en somme, et l'état général demeure immuable. Est-ce là l'idée que nous devons nous faire de l'univers? Ici vient se placer une réserve importante que nous avons plusieurs fois formulée, et qui se trouvait d'ailleurs implicitement contenue dans les raisonnemens par lesquels nous avons établi la loi de l'équivalence des transformations. Nous n'avons considéré que des phénomènes réversibles, c'est-à-dire des phénomènes déterminés par une variation graduelle dans de telles conditions que, si la variation se reproduit en sens inverse, le phénomène lui-même se reproduit inversement. Voilà la convention que nous avons faite, et qui, proclamée ou non, a dominé nos recherches. Il faut maintenant nous affranchir de cette convention, si nous voulons arriver à une vérité qui embrasse l'ensemble des phénomènes naturels. En effet, tout n'est pas réversible dans la nature, comme on peut se l'imaginer et comme on va le voir d'ailleurs par quelques faits particuliers.

Reprenons l'exemple d'un gaz parfait qui change de volume, dont la disgrégation augmente. Il peut se faire que ce gaz se dilate en triomphant à chaque instant d'une pression extérieure assez forte pour qu'il puisse tout juste en triompher. Les deux forces qui agissent en sens contraire sont ainsi à chaque instant égales l'une à l'autre, ou du moins l'excès de l'une sur l'autre est si faible qu'il peut être négligé. Dans un pareil état de choses, en vertu de l'espèce d'équilibre qui résulte de cette circonstance, on conçoit que l'action inverse se produise tout comme l'action directe; le gaz pourra être comprimé à chaque instant sous l'action de cette même force extérieure dont il a triomphé en se dilatant. Ce mode de dilatation du gaz est réversible; mais le gaz peut se dilater autrement. Supposons qu'il soit enfermé dans un vase clos, et que

tout à coup, en ouvrant un robinet, on le mette en communication avec un autre vase dans lequel on a fait le vide; c'est là, comme on sait, le principe d'une expérience célèbre de M. Joule. Le gaz va remplir le second vase jusqu'à ce que la pression y soit la même que dans le premier. Il y arrive sans avoir eu à vaincre aucune pression, et pourtant, quand nous voudrons le comprimer de manière à le ramener entièrement dans le récipient primitif, il nous faudra nécessairement faire usage d'une pression extérieure. Voilà un second mode de dilatation qui n'est pas réversible. Comparons maintenant ces deux modes de dilatation. Dans un cas comme dans l'autre, le volume du gaz augmente; il y a donc, dans le langage que nous avons précédemment institué, accroissement de disgrégation ou transformation positive. Dans le premier cas, l'augmentation de volume est accompagnée d'un travail (d'une consommation de chaleur par conséquent) qui est une transformation négative; nous sommes bien là dans les conditions de l'équivalence. Dans le second cas au contraire, le volume augmente; il y a une transformation positive sans qu'une transformation négative l'accompagne. Que se passe-t-il d'ailleurs, aussi bien dans le premier cas que dans le second, au moment où l'on comprime le gaz? Le gaz diminue de volume (phénomène négatif); mais alors le travail correspondant à la compression se retrouve en chaleur (phénomène positif). Si nous rapprochons dans une vue d'ensemble les diverses circonstances qui viennent d'être examinées successivement, nous arriverons à formuler cette loi, qu'une transformation négative ne peut pas avoir lieu sans une transformation positive simultanée, mais qu'au contraire une transformation positive peut se produire toute seule.

Ce principe que nous venons d'établir en nous bornant à un ordre spécial de phénomènes se vérifie, si nous examinons les autre modes de transformation. La conversion de la chaleur en travail, phénomène négatif, ne s'obtient, nous l'avons vu dans les machines, qu'à l'aide d'une transformation positive, d'une chute de chaleur. On conçoit au contraire des cas où le travail se convertit en chaleur sans qu'on aperçoive une transformation négative comme compensation : c'est ce qui arrive par exemple quand une force est employée à vaincre un frottement; on voit la chaleur produite aux dépens du travail, et rien d'autre. Enfin nous avons à peine besoin de terminer cet examen en parlant de notre troisième ordre de transformations, du transport de chaleur. Faire remonter de la chaleur d'une source froide à une source chaude, c'est un phénomène négatif; vous ne pouvez le produire que si vous dépensez du travail, si vous convertissez du travail en chaleur, si vous faites par conséquent une transformation positive. Au contraire la chaleur passe d'elle-même d'un corps chaud à un corps froid; c'est là un

résultat incontestable de l'expérience: par conductibilité, par rayonnement, les corps tendent à se mettre en équilibre de température. Ici encore nous trouvons une transformation positive sans compensation. Le résultat nouveau qui ressort de ces recherches est donc celui-ci : les transformations négatives sont nécessairement compensées par des transformations de sens contraire, mais les transformations positives peuvent ne pas être compensées. Nous pourrons l'énoncer sous cette forme plus brève : *les transformations non compensées ne peuvent être que positives.*

Arrêtons-nous sur ce fait fondamental. Et d'abord on voit sans doute maintenant par quelle considération nous avons été guidé quand nous avons stipulé que nous regarderions telle transformation, la chute de chaleur par exemple, comme positive et la transformation inverse comme négative. Nous aurions pu faire la convention contraire; mais dans chaque cas nous avons regardé comme positive celle des deux actions que nous voyons se produire directement par le jeu spontané des forces naturelles. Nous avons pu ainsi mettre tout de suite en lumière cette conséquence à laquelle nous aboutissons, et dont on ne songera pas à contester la valeur: c'est que l'univers marche dans un certain sens; à travers l'infinie variété des phénomènes naturels, on peut distinguer un sens déterminé dans lequel les transformations tendent à se produire. Il se fait sans doute un grand nombre de transformations qui sont contraires à l'ordre normal : celles-là sont détruites par une compensation; il s'en fait suivant l'ordre normal, et celles-là demeurent pour ainsi dire irrévocables.

Voilà ce que nous apprend le second principe de la thermodynamique, si nous lui donnons une extension convenable. Ce résultat vient de lui-même se placer en regard de celui que l'on a tiré du premier principe, et que nous avons appelé en d'autres occasions la *conservation de l'énergie*. Les deux résultats s'éclairent alors et se complètent l'un l'autre. On sait dans quel ordre d'idées les physiciens sont entrés depuis que le principe de Mayer a renouvelé la science. Ils en sont venus à considérer tous les phénomènes naturels comme des effets de mouvement. Ils se représentent dans l'univers une quantité immuable d'atomes matériels animés de vitesse et qui se groupent en systèmes pour former des molécules et des corps. Chacun de ces atomes et de ces systèmes, en raison de sa masse et de sa vitesse, possède ce que la langue technique appelle une force vive ou une énergie. Cette énergie se déplace, c'est-à-dire que les masses agissent les unes sur les autres en modifiant réciproquement leur vitesse. L'énergie passe ainsi indéfiniment d'un système à l'autre. Elle peut à certains momens croître en certaines régions de l'espace et décroître en des régions différentes;

elle peut se prêter à des échanges entre notre globe terrestre et le milieu sidéral, entre notre système solaire et les autres mondes; mais ces échanges ne peuvent avoir lieu qu'à la condition que la somme de l'énergie totale demeure constante. Telle est la loi qu'on désigne sous le nom de *conservation de l'énergie*. Si l'on arrête sa pensée sur cette loi en écartant toute autre considération, on prend de l'univers une idée qui est nécessairement juste par un certain côté, mais qui peut être fausse à d'autres égards. C'est ce qui arrive en général en toute question quand on se place trop exclusivement à un point de vue spécial. C'est ce qui est arrivé sans doute pour beaucoup d'esprits depuis qu'on a vulgarisé le principe de Mayer et ses conséquences. L'univers, a-t-on pu se dire, ne subit, en raison de la constance de l'énergie, que des modifications temporaires qui s'effacent les unes les autres; il reste donc dans une sorte d'état stationnaire au milieu d'une agitation qui le ramène sans cesse au même point, de telle façon que nous pouvons regarder avec quelque indifférence cette fluctuation stérile des phénomènes, cette mobilité sur place.

Un pareil aperçu de l'univers est faux à force d'être incomplet. Sans doute l'énergie est constante, et il y a là par conséquent quelque chose qui ne change pas; mais si nous cessons de réduire l'univers à ce phénomène tout à fait abstrait de l'énergie, si nous y considérons ces phénomènes réels que nous avons précisés dans cette étude en leur donnant le nom de transformations, nous trouvons non plus un état stationnaire, mais bien une marche dans un sens déterminé. Les transformations qui se font contrairement à cette marche sont transitoires et périssables, les autres subsistent et vont en s'accumulant. Il faut donc faire une distinction entre ce que nous pourrions appeler le fond et la forme de l'univers. Le fond demeure invariable en ce sens que les quantités de matière et d'énergie ne changent pas. La forme subit une variation incessante qui la rapproche d'un état que nous pouvons définir. Voilà une vérité nouvelle qu'il faut placer en regard du principe de la conservation de l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Clausius en cherchant à introduire une certaine symétrie dans l'expression des deux lois. De même qu'un corps ou un système de corps se trouve spécialisé au point de vue mécanique par l'énergie qu'il contient, M. Clausius imagine une quantité qui représente chaque corps ou système de corps au point de vue des transformations produites. Il appelle *entropie* la somme des transformations effectuées pour amener le corps ou le système à son état actuel. Il peut dire dès lors que l'*entropie de l'univers tend vers un maximum*.

Comment définirons-nous cette espèce d'état-limite vers lequel

s'achemine l'univers? Pouvons-nous nous flatter d'avoir à notre disposition tous les élémens nécessaires pour le concevoir? Nous pouvons bien dire, en nous reportant à nos trois ordres de transformations, que le travail effectué par les corps en mouvement tend de plus en plus à se convertir en chaleur, c'est-à-dire à passer des masses visibles aux masses invisibles; nous pouvons bien dire que la chaleur tendant constamment à passer des corps plus chauds sur les corps plus froids, et par conséquent à rendre les températures égales de part et d'autre, il s'établira un équilibre déterminé entre la chaleur rayonnant dans l'éther et la chaleur qui se trouve dans les corps; nous pouvons bien dire enfin que les molécules des corps tendront à prendre une disposition telle que, eu égard à la température régnante, la disgrégation totale soit aussi grande que possible. Tout cela ne définit pas complétement l'état dont nous parlons, parce que nous ne connaissons pas les lois mêmes de la constitution moléculaire. Qu'est-ce qui fait qu'un corps passe, dans certaines conditions fixes, de l'état gazeux à l'état liquide, de l'état liquide à l'état solide? Qu'est-ce qui maintient la cohésion d'un corps? Qu'est-ce qui détermine les différentes combinaisons chimiques? On soupçonne bien qu'il y a une formule générale qui, appliquée à l'atome élémentaire, pourrait le suivre dans les systèmes variés où il s'engage et expliquer les principales propriétés des molécules et des corps : la gravité, la cohésion, l'affinité chimique, ressortiraient, comme des termes distincts, de cette formule générale; mais une pareille formule, quoique cherchée et même entrevue par de hardis géomètres, n'est point encore en notre possession. Or il faudrait l'avoir et l'introduire dans nos données, si nous voulions essayer de nous représenter avec quelque précision la forme que pourrait affecter l'univers parvenu à son maximum d'entropie. Nous voyons seulement que les changemens qui s'accumulent autour de nous acheminent le monde vers un état définitif. Ce qu'il faudrait de temps pour marquer les étapes du chemin parcouru peut à peine s'exprimer à l'aide des termes dont nous disposons. Dans une pareille étape, un changement léger de l'orbite des planètes serait un point imperceptible, et le plus léger changement des orbites planétaires demande lui-même des périodes dans lesquelles la durée des temps historiques est, pour ainsi dire, comme si elle n'était pas. Ce n'en est pas moins une conception de haute conséquence que celle qui nous montre le sens déterminé dans lequel s'accomplissent les changemens de l'univers. L'esprit se trouve ainsi reporté vers les éternels problèmes qu'agitent les philosophies humaines. Quelle est cette fin que nous apercevons à la limite des temps? Quelle corrélation a-t-elle avec l'origine du monde?

Quand nous voyons la science jeter quelque lueur sur de pareilles questions, notre imagination est sollicitée tout de suite à se donner carrière. Que penser de ce repos relatif où l'univers s'enfoncera quand, toute occasion de changement ayant disparu, le cours des mouvemens matériels sera comme endigué dans des formes immuables? Que seront devenues à cette époque les manifestations de la vie? L'univers ne sera-t-il plus alors qu'une immense nécropole, ou se prêtera-t-il encore au développement des organismes vivans? Quels seront les êtres qui pourront vivre dans de semblables conditions? Et nous-mêmes que faisons-nous actuellement? Quel rôle jouons-nous au milieu des transformations dont l'univers est le théâtre? Comment à ce point de vue le monde agit-il sur nous et comment agissons-nous sur le monde? Notre libre activité a-t-elle prise sur le cours des choses? De même que nous pouvons précipiter ou retenir un corps sollicité par la pesanteur, pouvons-nous accélérer en quelque sorte la marche de l'univers en suscitant des transformations normales, et la retarder en déterminant des transformations contraires à l'ordre régulier? Enfin, en nous reportant à cet état extrême où nous voyons la conséquence dernière et comme l'accomplissement des lois que la physique nous a révélées, notre esprit s'arrêtera-t-il à cette conception suprême, et regardera-t-il la série des âges comme indéfiniment close? Ou bien nous élèverons-nous à la notion d'une période de temps dans laquelle serait enfermé tout ce que nous pouvons imaginer à l'aide des connaissances que nous avons acquises sur la nature, mais au terme de laquelle de nouvelles lois pourraient surgir pour changer la face du monde et l'entraîner à de nouveaux destins? Ainsi les problèmes se pressent; mais on n'espère pas sans doute que nous essayions de les résoudre. Aussi bien nous avons atteint la frontière où la physique cesse, où la métaphysique commence. Chacune d'elles a son œuvre à part dans les temps de division du travail où nous vivons. Le physicien scrute patiemment les faits; il les mesure, les compare, les classe, les réduit en formules générales, et les porte ainsi jusqu'aux confins de son domaine. Alors le métaphysicien s'avance; de sa main délicate, que les épreuves du laboratoire n'ont point alourdie, il prend le fil qu'on lui tend, et d'un jet le rattache à la trame sublime et ininterrompue des causes premières. Pour aujourd'hui, nous avons rempli notre office; nous venons de livrer aux métaphysiciens ce que nous pourrions appeler le dernier perfectionnement de la science contemporaine. Puissent-ils n'en tirer que ce qu'il renferme!

EDGAR SAVENEY.

JOINVILLE

SAINT LOUIS ET LE XIIIE SIÈCLE

I. *Œuvres de Jean, sire de Joinville,* avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original, par M. Natalis de Wailly; 1 vol., Paris 1867. — II. *Histoire de saint Louis,* par M. Félix Faure; 2 vol. Paris 1866.

Parmi les monumens que nous a laissés le XIIIe siècle, et qui, comme on sait, se distinguent entre tous ceux du moyen âge par certains caractères de noble simplicité et de naïve grandeur, il en est deux qui ne seront pas les moins durables, qui ne le cèdent à aucun autre en originalité, et qui, quoique célèbres et cités souvent sur parole, ne sont, à vrai dire, connus que de bien peu de gens. Ce ne sont point des œuvres d'architecte, ni cathédrales ni donjons, encore moins d'élégantes merveilles de ciseleur ou d'*ymagier,* des chefs-d'œuvre d'ivoire, d'or, d'émail ou d'argent; ce sont des œuvres littéraires, mais de la plus rare espèce, écrites ou plutôt dictées par des hommes de guerre, plus ambitieux de bien remplir leur charge et de manier la lance que d'acquérir le gai savoir et les talens de l'écrivain. L'une est l'histoire sommaire et taillée à grands traits, le récit presque épique de l'un des plus étranges épisodes de nos saintes guerres d'Orient, la conquête de Constantinople, par Joffroy de Villehardouin; l'autre, la seule dont nous voulions nous occuper ici, une image parlante, le portrait d'un homme et d'une époque pris sur le vif, la première page, en notre langue, d'histoire intime et personnelle, le premier essai de mémoires politiques, une création sans modèle, une vraie nouveauté s'il en fut, l'histoire de saint Louis, l'œuvre de Jean, sire de Joinville.

Que tous les écrits de ce temps, toute la littérature du siècle, prose et vers, chroniques et romans, homélies, fabliaux, controverses, soient inférieurs, et de beaucoup, aux produits de l'art figuré, de l'art proprement dit; qu'un intervalle immense sépare chez nous à cette époque ces deux formes de la pensée, rien de plus vrai; vous diriez d'un côté de simples écoliers, pleins de verve et d'inexpérience, mêlant à tout propos le pédantisme, la recherche, l'affectation, l'obscurité, aux saillies les plus naturelles, aux traits d'esprit les plus heureux, et de l'autre au contraire de véritables maîtres, au coup d'œil sûr, au franc savoir, de vrais artistes, gouvernant leurs caprices et s'imposant des lois, féconds sans redondance, sobres sans pauvreté; c'est là le fait constant, la règle générale; nous en tombons d'accord, pourvu qu'on nous concède que Joinville fait exception.

Est-il donc plus habile, plus lettré que les clercs de son temps, que les auteurs du roman de la *Rose?* Tant s'en faut. Il a moins d'art encore, pas plus d'esprit, mais plus de vérité. Il sait ce qu'il veut dire, il le dit simplement, vivement et sans phrases, ne professe jamais, raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a fait : vous y croyez être vous-même. Qu'importe si ses phrases sont parfois négligées et chevauchent à travers champs? Le mouvement en est toujours vrai. Jamais de jeux de mots, ni bel esprit ni scolastique; tout dans ce style est franc, vif et va droit au but comme les piliers et les nervures de la nef de Reims, comme les verrières et les ogives de la Sainte-Chapelle. Ce n'est donc pas un livre, c'est bien un monument, un monument de plus à mettre au compte de ce glorieux siècle; seulement voici l'embarras : pour connaître aujourd'hui les conceptions de Robert de Luzarche, de Pierre de Montereau et de tant d'anonymes non moins illustres, à en juger par leurs œuvres, il suffit de se placer en face des édifices qu'ils ont construits, devant les fragmens qui nous en restent, et là, sans secours étranger, sans traduction ni commentaire, chacun, avec ses propres yeux, comprend, admire tant qu'il lui plaît. Pour Joinville, ce n'est pas la même chose. Il ne suffit pas de le lire : si l'on veut le comprendre, il faut savoir sa langue, et cette langue, qui n'est pourtant que le français, combien de gens en France en ont la clé et la possèdent? Ceux-là seuls qui en font l'objet d'une constante étude, pas un sur mille par conséquent. On peut dire hardiment que, si Joinville, au lieu d'user de son idiome national, avait écrit en italien ou en anglais, il trouverait chez ses compatriotes dix fois plus de lecteurs en état de l'entendre. Ce n'est pas que notre langue du XIIIe siècle diffère essentiellement de celle de nos jours : c'est bien le même fonds, le même esprit, et la plupart des mots étaient il y a six siècles ce qu'ils sont aujourd'hui; mais combien d'autres,

tombés en désuétude ou détournés de leur sens primitif, sont vraiment inintelligibles! combien ne portent plus cette empreinte de latinité encore fraîche et vivante qui autorisait ces tours étranges, ces suppressions d'articles devant les noms, ces inversions hardies qui nous déroutent aujourd'hui! Tout lettré que vous puissiez être, si la paléographie ne vous est pas familière, vous lirez de Joinville deux ou trois pages tout au plus, à force d'attention, phrase par phrase, devinant plutôt que lisant; mais la fatigue interrompra bientôt cet exercice, et le livre vous tombera des mains. Ainsi ce trésor, cette perle, ce monument exquis n'appartient, à vrai dire, qu'au domaine de l'érudition, et le public, même aujourd'hui, avide comme il l'est de ces sortes de confidences, de ces véridiques témoignages, ne le connaît encore que par ouï-dire.

Nos érudits pourtant se sont toujours prêtés de bonne grâce à faire cesser cet interdit. Ne parlons pas des premiers éditeurs, ils n'ont que trop cherché à rendre intelligible le texte de Joinville. Le premier de tous, de Rieux, a commis en 1547 ce méfait de rajeunir et d'altérer de fond en comble le manuscrit qu'il possédait; il faut en dire autant de Claude Ménard, publiant en 1617 un autre manuscrit, et Ducange lui-même, en 1668, n'ayant pu découvrir les monumens originaux dont avaient si mal usé ses deux prédécesseurs, fut réduit, lui aussi, à ne donner qu'un texte de fantaisie, tout en l'enrichissant d'un cortége d'observations et de dissertations vraiment savantes et du meilleur aloi. C'est seulement vers le milieu du dernier siècle que fut découverte et acquise par la Bibliothèque du roi la version qui jusqu'à ces derniers temps avait passé pour le texte même, pour le manuscrit original de Joinville, et aussitôt une édition entreprise par Melot et Sallier, puis interrompue à leur mort et terminée par Capperonier, fut mise au jour en 1761. Des notes marginales donnaient sur les mots obscurs d'amples éclaircissemens; mais sans compter que ce n'est jamais le mot vraiment obscur, celui dont le sens nous échappe, que ces sortes de commentaires signalent de préférence, la gêne est encore grande de promener ainsi les yeux vingt fois par phrase du texte aux notes et des notes au texte. Cette gêne, les savans l'acceptent volontiers, les amateurs ne sauraient s'y astreindre. Ce n'était donc pas, comme on le crut d'abord, la grandeur du format qui avait effrayé les lecteurs. Le format fut réduit, et les lecteurs ne vinrent point. Pas plus l'*in-douze* que l'*in-folio* ne fit cesser l'indifférence. Ce qu'il fallait au public, ce n'était pas que le livre fût portatif plus ou moins, c'était d'en pouvoir faire couramment la lecture.

Or si les notes marginales sont d'un secours insuffisant, que faire? Il n'y a plus qu'un moyen de mettre Joinville à la portée de tous, c'est de traduire son œuvre comme s'il l'avait écrite dans une

langue étrangère, et de l'interpréter en un français que tout le monde entendra. Ce moyen paraît simple, mais qui oserait le conseiller? Vis-à-vis d'un auteur étranger, la traduction a son excuse, c'est un pis aller nécessaire. Il n'est question d'emprunter, on ne cherche à s'approprier que des pensées, pas autre chose : la forme qui les revêt devant nécessairement périr en passant d'une langue dans l'autre, on ne fait à l'œuvre aucun tort en l'habillant à notre mode; que les pensées soient clairement rendues, il n'y a rien de plus à prétendre, tandis qu'ici c'est la forme elle-même qu'il importe de conserver; cette forme est française, elle n'est obscure qu'à moitié, et la moitié qu'on peut comprendre a de tels agrémens, un tel charme, qu'on ne doit à aucun prix en faire le sacrifice. Or votre traduction n'en conservera rien. Vous voulez qu'elle soit française dans la moderne acception du mot, dès lors elle sera correcte, conforme aux règles qu'on observe aujourd'hui. Ces phrases si naïves dans leur aimable gaucherie, elle les redressera, les mettra, comme on dit, sur leurs pieds. L'ordre, la construction, l'orthographe des mots, tout forcément va disparaître. C'est un texte nouveau que vous allez créer, ou, pour mieux dire, un texte travesti, une profanation, une vraie barbarie : d'où il suit que Joinville n'est pas seulement inaccessible aux gens du monde, mais que de plus il est intraduisible.

Ne pourrait-on tenter en sa faveur une sorte de compromis? abandonner toute traduction proprement dite, toute translation correcte et homogène, se borner au strict nécessaire, et rendre seulement ce texte intelligible sans en détruire le vénérable aspect, n'en changeant que le moins possible la forme et la couleur? On ne rajeunirait que certains mots, les mots tout à fait surannés et tombés en oubli, ceux dont le sens a complétement changé; on ne modifierait que les constructions par trop embarrassantes et les inversions vraiment inacceptables. A cela près, tout serait conservé. Ce travail exigerait sans doute quelque patience, quelque résignation, sans compter le savoir le plus rare, une main délicate, une dose peu commune de tact et de discernement. L'idée n'est pas nouvelle; ce qui serait nouveau, ce serait d'en tirer parti. Plusieurs l'ont essayé : ainsi M. Génin, voulant avec raison que le public pût lire la *Chanson de Roland* et s'associer au très juste enthousiasme que lui inspirait un tel chef-d'œuvre, avait pensé que ce français encore plus vieux que celui de Joinville ne pouvait être interprété sans de choquantes disparates par le français de nos jours : seulement, en cherchant un idiome intermédiaire, il voulut faire œuvre d'érudit et traduire les vers de Théroulde comme l'eût fait Amyot ou quelque autre écrivain même encore moins moderne, c'est-à-dire n'employer que des mots et des phrases dont on aurait usé au

commencement du XVIe siècle. Or que résulta-t-il de ce savant labeur? Que, la traduction luttant d'obscurité avec le texte qu'elle devait éclaircir, le public n'en fit aucun usage. Il eût fallu qu'un nouvel interprète prît à son tour la peine de lui traduire la traduction.

Heureusement pour Joinville, un érudit mieux avisé et d'un sens plus pratique s'est chargé de ses intérêts. Ce simple remaniement de phrases et de mots qui, sans presque toucher à la physionomie d'un écrivain du XIIIe siècle, suffit à le rendre clair, M. Natalis de Wailly l'a entrepris et s'en est acquitté avec un art discret, mesuré, respectueux, dont on ne peut assez lui savoir gré. Ce n'est ni une traduction, ni un commentaire, et c'est pourtant la clarté même. Dans ce texte rajeuni et d'un aspect encore si vieux, pas une aspérité, tout est courant, tout est facile. Nous défions la syntaxe moderne, avec ses précautions logiques si habiles et si multipliées, de mieux garantir le lecteur contre l'incertitude et l'amphibologie, et cependant le texte est serré de si près, vous le côtoyez si bien, vous en suivez si constamment les mouvemens et les contours, qu'au bout de quelques pages l'illusion vous gagne; vous oubliez qu'un guide vous conduit, que vous êtes en terrain neutre : c'est Joinville que vous croyez suivre, c'est lui-même que vous lisez.

Le problème est donc résolu : voilà cette œuvre impénétrable qui devient accessible à tous, et ce n'est pas aux gens du monde seulement que l'éditeur nouveau prétend avoir affaire : il s'adresse avant tout à ses confrères, les érudits, leur met en main les pièces du procès, et joue avec eux cartes sur table. Dans une édition précédente, sa version était isolée, et semblait ainsi se soustraire à un contrôle sérieux, ou du moins le rendre difficile, puisqu'il fallait, pour entreprendre un examen comparatif, se procurer comme on pouvait un des termes de comparaison, le texte original, et consulter, chose incommode, deux volumes simultanément. Cette fois les deux textes sont en regard l'un de l'autre, dans le même volume, page pour page, ainsi qu'on a coutume d'en user pour quelques traductions d'auteurs grecs ou latins. Ce procédé a l'avantage d'être à la fois loyal et rassurant. Le lecteur même hors d'état de lire à lui seul couramment le texte original peut, en suivant la version rajeunie, s'édifier, chemin faisant, et, grâce aux clartés qu'elle lui donne, en reconnaître la valeur et la fidélité. Quelques coups d'œil jetés de temps en temps sur la page opposée lui font constater par lui-même si tous les élémens de ces phrases qui d'abord lui semblaient lettres closes sont conservés et mis en place avec exactitude et bonheur. Quant aux habiles, nous croyons pouvoir dire qu'aucun d'eux ne saurait méconnaître à quel point l'au-

teur a rempli au-delà de toute espérance la tâche ingrate qu'il s'était proposée, et ce n'est pas le seul succès dont il y ait à lui tenir compte. Du moment que M. de Wailly se regardait, non sans raison, comme obligé de placer son essai en regard du texte de Joinville, il fallait que ce texte devînt pour lui l'objet de la plus sérieuse étude, et qu'il en donnât l'édition la plus complète, la plus irréprochable qui eût encore vu le jour. Sa modestie n'a pas à en souffrir : il ne fait pas la guerre à ses prédécesseurs; par cela seul qu'il est venu plus tard, de précieux documens que ceux-ci avaient ignorés lui imposaient le devoir de mieux faire.

Il y a réussi. Dire comment et pourquoi, ce n'est point ici le lieu. Sans imposer à nos lecteurs des détails trop arides et sans nous écarter nous-même de notre but, nous ne saurions donner sur le côté technique du travail de M. de Wailly les éclaircissemens qu'il mérite. Nous devons pourtant dire, car ce n'est pas un aride détail, quand il s'agit d'un monument qu'on affectionne, que de savoir d'où il nous vient, nous devons dire quelles découvertes ont été faites depuis 1761 et comment aujourd'hui on peut juger presque à coup sûr si nous possédons bien le texte original de Joinville. D'abord, indépendamment du manuscrit publié par Capperonier et conservé à la Bibliothèque impériale (1), il en existe un autre plus récent d'environ deux siècles, que Sainte-Palaye a découvert en Italie, dans la ville de Lucques, et que pour cette raison on désigne sous le nom de manuscrit de Lucques. Ce second manuscrit, comme le premier, appartient à la Bibliothèque impériale (2); puis maintenant on en connaît un troisième entre les mains d'un particulier (M. Brissart-Binet, de Reims), copie de même époque à peu près que celle de Lucques, c'est-à-dire du XVIe siècle seulement, moins précieuse peut-être en ce sens que d'illustres armoiries, les armes de la maison de Guise, ne la décorent pas, qu'elle est moins riche, moins ornée de miniatures, et à certains égards d'une moins bonne conservation; mais le très rare mérite de ce troisième manuscrit est de combler la plupart des lacunes qui déparent les deux autres, et notamment de nous donner jusqu'à trente-six pages omises dans le manuscrit de Lucques. C'était donc pour M. de Wailly un avantage assuré sur ses prédécesseurs que d'avoir à sa disposition ce document dont, il y a peu d'années, on ne soupçonnait pas même l'existence; mais indépendamment de cette heureuse chance, ce qui lui appartient en propre, ce qui n'est pas seulement du bonheur, c'est le choix de ses leçons, c'est-à-dire les raisons qui le déterminent à obéir à l'un plutôt qu'à l'autre de ces trois manuscrits

(1) Sous le n° 2016. (Supplément.)
(2) Sous le n° 206. (Supplément.)

quand ils se contredisent, ce qui ne laisse pas que d'arriver quelquefois.

Ici nous aimerions à ne pas glisser trop vite, à suivre la série de ces explications ou plutôt à nous pénétrer de l'intéressante notice qui, placée en tête du volume, met dès l'abord en évidence les principes et les données d'après lesquels l'éditeur a établi son texte. Pour justifier ses préférences, il nous donne, à propos de ces trois manuscrits, tout un traité de philologie du moyen âge ou, pour mieux dire, tout un ensemble d'observations aussi neuves que lumineuses sur une certaine phase de l'histoire de notre langue (1).

(1) Ce qui rend cette notice non moins piquante qu'instructive, c'est qu'elle démontre par preuves victorieuses et avec une clarté parfaite que, de ces trois manuscrits, le plus utile à consulter, le plus fécond en bonnes leçons, le plus voisin du texte original dans les passages où tous les trois l'ont plus ou moins altéré, ce n'est pas celui qu'on pense, celui que naguère encore de très habiles gens donnaient pour le texte même écrit sous les yeux de Joinville, s'autorisant de l'écriture, qui est bien du XIVe siècle, et de l'année 1309 inscrite au dernier feuillet, année où Joinville en effet termina son travail et en fit publiquement hommage à l'arrière-petit-fils de son maître, au jeune prince qui devait bientôt régner sous le nom de Louis le Hutin. Assurément ce manuscrit est d'une ancienneté qui le rend respectable, sans compter qu'il a d'autres mérites; mais on aura beau faire, ce n'est pas là le texte de Joinville. L'écriture, vue de près, et surtout l'orthographe, indice encore plus sûr, ne peuvent être antérieures au milieu du XIVe siècle, à l'année 1350 environ; ce n'est donc pas même une copie contemporaine de l'original; quarante ans au moins l'en séparent, intervalle suffisant pour qu'il s'y soit glissé d'assez nombreuses altérations. Ce qui mérite attention, ce qui est vraiment extraordinaire, c'est que les deux autres manuscrits, plus modernes de deux cents ans au moins, et qui par conséquent devraient être encore plus infidèles, fournissent au contraire dans de nombreux passages des variantes moins défectueuses que la copie du XIVe siècle, des variantes à travers lesquelles on voit plus aisément quelles étaient les versions primitives. D'où vient ce fait étrange? De cette circonstance parfaitement observée par M. de Wailly qu'au XIVe siècle et particulièrement à l'époque où ce manuscrit paraît avoir dû être écrit, vers 1350, notre langue était en état de crise et subissait une vraie révolution dans l'orthographe d'un grand nombre de mots et dans certaines règles grammaticales qui jusqu'alors avaient régné. On achevait de s'affranchir d'une habitude toute latine, et cependant encore vivace au XIIe et même au XIIIe siècle, l'habitude des déclinaisons.

Il eût semblé qu'après l'innovation d'origine barbare qui avait donné comme acolyte à chaque substantif un article indiquant clairement et sans équivoque le rôle qu'il jouait dans la phrase, l'usage des déclinaisons, n'étant plus qu'une sorte de pléonasme, aurait dû promptement disparaître, et néanmoins il avait persisté. Ainsi le mot *peuple*, par exemple, quand il était sujet du verbe, c'est-à-dire au nominatif, s'écrivait au singulier avec une *s*, *peuples*, en souvenir du latin *populus*, et quand il était régime, à cause du latin *populum*, l'*s* était supprimée : le même mot, au pluriel, à cause de *populi*, s'écrivait sans *s* au nominatif, et à l'accusatif au contraire avec un *s* pour rappeler *populos*. La même règle s'appliquait aux adjectifs, aux pronoms et à beaucoup de substantifs qui n'avaient pas comme le mot peuple une ressemblance exacte et directe avec les noms latins correspondans. Ainsi *roi*, au nominatif singulier, prenait un *s*, n'en prenait pas à l'accusatif, tandis qu'au pluriel il s'écrivait sans *s* comme sujet du verbe, avec un *s* comme régime. Enfin la différence entre les deux cas de la déclinaison ne consistait pas toujours seulement à mettre ou à ne pas mettre un *s*; la

Ce genre d'étude, comme on sait, a fait depuis trente ans de véritables conquêtes, et personne à coup sûr n'en a mieux servi les progrès que le nouvel éditeur de Joinville; mais encore une fois ce n'est pas là ce qui nous importe ici. Que M. de Wailly s'arrête avec prédilection sur cette partie de son travail, sur les difficultés qu'il a vaincues, sur les moyens de révision et de contrôle qu'il a su se créer, rien de plus juste; nous au contraire, nous devons n'en parler qu'en passant et garder même le silence sur bien d'autres mérites qui recommandent aux connaisseurs cette publication, depuis le luxe typographique et le bon goût qui la décorent jusqu'aux ad-

forme du mot variait complètement quelquefois. Ainsi le mot *sire* et le mot *seigneur* étaient un seul et même mot, à deux cas différens, le premier au nominatif, le second à l'accusatif, et, comme le pronom personnel *mon* était un accusatif tandis que *mes* par analogie avec *meus* était un nominatif singulier, on ne pouvait pas indifféremment et *ad libitum* user de ces deux mots *messire* et *monseigneur*, l'un devait nécessairement figurer dans la phrase à titre de sujet, et l'autre comme régime.

Eh bien! ce sont toutes ces habitudes, toutes ces règles des déclinaisons latines, que la révolution du XIVe siècle avait fait disparaître comme un mécanisme inutile dans une langue où l'emploi fréquent et continuel des articles rendait l'amphibologie presque toujours impossible. Or l'usage nouveau était déjà partout accepté, consacré, et avait force de loi vers 1350, époque où doit avoir été écrite la plus ancienne de nos trois copies du texte original de Joinville. Qu'a donc fait le copiste? L'idée tout archéologique de reproduire religieusement une orthographe surannée, comme on le fait aujourd'hui en copiant un ancien manuscrit, ne pouvait venir alors à l'esprit de personne. Notre copiste a donc naturellement, involontairement en quelque sorte, rajeuni l'orthographe de Joinville; nous en avons plus d'une preuve.

D'abord, Joinville étant donné, lui, l'homme du XIIIe siècle par excellence, l'admirateur passionné du roi son maître et de son temps, pouvait-il, même en 1309, avoir abandonné sa vieille façon d'écrire? Pas plus qu'en 1809 M. de Chateaubriand ne s'était résigné à l'orthographe de Voltaire, puisqu'il la combattait encore vingt ans plus tard, rompant des lances devant l'Académie, pendant que se préparait la dernière édition du dictionnaire, pour qu'elle ne renonçât pas à écrire français par un *o*. Ainsi, à défaut d'autres preuves, les opinions, le caractère de notre historien établiraient de la façon la plus indubitable que l'orthographe rajeunie du manuscrit dont nous parlons ne peut lui appartenir; mais nous avons des preuves encore plus péremptoires, nous avons des écrits de Joinville, même postérieurs à 1309, et par exemple une lettre à Louis le Hutin datée de 1315. Or chaque mot dans cette lettre est sévèrement conforme aux usages du XIIIe siècle. Point de doute par conséquent : bien que postérieur seulement de quarante ans au texte original de Joinville, ce manuscrit n'en est pas l'exacte reproduction. Dès la première ligne, M. de Wailly le prend en flagrant délit. Joinville dédie son livre au jeune prince Louis, et, s'adressant à lui, s'intitule *son seneschal de Champaigne;* or *son seneschal* au XIIIe siècle était un accusatif. Joinville évidemment n'avait pas fait ce quiproquo de donner pour sujet à sa phrase un régime : il n'avait pu parler de lui qu'au nominatif singulier, et dire par conséquent, non pas *son seneschal*, mais *ses seneschaus*.

Ce n'est là ni une théorie, ni une conjecture. Prenez la lettre à Louis le Hutin, elle commence ainsi : « A son bon seigneur Looys... Iehans sires de Joinville, ses seneschaix de Champaigne... » Il y a donc certitude qu'en 1309, aussi bien qu'en 1315, cette manière de dire était la sienne. Seulement le copiste n'en a pas tenu compte, et dans tout autre cas aussi bien que dans celui-ci, à toute expression entachée d'archaïsme il a

ditions qui la complètent. Ainsi c'est une heureuse idée que d'avoir ajouté à l'histoire de saint Louis cette pièce curieuse et rare intitulée le *Credo* de Joinville et la lettre adressée par le vieux chevalier, alors presque centenaire, au roi Louis le Hutin, qui le convoquait à la guerre de Flandre; mais tout cela, pour nous, n'est ici qu'accessoire, ce qui nous touche, ce que nous avons vraiment à cœur dans ce volume, c'est le texte nouveau, le texte intelligible, ce moyen tout pratique d'établir entre Joinville et le public français des relations que depuis si longtemps on pouvait croire impos-

substitué sans scrupule le mot alors en usage, le mot que tout le monde comprenait. Par bonheur il s'en est tenu là : il n'a touché qu'à l'orthographe sans altérer l'ordre des mots, et respectant ainsi le mouvement des phrases de Joinville, l'allure de sa pensée. Aussi qu'arrive-t-il? Dans ce texte à moitié rajeuni, nous rencontrons à chaque pas des inversions toutes latines, qui font l'effet le plus étrange et qui, pour être vraiment intelligibles, auraient besoin que les signes des déclinaisons, les variétés de désinence n'eussent pas disparu. L'obscurité qui en résulte n'est pas du fait de Joinville, et devient pour M. de Wailly une preuve de plus de l'infidélité du manuscrit de 1350, au moins quant à l'orthographe.

Mais il possède un autre témoignage encore plus convaincant, et ceci nous ramène à ces deux autres manuscrits qui, bien que tard venus, peuvent être, comme on va le voir, consultés avec tant de profit. Le manuscrit de Lucques et celui de Reims, écrits tous deux au XVIe siècle, et sans nul doute d'après l'original même de Joinville, ou d'après une copie contemporaine et identique, ont cela de particulier que les copistes dont ils sont l'œuvre devaient ignorer absolument et ne pas même soupçonner qu'il eût jamais existé des déclinaisons dans notre langue. L'orthographe et la grammaire des XIIe et XIIIe siècles leur étaient à coup sûr aussi parfaitement inconnues que peut l'être aujourd'hui pour la plupart de nos lettrés le français de la chanson de Roland. Aussi qu'ont-ils fait? Tantôt ils ont conservé les formes primitives et notamment les *s* du nominatif singulier, parce qu'en dépit du sens ils les ont pris pour des pluriels; tantôt ils se sont forgé un sens quelconque pour motiver ces prétendus pluriels, et les altérations qu'ils ont ainsi commises laissent voir clairement ce qu'ils ont altéré. Ainsi, pour en revenir à notre phrase de dédicace, que lit-on à la première ligne du manuscrit de Lucques? « Jehan, seigneur de Joinville, *des seneschaulx* de Champaigne... » Leçon fautive évidemment, et qui n'a aucun sens, mais qui prouve que le copiste ayant sous les yeux ces deux mots : *ses seneschaus,* et n'y pouvant rien comprendre, a cherché une variante qui justifiât tant bien que mal cet inexplicable pluriel. Peut-être a-t-il pensé que Joinville était *un* des seneschaux de Champagne. Peu importe ce qu'il a cru : il a conservé le mot *seneschaulx,* et par là il autorise à affirmer que son confrère du XIVe siècle, en écrivant *son seneschal,* n'a pas fidèlement reproduit le texte de Joinville.

On comprend dès lors que celui qui veut faire de ce texte une savante et consciencieuse restitution a des trésors à demander à l'œuvre de ces deux copistes, dont les fautes sont des traits de lumière et l'ignorance une garantie de sincérité. Nous pardonnera-t-on d'avoir fait prendre à cette note des proportions vraiment démesurées? Il fallait bien quelques détails pour donner une idée, même sommaire et très incomplète encore, d'une question philologique qui n'est certainement pas dépourvue d'intérêt, et que M. de Wailly a éclaircie mieux que personne. Nous voulions surtout indiquer quelles voies nouvelles il avait su s'ouvrir, quelles ressources il s'était créées après Ducange, après M. Daunou, après tant d'autres savans illustres, et par quels laborieux efforts il avait fait de cette édition et un digne hommage à Joinville, et pour l'érudition française un titre d'honneur de plus.

sibles. Nous ne saurions dire de quel prix est pour nous ce service rendu à l'histoire et à la vérité. Ressusciter un tel témoin, le faire parler, le faire entendre aux esprits de nos jours, c'est jeter tout un flot de lumières sur cette grande époque et sur l'admirable figure qui la domine et la personnifie. M. de Wailly fait aujourd'hui, par amour pour le XIIIe siècle, ce qu'entreprit, pour l'honneur de la maison où elle était entrée, la petite bru du saint roi : il rend la vie à ce qu'elle a créé, il perpétue son œuvre en ranimant ce témoignage dont elle avait prévu l'incomparable autorité.

I.

Ce n'est pas en effet de son propre mouvement que l'historien de saint Louis se résolut à raconter sa vie. Il céda aux prières d'une femme, sa souveraine, l'épouse de son roi, reine elle-même de son chef, cette Jeanne de Champagne qui avait apporté en dot à Philippe le Bel la couronne de Navarre. Plus de trente ans s'étaient déjà passés depuis que le roi Louis avait quitté ce monde. Proclamé saint de son vivant par tous ceux qui l'avaient connu, y compris ceux qu'il avait combattus, et par les infidèles eux-mêmes, depuis sa mort, au bout de vingt-sept ans, il l'était devenu légalement de par l'église. La procédure et les enquêtes pour sa canonisation s'étaient prolongées tout ce temps avec les précautions et les délais d'usage; mais enfin depuis 1297, l'arrêt étant rendu, on avait déjà vu plus d'une fois, en bien des églises de France, des autels nouvellement dressés ou consacrés à nouveau se parer de fleurs le vingt-cinquième jour d'août, et les populations reconnaissantes s'agenouiller avec bonheur devant ce nouveau patron. Malgré ces pompes et ces respects, malgré cette gloire religieuse, la reine de Navarre ne pensait pas que tout fût dit, et que la dette de la France envers cette sainte mémoire fût encore acquittée. Elle voulait qu'indépendamment de ces honneurs publics des confidences plus intimes éclairassent la postérité, que le regard pût pénétrer jusqu'au fond de cette vertu, et que des miracles d'abnégation, de fermeté, d'héroïsme, qui semblent dépasser les forces de la nature humaine fussent attestés et certifiés par un témoin irrécusable, poussant jusqu'à la rudesse la franchise et l'intégrité. A qui pouvait-elle s'adresser, si ce n'est au conseiller, à l'ami, au fidèle compagnon qui pendant vingt-deux années n'avait quitté son roi ni dans les bons ni dans les mauvais jours, partageant ses périls à la guerre, ses chaînes dans la captivité? Était-ce sans dessein que la Providence le faisait vivre au-delà du terme ordinaire? Ne voulait-elle pas que cette voix se fît entendre à ce XIVe siècle qui venait de commencer,

et que les générations nouvelles apprissent de sa bouche tant de grands et utiles souvenirs qui déjà s'effaçaient?

On sait gré à cette reine Jeanne d'avoir été chercher loin de sa cour ce serviteur d'un autre temps pour lui confier cette pieuse mission. Il est vrai qu'elle était Champenoise et que Joinville, à titre de compatriote et comme sénéchal de Champagne, ne pouvait lui être étranger; mais il y avait plus de trente ans qu'il prolongeait son exil volontaire. Il avait vu le fils et surtout le petit-fils de son maître se conformer si peu aux exemples qu'ils en avaient reçus, qu'il n'était guère sorti de son château de Joinville. Trois fois pourtant il en franchit les portes. En 1282, les commissaires de l'enquête ouverte sur les œuvres et la vie du saint roi l'avaient mandé à Saint-Denis pour faire sa déposition, et lui-même nous apprend qu'ils le retinrent deux jours; puis en 1298, le 25 août, jour choisi pour la levée du saint corps, il assistait à la cérémonie; enfin en 1309 nous le voyons offrir le manuscrit de son histoire non pas à celle qui l'avait commandé, la reine Jeanne était depuis quatre ans descendue dans la tombe, mais à son fils, au prince Louis, héritier présomptif du royaume de France et du chef de sa mère déjà roi de Navarre. « Cher sire, je vous fais savoir que madame la reine, votre mère, qui m'aimait beaucoup (à qui Dieu fasse bien merci!), me pria, aussi instamment qu'elle put, que je lui fisse faire un livre des saintes paroles et des bons faits de notre roi saint Louis; je lui en fis la promesse, et avec l'aide de Dieu le livre est achevé. » Je vous l'envoie, ajoute-t-il plus loin, parlant toujours au prince, « parce que je ne vois nul qui doive aussi bien l'avoir que vous qui êtes son héritier; je vous l'envoie pour que vous et vos frères et les autres qui l'entendront y puissent prendre bon exemple et mettre les exemples en œuvre, pour que Dieu leur en sache gré. » Tel est le touchant début de ce livre. Ne sent-on pas dès ces premières paroles comme un parfum d'honneur, de dévouement, de bonne foi? Cette impression ne fera que s'accroître de page en page jusqu'au bout du volume. Ce que Joinville a promis à la reine, ce n'est pas un panégyrique, un éloge oratoire; ce sont ses souvenirs, c'est la pure vérité. Il ne loue que ce qu'il admire. Ce qu'il n'approuve qu'à moitié, ce qu'il blâme, il le dit. Ce n'est pas l'ami, ce n'est pas le commensal, c'est le témoin qui parle, le témoin scrupuleux qui comprend et garde son serment : il est, il se croit toujours à Saint-Denis, en 1282. Aussi comme il évite d'affirmer ce qu'il sait seulement par ouï-dire! comme il s'abstient de s'en porter garant! Et d'un autre côté quelle assurance, quelle certitude et quelle sécurité pour le lecteur quand il dit : J'étais là, j'ai ouï de mes oreilles et j'ai vu de mes yeux!

Cette vie commune en quelque sorte entre le roi de France et son

sénéchal de Champagne, cet intime et libre commerce qui honore le monarque au moins autant que le sujet, quelle en fut l'origine? Avant d'aller à la croisade, Joinville n'avait dû voir le roi que rarement. Il était plus jeune que lui; une différence de neuf années est à peine sensible dans l'âge mûr; au début de la vie, elle fait obstacle à toute relation. Joinville d'ailleurs, malgré sa haute naissance, n'avait pu être admis à aucun de ces emplois de noble domesticité qui de bonne heure l'aurait introduit dans les palais royaux. En langage féodal, il n'était pas l'homme du roi de France; ses terres ne relevaient pas directement de la couronne, son suzerain était le comte de Champagne, et c'est seulement comme écuyer tranchant de ce prince qu'il put avoir dans sa jeunesse certaines occasions de voir de près le roi Louis. Ainsi lui-même nous raconte qu'en 1241, quand il n'avait encore que dix-sept ans, il assista dans les grandes halles de Saumur à un banquet donné par le roi en l'honneur du comte de Poitiers, son frère, qu'il venait d'armer chevalier, fête splendide, nous dit-il, et la mieux ordonnée qu'il ait jamais vue. Il *tranchait du couteau* pour le comte Thibaut, son seigneur, lequel mangeait non loin du roi, servi lui-même par le comte de Soissons et entouré d'une foule de barons qui, eux aussi, avaient pour officiers de bouche les fils des plus nobles maisons. Voilà comment à cette époque Joinville approchait le roi; il ne le suivait pas à la guerre; il ne fit pas la campagne de Poitou, ne combattit ni à Taillebourg ni à Saintes, car alors, nous dit-il, je n'avais pas encore vêtu le haubert (1).

Deux ans plus tard, lorsque le roi, gravement malade et tenu déjà pour mort, ne recouvra ses sens et la parole que pour demander la croix et faire vœu d'aller en terre sainte, Joinville n'était pas encore chevalier; mais les préparatifs de la croisade durèrent près de quatre ans, et dans cet intervalle que de choses ne fit pas notre futur historien! Il hérita de la charge de son père, devint sénéchal de Champagne, se maria et eut des enfans, ce qui n'empêcha pas qu'il prît la croix comme tant d'autres qu'entraînait l'exemple du roi. Il s'en fallait que la foi fût éteinte; malgré tant de mécomptes, tant d'infructueuses tentatives, tant de revers essuyés depuis un siècle et demi, la délivrance des saints lieux était toujours le rêve, la passion de la chrétienté; seulement l'enthousiasme était moins confiant, plus réfléchi, plus mélangé de point d'honneur et plus empreint de sacrifice. L'expérience était faite : on savait ce que le mot croisade voulait dire, ce qu'on risquait à un tel jeu. Aussi la joie fut courte pour Blanche de Castille lorsqu'elle sut que son fils

(1) Cotte d'armes réservée aux chevaliers. On ne pouvait être reçu chevalier qu'à vingt et un ans.

recouvrait la santé : elle apprenait en même temps qu'il avait pris la croix, qu'il l'annonçait à tout le monde; dès lors, nous dit Joinville, « elle mena aussi grand deuil que si elle l'eût vu mort. »

Rien d'aussi solennel, d'aussi tristement poétique que les préparatifs de cette expédition. Personne n'en augurait bien, et tout le monde voulait en faire partie. C'était chez la noblesse de France une émulation de courage et un effort suprême pour obéir à Dieu. Joinville, toujours si sobre de détails quand il s'agit de lui, ne dit qu'un mot de son départ; mais que de choses dans ce peu de paroles! quel tableau saisissant! Malgré ses vingt-quatre ans qui le poussaient à guerroyer et à courir les aventures, il ne pouvait se défendre d'un sentiment très combattu, tant étaient forts les liens qui l'attachaient à la patrie. Il n'acceptait le sacrifice qu'à force de piété. « Alors, dit-il, je partis de Joinville sans rentrer au château, à pied, sans chausses et en chemise, et j'allai ainsi à Blecourt et à Saint-Urbain, et à d'autres reliques qui sont là. Et pendant que j'allais à Blecourt et à Saint-Urbain, je ne voulus jamais retourner mes yeux vers Joinville, de peur que le cœur ne m'attendrît du beau château que je laissais et de mes deux enfans. »

Peu de jours avant ce départ, il avait convoqué à Joinville, pour recevoir ses adieux, tous ses hommes, tous ses fieffés, tous les habitans de sa terre, et c'est pendant que son château était plein de ce monde, la veille de Pâques, dans l'année 1248, qu'il était devenu père pour la seconde fois. Le fils qui lui était né prit nom de Jean, sire d'Ancerville. « Nous fûmes, dit-il, en fêtes et en danses toute cette semaine. Mon frère, le sire de Vaucouleurs, et les riches hommes qui étaient là donnèrent à manger chacun l'un après l'autre le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi. » Mais le vendredi on fait trêve aux festins. Joinville les assemble tous et leur dit : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer, et je ne sais si je reviendrai. Or avancez : si je vous ai fait tort de rien, je vous le réparerai l'un après l'autre. » Sur ce mot, il se lève et s'éloigne, les laissant s'expliquer entre eux sans les gêner par sa présence, et quand il rentre, il maintient sans débat tout ce qu'ils ont décidé; puis il s'en va à Metz en Lorraine et il y met en gage une grande partie de sa terre, afin d'être en mesure d'abord de payer ses dettes, « ne voulant emporter nuls deniers à tort, » et en outre de pourvoir aux frais de son voyage. Ce n'était pas une petite affaire que de transporter dans ces contrées lointaines tous les hommes qui l'accompagnaient, savoir neuf chevaliers, dont deux portant bannières comme lui. Or ces neuf chevaliers avaient chacun près de quinze hommes de service, tant écuyers et sergens que valets, sans compter les chevaux et tout l'attirail de bataille. Un cousin de Joinville, le sire d'Apremont, comte de Sarrebruck, qui lui aussi allait à la croisade avec

neuf chevaliers, lui offrit de s'entendre pour louer à frais communs un navire à Marseille. Joinville accepta, et ils convinrent qu'ils feraient transporter par charrettes le bagage encombrant, le *harnais*, jusqu'à Auxonne, où ils le mettraient en bateaux sur la Saône pour descendre jusqu'à Lyon, puis sur le Rhône jusqu'à Arles.

Pendant que Joinville combinait ces apprêts du départ, le roi avait convoqué à Paris tous les barons du royaume pour leur demander sous serment de garder foi et loyauté à ses enfans, si quelque chose lui arrivait dans le voyage. Joinville s'était rendu à cet appel du roi, et celui-ci lui demanda de s'engager comme les autres. « Mais je ne voulus point faire de serment, dit-il, car je n'étais pas son homme. » Aurait-on pu prévoir, après un tel début, que ce jeune sénéchal de Champagne serait bientôt pour le roi de France plus qu'un vassal et plus qu'un serviteur?

Il ne partit pas avec lui : il retourna près de ses gens, rejoignit son cousin, se mit en route, et ce fut seulement au mois d'août qu'ils achevèrent de traverser la France, moitié par terre, moitié par eau jusqu'à la Roche-de-Marseille, où ils entrèrent dans leur vaisseau. Nous ne résistons pas à citer comme exemple de la couleur de ce récit le peu de mots qui peignent le moment du départ. Il avait fallu embarquer non-seulement le harnais et les hommes, mais les chevaux, « ces grands destriers » qu'on avait menés par terre à côté des bateaux. Ils étaient entrés par une porte ouverte au flanc du navire, puis on ferma la porte et « on la boucha bien, nous dit Joinville, comme quand on noie un tonneau, parce que quand le vaisseau est en mer toute la porte est dans l'eau. Quand les chevaux furent dedans, notre maître nautonier cria à ses nautoniers qui étaient à la proue du vaisseau et leur dit : « Votre besogne est-elle prête? » Et ils répondirent : « Oui, sire, que les clercs et les prêtres s'avancent. » Aussitôt qu'ils furent venus, il leur cria : « Chantez, de par Dieu! » Et ils s'écrièrent tout d'une voix : *Veni, creator spiritus*. Et le maître cria à ses nautoniers : « Faites voile, de par Dieu! » Et ainsi firent-ils. Et en peu de temps le vent frappa sur les voiles et nous eut enlevé la vue de terre, tellement que nous ne vîmes que le ciel et l'eau, et chaque jour le vent nous éloigna des pays où nous étions nés. Et par là je vous montre que celui-là est un fou bien hardi qui s'ose mettre en tel péril avec le bien d'autrui ou en péché mortel, car l'on s'endort le soir là où on ne sait si l'on se trouvera au fond de la mer au matin. »

Après la navigation la plus lente et la plus difficile, ils touchèrent enfin l'île de Chypre, qui depuis le dernier siècle appartenait aux Lusignan. C'était le rendez-vous de la flotte. Le roi les avait précédés : il était descendu à terre et attendait pour continuer sa

route que tout son monde l'eût rallié. Ce retard lui coûtait : il eût voulu reprendre aussitôt la mer et marcher droit à son but, mais ses barons s'y opposèrent. Les mauvais vents commençaient à régner, il fallait accepter l'hivernage, et ce ne fut qu'au printemps de 1249, aux approches de la Pentecôte, qu'on mit enfin à la voile.

Pendant ce long séjour en Chypre, l'armée n'avait manqué de rien, grâce à la prévoyante sollicitude du roi, qui ne cessait depuis deux ans de faire acheter dans l'île des vins et des grains en telle quantité qu'il y en avait sur le rivage des amas prodigieux; mais au milieu de cette abondance certains croisés commençaient à gémir d'une inaction prolongée qui épuisait sans profit leurs ressources. Joinville était du nombre : il avait dans sa jeune ardeur pris une charge trop lourde et s'était engagé au-delà de ses forces, car il n'avait alors que la moitié du revenu de ses terres, sa mère vivant encore et jouissant de l'autre moitié. Ses prévisions d'ailleurs avaient été de beaucoup dépassées, si bien que, son vaisseau payé, il ne lui restait plus à son entrée dans l'île que deux cent quarante livres tournois. Ses chevaliers en avaient pris l'éveil, et commençaient à lui dire sans façon qu'il cessât de compter sur eux, s'il ne se pourvoyait pas de deniers. Le roi fut averti des embarras du sénéchal, il l'envoya chercher, le fit venir à Nicosie, la capitale de l'île, où il était établi avec la reine Marguerite, qui, comme tant d'autres jeunes femmes de croisés, avait bravé la mer pour suivre son époux. « Dieu, qui jamais ne me faillit, dit Joinville, me pourvut en telle manière que le roi me retint à ses gages et me mit huit cents livres dans mes coffres, et alors j'eus plus de deniers qu'il ne m'en fallait. » En d'autres termes, le roi avait constitué au profit de Joinville une rente perpétuelle à titre de fief et à charge d'homme lige. C'est là ce qu'on entendait par ces mots : retenir à ses gages. C'était un des moyens dont la royauté féodale avait le droit d'user pour étendre le cercle de sa suzeraineté. De ce moment Joinville, par son acceptation, était vassal de la couronne; un lien indissoluble l'attachait à la personne du roi, il devenait *son homme*. Jamais libéralité fut-elle plus opportune et mieux placée? De ce jour évidemment dut naître chez Joinville une autre sorte de vasselage plus précieux et plus rare, ce culte reconnaissant envers son bienfaiteur, cette fidélité sincère et clairvoyante qui ne devait s'éteindre qu'avec sa vie.

Ce ne fut pourtant pas dès les premiers momens et aussitôt après cet entretien de Nicosie que le nouveau vassal fut admis aux honneurs de la royale intimité. La confiance et l'affection se développèrent chez le roi à mesure qu'il put mieux connaître ce mâle et simple courage, ne marchandant jamais avec aucun devoir, si périlleux qu'il fût, cet esprit prompt et alerte, piquant parfois, tou-

jours dispos, toujours ferme et sensé, ce cœur compatissant et vraiment généreux. On assiste dans le récit de Joinville aux progrès de cette amitié : chaque jour deviennent plus fréquentes les occasions où le roi lui demande conseil, et fait appel à son sang-froid en lui confiant des missions difficiles; mais il ressort en même temps de ce récit que, vivant alors sous la tente, presque toujours avec ses chevaliers, Joinville ne voyait encore le roi que rarement et souvent même en était séparé. Ce ne fut vraiment qu'après la captivité, après la sortie d'Égypte, sur le sol de la Palestine, que le monarque contracta l'habitude d'avoir le sénéchal constamment près de lui.

Déjà pendant la traversée, qui dura six jours, il lui avait donné les soins les plus particuliers. Joinville était malade; le roi le prit sur son vaisseau, le fit asseoir à son côté et ne cessa de l'entretenir ou de l'interroger sur leurs communes infortunes. « Alors il me conta, dit Joinville, comment il avait été pris, et comment il avait négocié sa rançon et la nôtre avec l'aide de Dieu, et il me fit conter comment j'avais été pris moi-même. » Dans ces conversations, le roi, à cœur ouvert, lui parle de ses frères et des chagrins qu'ils lui causent, combien il pleure le comte d'Artois, qui venait de mourir si follement, mais si bravement à Mansoura. Ce n'est pas lui qui, comme le comte de Poitiers, se serait abstenu de venir l'embrasser après sa délivrance, ou qui, comme le comte d'Anjou, à deux pas de lui, sur son propre navire, passerait tout son temps à jouer aux dés. Pendant qu'ils devisent ainsi, on est en vue de Saint-Jean d'Acre, on aborde, on descend à terre, et Joinville, dans un état complet de dénûment, les infidèles lui ayant tout dérobé pendant qu'il était prisonnier, reste d'abord en ville pour aviser au moyen de se vêtir et de s'équiper. « Quand je me fus arrangé, dit-il, j'allai voir le roi, et il me gronda, et me dit que je n'avais pas bien fait quand j'avais tant tardé à le voir, et il me commanda, tout autant que son amour m'était cher, de manger avec lui tous les jours, et le soir et le matin. » L'affection du roi, comme on voit, ne laissait pas déjà que d'être vive, mais elle fut portée au comble dans une circonstance que Joinville nous rapporte, et dont à son insu il compose un délicieux tableau.

Il s'agissait d'une grave question. Le roi, rendu à la liberté, que devait-il faire? S'en retourner en France, ou demeurer en Palestine? Avant de se résoudre, il voulut consulter les nobles compagnons qui lui restaient encore. Un dimanche (19 juin 1251), il envoya chercher ses frères, le comte de Flandre, le légat, tous les barons venus avec lui de France et ceux dont les pères, au temps des premières croisades, avaient fondé des châteaux et des fiefs en Syrie, puis il leur dit que la reine, sa mère, lui demandait avec

prière de revenir en France, que son royaume avait besoin de lui, qu'il était en péril faute de trêve avec le roi d'Angleterre; que d'un autre côté, s'il s'en allait, les chrétiens de la terre sainte la tenaient pour perdue; que nul n'y voudrait rester après lui, et que les places où flottait encore l'étendard de la croix et qui pouvaient servir à reconquérir Jérusalem seraient aussitôt abandonnées. « Pensez-y, ajouta-t-il en terminant, et, parce que c'est une grosse affaire, je vous donne répit pour me répondre jusques à aujourd'hui en huit jours. » — Les huit jours expirés, on se réunit chez le roi, et Guy de Mauvoisin, prenant la parole au nom de tous, insiste fortement pour le retour en France. Le roi, voulant s'assurer que telle est bien l'opinion de chacun, s'adresse d'abord à ses frères, puis au comte de Flandre et à ceux qui viennent après lui : tous ils confirment ce que Guy de Mauvoisin vient de dire en leur nom. Devant cet avis unanime, le comte de Jaffa demande à s'abstenir, « parce que, fit-il, mon château est à la frontière, et si je conseillais au roi de demeurer, on croirait que ce serait pour mon profit. » N'importe, dit le roi, parlez toujours. Sur son commandement, le comte lui déclare « que, s'il pouvait rester seulement une année, il se ferait grand honneur. » Là-dessus le légat, pour effacer sans doute l'effet de ces paroles, car il était de ceux qui s'étaient prononcés le plus ardemment pour le départ, continue l'interrogatoire commencé par le roi. Tous ceux qui venaient après le comte de Jaffa se rangent à l'avis de Guy de Mauvoisin. Joinville seul, jusque-là, se tenait bouche close. « J'étais bien, nous dit-il, le quatorzième assis, en face du légat. Il me demanda ce qu'il m'en semblait, et je lui répondis que j'étais bien d'accord avec le comte de Jaffa. »

A ces mots, grand émoi. Le légat, tout fâché, demande à Joinville comment il veut que le roi tienne la campagne avec le peu de monde qui lui reste. « Je vous le dirai, puisqu'il vous plaît, reprend Joinville, aussi d'un air fâché : le roi (je ne sais si c'est vrai) n'a, dit-on, encore rien dépensé de ses deniers, mais seulement des deniers du clergé. Donc que le roi dépense ses deniers, et que le roi envoie querir des chevaliers en Morée et outre-mer, et quand on entendra dire que le roi donne bien et largement, les chevaliers lui viendront de toutes parts, et par là il pourra tenir la campagne pendant un an, s'il plaît à Dieu. Et en demeurant il fera délivrer les pauvres prisonniers qui ont été pris au service de Dieu et au sien, et qui jamais ne sortiront si le roi s'en va. » Or il n'y avait là personne qui n'eût dans les prisons d'Égypte quelque ami ou quelque parent : aussi ne dirent-ils mot, et la plupart se prirent à pleurer; mais malgré cet attendrissement, comme ils se mouraient tous d'envie de retourner en France, ils firent à Joinville le plus mauvais visage. Guillaume de Beaumont, alors maréchal de France,

s'étant permis de lui venir en aide et d'approuver ce qu'il avait dit, fut injurié, apostrophé, et les gros mots commençaient à voler, lorsque le roi leva la séance en disant : « Seigneurs, je vous ai bien ouïs, et je vous répondrai sur ce qu'il me plaira de faire d'aujourd'hui en huit jours. »

« Quand nous fûmes dehors, dit Joinville, l'assaut commença contre moi. » Ces colères cependant ne lui faisaient pas peur, et il en aurait ri, s'il n'avait eu secrètement la crainte d'avoir blessé le roi en parlant, comme il l'avait fait, « de ses deniers. » Bientôt cette appréhension se changea presque en certitude, car l'heure du repas était venue, les tables étaient mises, et, bien que le roi eût fait asseoir le sénéchal à côté de lui, comme il en avait l'habitude quand ses frères n'étaient pas là, il ne lui parla pas du tout tant que le repas dura, « ce qu'il n'avait pas coutume de faire, dit Joinville, car il ne restait pas sans prendre toujours garde à moi en mangeant. » Aussi le pauvre sénéchal se leva de table le cœur gros, et pendant que le roi entendait réciter ses grâces, « j'allai, dit-il, à une fenêtre grillée qui était en un renfoncement vers le chevet du lit du roi; je tenais mes bras passés parmi les barreaux de la fenêtre, et je pensais que, si le roi s'en venait en France, je m'en irais vers le prince d'Antioche jusques à tant qu'une autre croisade vînt au pays, par quoi les prisonniers fussent délivrés.

« Au moment où j'étais là, le roi se vint appuyer sur mes épaules, et me tint ses deux mains sur la tête. Et je crus que c'était monseigneur Philippe de Nemours, » — un de ceux qui lui avaient causé le plus d'ennui le matin à propos de l'avis par lui donné au roi. — « Et je dis ainsi : « Laissez-moi en paix, monseigneur Philippe! » Par aventure, en faisant tourner ma tête, la main du roi me tomba au milieu du visage, et je reconnus que c'était le roi à une émeraude qu'il avait au doigt. Et il me dit : « Tenez-vous tout coi, car je vous veux demander comment vous, qui êtes un jeune homme, vous fûtes si hardi que vous m'osâtes conseiller de demeurer, contre tous les grands hommes et les sages de France, qui me conseillaient de m'en aller. Dites-vous donc que je ferais une mauvaise action si je m'en allais? — Oui, sire, fis-je, ainsi Dieu me soit en aide! — Et il me dit : Si je demeure, demeurerez-vous? — Et je lui dis : Oui, si je puis, ou à mes frais, ou aux frais d'autrui. — Or soyez tout aise, me dit-il, car je vous sais bien bon gré de ce que vous m'avez conseillé; mais ne le dites à personne toute cette semaine. » Joinville fut-il discret? Nous le pensons, bien qu'il convienne que, se sentant le cœur léger et tout à l'aise, il ne put s'empêcher de repousser plus hardiment les railleries qui l'assaillaient.

Tout est charmant dans cette scène, et rien de plus exquis que

la douce malice de ce roi qui fait attendre son approbation pour l'exprimer ensuite d'une façon si aimable; mais ne sent-on pas aussi quels liens profonds et tout nouveaux allaient attacher l'un à l'autre ces deux cœurs qui venaient de s'entendre? Joinville seul avait compris le roi. C'était bien le même sentiment, le même scrupule charitable, le même amour des captifs, la même inspiration chrétienne qui avait suggéré et la résolution du maître et le conseil du serviteur.

Deux ans auparavant, au moment où le jeune sénéchal allait quitter son château de Joinville, un de ses voisins, un de ses parens, le sire de Bourlemont, lui avait dit adieu en ces termes: « Vous vous en allez outre-mer; or prenez garde au retour, car nul chevalier, ni pauvre, ni riche, ne peut revenir qu'il ne soit honni, s'il laisse aux mains des Sarrasins le menu peuple de notre Seigneur en compagnie duquel il est allé. » Ces graves et belles paroles, Joinville les entendait toujours à son oreille, et quand après de premiers succès presque miraculeux, après la prise de Damiette sans coup férir, il vit ses frères les croisés payer de revers inouis leur imprudent courage, leur relâchement et leur indiscipline, puis la fièvre et la peste abattre peu à peu ceux que le fer épargnait, et l'armée presque entière, son roi, ses principaux chefs, tomber aux mains des infidèles, les paroles du sire de Bourlemont se gravèrent encore plus avant dans son cœur, et il se fit serment de demeurer en Palestine et de servir au besoin quelque baron chrétien comme le prince d'Antioche plutôt que d'être *honni au retour* pour avoir, sans pitié, laissé aux bords du Nil dans un dur esclavage *le menu peuple du Seigneur avec lequel il s'en était allé*. Quant au roi, il n'avait eu besoin ni de conseils ni d'avertissemens pour se préoccuper des malheureux demeurés en Égypte. S'ils étaient encore prisonniers, ce n'était pas faute que, prisonnier lui-même, il n'eût obstinément stipulé leur retour. Avec quel héroïsme n'avait-il pas rejeté tout projet de rançon personnelle, tout traité séparé qui n'aurait profité qu'aux riches! Il ne voulut entendre à rien qu'à un traité comprenant tout le monde, et vingt fois il risqua de tout rompre, au grand effroi de ceux qui l'entouraient, plutôt que de permettre, pour sauver plus sûrement sa personne, qu'un seul captif fût oublié. Mais parvenu à Saint-Jean d'Acre, il eut la douleur d'apprendre que les vaisseaux destinés aux captifs revenaient vides, que les émirs, soit impuissance, soit mauvaise foi, manquaient à leur parole, et que douze mille chrétiens peut-être restaient exposés aux tortures, à la mort ou à l'apostasie, cet autre genre de mort qui le désespérait le plus.

De là le parti aussitôt pris avec lui-même de travailler à leur délivrance et de rester en Orient jusqu'à ce qu'il les eût sauvés.

C'était presque tout pauvres gens, menu peuple, soldats ou pèlerins, et quelques-uns languissaient là depuis plus de vingt ans, depuis la trêve de 1228. Si tous ces malheureux lui avaient été rendus, il n'eût pas fait difficulté de retourner en France. Son cœur aurait souffert de laisser à l'abandon et presque démantelées les places fortes de la terre sainte, de ne rien tenter pour rétablir dans ces parages l'autorité du nom chrétien; mais les devoirs du roi auraient fait taire les regrets du croisé, tandis qu'un devoir nouveau, plus saint, supérieur à tout, venait de lui apparaître. Du moment qu'il ne pouvait partir qu'en laissant des milliers d'âmes chrétiennes exposées à l'apostasie, le départ lui semblait impossible. Ces âmes, n'était-ce pas lui qui en répondait à Dieu? N'était-ce pas à sa voix, sous sa bannière, que ces captifs avaient quitté leur toit et leur famille? Et on voulait qu'avant d'avoir tout essayé, tout entrepris pour briser leurs fers, il s'en allât tranquillement dans son palais, à Vincennes ou dans la Cité, reprendre son ancienne vie et ses royales habitudes! Passe encore pour un conquérant qui n'enrôle et n'arme ses semblables qu'au profit de son ambition! Celui-là se dérobe au plus vite quand la bataille est perdue, s'épargnant le spectacle des malheurs qu'il a faits, laissant là les blessés, les mourans, échappant à leurs cris, à leurs malédictions, et s'écriant bien haut dans son naïf orgueil : Tout est sauvé, je suis vivant, je suis dans mon palais! Un chrétien, un héros, un chef d'armée chrétienne, comprend autrement le devoir et l'honneur.

Aussi le roi à aucun prix ne voulut quitter la Palestine. Il laissa tous ses compagnons libres de l'abandonner, et la plupart ne s'en firent pas scrupule, à commencer par ses deux frères. Peut-être les avait-il lui-même encouragés à suivre leur penchant. Ces jeunes princes pouvaient aider leur mère à défendre la France, s'il survenait quelque agression; mieux valait que le roi les laissât partir, bien que, à voir froidement les choses et l'état du royaume vis-à-vis de l'Europe, il n'y eût alors aucun sujet de sérieuse inquiétude. Le roi savait que chez sa mère l'extrême envie de déposer le fardeau de la régence la poussait à grossir les périls; il savait que le roi d'Angleterre, harcelé comme il l'était alors par ses barons et par son parlement, ne serait pas de longtemps en mesure de guerroyer sur le continent; il pouvait donc sans trouble, sans manquer à son métier de roi, suivre la voix de sa conscience, obéir à sa charité et se montrer dans toute sa grandeur, car pour lui la gloire venait de commencer en même temps que les revers, et la fortune, en trahissant ses armes, lui avait fait cette insigne faveur d'apprendre au monde les beautés sans pareilles de son héroïque nature.

Ce n'en était pas moins, même au XIIIe siècle, en ce temps de chevalerie et de spiritualisme exalté, quelque chose d'extraordi-

naire, de presque étrange aux yeux de bien des gens que l'obstination du roi à demeurer en Palestine. Sans le blâmer ouvertement, ceux qui, profitant du congé qu'il leur avait donné, se hâtaient de mettre à la voile, avaient grand soin de rappeler que les chefs des croisades précédentes n'avaient jamais donné de tels exemples et ne s'étaient pas fait de ces points d'honneur exagérés. Quant à ceux qui restaient avec lui par attachement à sa personne, par fidélité féodale, quelques-uns même par intérêt, ils n'en gémissaient pas moins de son entêtement, et ne se cachaient pas de dire que cette résolution n'était qu'un coup de tête et presque une folie. Ainsi, même par ses plus fidèles, le roi n'était pas compris. Qu'on juge donc quelle fut sa joie de se voir deviné, approuvé sans réserve, et par qui? Celui qui avait osé rompre en visière à tous ses conseillers, se faire son champion, soutenir non-seulement qu'il valait mieux rester en Palestine, mais que partir serait une honte, était-ce un fou? était-ce un courtisan? était-ce même un dévot? Non, malgré sa jeunesse, le sénéchal était déjà en grand renom de prud'homie; sa parole était écoutée, on le citait dans l'armée comme un modèle de loyauté et de bon sens non moins que de bravoure; le soupçonner de complaisance, personne ne l'eût osé; on le tenait plutôt pour quelque peu frondeur, car il n'aimait guère à se taire sur les choses qu'il n'approuvait pas; enfin il était chrétien, très bon chrétien, profondément religieux, naïf dans ses croyances à l'égal d'un enfant et scrupuleux observateur des moindres commandemens de l'église, mais il n'avait pas le goût et prenait rarement sa part de ces pieux exercices si longtemps prolongés, de ces pratiques à demi monacales, où le saint roi trouvait tant de douceurs, les douceurs d'une vie presque contemplative. La dévotion de Joinville, à en juger par maint passage de son livre, n'excluait pas en lui, sur les matières de foi, un certain tour d'esprit facile et enjoué. Les exemples en sont bien connus.

Ainsi le roi l'aborde un jour et le prie de lui dire ce qu'il aimerait mieux d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel? — « Moi, qui jamais ne lui mentis, dit Joinville, je lui répondis que j'aimerais mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. » Comme il y avait là du monde, le roi se tut, ne voulant pas faire en public la leçon au sénéchal, mais le lendemain il l'appelle à huis clos, le fait asseoir à ses pieds et lui dit : « Comment hier me dites-vous cela? — Sire, je le dis encore, reprend Joinville. — Vous parlâtes en étourdi et en fou, car il n'y a pas lèpre si laide que d'être en péché mortel... Aussi je vous prie, pour l'amour de Dieu et de moi, d'habituer votre cœur à mieux aimer que tout mal advienne à votre corps par lèpre ou autre maladie que si le péché mortel venait dans votre âme. » — « Une autre fois le roi, dit-il, me demanda si je lavais les pieds

des pauvres le jour du jeudi saint. — Sire, dis-je, quel malheur! les pieds de ces vilains, je ne les laverai pas. » Là-dessus nouvelle et douce réprimande, le roi le suppliant de ne pas tenir en tel dédain ce que, pour notre enseignement, Dieu lui-même avait daigné faire.

On le voit donc, entre ces deux chrétiens la différence est grande : l'un est un maître qui voit et comprend de haut les beautés de la foi, l'autre un novice, un écolier plein de naïves irrévérences. D'où vient alors qu'ils s'entendaient si bien et comme à demi-mot? D'où vient qu'à Saint-Jean d'Acre Joinville s'était levé seul contre tous et avait parlé comme eût parlé le roi? Un lien secret, une invisible chaîne, un même esprit les unissait, l'esprit chevaleresque, cette autre religion où Joinville n'était pas novice. En ces temps de violences, au milieu des ténèbres d'une société encore à demi barbare, l'esprit chevaleresque faisait luire par momens les clartés consolantes de la plus pure civilisation. Tout ce que nos penseurs modernes, nos moralistes, nos réformateurs, croient avoir inventé en fait d'amour des hommes, de protection des faibles et de respect du droit, toutes ces théories humanitaires qu'ils professent en paroles, dans leurs leçons, dans leurs écrits, le moyen âge, il y a six siècles, les a vu professer en action. Il a senti, sous d'épaisses armures, dans de rudes poitrines, battre des cœurs uniquement occupés d'apaiser les souffrances, de venger les injures, de soulager les maux de leurs semblables. Le dévouement, l'abnégation, le sacrifice, sont devenus le but, la constante pensée, la profession de certains hommes, et non pas de moines ou de prêtres, non, de soldats, la plupart incultes et grossiers, mais adoucis, attendris, transformés par cette flamme chevaleresque, ce spiritualisme pratique tombé du ciel sur terre on ne sait pas comment. Vous niez les miracles, vous défiez le christianisme de vous en faire voir, et la chevalerie est là, issue du christianisme, attestée, certifiée par des milliers de faits, d'écrits, de témoignages, elle est là hors de doute; que voulez-vous de mieux, de plus surnaturel, de plus miraculeux, de plus impossible à croire, et cependant de plus vrai? Eh bien! l'esprit chevaleresque dont ils étaient pénétrés l'un et l'autre, voilà par où saint Louis et Joinville s'étaient si vite et si bien entendus. De ce côté, l'harmonie est complète entre l'historien et son héros : même cœur et mêmes entrailles, même enthousiasme du bien, même culte de l'honneur, même sincérité, même horreur des blasphèmes, des juremens et des mensonges. Et maintenant si quelques dissidences se trahissent parfois, si la piquante bonhomie, l'esprit gaulois du sénéchal, se laissent entrevoir, si son ardeur pour la première croisade ne se réveille pas à la seconde, s'il en prévoit les désastres et refuse d'y participer, s'il garde un respectueux silence devant cer-

tains excès sublimes d'austérité et de piété, tant mieux! Ces légers désaccords servent d'épreuve et de contrôle à sa constante admiration.

Supposez que la vie du saint roi ne soit aujourd'hui connue que par le témoignage de quelque adulateur béat, à genoux devant le moindre mot, le moindre geste du monarque, admirant tout, glorifiant tout, quelle confiance auriez-vous en ce Dangeau du moyen âge? Et si la voix chagrine de quelque Saint-Simon venait troubler ce plat concert, ne risqueriez-vous pas d'accepter sans réserve et sans choix de mordantes sentences et de prendre à la lettre de trop cruelles sévérités? C'est là le juste châtiment des rois qui ont le malheur d'inspirer des Dangeau; Dieu leur inflige des Saint-Simon. Tandis que les monarques vraiment selon son cœur, ces rois si rares dont le peuple conserve la mémoire, il les traite avec plus d'égards, leur ménageant du premier coup l'historien qu'il leur faut, un compagnon, un témoin de leur vie, intègre, intelligent et véritable ami, sachant les admirer sans leur nuire, parce qu'ils ne craignent pas de dire sur eux la vérité. Joinville fait penser à Sully. Juste à trois siècles d'intervalle et dans des circonstances à peine différentes, n'ont-ils pas tous deux rempli même devoir? Un grand roi, moins saint que son aïeul, mais par le cœur et par l'esprit marchant de pair avec lui dans l'histoire, meurt en laissant aussi un serviteur fidèle, un conseiller ferme et sévère qui, lui aussi, s'exile d'une cour où tout le blesse et qui le méconnaît, pour dresser au fond de sa retraite un loyal monument au maître qu'il a servi et à l'ami qu'il pleure. Les *Économies royales* sont une œuvre de plus longue haleine, plus politique et à certains égards plus instructive que l'*Histoire de saint Louis;* mais, sous d'autres aspects, comment ne pas donner toutes nos préférences à notre sénéchal? D'abord il est de sa personne bien autrement aimable. S'il lui arrive de fronder, c'est avec bonne grâce, sans morgue ni raideur; puis son œuvre, à ne parler que d'elle, est d'un ordre tout différent et joue un tout autre rôle dans l'histoire de la langue et de la pensée françaises. Si Joinville n'a pas écrit lui-même son récit, le clerc auquel il l'a dicté n'était qu'un instrument docile aux mouvemens tout personnels de sa pensée; entre le lecteur et lui, on ne sent pas d'intermédiaire, tandis qu'en donnant la parole à ses respectueux secrétaires au lieu de la prendre lui-même, Sully s'est imposé une forme guindée où sa pensée s'embarrasse, et qui lui interdit toute liberté d'allure, toute originalité de style. Aussi les *Économies* n'ont d'autre mérite littéraire que de parler pertinemment des choses dont elles traitent et d'offrir sur les affaires du temps de précieuses indications, tandis qu'il y a tout autre chose dans l'œuvre de Joinville. Elle est aussi, elle est, même avant tout,

un document utile sans lequel on connaîtrait à peine la vraie personne de saint Louis; mais de plus, aux yeux de la critique, elle est d'un prix inestimable aussi bien par sa date, par sa valeur archéologique, que par sa valeur propre, comme jet spontané d'un esprit qui s'ignore, d'un écrivain sans art, habile à force de naturel et d'autant plus piquant qu'il est plus négligé.

II.

Il faut pourtant tout dire : cette histoire, quel qu'en soit le charme, ne suffit pas tout à fait à sa tâche; elle est vivante, mais dans un cadre circonscrit. Joinville, à proprement parler, n'est pas l'historien du règne de saint Louis; il n'en a pris qu'un épisode, le plus grand, il est vrai. C'est la descente et le séjour en Égypte, les prouesses de ses frères d'armes, les travaux, les misères, les désastres de l'expédition, les horreurs de la captivité, les péripéties du rachat, et par-dessus tout l'héroïsme et la magnanimité du roi qu'il s'est attaché à décrire et qu'il a peint d'après nature. Ces pages-là sont complètes; vous n'avez rien à y souhaiter. Rien ne manque non plus à ces précieuses confidences, où nous sont révélés les sentimens, les habitudes, les paroles même du roi; mais vous contentez-vous de ces scènes intimes et de ce grand drame sous le ciel égyptien? Avant et après la croisade, avant et après Damiette et Saint-Jean-d'Acre, n'y a-t-il pas tout un règne dont les événemens, la conduite, les résultats, éveillent votre curiosité? N'y a-t-il pas des règlemens, des lois, tout un ensemble d'institutions qu'il vous importe de connaître, puisque des millions d'hommes en ce pays en ont ressenti les bienfaits? Joinville indique bien d'une façon sommaire et les principaux faits du règne et les points essentiels de ces institutions, mais sans ordre chronologique et sans clarté suffisante. Comme il ne sait vraiment parler des choses que quand il les a vues, il y a pour lui dans ce règne deux lacunes forcées, le commencement et la fin. Ni les glorieux débuts du prince ni la touchante mort du chrétien ne l'ont eu pour témoin, et plus il est dans ses récits fécond et attachant, plus ses lacunes semblent vides, plus on aspire à les combler.

Ce qui résulte donc de la lecture de Joinville, c'est un très vif désir de savoir ce qu'il ne dit pas, de compléter son œuvre. Heureusement il n'est pas le seul dans le XIIIe siècle qui ait parlé des choses de son temps. Le bénédictin Guillaume de Nangis, le moine anglais Mathieu Paris, le moine de Cîteaux Albéric des Trois-Fontaines, le chroniqueur belge Philippe Mouskès, les chroniqueurs arabes Aboul-Mahassen et Gemal-Eddin, bien d'autres encore ont raconté, chacun à sa manière, dans un esprit et à des points de vue

tout à fait différens les faits du règne de saint Louis. Ces témoignages, pris à part, sont tous insuffisans; mis en regard les uns des autres, ils se complètent, ils sont la véritable histoire du règne, et, ce qui n'en est pas la moindre gloire, tous, amis et ennemis, Français, Anglais ou musulmans, parlent en mêmes termes du saint roi, avec le même accent de respect et d'admiration.

Mais ici nous tombons dans le même embarras qui nous menaçait tout à l'heure, lorsqu'il était question de faire lire à notre public oinville dans l'original. Comment demander aux gens du monde, même aux esprits studieux et lettrés, de s'attaquer à tous ces chroniqueurs, de les lire et, qui plus est, de les collationner, d'en comparer, d'en relever les différences et d'en tirer des vues d'ensemble? Si ceux-là seuls ont chance de connaître en entier le règne de saint Louis qui par eux-mêmes se livreront à ce genre d'exercice, résignons-nous, ils seront peu nombreux et réduits tout au plus aux érudits de profession; mais non, le bonheur veut que tant d'effort et d'étude ne soit pas nécessaire, le travail est tout fait, et fait de main de maître. Un des hommes à qui l'érudition rançaise du XVIIe siècle doit le plus de reconnaissance, l'auteur de deux histoires critiques, en grande et juste estime, l'*Histoire des empereurs* et l'*Histoire ecclésiastique des six premiers siècles de l'église*, Lenain de Tillemont, s'était épris du règne de saint Louis. Pour se préparer à en écrire l'histoire, il avait procédé, comme il savait le faire, au dépouillement complet, à l'examen comparatif et raisonné de tous les chroniqueurs contemporains. Cet immense travail, en partie perdu aujourd'hui, se résumait en six volumes, restés près de deux siècles en manuscrit et mis au jour, voilà vingt ans, par le choix judicieux de la Société de l'histoire de France. C'est un de ces services que, sans bruit et modestement, cette association a le secret de rendre aux sérieuses et nobles études qu'elle patronne. En imprimant ces six volumes, elle a donné un vrai modèle, un chef-d'œuvre en son genre, l'exemple le plus précoce de cette façon vraiment critique d'écrire l'histoire, qui ne puise qu'aux sources, n'accepte que les récits franchement originaux, rejette toute entremise de l'imagination et s'abstient de toute parure. On ne peut pas pousser la conscience érudite plus loin que ne l'a fait l'auteur de ces six volumes; mais, il faut bien le dire, l'érudition si sévèrement comprise et mise en œuvre, l'érudition du XVIIe siècle, est un genre d'aliment presque aussi mal approprié aux esprits d'aujourd'hui que les documens originaux des chroniqueurs eux-mêmes. Cette investigation, qui veut tout éclaircir et qui s'oublie quelquefois en chemin par amour de l'éclaircissement, n'est pas un guide toujours commode. Puis les chapitres dans cette histoire sont bien multipliés et tournent souvent en dissertations; souvent aussi

le lien qui les unit paraît se rompre, enfin le style, quoique non dépourvu de grandes qualités, n'a ni les agrémens, ni l'exacte propriété, ni la clarté limpide qui aujourd'hui séduisent un lecteur. Bref, tout en admirant, tout en prisant aussi haut qu'il soit possible cette excellente histoire, nous n'oserions en conseiller la lecture à tout le monde.

Ce n'est donc pas encore là ce complément aux mémoires de Joinville qu'on cherche après les avoir lus. Il faudrait le même fond sous une forme plus engageante, moins de développemens, plus d'unité de composition, quelque chose en un mot de plus facile à lire et qui fît à peu près pour Lenain de Tillemont ce que M. de Wailly vient de faire pour le sire de Joinville. Eh bien! ce livre existe : une histoire de saint Louis a paru récemment en deux volumes au lieu de six, sans obscurités ni longueurs, empreinte de l'esprit et des principes critiques de Lenain de Tillemont, puisée comme la sienne directement aux sources et remarquablement complète malgré sa concision. Devant de tels mérites, l'Académie française ne pouvait guère rester indifférente, et l'auteur, M. Félix Faure, est devenu l'an passé un de ses lauréats dans un de ses plus sérieux concours. Si tout ce qu'il y a dans cet ouvrage d'exactitude et de méthode, de judicieux esprit et de savoir, d'intelligence des faits, des passions et des caractères, de vrai sens historique en un mot, était mis en valeur par un style non pas plus éclatant, plus à effet, — luxe inutile, — mais moins égal, moins tempéré, plus nerveux, plus original, le livre serait de premier ordre. Tel qu'il est, il n'en répond pas moins de la façon la plus heureuse, et comme à point nommé, à l'appel que provoque la lecture de Joinville. Pénétrez-vous de ces deux volumes, et tous les événemens du règne de saint Louis, y compris ceux dont la conduite et l'honneur appartiennent à sa mère, vont se ranger devant vous; vous les verrez, vous en suivrez la chaîne. Tous les points obscurs et douteux qui vous troublaient en écoutant le sénéchal sont éclaircis ou dissipés; vous connaissez l'époque, vous y vivez vous-même.

III.

Et maintenant ne vous en tenez pas là, retournez à Joinville, ne craignez pas de le relire; vous trouverez à ses paroles un sens et un charme nouveaux. L'intelligence d'un auteur ne s'acquiert pas seulement par l'étude de son vocabulaire, elle s'obtient aussi par l'étude de son temps. C'est la mémoire encore toute fraîche de cette histoire de M. Félix Faure que nous vous demandons de reprendre Joinville. Si perspicace que vous soyez, sans ce commentaire préa-

lable, sans cette préparation, vous ne sentez qu'à moitié, vous comprenez à peine, aussi bien l'homme que son temps.

Et c'est dommage en vérité. Le temps qui a produit de tels hommes, les saint Louis et même les Joinville, est entre tous les siècles grand pour la France et pour l'humanité. Nous n'entendons par là rabaisser aucune autre époque et ne voulons troubler aucune admiration; mais, tout en respectant les renommées justement établies et sans nous engager dans de vains parallèles, n'y a-t-il pas lieu de soutenir certaines préséances et de mettre chacun à son rang? Quel est dans la série des siècles déjà parcourus par la France le temps de sa plus vraie grandeur? A ces mots, la grandeur de la France, tous les regards, nous le savons, se tournent comme d'eux-mêmes vers le XVIIe siècle. L'éclat de cette illustre époque, cette suite de succès si longtemps prolongés, interrompus si tard, cette gloire persévérante célébrée en si noble langage, ces mœurs polies, cette culture exquise, cette suprématie exercée sur l'Europe entière par l'empire de l'esprit plus encore que par les armes, tout cela, c'est de la grandeur sans doute. Bien des misères, bien des frivolités, de petites raisons, de petits intérêts, des passions mesquines, alors comme toujours, se mêlent aux plus belles choses; mais, à tout prendre, ce sont les idées nobles, les intérêts sérieux, les hautes vues qui prévalent. La France peut dire que ses affaires sont grandement conduites, et dans le champ de la pensée, dans les lettres surtout, jamais tant d'esprits hors de pair n'avaient à la fois brillé et enfanté des œuvres si bien construites pour braver les ravages du temps. Il n'y a donc rien d'étonnant que tout le monde se soit dit : Voilà le grand siècle par excellence! Mais dans cette grandeur tout est-il donc de bon aloi? Avant même que le majestueux monarque qui devait promulguer comme un dogme l'identité de sa personne et de l'état en fût venu à ces extrêmes conséquences du pouvoir absolu et les eût pratiquées au mépris de toute dignité humaine et au scandale de la raison, dans cette première moitié du siècle où toute indépendance n'est pas encore détruite, où quelque vie subsiste encore, époque agitée, remuante, presque libre, qui voit s'établir pied à pied, contre l'Europe conjurée, contre l'aveugle rage des discordes civiles, l'affranchissement, l'agrandissement, l'unité de la France, quel est au fond le but et le principe de tant d'efforts? Chez les meilleurs, l'ambition, la gloire, l'honneur purement humain; chez la plupart, l'esprit d'intrigue et de cour, les plus vulgaires convoitises; chez tous, de médiocres scrupules sur le choix des moyens. Les idées de justice et de droit, d'amour et de respect des hommes, ces conditions suprêmes de la vraie civilisation, ces dons sublimes du christianisme, en quelle estime les tient-

on? On les honore plus qu'on ne s'y soumet. Comparé aux deux siècles qui l'avoisinent, au XVIe et au XVIIIe, le XVIIe est sans doute chrétien, il ne l'est guère dans le vrai sens du mot. L'exemple du monarque énerve le ressort du frein religieux. Si dans le fond des cœurs dorment encore les semences chrétiennes, elles ne germent qu'au déclin de l'âge, non sous le feu des passions. Pour ceux-là seuls qui sont près de mourir, le christianisme reste vivant. Il enseigne le repentir aux âmes qu'il n'a pas gouvernées et qui lui rendent un tardif hommage sans avoir accepté son joug. Ce qui est en progrès au contraire, à mesure que le siècle vieillit, c'est la misère du peuple, l'appauvrissement du sol, l'expatriement de l'industrie, l'épuisement des finances, et, par un enchaînement fatal, la désaffection des sujets, l'affaiblissement de l'autorité royale, l'ébranlement du trône. Un reste de grandeur survit encore et couvre ces ruines, mais l'édifice est vermoulu. Regardez bien : plus de jeunesse, plus d'avenir; le système est à bout, et le prestige a fait son temps.

Telle n'est pas, il s'en faut, la France de saint Louis. Les caractères sont encore rudes, presqu'à demi barbares; la société, qui vient de naître, n'est pas encore élégante et polie, bien qu'à certains égards déjà subtile et raffinée; elle n'a pas le crédit d'extirper d'un seul coup les habitudes guerroyantes et brutales que lui lègue la féodalité; dans son sein, même aux rangs les plus hauts et les plus choisis, chacun de temps en temps se croit encore le maître d'attaquer son voisin, de ne compter que sur soi-même pour se défendre, se protéger et se faire justice; mais une idée commence à naître, une idée qui domine et soutient les esprits, l'idée d'un pouvoir protecteur, ennemi de la violence, défenseur né de la faiblesse, tenant la balance égale entre les grands et les petits. Au siècle précédent, cette force médiatrice n'était encore qu'un rêve, le rêve des opprimés; la voilà qui devient, sous les traits de Philippe-Auguste, de Blanche de Castille et de saint Louis une réalité consolante. La royauté existe, elle est à l'œuvre, sa mission s'accomplit : elle punit et protége, elle ordonne et régularise; ce n'est pas un vain nom, un pouvoir vieillissant, une ombre qui décline : c'est la jeunesse, l'avenir, l'espérance. Aussi quel mouvement dans cette société qu'elle couvre de son aile, qu'elle anime de ses promesses! Quel travail de rénovation! quelle lutte incessante du bien contre le mal! L'état des mœurs sans doute est loin d'être édifiant, témoin tous ces milliers d'écrits en prose comme en vers d'une morale plus qu'étrange et d'un ton presque obscène; mais, à côté de ce cynisme, quels élans de vertu! quelle ardeur pour le bien! quelle pureté, quelle candeur, quelle sainteté chez certains hommes! quels traits sublimes de dévouement et de sacrifice! et comme ces exemples, de quelque

part qu'ils viennent, élèvent le niveau moral dans la société tout entière! La condition du peuple est encore malheureuse, mais chaque jour tout s'adoucit, aussi bien les impôts que les mœurs. Les tailles sont établies avec plus d'équité, perçues avec moins de rigueur; les corvées sont moins lourdes, les monnaies plus loyalement frappées; l'industrie dans les villes se développe et prospère; les campagnes sont calmes, les moissons respectées; on n'entend plus aux champs, surtout vers la fin du règne, ni colères ni murmures; chacun bénit l'auteur de cette paix profonde qui depuis trente ans se prolonge, vrai miracle en ces temps de luttes et d'oppression; la croisade elle-même, si mal qu'elle ait tourné et quelque deuil qu'elle ait jeté dans nombre de familles, n'est qu'un lointain désastre dont le pays lui-même n'est vraiment pas atteint : les trésors du clergé et l'épargne royale en ont seuls fait les frais; en un mot, tout respire l'espérance et la vie, tout est plein de promesses. Encore vingt ans de paix, c'est-à-dire vingt ans de vie du roi, et les progrès acquis allaient s'accroître encore dans de telles proportions que l'avenir du monde et la marche de notre histoire en pouvaient être entièrement transformés.

Le roi mort, le miracle cessait. Cette paix, son ouvrage, ne pouvait durer que par lui. C'est lui que ses voisins acceptaient comme arbitre pour éteindre leurs différends. Plus de conflits, il les étouffait tous. On peut dire qu'il supprimait la guerre par l'ascendant de sa vertu, et l'honneur de la France, loin d'en souffrir, n'avait jamais été commis à des mains plus jalouses. Autant ce cœur chrétien semblait humble, soumis et prêt à tout céder quand son propre intérêt était seul en question, autant il devenait fier et presque exigeant dès qu'il voyait en jeu ou l'intérêt de sa couronne ou son devoir de roi. Il avait foi en sa mission royale presque autant qu'aux saintes vérités, et se tenait pour obligé devant Dieu même à rendre son pays plus puissant et plus grand qu'il ne l'avait reçu. Non qu'il eût l'orgueilleuse passion d'élargir ses frontières, il songeait à les affermir. Ses conquêtes à lui étaient plus difficiles que les heureux envahissemens de son illustre aïeul : il voulait confirmer, consolider à force de sagesse et de modération ce qui avait été gagné par force et par adresse. De ces provinces confisquées, de ces acquisitions subites et par là même un peu précaires, il fit de solides possessions, de vraies provinces, nous dirions volontiers le cœur même de la France. Qu'il lui en ait coûté quelque chose, cela va sans dire; s'il n'eût rien concédé à son frère d'Angleterre dans le traité de 1258, il n'aurait pas scellé la paix qu'il convoitait, la paix selon son cœur, une paix franche et durable, une de ces paix qui n'humilient personne, les seules qui ne soient pas menteuses. C'était, quoi qu'on

en dise, par politique, non par scrupules chrétiens, qu'il avait conclu ce traité. Il savait qu'avec ses voisins le grand art est de ne pas tout prendre, de restituer parfois, de donner peu, pour recevoir beaucoup. Et non-seulement il s'assurait ainsi la possession incontestée, la pleine propriété de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine et du Poitou, l'hommage direct du Berri, de la Bretagne, de l'Auvergne, de la Marche et de l'Angoumois, mais il acquérait en outre pour lui et pour son peuple, en Europe et dans le monde, un renom de loyauté, une autorité décisive et suprême dont jamais la simple adjonction d'un territoire, si grand qu'il fût, ne l'aurait investi.

Ce qu'était au XIIIe siècle le nom de la France chez les nations étrangères, dans toute la chrétienté, ce que ce nom inspirait de confiance et de souverain respect, bien peu de gens s'en doutent aujourd'hui. On oublie que cette suprématie, dont il y a deux cents ans nos pères se glorifiaient et qu'ils croyaient nouvelle, n'était qu'une réminiscence. Richelieu, Louis XIV, n'avaient fait que reconquérir ce qui nous avait appartenu, ce que durant quatre siècles, de faute en faute, de hasard en hasard, nous avions peu à peu compromis et perdu. Cet ascendant dominateur, cet empire de la mode non moins que de la puissance, déjà nous l'avions exercé. Nous avions vu l'Europe s'inspirer de nos mœurs, copier nos manières, cultiver notre langue, imiter nos poètes, se façonner sur nos artistes. Ainsi les deux époques, à n'en considérer que les dehors, se valent pour le moins, toutes proportions gardées, et, quand vous allez au fond, quand vous sondez le cœur, l'âme de ces deux époques, quand d'un côté vous voyez une politique plus humaine, plus franche, plus vraiment habile, un peuple moins pressuré, l'Évangile moins méconnu, les grands principes plus respectés, les grands devoirs mieux accomplis, comment ne pas franchement reconnaître que la vraie grandeur est de ce côté?

Reste de l'autre, il est vrai, un avantage inestimable, la gloire des lettres; nous nous gardons d'en rabaisser le prix. Seulement n'oubliez pas que, si nos grands écrivains du XVIIe siècle sont d'incomparables modèles, il s'en faut que les arts à cette même époque vous puissent inspirer même culte et même admiration. Les arts, à peu d'exceptions près, sont alors aussi froids et aussi solennels qu'au temps de saint Louis ils furent touchans et animés. Nous ne prétendons pas que le sentiment du beau, le goût des arts plastiques, soient en ce monde la principale affaire, et que la valeur d'un règne ou d'une époque se mesure à l'habileté des architectes et des sculpteurs; mais ce n'est pourtant pas un signe à dédaigner, quand on compare entre eux des hommes ou des siècles, que la ma-

nière dont ils sentirent le beau. Sous Louis XIV, à mesure que le pays se soumet et s'abaisse, le goût en matière d'art s'épaissit, s'alourdit; on sent qu'il porte la livrée du pouvoir absolu. Lesueur, Poussin, au milieu de ce temps, sont des voyageurs égarés; ils marchent contre le courant, au rebours de la foule, cherchant le simple quand le faste triomphe. Sous saint Louis au contraire, c'est le courant qui porte au simple, au grand, au noble, au délicat, au faire exquis et distingué; c'est en suivant la foule, en lui obéissant, qu'on est fécond et créateur. Affranchi de ses liens hiératiques, l'art respire, prend une libre allure, un essor tout nouveau, et s'épanouit avec audace, non sans règles, mais sans servilité. Que ne pouvons-nous ici faire apparaître les merveilles de cet art du XIIIe siècle, ou tout au moins en faire comprendre la profonde originalité et l'honneur qui en rejaillit sur la France, son premier, son principal berceau! Pour mettre à leur rang véritable nos artistes français de ce temps, c'est en regard de l'Italie qu'il faut les voir et les juger. Pendant qu'au-delà des monts rien de neuf n'apparaît encore, pendant que sur ce sol où germeront un jour tant de chefs-d'œuvre et où nous-mêmes nous ne prendrons que trop d'exemples, l'art se réveille à peine, timide et encore enfant, imitant avec hésitation les antiques modèles qui l'entourent, chez nous il a déjà pris fièrement son parti, il est alerte, dégagé, svelte, brillant, diaphane, n'imite rien, n'emprunte rien, se suffit à lui-même. Qu'importe si la forme qu'il adopte ne lui permettra pas de survivre longtemps aux mœurs qui l'ont vu naître et dont il est la trop fidèle image? qu'importe s'il y a chez lui certains germes cachés de complications et de raffinemens qui hâteront sa fin? Il n'en a pas moins eu son âge d'or, son heure de gloire, son siècle de grandeur; ses œuvres nous l'attestent; tout n'en est pas perdu; nous en pouvons non sans orgueil contempler encore aujourd'hui d'éblouissans vestiges.

La Sainte-Chapelle du Palais, l'œuvre favorite du saint roi, la création par excellence de cet art intelligent et inspiré, la Sainte-Chapelle existe encore, privée d'air, de jour et d'espace, emprisonnée dans d'odieuses constructions qui l'étouffent, mais enfin saine et sauve; elle est debout, grâce au secours qu'elle reçut, il y a trente ans, de cette restauration d'abord si prompte, si vivement conduite, puis presque interrompue, et continuée péniblement comme toute entreprise utile née à certaine époque, et dont le temps présent n'a pas seul tout l'honneur! La voilà pourtant qui s'achève : l'édifice, affermi sur sa base, assuré contre l'injure du temps, rendu à sa splendeur première, restera, et, nous l'espérons, pour une nouvelle série de siècles, l'honneur, la vraie parure de notre vieux Paris et la consolation de ceux qui, comme nous, ont

aujourd'hui le goût assez pervers pour ne pas admirer, et pour trouver parfois barbare, non moins que ruineuse, la façon dont on l'embellit. C'est là, sous le hardi réseau de ces souples nervures, sous l'éclat coloré de ces verrières étincelantes, dans ce tabernacle aérien, qu'il faut évoquer Joinville et l'appeler en témoignage. Lui seul nous force à croire aux vertus surhumaines de son royal ami. Quelles que soient les témérités de cette architecture en quelque sorte immatérielle, un bien plus étonnant miracle est l'âme de ce roi. Foyer d'amour, de charité, de compassion, de dévouement, ce n'est là rien encore. D'autres ont eu de telles âmes; le surhumain est de n'avoir jamais succombé à aucune faiblesse, cédé à aucun entraînement, d'avoir su résister toujours, même à sa dévotion, même au clergé, même à Rome, aussi bien qu'à l'Europe, aux musulmans et aux menaces de torture! On comprend que la royauté, n'eût-elle apparu qu'un seul jour sous les traits d'un tel homme, ait pris, et pour si longtemps, dans ce pays de France, un caractère mystérieux et divin. Le souvenir de saint Louis a protégé et fait aimer, presque adorer par habitude, même ses plus faibles et ses moins dignes successeurs.

Quel est donc le secret de cet héroïsme qu'a respecté Voltaire lui-même, dont il n'a jamais pu parler que sérieusement, et qui lui a fait trouver pour le peindre les plus admirables paroles? Le secret de cet héroïsme est le mépris absolu de la mort. Le jour où le saint roi fit voir aux émissaires du Vieux de la Montagne que leurs poignards ne le faisaient ni trembler ni pâlir, il fut maître en Europe, maître de tous comme de lui-même. On ne fait de vraiment grandes choses, on n'est digne de commander aux hommes qu'à ce prix. Ne demandons pourtant pas aux puissans de la terre qui, sous un nom ou sous un autre, sont appelés au dangereux honneur de gouverner leurs semblables, ne leur demandons pas d'être des saints, ni même des héros! Mais si, renonçant à la pratique encore plus inhabile qu'immorale de traditions surannées, ils empruntaient enfin au bienheureux monarque la plus facile de ses vertus, le fond de sa politique, sa sainte horreur du mensonge, s'ils s'habituaient à dire assez souvent la vérité pour qu'on pût croire qu'ils la disent toujours, quelle transformation de ce monde, quel gage de sécurité pour les peuples, et pour les rois, quelle facile assurance d'être bénis et respectés!

L. VITET.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

I.

GERMANICUS.

Les époques de décadence sont voilées d'une teinte sombre : elles laissent au moraliste une tristesse mêlée d'amertume; mais elles sont traversées par de douces et belles figures qui réconcilient avec l'humanité et qu'il est consolant de contempler. Au milieu des désordres et des crimes, on a besoin de vivre quelques heures avec d'honnêtes gens. Germanicus est un de ces types, consacré par une immense popularité, immortalisé par un grand historien. Tacite est un partisan posthume de Germanicus : il l'adore et le fait aimer. Y toucher après lui est téméraire; mais il est possible d'ajouter au portrait idéal de Tacite quelques traits de réalité empruntés aux monumens que l'antiquité nous a légués; il est permis surtout d'expliquer le rôle de Germanicus avec une liberté que n'avait pas Tacite, consul sous les empereurs et grave observateur de toutes les convenances.

Un proverbe grec dit que le plus heureux de tous les hommes est celui qui n'est pas encore né; on pourrait assurer de même que le meilleur des princes est celui qui n'a jamais régné. Germanicus n'a pas été mis à l'épreuve, comme les braves qui n'ont jamais été au combat, comme les santés qui n'ont jamais reçu d'at-

teinte. Il y a deux secours merveilleux pour ceux qui se trouvent ainsi à côté de la toute-puissance sans espoir vraisemblable et permis de l'obtenir. D'abord, sous les mauvais princes, le peuple a besoin de se créer une chimère; il cherche des consolations, se leurre d'espérances, caresse une idole; comme les natures romanesques, froissées, souffrantes, il revêt cette idole de toutes les perfections. Ensuite ce souffle populaire soutient une âme douée de qualités brillantes, qui a de l'honneur, sinon de l'ambition; il lui donne des ailes et une sorte de virginité jalouse. Le sentiment de la conquête, une ardeur qui ressemble à celle de l'amoureux, l'auréole qui ajoute au front la légèreté et l'allégresse, tout en un mot rend l'homme meilleur, les intentions plus pures, la vertu plus facile. Telle a été la condition, non-seulement de Germanicus, mais de son père Drusus, qu'on appelait Drusus l'ancien, et qui a exercé sur les destinées de son fils une influence plus considérable que les historiens ne le disent. J'essaierai de le prouver sans exagérer rien et en laissant à Germanicus le rang principal. Le père et le fils appartiennent à cette famille universelle de princes qui promettent beaucoup avant de régner, qui tiennent moins qu'ils n'ont promis quand ils règnent, et qui ne conservent le cœur de leurs contemporains qu'à la condition de ne point être placés devant la brèche et de s'en tenir à un amour platonique pour la liberté.

I.

Néro Claudius Drusus était né en 714; il était frère cadet de Tibère. Je ne retrace point sa biographie, elle tient étroitement à l'histoire du règne d'Auguste. On a prétendu qu'il était fils de l'empereur, parce que Livie était enceinte de six mois quand Auguste l'épousa : quelques courtisans distinguaient même sur leurs traits une certaine ressemblance; mais cette opinion n'est pas soutenable. Il est évident qu'Auguste, si Drusus avait été son fils, l'aurait gardé dans sa maison du Palatin au lieu de le renvoyer à Tibérius Néro, et qu'il l'aurait adopté de préférence à Tibère, qui ne lui était rien, qui ne lui inspirait que de l'aversion. Tout jeune, Drusus était agréable à Auguste, moins à Livie, à qui il rappelait des circonstances pénibles. Il est dur pour une femme altière d'arriver grosse dans la maison d'un nouvel époux et de renvoyer trois mois après comme une honte l'enfant à qui elle donne la vie; Drusus toutefois gagnait l'affection par sa grâce naïve et ses reparties enfantines. Il était le favori du Palatin, tandis que Tibère n'y était que toléré. L'un montrait les qualités les plus aimables, l'autre le caractère le plus sombre et une tristesse pleine de raideur. Machiavel, l'auteur de

la comédie de *la Mandragore*, oserait seul expliquer comment deux frères sont si différens et comment, l'aîné ayant essuyé toute l'âcreté du moule maternel, le cadet n'y puise que charme et que douceur.

Aimé de tout le monde, du peuple comme de la cour, Drusus fut poussé par un mouvement unanime vers la carrière des honneurs. A vingt-trois ans, il fait déjà la guerre aux Germains, bientôt il commande en chef sur le Rhin; c'est alors qu'il creuse le canal qui mettait et met encore le Rhin en communication avec la mer (*fossa Drusiana*, canal de l'Yssel). Après cinq années de luttes et de victoires stériles sur les frontières de la Germanie, il revient à Rome pour inaugurer le consulat, qui lui est décerné par Auguste. S'enfonçant de nouveau dans les forêts de la Germanie, il pousse jusqu'à l'Elbe et jusqu'à l'Océan; mais il est arrêté par une apparition semblable à celle qui devait troubler un jour la raison de Charles VI. Une femme gigantesque se précipite au-devant de son cheval, lui parle en latin, lui défend d'aller plus loin, et lui annonce que sa vie touche à son terme; en même temps le cheval de Drusus se cabre, renverse son cavalier, lui brise la cuisse; après trente jours de maladie, Drusus meurt.

Ses funérailles, où Tibère fit étalage de sa piété, furent magnifiques. Un cortége triomphal l'accompagna depuis les bords du Rhin jusqu'à Rome, Auguste vint au-devant du corps à Pavie, le sénat vota l'érection de plusieurs statues dans le forum et de l'arc de triomphe qui existe encore en avant de la porte Saint-Sébastien, mais qui est resté inachevé. Tibère, pendant un règne de vingt-trois ans, n'a trouvé le temps de terminer ni le temple qu'il s'était chargé d'élever à Auguste, ni l'arc de son frère Drusus, ni le monument commémoratif qu'il s'était réservé par une promesse publique de consacrer à sa mère Livie. Sa piété apparente pour sa famille n'était qu'un moyen de ralentir l'affection des autres et de détourner des honneurs qui lui portaient ombrage. Enfin le sénat avait décerné à Drusus le surnom de *Germanicus* à la condition qu'il fût héréditaire et devînt pour sa race un titre perpétuel.

Le prince qu'on honorait ainsi avait trente et un ans. Il était l'objet de regrets universels. La douceur de son caractère, sa bonté, sa modestie, son attachement à ses amis, la gravité de ses mœurs, chose déjà rare à la cour impériale, la faveur d'Auguste, l'adoration du peuple, l'amitié même de Tibère, tout prouvait que cette nature ouverte, généreuse, avait su se concilier les esprits les plus opposés. Cela ne suffirait pas pour expliquer sa prodigieuse popularité. Drusus avait une qualité de plus, pour laquelle il est difficile de trouver un mot qui n'éveille pas tout un ordre d'idées modernes : il était profondément libéral. On savait à Rome, et Auguste commençait à s'en alarmer, qu'il aimait les anciennes insti-

tutions de sa patrie, qu'il regrettait la république et qu'il souhaitait la restauration de la liberté. On savait par une indiscrétion posthume qu'il avait écrit une lettre à Tibère pendant qu'ils commandaient, l'un l'armée de Germanie, l'autre l'armée de Pannonie. Dans cette lettre, il lui proposait de s'entendre « pour forcer Auguste à rendre aux Romains la liberté; » c'est l'expression dont se sert Tacite : *de cogendo ad restituendam libertatem Augusto*. Il est certain que, si les deux frères avaient marché sur Rome avec leurs légions, Auguste était à leur merci. On ignore ce que Tibère répondit à cette hardie proposition, ou plutôt il ne dut jamais y répondre. Sa prudence, d'accord avec son ambition, lui dictait le silence. Plus tard cependant, après la mort de Drusus, Tibère, fatigué de l'entendre louer sans cesse par Auguste, montra un jour les fameuses tablettes, qu'il avait conservées, bien sûr qu'on cesserait, dès qu'elles seraient connues au Palatin, de lui jeter au visage le souvenir importun des vertus de son frère. Il parvint à son but, mais le résultat qu'il avait moins prévu fut un redoublement d'amour et de regrets parmi les Romains. La mémoire de Drusus resta comme sacrée depuis cette époque. On ne doutait point d'une sincérité que la mort avait scellée. On répétait sans cesse dans Rome : « S'il avait eu le pouvoir, Drusus aurait rendu au peuple ses droits et sa liberté! » Cet espoir fut reporté sur son fils Germanicus, il explique la faveur qui l'entourait dès ses premiers pas, il lui traçait son rôle. Les paroles adressées par Drusus à ses amis, ses intentions déclarées, ses engagemens, sa lettre à son frère, démarche si décisive et si courageuse, assuraient à sa famille l'amour des citoyens et la haine des empereurs.

Nous connaissons Drusus. Le musée du Louvre possède un buste qui le représente et qui est assurément un des chefs-d'œuvre du siècle d'Auguste; ce buste était depuis la renaissance au palais de Fontainebleau et avait été envoyé de Rome. Ce qui frappe d'abord, c'est la forme de la tête, qui est ronde, bien pleine, d'une heureuse proportion. Toutes les facultés y sont en équilibre, tout est à sa place, tout est sensé, raisonnable, expliqué à l'extérieur; c'est ce qu'on appelle une tête admirablement faite. Le front a quelque ressemblance avec le front de Tibère. Presque tous les princes de la famille de Tibère et d'Auguste, même les meilleurs, ont le front développé non en hauteur, mais en largeur. Cette particularité ne se retrouve plus sous les successeurs de Néron. Il faut aller jusqu'à l'époque de Constantin pour retrouver une conformation aussi caractéristique, qui semble annoncer la prédominance des appétits sensuels. Hâtons-nous d'ajouter que chez Drusus la proportion est encore heureuse; la ressemblance avec son frère se fait sentir sans être exagérée, et, s'il y a quelques pronostics qui trahissent la race, ils ont

été démentis par des qualités éminentes. Les cheveux sont coupés carrément sur le front à la mode du temps : aucun des membres de la famille d'Auguste ne fait exception à cette mode. Le nez est droit, avec une narine bien ouverte, sincère, qui semble ne respirer que ce qui est honnête. Les joues sont douces, avec des plans tranquilles. Il n'y a point de ces saillies inquiètes, travaillées, qu'on observe chez Caligula, ou de ces cavités impénétrables qui appartiennent à Tibère. La bouche est franche, pleine de bonté et d'expression. Le menton est rond, net, bien défini, tandis que celui de Tibère est, comme son front, tiré en largeur et a l'étoffe de deux mentons. Enfin tout est droiture, honnêteté, mansuétude, dans cette figure privilégiée, et l'intelligence paraît égale à la beauté.

On peut vérifier du reste l'exactitude du sculpteur en comparant au buste du Louvre un camée du cabinet des médailles (1) qui représente Drusus la tête nue, avec le vêtement militaire qu'on appelait *paludamentum;* c'est un magnifique portrait qui respire, comme le marbre du Louvre, la douceur, la grâce et un charme presque féminin. Enfin nous avons des monumens officiels, des monnaies frappées sous Claude en souvenir de Drusus. Les monnaies d'or portent l'inscription suivante : *Nero Claudius Drusus Germanicus imperator*, et au revers un trophée avec l'inscription *De Germanis,* pour rappeler ses victoires sur les Germains. Les monnaies de bronze, d'un grand module, portent la même légende. Le revers nous montre une figure assise, vêtue de la toge, tenant un rameau d'olivier à la main, entourée d'armes et d'armures. C'est l'image d'un triomphateur, et ce triomphateur est Drusus.

A côté de cette aimable figure, dont le passage parmi les hommes fut si court et la mémoire si durable, il convient de placer sa femme, Romaine des anciens jours, digne de lui donner un fils et de l'élever après lui, puisque la mort devait le frapper dans la fleur de l'âge. Cette femme s'appelait Antonia. Elle était fille du triumvir Marc-Antoine et de cette douce Octavie, sœur d'Auguste, qui lui avait elle-même donné l'exemple de toutes les vertus. Antonia est représentée sur des monnaies qui datent du règne de Claude, son fils. L'empereur Claude ayant voué à sa mère un culte particulier, plusieurs villes firent graver son effigie sur leurs monnaies, notamment Alexandrie, Amphipolis, Clazomène et Thessalonique. Antonia y est assimilée à Cérès, et porte sur sa tête les attributs de la déesse. On lui donne encore le titre d'*Antonia Augusta,* parce qu'elle a reçu sous Caligula, son petit-fils, les mêmes honneurs que Livie, qui s'appelait aussi Augusta.

Les monnaies ne font point saisir le caractère personnel de sa

(1) N° 213.

beauté. Frappées dans des villes lointaines, qui n'avaient point de modèle peut-être, elles offrent plutôt le type régulier et irréprochable des Grecs qu'un portrait exact. Les camées ont plus de vraisemblance, et l'on s'attachera surtout au camée de notre cabinet des médailles qui porte le numéro 206. C'est une agate-onyx d'une grande beauté : le buste est vu de face; la couronne de lauriers qui ceint le front est le symbole des prêtresses d'Auguste. Cette figure unit l'harmonie du type grec à la fermeté du type romain. La joue saillante avec les pommettes hautes rappelle les joues des femmes de Raphaël; les yeux ont un encadrement noble, le visage a une expression charmante, reflet d'une âme plus charmante encore. Cette chaste créature connut à peine le bonheur, et sa vie, après la mort de Drusus, devint un long martyre. Veuve, elle se retire auprès de Livie, sur le Palatin, cachée, vertueuse, filant la laine, tout entière à la mémoire de son époux. Malgré cette solitude, des chagrins viennent sans cesse l'assaillir. Elle a trois enfans, Germanicus, Livilla et Claude. Germanicus mourra jeune comme son père; Livilla empoisonnera le fils de Tibère, son mari, et Antonia obtiendra comme une grâce de la faire mourir elle-même de faim dans le palais pour lui épargner la honte du supplice; Claude, cerveau affaibli, sera pour tous un objet de mépris. Les enfans de Germanicus feront à leur tour couler ses larmes. C'est d'abord Agrippine, sa veuve, persécutée, exilée, expirant dans une île déserte; puis Néron, exilé également et forcé de se laisser mourir; ensuite Drusus, le second de ses petits-fils, qu'on accable de mauvais traitemens à côté d'elle, dont elle entend les cris dans les caves du Palatin, dont elle ne peut empêcher le meurtre; enfin Caligula, le troisième, qu'elle parvient à sauver, mais pour le surprendre, tout jeune encore, commettant un inceste avec sa sœur, et pour se voir infliger par lui, quand il est sur le trône, de telles amertumes et de telles menaces qu'elle préfère se donner la mort. Tel était sous l'empire le sort réservé à une honnête femme : victime de ses propres vertus, dédaignée par des ambitions criminelles qu'elle ne pouvait comprendre, rejetée par l'égoïsme, menacée par la violence, elle semblait avoir prolongé sa vie jusqu'à soixante-quinze ans uniquement afin qu'aucune douleur ne lui fût épargnée, pas même le suicide.

Né d'un père si glorieux et d'une telle mère, Germanicus grandit au milieu des souvenirs les plus purs et des bons exemples. Il était soutenu surtout par l'amour des Romains, dont les regards attendris couvaient le seul rejeton de leurs espérances et un favori choisi dès le berceau. Leur affection avait quelque chose de si familier, que, par une exception unique dans l'histoire romaine, ils ne l'ont jamais appelé ni par son nom ni par son prénom. On ne le

désignait que par le surnom de Germanicus, qui rappelait son père. Cela étonne peu les modernes, accoutumés à ne donner à la plupart des personnages romains que leur surnom. A Rome, les convenances s'y opposaient. On appelait un citoyen par son nom et par son prénom; il n'était pas autrement désigné dans les actes officiels, sur les mommaies, sur les inscriptions; le surnom ne venait que le dernier, et parfois il était omis. Caligula, par exemple, que les soldats avaient ainsi surnommé parce qu'il portait des petites bottes qui le faisaient ressembler à un légionnaire, Caligula, à peine sur le trône, punit sévèrement un centurion qui l'avait appelé par son surnom. Les historiens et les documens du temps le nomment toujours *Caïus Cæsar*. Germanicus au contraire se laissait saluer avec plaisir par un surnom qui faisait image, qui rappelait les triomphes de Drusus, qui était consacré par l'attachement populaire. L'histoire a perdu ses véritables noms : l'archéologie les cherche en vain dans les documens sans nombre qu'elle tire du sol de l'Italie; nous les ignorons et peut-être doit-on les ignorer toujours. Rien ne prouve mieux cet amour tendre, cette familiarité en quelque sorte paternelle d'un peuple entier pour l'héritier du libéral Drusus.

Germanicus était né l'an 15 avant Jésus-Christ. Adopté par Tibère en même temps que Tibère était adopté par Auguste, il apprit l'art de la guerre avec son oncle sur les bords du Rhin. Nommé consul à vingt-sept ans, il revint à Rome prendre possession de son consulat. Il l'exerça avec tant de modération, il montra un tel respect de la justice, une telle humanité, que la tendresse du peuple redoubla. Il prenait les intérêts des accusés, les accueillait avec impartialité, mais une impartialité pleine de faveur pour ceux qu'il supposait innocens, pleine de ménagemens pour ceux qu'il croyait coupables. Soignait-il sa popularité? Était-il entraîné par elle, semblable au nageur qui descend un fleuve, et dont il est difficile de dire s'il devance le courant ou s'il est porté par lui? Les jeux qu'il donna, les combats de gladiateurs, deux cents lions qu'il jeta dans l'arène, n'étaient point faits pour refroidir l'enthousiasme. Son consulat expiré, il retourna en Germanie pour commander en chef les légions; c'est là que le surprit la mort d'Auguste.

II.

Avant de rappeler ce qu'il fit à cette époque, quelles tentations vinrent l'assaillir, il est utile de retracer son portrait et de puiser aux sources. Les écrivains sont unanimes et ne contredisent point Tacite, qui est si bien acquis à Germanicus et à sa cause. Il est évident que ce grave historien ne dit que la vérité quand il loue en toute occasion le bon cœur de Germanicus, son humanité, ses ver-

tus civiles, sa douceur merveilleuse, sa clémence envers les ennemis vaincus. « En lui, dit-il, tout ce qu'on voyait et tout ce qu'on entendait inspirait un égal respect. Ses manières étaient affables, son esprit populaire, » ce qui veut dire qu'il avait la passion de plaire, l'art d'exciter et de mériter l'amour des hommes. En un mot, il était exactement l'opposé de Tibère. Si Tacite est suspect de partialité, Dion ne le sera pas, Dion, qui n'avait rien de commun avec le parti libéral de l'ancienne Rome, et qui vécut beaucoup plus tard. Voici le portrait qu'il trace de Germanicus dans le cinquante-huitième livre de son *Histoire*. « Son corps était beau, son âme admirable; son instruction égalait sa force physique. Très vaillant contre l'ennemi, très doux envers les siens (1), il unissait à la puissance d'un césar la modération qui convient aux citoyens les plus faibles. Il évitait tout ce qui pouvait faire de la peine à ceux qu'il gouvernait, ou mériter les soupçons de Tibère, ou exciter l'envie de son fils. Il a été du très petit nombre de ceux qui ne furent point au-dessous de leur fortune et ne se laissèrent point corrompre par elle. Plusieurs fois il aurait pu s'emparer de l'empire du consentement non-seulement du sénat, mais du peuple et des soldats : il ne le voulut point. »

Dion fait allusion à l'instruction de Germanicus; je puis ajouter quelques détails. D'abord Germanicus était orateur, on le sait moins par les discours que lui prête Tacite et qui sont de Tacite que par un vote solennel du sénat. Après sa mort, les sénateurs voulaient que son image, sculptée sur un grand médaillon, fût placée parmi les images des orateurs célèbres. Le secrétaire de l'empereur Hadrien vante en effet son éloquence remarquable, et rappelle qu'il a continué de plaider même après avoir obtenu le triomphe. Ensuite il était poète; il a traduit en vers ou plutôt il a paraphrasé les *Phénomènes* d'Aratus. Les vers de cette paraphrase sont bons, élégans, assez peu concis; ce n'est pas une traduction fidèle, c'est plutôt un commentaire rhythmé qui suit idée par idée le poème grec. Germanicus a composé d'autres vers qui ne sont pas tous perdus : on en trouvera quelques fragmens dans le recueil intitulé *Carmina familiæ cæsareæ*. Suétone assure en outre qu'il avait fait des comédies grecques. Enfin Ovide lui dédie ses *Fastes* en louant son éloquence et son talent de poète.

Ce jeune homme si complet, d'une culture égale à sa beauté, n'est-il pas naturel de désirer le connaître? Or il a été représenté souvent par les artistes de Rome. Le Louvre possède une statue qui est célèbre et qui a été trouvée en 1792 dans la basilique de Gabies

(1) « Il avait, dit également Suétone, toutes les qualités du corps et de l'esprit, la beauté et la valeur... »

par le prince Borghèse. D'autres statues moins belles sont au musée de Saint-Jean-de-Latran. La bibliothèque de Munich montre un buste, le musée de Dresde une tête de bronze, qui rappellent également Germanicus. La statue du Louvre est l'œuvre la plus remarquable, c'est à elle qu'il faut s'attacher. Elle fait voir Germanicus dans le costume héroïque, c'est-à-dire le torse nu, le bas du corps drapé, l'extrémité du manteau rejetée sur le bras gauche. Il est debout et tient l'épée militaire (1) (*parazonium*). Le bras droit est étendu avec un geste de commandement contenu et très doux. Le visage n'exprime pas seulement la bonté, on y sent une certaine mollesse affectueuse. On y découvrira peut-être quelques traits de Livie, son aïeule, mais non sa fermeté, sa pénétration, son énergie. La bouche est un peu affaissée vers les coins, ce qui donne l'impression de la mansuétude et surtout trahit la faiblesse du caractère. L'œil est bon et ouvert, le front tranquille, plein d'aménité, moins large que celui de Tibère, comme si le triomphe des nobles instincts et des qualités morales était absolu. Le nez est légèrement aquilin, sans que la courbe en soit nette et accentuée. Le cou est gras et fait penser aux statues d'Antinoüs. Quant aux épaules, elles sont très caractéristiques, parce qu'elles sont hautes, larges, un peu fléchissantes. On trouve une ressemblance entre la partie supérieure de cette statue et celle du Mercure qui est à la villa Ludovisi : les épaules, l'agencement avec le cou, le sentiment plastique, sont presque identiques. Je n'en tire aucune conséquence, c'est un simple rapprochement qu'il est bon de signaler. Enfin, ce qui est exceptionnel, tout à fait nouveau dans l'art romain, la tête est inclinée avec une expression de tristesse. Dans l'antiquité, les divinités inclinent la tête par bonté, comme pour accorder aux mortels ce qu'ils demandent dans leurs prières; mais la tête inclinée de Germanicus offre une expression de mélancolie que l'artiste a cherchée, qui lui a peut-être été suggérée par l'original.

Ainsi nous apparaît sans interprétation forcée ce portrait si conforme au témoignage des anciens. L'art ne dément point l'histoire, lorsqu'à côté des sentimens et des actes les plus nobles il nous fait comprendre la faiblesse de notre héros, et nous montre l'attitude triste, les épaules fléchissantes, la bouche inclinée vers les coins. Les monnaies qui sont frappées à Rome avec les initiales S. C. (*senatus-consulto*) portent un profil semblable et nous font voir des cheveux qui descendent assez bas sur le cou, mode du temps ou peut-être marque traditionnelle de la race d'Auguste.

(1) C'est une restauration justifiée par l'épée que tient une statue de Claude qui été trouvée dans le même lieu, qui porte le même costume, et qui faisait pendant à la statue de Germanicus dans la basilique ancienne.

On remarquera au cabinet des médailles de Paris deux camées qui représentent Germanicus : d'abord un petit camée (1) où la tête, qui n'a que 2 centimètres de hauteur, est d'une grande finesse, pleine de douceur, d'une expression calme, ensuite un autre plus grand et justement célèbre (2). Rapporté de Constantinople par le cardinal Humbert, il a appartenu pendant plusieurs siècles à l'abbaye de Saint-Évre, à Toul. Au temps de Louis XIV, on l'a entouré de roses et d'une monture émaillée qui en rehausse la beauté. Ce camée représente Germanicus la tête nue, la poitrine couverte de l'égide; de la main droite il tient le bâton augural, à la crosse recourbée, de la main gauche une corne d'abondance, symbole des bienfaits qu'on attendait de lui. Il est assis sur un aigle immense dont les ailes sont dressées vers le ciel, dont les pattes posent encore sur la terre et étreignent une palme, signe de victoire. Ces ailes sont grandioses et d'un jet hardi : les trois couches de l'onyx, savamment dégradées par le graveur, leur donnent de la couleur et des plans divers; elles cachent une partie du corps de Germanicus, prêt à se laisser emporter vers l'olympe, tandis qu'une Victoire ailée s'approche pour lui ceindre une couronne. Le sentiment général indique énergiquement le sujet, qui est l'apothéose. La composition est pleine d'une noblesse vraiment sculpturale, c'est un des plus magnifiques camées qu'aient produits les graveurs de l'antiquité; il frappe par sa grandeur tout à fait idéale, car il est évident que Germanicus doit à l'artiste une beauté que ni Auguste ni Tibère n'ont reçue de leurs plus célèbres graveurs. On dirait que l'âme de tout un peuple a passé dans ce monument, ou du moins que le souffle de tout un parti et l'ardeur des honnêtes gens qui le composaient ont échauffé l'artiste et lui ont imprimé un élan supérieur à celui qu'il avait trouvé jusque-là en lui-même, tant il est vrai que, dans les arts, l'amour fait plus que la faveur et la conviction plus que l'intérêt.

Telle est l'image exacte et idéale tour à tour de celui qu'on peut appeler les délices du peuple romain. Le peuple romain était destiné à des amours courtes et malheureuses, selon l'expression touchante de Tacite : *breves et infaustos populi romani amores*. Aussi ce portrait serait-il incomplet, si nous n'ajoutions dans l'ombre, comme fond du tableau, la haine de Tibère, qui grandit avec la popularité de Germanicus, la haine de Livie, qui n'avait jamais aimé Drusus, et qui détestait surtout Agrippine, femme de Germanicus, enfin la violence d'Agrippine elle-même, petite-fille d'Auguste, fille du farouche Agrippa et de cette Julie, si passionnée et si in-

(1) N° 207.
(2) N° 209.

telligente, dont elle avait pris tout l'orgueil. Cette violence, soutenue par une énergie trop virile, et sa soif de domination accumulaient les dangers en paraissant les braver. Agrippine rendait son mari plus timide en voulant le rendre plus hardi, parce qu'elle lui créait des embarras sans lui communiquer la force de les trancher. Enfin Germanicus avait conscience de la haine injuste de son oncle et de son aïeule : son âme douce en était remplie d'anxiété (1). Ce portrait nous aidera à mieux comprendre la conduite de Germanicus après la mort d'Auguste. C'est le moment où son sort va se décider, et du même coup le sort du peuple romain.

Les légions du Rhin étaient travaillées par un esprit nouveau. Après le désastre de Varus, il avait fallu remplir les cadres : on avait fait des levées à la hâte, on avait ramassé dans Rome les plus jeunes et les plus vigoureux parmi cette multitude accoutumée à la paresse. C'étaient d'assez bons soldats, mais que la discipline n'avait pas réussi à dompter complétement. Ces récentes recrues, dès qu'elles apprirent la mort d'Auguste, excitaient les vieux soldats à la révolte. Le contre-coup de l'opinion publique de Rome se faisait sentir dans l'armée. A Rome, on désirait Germanicus pour empereur; sur le Rhin, on prit les armes et on voulut proclamer Germanicus.

Germanicus était une âme honnête que révoltait l'idée d'une trahison, quoiqu'il fût difficile d'appliquer ce mot à des revendications légitimes contre un usurpateur qui se targuait du choix d'un autre usurpateur. Tibère avait donné le mot d'ordre aux légions; Livie s'était emparée des affaires à Nola; ils régnaient par la force et non par le droit : or l'on ne trahit qu'un gouvernement régulier, légal, institué par le consentement de la nation. Mais Germanicus était lié par une étroite parenté, par l'adoption de Tibère, par sa propre conscience. La seule pensée de se déclarer l'ennemi de son oncle le faisait frémir. Aussi les soldats, en le proclamant, le poussent-ils au désespoir. Quand il les entend lui décerner le titre d'*imperator*, il se précipite du tribunal où il siége et prend la fuite. On le ramène, on veut le forcer à y remonter en l'acclamant; c'est alors qu'il tire son épée et déclare qu'il préfère la mort au déshonneur. La foule est cruelle quelquefois, ou plutôt elle est sceptique. Les recrues arrivées fraîchement de la capitale n'étaient point touchées par ces sortes de démonstrations, et l'on cite un certain Calusidius qui présenta tranquillement à Germanicus son épée en lui disant : « Elle coupe mieux. » Il est certain que Germanicus ne se tua point. Il eut recours à un subterfuge, on pourrait dire à un mensonge. D'ac-

(1) « Anxius occultis in se patrui aviæque odiis, quorum causæ acriores quia iniquæ. »

cord avec les principaux chefs, il inventa une lettre de Tibère où le nouvel empereur promettait aux soldats tout ce qu'ils pouvaient souhaiter, des congés au bout de vingt ans de service, la pension de vétéran au bout de seize ans, les legs d'Auguste doublés. Les légionnaires avaient tué les centurions qui leur déplaisaient, on leur sacrifia les autres. Une révolte apaisée de la sorte ne sert qu'à en préparer une seconde; elle éclata dans le camp d'hiver, situé à l'*Ara Ubiana*, entre Bonn et Cologne. La vue d'Agrippine partant enceinte avec ses petits enfans pour se réfugier à Trèves put seule faire rentrer en eux-mêmes les rebelles, qui l'estimaient plus que Germanicus. Une troisième révolte éclate à *Castra Vetera* (Xanten), où campaient la cinquième et la vingt-unième légion. Le vieux Cécina, lieutenant de Germanicus, ramena quelques cohortes par ses promesses et les jeta pendant la nuit sur les tentes des soldats insurgés. Une horrible mêlée, que les ténèbres rendaient plus sanglante, couvrit le camp de cadavres. « Ceci n'est point un remède, c'est un bain de sang, » dit le lendemain Germanicus en versant des larmes. Ce sang, il eût peut-être dépendu de lui qu'il ne coulât jamais.

Tacite peint admirablement ces scènes lugubres; cependant il évite de dégager nettement l'esprit révolutionnaire qui travaille l'armée et qui souffle de Rome. Germanicus n'est l'objet de tant d'espérances que parce qu'on croit que les vieilles institutions républicaines et la liberté reconquise doivent triompher avec lui et par lui. Germanicus se dérobe à ce rôle avec une constance dont Tibère n'était guère digne; il met tout son héroïsme à obéir; il développe, pour ne pas se trouver en face de cet adversaire redouté, une énergie qui l'expose à de plus grands dangers; il lui coûte plus d'efforts et plus de sang pour refuser l'empire qu'il n'en aurait coûté peut-être pour l'acquérir ou l'affranchir. Est-ce respect, est-ce terreur devant la sombre figure de Tibère? C'est du moins faiblesse d'un cœur pusillanime qui préfère son devoir de prince à son devoir de citoyen et son repos au bonheur de sa patrie. Ne pas se compromettre est le mobile suprême des êtres inoffensifs, qui finissent par ne pratiquer d'autre vertu politique que l'abstention.

Si, au lieu d'une âme noble et timide, Germanicus avait eu l'âme ambitieuse et hardie de Vespasien ou de tout autre général qui a tiré le glaive en s'écriant : Marchons sur Rome! que fût-il arrivé? C'est un problème qu'il est permis de se poser et qui nous aide du même coup à pénétrer ce qu'avait de solide ou de frivole, de juste ou d'immérité, la popularité incroyable de Germanicus. Il est inutile de rappeler que la tendresse des Romains pour lui vient surtout du souvenir paternel, que la lettre de Drusus est sans cesse présente à tous les yeux, qu'il semble que l'exécution d'un si gé-

néreux projet soit un héritage sacré, une dette imprescriptible. Ce n'est pas un chef débonnaire qu'on attend, c'est un sauveur. Ce ne sont pas les campagnes entreprises pour recouvrer les ossemens blanchis de Varus, ce ne sont pas les ravages commis dans les forêts de la Germanie, propres surtout à exaspérer les Germains, qui attirent les cœurs vers Germanicus; c'est une espérance secrète chez les uns, avouée chez les autres, vivace chez tous, qui tourne les regards des meilleurs citoyens vers le Rhin. Dès qu'Auguste est mort, on attend chaque jour la nouvelle, non pas que Tibère est revenu d'Illyrie pour prendre l'empire, mais que l'armée du Rhin s'est mise en marche pour apporter la liberté. Que fût-il arrivé, si Germanicus, avec autant de désintéressement et plus de courage civique, eût accepté hautement le legs de Drusus, s'il eût déclaré que les promesses du père seraient religieusement exécutées par le fils, s'il fût parti à la tête de toutes ses légions, qui brûlaient de le conduire à Rome, s'il fût descendu vers l'Italie en annonçant la restauration du sénat et du tribunat, des assemblées et des magistratures, des lois et des institutions, avec les améliorations conseillées par l'expérience et un demi-siècle de servitude, s'il eût consenti enfin à devenir, non pas le second des empereurs, mais le premier des citoyens?

Il est certain, et Tibère l'a prouvé par toute sa conduite, que le retour de Germanicus, avec de telles promesses attachées à ses aigles, n'eût été qu'une marche triomphale, pacifique, sans effusion d'une seule goutte de sang. Il traversait les Gaules et le nord de l'Italie en purifiant les traces de César, en effaçant le souvenir de sa marche parricide, en réhabilitant le Rubicon, franchi enfin honnêtement, triste cours d'eau qui reste noté d'infamie dans l'histoire pour n'avoir pas arrêté et submergé l'ambitieux qui allait commettre le plus coupable des attentats. Il arrivait à Rome escorté par toutes les populations de l'Italie, comme elles avaient escorté et porté pieusement sur leurs épaules le cadavre de son père Drusus. Dion le dit lui-même, Dion, personnage consulaire, fonctionnaire et ami des empereurs. « Plusieurs fois Germanicus aurait pu s'emparer de l'empire du consentement non-seulement des soldats, mais du sénat et du peuple. » Tibère le savait si bien qu'il attendait toujours les nouvelles de Germanie. Ses tergiversations, ses refus, ses ruses pour décliner le pouvoir, on n'y a vu qu'une puérile hypocrisie et du machiavélisme, il faut y voir l'expression des craintes les plus sincères et les plus sérieuses. Il s'attendait à tout moment à apprendre que Germanicus et ses légions descendaient des Alpes, il se tenait prêt à fuir; il aurait fui devant Germanicus comme il a fui devant Auguste, devant Livie, devant Séjan, comme il fuyait devant le spectre de Rome, quand il n'osait, à la fin de son règne, ap-

procher à plus de sept milles de ces murs qu'il remplissait de larmes et d'imprécations. C'est pour cela qu'il ne voulait commettre rien d'irréparable, ne s'engager par aucun acte, afin de ne s'exposer à aucunes représailles et de pouvoir dire au libérateur : « Mais Rome est libre, je n'ai rien usurpé. » Avec cette pensée, on peut relire Tacite : dès lors les incertitudes de Tibère, sa politique au début, son attitude honteuse, ses faux-fuyans, ses mensonges, ses habiles refus, son dégoût du pouvoir, s'expliquent par la terreur que lui inspire Germanicus. Séparé par de si grandes distances, il ignore longtemps ce que son neveu a décidé, et de sa décision dépend sa propre destinée aussi bien que celle du peuple romain.

Or Germanicus n'a rien résolu; il a pris le parti le plus commode, il reste sur la frontière, il y reste fidèle. Il ne privera point le monde du bonheur d'obéir à Tibère, puis à Caligula, puis à Néron. Il n'essaiera ni de rendre la liberté à sa patrie ni de restaurer la grandeur romaine. Quel est donc l'historien qui prétendait que le fils de Drusus n'avait jamais été inférieur à sa fortune? On doit affirmer au contraire qu'il a été au-dessous de sa fortune, qu'il n'a pas eu l'audace honnête, salutaire, patriotique, qui fait qu'on remplit le plus difficile des devoirs. Il a préféré ce devoir inerte qui s'appelle l'obéissance; il n'a songé qu'à sa propre sécurité et a laissé retomber à terre la cause si belle que l'humanité remettait entre ses mains. L'étendue de sa faute peut se mesurer à la joie immense que Tibère et Livie témoignèrent en apprenant que Germanicus faisait prêter serment au nouvel empereur. Alors seulement Tibère agit en maître et Livie se crut toute-puissante, alors seulement l'empire fut consacré par des formules décisives. On rit d'abord à la cour de ce candide et vertueux Germanicus; on le laissa pendant trois ans guerroyer sur le Rhin, se perdre dans les forêts, pénétrer jusqu'à l'Océan, occuper l'activité de ses soldats par des marches et des contre-marches, s'exposer à des dangers sérieux, car c'était un bon et courageux général qu'Agrippine soutenait et secondait merveilleusement. On le laissa libre et heureux, pendant que le pouvoir de Tibère et de Livie s'affermissait à Rome, jusqu'au jour où l'éclat de ses victoires et l'amour de ses légions réveillèrent les craintes assoupies de Tibère. On ne pouvait souffrir qu'une gloire si pure resplendît plus longtemps; on le rappela : grande imprudence, car ce retour était pour Germanicus une seconde occasion d'accomplir les promesses de Drusus et de disposer d'un peuple qui s'était depuis longtemps donné à lui.

De peur de mécontenter son neveu, Tibère l'avait désigné pour être consul et lui avait accordé le triomphe. D'ordinaire les triomphateurs campaient hors des murs avec l'élite de leurs troupes, et,

le jour de la cérémonie, entraient par la porte triomphale, où le sénat les attendait assis autour de l'empereur. Pour Germanicus, soit qu'un mot d'ordre eût été donné, soit qu'un mouvement spontané entraînât le peuple, comme il arrive dans de pareilles circonstances, Rome entière s'élança au-delà du Tibre; tous se précipitèrent sur la route, hommes, femmes, enfans, vieillards; la ville devint déserte. Qui ne sait avec quel enthousiasme et quel art le génie italien organise les manifestations? On alla au-devant du libérateur jusqu'au vingtième mille, c'est-à-dire jusqu'à sept lieues de Rome. Était-ce pour voir des Germains à la longue chevelure et leurs dépouilles? Était-ce pour insulter quelque chef enchaîné derrière le char? Non, c'était pour recevoir cette liberté tant promise que Germanicus rapportait, croyait-on, dans ses deux mains, c'était pour contempler ce héros bienfaisant dont le retour devait suffire pour faire disparaître Tibère. Tibère connaissait si bien les dispositions des Romains qu'il n'envoya sur la route que deux cohortes prétoriennes et garda toutes les autres auprès de lui; il est vrai que les soldats s'échappèrent et coururent mêler leurs joyeuses clameurs à celles de la foule. Que Germanicus fît un geste, qu'il dît une parole, qu'il donnât un signal, et cette multitude immense, qui lui appartenait, prenait feu. Toujours scrupuleux, toujours fidèle à Tibère, il observa la plus grande réserve; il avait placé autour de lui, sur son grand char, ses cinq petits enfans, afin de n'offrir aux yeux qu'un spectacle doux et souriant, afin de ne toucher les cœurs que par les émotions de la paternité et le souvenir des vertus domestiques. On l'accueillit avec ivresse, et l'on fut déçu; on le suivit en espérant encore, et toutes les espérances furent trahies.

Quelle que soit la valeur d'un homme, il ne vaut en politique qu'autant qu'il représente une idée et qu'il saisit l'occasion de la faire triompher. L'idée qui faisait la force de Germanicus, c'est qu'il était l'incarnation de la liberté romaine ou du moins des derniers soupirs vers la liberté. Il n'a rien fait pour cette idée, il a été un honnête serviteur, un timide citoyen, un impuissant ami, un chef involontaire ou volontairement paralysé; il s'est contenté des brises folles d'une popularité stérile, et, quand l'occasion s'est offerte par deux fois, il l'a repoussée. Dès ce moment, Germanicus ne comptait plus, il avait abdiqué. Il pouvait rester l'amour du peuple romain, mais dans la vie de l'humanité et dans le jeu de ses destinées Germanicus était rayé. Qu'il vécût à Rome ou loin de Rome, général ou fonctionnaire civil, heureux ou persécuté, applaudi ou délaissé, il avait trahi l'idée dont son père lui avait transmis le fardeau, il avait failli au plus beau rôle que l'histoire pût offrir à un homme; il était jugé, il n'était plus rien qu'une victime marquée par le ressentiment de Livie et de Tibère.

Une phrase de Tacite laisse deviner les regrets et les alarmes des contemporains de Germanicus; or l'on sait combien Tacite est sobre dans ses réflexions et combien lui-même enveloppe sa pensée (1). Les politiques qui voyaient ce pompeux, mais infructueux triomphe de Germanicus ne pouvaient cacher leur tristesse, sentant qu'une occasion suprême était perdue et qu'une idée était à jamais trahie. Les âmes tendres et prévoyantes n'étaient pas moins affligées, parce qu'elles pressentaient que, dans les temps difficiles, celui qui manque à sa fortune est perdu; sa faiblesse excite le mépris de ses ennemis; être populaire et cesser de se faire craindre, c'est marcher à la mort.

Du reste la vie de Germanicus n'a plus d'objet. Que fait-il à Rome? Il plaide pour les accusés, il sourit à ses partisans, il manque d'être étouffé chaque fois qu'il se montre en public, tant la foule se précipitait sur lui comme pour saisir enfin le mot du sphinx et le signal toujours attendu. Germanicus se contente de rebâtir à ses frais le temple de l'Espérance qui vient de brûler, restauration qu'on pourrait prendre pour une ironie et qui semble dire aux Romains : « Germanicus n'est plus pour vous qu'une espérance vaine. » Qu'importent des intrigues de cour, l'ambition d'Agrippine, la jalousie du fils de Tibère, la malveillance de Séjan? Qu'importe même la succession de Tibère, qui se ferait attendre dix-huit ans et qui ne donnerait sans doute au monde qu'un maître impuissant, abusé, jouet des autres et de sa propre faiblesse? L'exemple de Tibère nous apprend comment d'un bon citoyen de mauvaises institutions font un mauvais prince. Ce fut un bien pour Germanicus d'être éloigné de Rome, ce fut une faveur nouvelle de la fortune de l'enlever à la terre jeune et dans toute sa gloire.

Lui-même ne sait plus comment remplir des jours vides et inutiles. Nommé au gouvernement de l'Asie, il s'y rend à petites journées, il fait un voyage de plaisir, il visite successivement l'Illyrie, Nicopolis, fondée par Auguste, le champ de bataille d'Actium, Athènes, où il entre pieusement avec un seul licteur, les côtes de la Thrace et de l'Asie-Mineure, toutes les villes célèbres; il fait même un pèlerinage à Rhodes pour flatter Tibère, et, comme si le sort prodiguait l'ironie à ses favoris impuissans après leur avoir prodigué les occasions, c'est à Rhodes que Germanicus sauve lui-même du naufrage Pison, poussé par la tempête, Pison son ennemi, Pison l'affidé de Tibère qui doit le combattre, le désespérer et peut-être l'empoisonner. Le goût des voyages ou l'ennui l'entraîne; dès qu'il a réglé les affaires de Syrie, il prend le pallium grec et les sandales,

(1) « Suberat occulta formido reputantibus haud prosperum in patre ejus favorem vulgi; avunculum ejusdem Marcellum flagrantibus plebis studiis intra juventam ereptum; breves et infaustos populi romani amores. » (II, 41.)

s'enfonce en Égypte comme un simple particulier, va jusqu'à Syènes et jusqu'à Éléphantine. Il revient épuisé, est abreuvé de dégoûts par les agens de Tibère, tombe malade et meurt. Cette mort est le texte d'une tragédie véritable, si admirablement composée par Tacite qu'il est défendu à jamais d'en refaire le récit; le procès de Pison à Rome est un autre chef-d'œuvre qu'on ne peut lire que dans ce grand historien. Je ne poserai même pas le problème insoluble de l'empoisonnement de Germanicus. S'il n'a pas été empoisonné, il a cru l'être, il l'a dit, l'univers l'a répété. Il n'est point de condamnation plus grave pour un souverain et pour un siècle.

C'est surtout dans les temps de décadence politique qu'on voit triompher une sorte de loi envieuse et fatale. Tout ce qui est beau, bon, généreux, succombe devant l'audace et l'impudence. De même, dans les champs incultes, le bon grain est étouffé par les herbes voraces. La vitalité violente absorbe la vitalité honnête; l'égoïsme et les appétits effrénés de ceux qui n'ont pas de scrupules coudoient, écartent, rejettent les âmes candides et retenues; le crime étant une force, la vertu devient une faiblesse. Germanicus a été parfait jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la faiblesse et jusqu'au martyre; il a rempli sa destinée, mais il a trahi la destinée du peuple romain. Il y a dans cette histoire une moralité qu'il faut avoir le courage de proclamer, c'est que le peuple romain n'était plus digne que Germanicus ou tout autre héros fît pour lui cet effort. Le rôle des princes n'est pas d'offrir la liberté, le rôle des peuples au contraire est de la réclamer : les souverains trouvent qu'il est temps de l'accorder quand les peuples ont su la conquérir. Le peuple romain se vendait tous les jours afin de vivre dans l'oisiveté et dans les plaisirs; il croyait ensuite qu'un amour platonique pour l'ancienne constitution suffirait pour être affranchi. Il choisissait ou plutôt il acceptait un héros idéal, et attendait sans rien faire que ce tout-puissant sauveur ouvrît sa main, qui devait contenir le bonheur et la liberté de tout un peuple. C'est pourquoi l'image de Germanicus est restée dans l'histoire pure, charmante, idéale, presque abstraite, tant l'action lui a manqué. Il n'est qu'une personnification : il résume l'espérance inerte d'une nation, ses aspirations impuissantes, ses regrets sans courage, ses vœux sans énergie; c'est la chimère des paralytiques qui ne veulent plus marcher, c'est l'agitation de ceux qui rêvent et demeurent plongés dans le sommeil. Germanicus du moins eût dû essayer de secouer cette léthargie; il ne l'a point fait, et le martyre l'a purifié de toute faiblesse. Sa douce et belle figure restera une consolation pour les honnêtes gens de tous les temps, mais il ne faudra jamais consentir à ce qu'elle devienne une justification ou un exemple.

BEULÉ.

LA

VIE AMÉRICAINE

New America, by Hepworth Dixon; 2 vol. Londres 1867.

I.

Voici un des livres les plus intéressans que nous ayons lus depuis bien longtemps sur l'Amérique, et tel qu'il serait désirable qu'il en parût de loin en loin sur toutes les grandes nations de ce monde, et particulièrement sur celles qui sont en voie de formation ou de croissance. Qui ne serait heureux en effet, parmi ceux qui s'intéressent aux destinées morales de notre espèce, qu'un observateur sagace et subtil se chargeât pour lui de deviner l'heure qu'il est réellement à l'horloge invisible qui marque la vie de telle ou telle nation, et de la lui sonner en jolies notes, d'un timbre musical et clair, précédées et accompagnées de fantasques carillons pendant lesquelles défileraient, comme dans les anciennes horloges gothiques, toute sorte de figurines amusantes? Tels sont l'utilité et l'attrait du livre de l'ingénieux M. Hepworth Dixon, *New America*. Pour qui sait lire, il dit en termes suffisamment clairs : L'heure suprême de l'ancienne constitution des États-Unis a sonné; l'œuvre que nous pouvions considérer comme l'élixir le plus pur de la sagesse et de la raison humaines ne pourra pas tenir longtemps contre la nécessité des faits. L'imprévu est venu déconcerter la logique, et l'accident est en train d'avoir raison de la sagesse.

L'auteur de ce livre est un esprit d'une curiosité morale aussi excessive que pleine d'impartialité. Tout fait l'attire, de quelque nature qu'il soit, et il n'est content que lorsqu'il a pénétré jusqu'à

sa cause la plus secrète, jusqu'au mobile caché qui lui a donné naissance. Il sait à merveille, et même il sait un peu trop, à notre avis, que les causes réelles des faits sont rarement celles qui sont apparentes et qui tombent sous la prise du sens commun. Pour emprunter au langage de notre époque un mot qui sent son Bobèche, mais qui est singulièrement pittoresque et expressif, il aime en toutes choses à chercher *la petite bête*. Avant d'appliquer aux phénomènes de la vie contemporaine ses facultés d'investigation curieuse et subtile, il les avait appliquées au passé et s'était fait réviseur d'opinions accréditées. Il y a bien des années déjà que paraissait son premier essai en ce genre, un livre sur William Penn, dans lequel il défendait l'illustre chef des quakers contre les attaques acerbes et sans merci de Macaulay, et prouvait à l'éloquent historien qu'un chef de secte placé, comme l'était William Penn, en dehors de tous les partis en lutte et professant les doctrines de paix qui ont rendu son nom célèbre, pouvait, sans être un courtisan, profiter de la bienveillance de Jacques II pour servir les intérêts de ses coreligionnaires. Depuis, il a continué ce travail d'investigation sur John Howard, sur Robert Blake, et surtout sur lord Bacon. De même qu'il avait défendu William Penn contre Macaulay, il a défendu le grand philosophe contre lord Campbell, et son plaidoyer, surtout en ce qui concerne les relations de Bacon avec Essex et le procès de cet ingrat factieux, est vraiment digne d'être pris en considération. Puis il a exécuté un voyage en terre sainte, où il a suivi pas à pas, dans son court pèlerinage à travers ce monde, les traces saintes de Jésus.

Comme tous ceux qui ont pour principal mobile la curiosité, il ne laisse pas apercevoir d'opinions nettement tranchées; il prend trop de plaisir à la variété des spectacles que présente le combat des doctrines pour décider entre elles avec cette brutalité et cette justice sensées qui sont le privilége plus lucratif que glorieux de l'homme de parti. Il fraternise volontiers avec les hommes de toute secte et de toute école, car il ne voit en eux qu'une matière d'instruction et d'expérience. Il a vécu dans l'intimité des sérails de Brigham Young et de ses coreligionnaires, et au sortir de cette atmosphère de polygamie il est allé respirer l'atmosphère de célibat des bons et inoffensifs *shakers*, étudier sur place les mystères de cette singulière communauté d'Oneida Creek, où le mariage est aboli. Pour dire le vrai, il résulte bien quelque incertitude de pensée de cette impartialité si grande, et cette curiosité finit par dégénérer en quelque chose qui ressemble singulièrement au dilettantisme. On me disait récemment que les Orientaux ont l'oreille tellement fine qu'ils peuvent percevoir sans la moindre difficulté des douzièmes de ton en musique; il en est un peu ainsi de M. Dixon,

il saisit en politique et en philosophie des douzièmes de ton. De là beaucoup de finesse d'ordinaire, et fréquemment un certain vague. Aussi n'oserais-je pas nommer les doctrines auxquelles il se rattache réellement. Il a de la tendresse pour l'Amérique même dans ses plus grandes erreurs : nous ne pouvons donc que lui supposer des tendances radicales assez prononcées; mais quelle est la forme de ce radicalisme? C'est ici qu'il est permis d'hésiter. Un de nos amis, avec lequel nous échangions tout récemment quelques mots à son sujet, le trouve très mormon; il nous semble au contraire que, s'il a un penchant quelque peu décidé, c'est pour les *perfectionnistes* et leur établissement communiste d'Oneida Creek. Peut-être avons-nous raison tous les deux, et la cause de notre dissidence tient-elle simplement à une tendresse assez visible de l'auteur pour le mariage spirituel, qu'il a retrouvé également, quoique sous des formes diverses, et chez les mormons et chez les perfectionnistes, et auquel il a consacré récemment, sous le nom de *Spiritual wives*, deux volumes considérables. Quoi qu'il en soit, les doctrines qu'il remue et commente suffisent pour former autour du lecteur une atmosphère radicale des plus prononcées, et l'on ne peut que conseiller à quiconque l'ouvrira, whig ou tory, conservateur ou libéral à l'ancienne mode, d'oublier un instant ses opinions, s'il ne veut pas imiter la conduite de ce roi de Pégu dont parle Chamfort, lequel roi faillit crever de rire lorsqu'on lui apprit que les Vénitiens étaient un si singulier peuple qu'ils vivaient en république.

Avant de nous engager avec le voyageur dans les dangereuses solitudes du *far west* et dans les méandres des nouvelles doctrines américaines, nous voudrions montrer par quelques exemples comment fonctionnent les facultés de notre auteur, comment son œil sait regarder et son oreille écouter. Pour cela, nous choisissons un des derniers et des plus courts chapitres du livre, celui qui est intitulé *Manières*. Les mauvaises manières américaines sont célèbres dans notre Europe, et il n'est presque pas un voyageur qui n'ait contribué à faire aux citoyens de la grande république une réputation de sans-gêne et de familiarité excentrique. Que de fois n'a-t-on pas décrit ce type d'Américain qui crache sur les tapis, étend ses bottes boueuses sur les canapés de soie, met ses pieds plus haut que sa tête, vous aborde sans vous connaître, et vous demande à brûle-pourpoint quel est le chiffre de votre revenu, votre condition sociale, si vous êtes marié ou célibataire. M. Hepworth Dixon, malgré son indulgence pour les mœurs américaines, raconte lui-même quelques anecdotes qui sont de la plus amusante espèce. Cette dame qu'il surprit à une station de chemin de fer fouillant sans façon dans son sac de voyage et croquant à belles dents les pommes qu'elle en avait tirées est un assez bel exemple de cette familiarité démocra-

tique. La dame, il est vrai, avait une excuse, c'est qu'elle-même possédait des pommes et qu'elle avait voulu faire la comparaison. « Je voulais savoir si vos pommes étaient meilleures que les miennes,» dit-elle à M. Dixon, lorsqu'elle vit qu'il la regardait avec quelque surprise. Cependant, malgré beaucoup d'aventures de ce genre, M. Dixon n'hésite pas à déclarer que cet Américain légendaire de nos romans et de nos farces est encore pour lui un être de raison, et que, bien qu'il ait soupiré plus d'une fois après lui pour tromper l'ennui inséparable des longs voyages, il ne l'a pas plus rencontré que nous ne rencontrons à Dublin le spirituel cocher, à Damas le pacha grotesque, et à Madrid l'hidalgo susceptible, rêves de notre imagination qui ne se présentent jamais dans la vie réelle.

S'ensuit-il que l'accusation portée contre les manières américaines soit dépourvue de fondement? Non, répond M. Dixon, seulement elles n'ont ni la cause ni le caractère qu'on leur attribue. Ce qu'on peut dire de plus vrai, c'est que ces manières, sans aisance et sans grâce, ne sont au fond que l'expression la plus crue des manières propres à tous les peuples germaniques. C'est un fait non d'éducation, mais de nature et de tempérament. « Tous les hommes de race teutonique, dit M. Dixon en termes excellens, sont portés instinctivement à faire les gros yeux aux étrangers qu'ils rencontrent par hasard. Les dieux norses avaient cette particularité, et nous qui sommes leurs héritiers, c'est à peine si nous pouvons voir une figure inconnue, un costume qui ne nous est pas familier, sans sentir au fond de nos cœurs le désir de siffler et de lapider. En présence d'un étranger, un *gentleman* se rêvet d'une armure de froid dédain, un mal-appris cherche des yeux autour de lui s'il ne trouverait pas quelque pierre à sa portée. » Et maintenant des manières déplaisantes sont-elles un signe d'infériorité? Les manières anglaises sont au moins aussi déplaisantes pour un Français que les manières américaines le sont pour un Anglais, et cependant il ne viendra à l'idée de personne qu'un gentleman anglais, avec sa taciturnité offensante, soit un être inférieur à un paysan des pays du midi. Avant de nous railler de la grossièreté américaine, nous ferions bien de jeter un regard sur nous-mêmes et de songer que nous, Européens, nous pourrions prendre des leçons de savoir-vivre et de politesse des bateliers de Stamboul et des portefaix du Caire. Tous les voyageurs savent que la perfection des manières doit être cherchée non dans nos palais et nos hôtels, mais sous les tentes des Bédouins. Dans l'état actuel du monde, cette question est affaire de longitude et de latitude. Un paysan italien a souvent de meilleures façons qu'un comte anglais. L'Italien, quelle que soit l'élégance de son maintien, ne peut soutenir la comparaison avec le Grec, plus souple que lui, et ce dernier doit à son tour céder la palme à l'Arabe,

« un homme dont chaque geste est une leçon dans ce plus haut des arts sociaux. » — « Lorsque nous sommes dans une cité orientale, dit M. Dixon, même dans un désert d'Orient, cette question se présente perpétuellement sur nos lèvres : qui a appris à ce muletier là-bas à s'incliner et à sourire? qui a donné avec une pareille plénitude cette grâce à ce cheik à la peau tannée? Une dame qui entre dans un camp arabe pour y passer la nuit ne ressentira aucune crainte, à moins qu'elle ne soit avertie par quelque expérience antérieure, car le cheik sous la tente duquel elle se trouve possède dans une perfection rarement rencontrée ce don de la démarche et du discours que dans notre Occident nous cherchons seulement, sans l'y trouver toujours, parmi les hommes du plus haut rang. Comment le Bédouin acquiert-il ce don princier? Il ne le tire pas de sa richesse et de sa puissance, une bande de chèvres, un troupeau de moutons, sont ses seuls biens; il ne le tire pas de ses efforts d'esprit, il peut à peine lire et écrire. Le cheik qui inspire cette confiance, loin d'être un prince, un prêtre, obligé par nature et par condition à agir droitement, peut être un voleur, un proscrit, un assassin, et porter les traces du feu et la tache du sang sur cette main qu'il agite avec une grâce enchanteresse. Cependant il a l'air d'un prince. Tous les Orientaux ont ce charme sans nom. Un paysan syrien vous reçoit dans sa hutte de pierre, fait son signe de croix et émet le souhait que la paix soit avec vous avec des formes auxquelles un calife n'aurait rien à ajouter. » A ce singulier phénomène, M. Dixon donne la singulière explication que voici. En tout pays du monde, le degré de liberté peut être mesuré par le degré d'imperfection des manières. De mauvaises manières sont une conséquence nécessaire de la liberté. Là où fleurit le despotisme fleurit aussi la politesse, là où fleurit la liberté foisonnent l'insolence, l'arrogance et la brutalité. Voyez les hommes de très grand génie ou de très grand caractère, ils se distinguent rarement par ces dons de la politesse et de la grâce. Il en est des peuples comme des individus, ils sont polis tant qu'ils sont esclaves; faites qu'ils se redressent, et du jour au lendemain ils vont oublier leurs manières. La France depuis la révolution a perdu sa réputation pour les saluts et les sourires. « Un Souabe est moins poli à Omaha qu'à Augsbourg, un homme du Munster à Baltimore qu'à Cork. Fritz ne vous dira pas bonsoir sur les bords du lac Érié, Pat ne vous tirera pas son chapeau à New-York. » Est-ce un bien? est-ce un mal? M. Dixon conclut que c'est un petit mal pour un grand bien.

J'ai choisi cet exemple tout exprès parce qu'il montre fort bien ce qu'il y a de subtil et en même temps d'incomplet dans la manière de raisonner qui est propre à M. Dixon. Aussi vraie que soit son explication, elle ne saisit cependant qu'une des causes du

phénomène et n'atteint pas les principales. Au lieu de dire que le degré d'excellence des manières peut se mesurer sur le degré d'obéissance d'un peuple, il serait plus juste de dire que la politesse d'une nation est toujours en rapport avec l'ancienneté de sa civilisation. Tout le secret de la politesse orientale consiste dans ce fait que la civilisation des peuples de l'Orient a son origine dans la nuit des temps. L'ancienneté de l'action règle le geste de la main, la démarche du corps, l'intonation de la voix. En outre la politesse des manières est et sera partout un signe infaillible qu'une société est non plus à l'état fluide et de formation, mais à l'état concret et de fixité, qu'elle a trouvé ses lois et son code moral, que les droits réciproques de chacun sont définitivement arrêtés et reconnus. La déférence arrive dans une société lorsque les divers groupes de citoyens qui la composent ont cessé de chicaner sur les limites de leurs droits réciproques, de même que les propriétaires voisins vivent en bonne intelligence lorsque les limites de leurs champs sont nettement tracées. Enfin elle est une preuve que l'individu est arrivé à cet état de perfection difficile qui consiste à mettre sa volonté propre d'accord avec les volontés des autres, qu'il a pris l'habitude de la contrainte morale, source de la sociabilité, qu'il est parvenu à faire de cette contrainte, qui d'abord fut un effort douloureux, une grâce et un plaisir. Si les manières sont moins parfaites en Occident qu'en Orient, c'est que les sociétés européennes sont moins anciennes que les sociétés asiatiques; si les manières américaines ont moins de grâce que les manières européennes, c'est que la société est d'un côté de l'Océan en voie de formation, tandis que de l'autre elle a depuis longtemps atteint sa croissance définitive; si dans quelques-unes de nos sociétés européennes enfin la politesse est moins grande qu'autrefois, c'est que ces sociétés ont changé de formes, que dans ce nouvel état les droits et les devoirs nouveaux des citoyens sont encore mal arrêtés, et que l'individu n'a pas eu encore le temps d'apprendre cette contrainte morale qui est la racine de toute politesse.

Tout doit se mesurer sur la plus vaste échelle dans cette république aux proportions gigantesques, et qui présente la vivante image du fabuleux pays de Brobdingnac. Une incroyable variété de races existe sur l'immense surface de son territoire. Dans notre Europe, les contrastes les plus tranchés des races ne sont que des nuances d'un même sang; leurs mélanges les plus violens ne sont que des affinités récalcitrantes qui ont été contraintes, leurs différences ne sont que des différences d'âme et de caractère; leurs dissemblances, en un mot, de quelque nature qu'elles soient, sont historiques et non physiologiques. Aux États-Unis, ce sont les quatre grandes races entre lesquelles se partage physiologique-

ment, anatomiquement l'humanité, qui se trouvent en présence, la race blanche, la race noire, la race jaune et la race rouge, dans des proportions inégales sans doute, mais qui sont telles cependant qu'elles donnent sérieusement à réfléchir. Un fait fort curieux ressort en effet des observations de M. Dixon, c'est que les deux races, noire et jaune, compensent jusqu'à un certain point leur infériorité de nombre par la force qu'elles tirent de leur localisation dans une région particulière, force qui, s'accroissant en progression normale, doit finir un jour ou l'autre, si aucun obstacle ne vient à la traverse, par les rendre maîtresses de ces régions. L'homme blanc n'a pas de région préférée, il est partout chez lui, de la frontière la plus septentrionale du Maine au dernier district de la Californie. Il n'en est pas ainsi de la race noire et de la race jaune. Il y a quatre millions de nègres aux États-Unis qui presque tous habitent ces régions du sud où leur esclavage vient de se briser, et qui semblent éprouver une répugnance insurmontable à en habiter d'autres. Le nègre est un être moins libre que les hommes des autres races des conditions du climat. Pareil à ces plantes qui ne croissent fertiles qu'arrosées de ses sueurs et qui se montrent ingrates envers le travail de l'homme blanc, il lui faut les pays du sud, avec lesquels il s'harmonise si heureusement, et dont il est un élément pittoresque presque nécessaire. Pas plus que le riz, le coton et le tabac, le nègre n'aime les régions du nord, où il a cependant toujours eu ses plus chauds avocats, et d'où est parti le signal de son émancipation. « Même aujourd'hui, où le Massachusetts et le Connecticut l'amorcent par l'offre de bons gages, d'un travail aisé et d'un peuple sympathique, il refuse d'aller s'y établir. Il endure tout juste New-York; les plus intrépides de sa race consentent à peine à rester à Saratoga et à Niagara après les mois de l'été. Depuis que Sam a pu vivre libre dans le sud, il a tourné le dos au froid et amical nord pour aller chercher un lieu de séjour où il y eût plus de soleil. » Le nègre est un fait tout local aux États-Unis, dit M. Dixon; mais ce caractère ne le rend que plus considérable. N'est-il pas inévitable en effet que ces quatre millions de nègres aujourd'hui affranchis deviennent, par l'effet même de la liberté, les maîtres du pays qu'ils chérissent? Quatre millions de nègres libres s'employant à une culture qui réclame de préférence leur travail ne peuvent manquer de devenir propriétaires de terres qu'eux seuls s'entendent à rendre fertiles. Ils ont acquis les droits du citoyen, ils voteront, et comme ils seront les plus nombreux, c'est leur esprit qui dictera les lois. Quelle résistance alors pourront leur opposer les anciens propriétaires, déjà dépouillés et ruinés? Quelle résistance pourront leur opposer les travailleurs de race blanche, qui se trouveront vis-à-vis d'eux dans une réelle infériorité? Ces conditions nouvelles étant

données, serait-il bien étonnant que nos descendans, à une date plus rapprochée qu'on ne pense, eussent le spectacle d'une république ou d'un empire nègre dans les états du sud?

Quant à l'invasion des hommes de race jaune, c'est un fait tout récent et qui ne remonte pas plus haut que les années qui ont suivi la découverte de l'or en Californie. Ils sont là soixante mille, Chinois ou Malais, qui, renouvelant les anciennes migrations, ont abordé en Amérique par les mêmes points où leurs ancêtres pénétrèrent autrefois, et ont fixé en Californie et dans les districts de l'ouest leur séjour temporaire, séjour temporaire dans leur intention, mais qui pour la plupart devient définitif. Poussés par le besoin hors de leur pays, engagés comme *coulies* et travailleurs libres, ils étaient d'abord venus dans l'intention d'amasser un petit pécule et puis de s'en retourner en Orient. Les circonstances, plus fortes, les ont retenus, et le nombre de ceux qui restent ou viennent excède le nombre de ceux qui partent. Dans ces régions des mines, ils ont, comme les nègres dans le sud, une supériorité réelle sur les hommes de race blanche, c'est qu'ils sont propres à tous les genres de travaux. « Depuis le travail des mines jusqu'à la confection d'une omelette ou le repassage d'une chemise, ils sont bons pour tout travail par lequel les dollars peuvent être gagnés. Hop-chang tient une buanderie, Chi-hi sert comme cuisinier, Cum-thing est une servante pour tout faire. Souples et patiens, ces hommes jaunes, quoiqu'ils soient loin d'être robustes, recherchent âprement tout genre de travail; mais ils préfèrent les emplois des femmes à ceux des hommes, ils sont surtout heureux quand ils sont engagés pour laver le linge, soigner les enfans, servir à table. Ils font de bons sommeliers et de bonnes femmes de chambre. Loo-sing, un joyeux vieux Chinois qui a l'air d'une vieille femme à longue queue, blanchit vos chemises, les empèse et les repasse en perfection, à ce détail près que vous ne pouvez le persuader qu'il doit se dispenser de cracher sur les poignets et les devans. A ses yeux, cracher sur le linge équivaut à y semer des gouttes d'eau, et ses habitudes à cet égard sont telles que vous auriez beau le tirer par sa queue ou lui brûler avec son fer le bout de son petit nez camus, vous ne le convaincriez pas que ce n'est pas pour vous la même chose. » Ces milliers d'hommes jaunes habitent tous, disons-nous, les mêmes régions, celles de la Californie, en sorte que, l'émigration continuant, on peut prévoir le moment où une société asiatique sera formée sur les rivages de l'Océan-Pacifique. Un seul fait peut mettre obstacle à cet événement, c'est l'absence de femmes de race jaune. Ces travailleurs asiatiques partent seuls, et rarement, quand ils s'établissent, ils font venir leurs compagnes, en sorte que l'écart entre les deux sexes est dans la proportion de 1 à 18. Ainsi, sur deux points de ce vaste

territoire, l'empire de l'homme de race blanche est disputé ou menacé, fait considérable et que n'avait pas prévu la constitution républicaine, qui ne fut jamais faite ni pour des hommes de race noire ni pour des hommes de race jaune.

Il est d'autres régions où cet empire de la race blanche est disputé avec un acharnement héroïque souvent, cruel plus souvent encore : ce sont les vastes solitudes à l'ouest du Mississipi et du Missouri, aujourd'hui suprême asile de ces hommes de race rouge autrefois maîtres de tout le pays. Les Indiens occupent une grande place dans le livre de M. Dixon, qui donne à leur égard les détails les plus intéressans. Comme les nègres et les hommes de race jaune, ils sont localisés; mais cette localisation, loin d'être pour eux un principe de force comme pour les deux autres races, est au contraire un principe de faiblesse, car elle est le fait de la fatalité des circonstances et non du libre choix. On a souvent blâmé la politique que les Américains ont tenue à l'égard des Indiens; à mon avis, les explications fournies par le livre de M. Dixon la justifient pleinement. Dans le *Comme il vous plaira* de Shakspeare, un misanthrope excentrique qui ne peut souffrir que les amoureux gravent leurs noms sur l'écorce des chênes s'indigne contre la férocité de l'homme qui vient poursuivre sur leur propre domaine les fauves citoyens des forêts. Il n'est personne d'entre nous qui prenne plus au sérieux qu'elle ne le mérite cette boutade du misanthrope Jacques; les accusations qui ont été élevées contre la conduite des Américains dans leurs rapports avec les Peaux-Rouges ne sont cependant pas beaucoup plus sérieuses. Pour que le Peau-Rouge puisse vivre selon ses lois de sauvage, il faudrait non-seulement que l'œuvre de la civilisation se ralentît, mais qu'elle disparût. Peu à peu les Peaux-Rouges ont été relégués dans les territoires à l'ouest du Mississipi et du Missouri; or dans ces solitudes même la civilisation les trouble sans le vouloir, et restreint leurs droits, quelques ménagemens qu'elle y mette. Voici un exemple entre beaucoup d'autres. Il s'agit d'ouvrir une route allant de Saint-Louis au Lac-Salé, route indispensable et dont l'homme rouge, s'il lui plaît, pourra profiter comme l'homme blanc. Vous nous la donnez belle, répondent Nez-Romain, Faucon-Noir, Chien-Tacheté et autres chefs avec lesquels il faut traiter; qu'est-ce que cela nous fait que cette route soit libre pour l'homme rouge comme pour l'homme blanc? Vous violez notre territoire et vous restreignez nos terrains de chasse. Est-ce qu'un Indien aurait le droit d'aller chasser dans vos champs de l'Ohio? C'est cependant un dégât bien plus considérable que vous commettez en ouvrant une route sur notre territoire. Vos malles-poste et vos chariots font fuir le buffle, animal indépendant qui déteste le voisinage de l'homme blanc. Le dommage que ces routes causent à l'homme rouge, Faucon-Noir l'a résumé par cet axiome d'une

concision pittoresque : « lorsque l'homme blanc arrive, le buffle s'en va ; lorsque le buffle s'en va, la femme et l'enfant meurent. » — « Si les Indiens connaissaient nos cris de partis, dit ingénieusement M. Dixon, nul doute qu'ils n'adoptassent ce cri de guerre : *les terrains de chasse pour les chasseurs!* » Les Indiens vivent exclusivement de la chasse ; or le terrain qui est nécessaire à un tel genre d'existence serait suffisant pour nourrir une population vingt fois, cent fois plus considérable, composée de pasteurs et d'agriculteurs. Vous pouvez comprendre maintenant comment les Américains, par le fait seul de leur présence, nuisent aux Peaux-Rouges et les déciment, sans avoir besoin de recourir à aucune de ces pratiques machiavéliques dont on les a trop libéralement accusés.

Mais, objectent quelques sentimentalistes qui nous paraissent ici mauvais logiciens, le pays appartenait primitivement aux Indiens, et ils en ont été dépouillés par les blancs. En principe, la terre n'appartient, après Dieu, qu'au premier qui la cultive. Or les Peaux-Rouges l'ont-ils jamais cultivée, la cultivent-ils aujourd'hui? L'ont-ils jamais par le travail fait passer des mains de Dieu dans les leurs? Non, ils ont vécu sur le sol de l'Amérique comme un produit naturel, au même titre que les buffles et les antilopes, et il n'est pas plus raisonnable de les considérer comme les premiers propriétaires du pays que les buffles et les antilopes. Tel est le raisonnement de M. Dixon, et, pour notre part, nous le déclarons irréfutable. Cela dit, reste cependant une question de justice et d'humanité qui désarme toute logique, et qui est faite pour troubler le cœur le plus ferme. Une compensation est pourtant due à ces hommes que la civilisation dépouille fatalement. Laquelle? une compensation en argent, en rentes pour les terrains de chasses dont ils se trouvent frustrés? Elle a été accordée dès les jours de Washington, et elle n'a jamais paru suffisante à la conscience de ceux qui la donnaient. Une telle compensation ne peut empêcher de mourir de faim une population qui ne vit et ne veut vivre que de la chasse. Que faire alors? Essayer de les initier à la civilisation, de faire naître en eux goût et estime pour les arts de l'agriculture, qu'ils ont toujours fait profession de mépriser? Toutes les tentatives que des philanthropes malavisés ont essayées pour civiliser les Indiens ont pitoyablement échoué. « Une tribu de Senecas fut établie dans un bel emplacement près du fleuve Alleghany, une tribu d'Oneidas fut établie sur un terrain de réserve, au centre de l'état de New-York, à Oneida Creek. Argent et soins furent prodigués en faveur de ces restes des nations rouges; on leur défricha des fermes, on leur bâtit des maisons, mais ils ne voulurent jamais se résoudre à travailler de leurs mains avec la prudence et la continuité qui sont nécessaires au succès dans la production des céréales

et du bétail. Une bonne moisson les rendait paresseux et imprévoyans; une mauvaise moisson les décimait par la disette et la maladie. Une ou deux familles dans lesquelles il y avait une teinture de sang blanc donnèrent de très bons agriculteurs, les autres vécurent sur leurs terres tant qu'il leur fut possible de vendre le bois et le gibier. Lorsque le bois devint rare et que le gibier disparut, ils commencèrent à vendre la terre et à émigrer dans la contrée sauvage de Green-Bay. La plus grande partie de la tribu a maintenant quitté Oneida; à l'exception peut-être des Walkers, tous laisseront leur ancienne crique dans un temps donné. Bill Beechtree (*Guillaume Arbre de Hêtre*), un de ceux qui restent, me tailla quelques cannes en bois d'*hickory* et me montra des arcs et des flèches qu'il façonne pour les vendre. Il ne peut et ne veut faire rien autre chose. Quoiqu'il n'ait jamais bandé un arc contre un ennemi dans sa vie et qu'il ait une voix agréable pour chanter des psaumes, il considère toute autre occupation que celle de tailler des cannes et d'embarber des flèches comme indigne du fils d'un brave. » Ainsi toute compensation semble inutile, et la population civilisée se trouve à l'égard des Indiens dans cette situation, la plus douloureuse qui puisse éprouver la conscience, de commettre l'iniquité fatalement, en sentant qu'elle la commet, et de n'avoir aucune ressource sérieuse pour réparer le mal qu'elle fait involontairement à la race rouge par le seul fait de son existence et de son activité nécessaire.

L'Indien de l'Amérique du Nord semble donc condamné par son incapacité de se transformer et de changer d'état. Il y a cependant des exceptions à cette règle et même en assez grand nombre. Les Delawares, qui sont établis près de Leavenworth, dans le Kansas, et surtout les Pottowatomis de la mission catholique de Sainte-Marie se sont adonnés à l'agriculture, à l'élève du bétail, et vivent familièrement au milieu des blancs. « Les Pottowatomis ont eu le bonheur d'attirer sur leur établissement du Kansas la sage attention d'un évêque catholique. A la mission de Sainte-Marie, une demi-douzaine de prêtres ont fondé des écoles et des chapelles; ils ont enseigné à ce peuple la religion et l'ont dressé aux habitudes de la vie domestique. Deux mille enfans reçoivent des leçons de ces prêtres. Les huttes sont mieux bâties, les bestiaux mieux soignés, et la terre mieux cultivée à Sainte-Marie que dans aucune autre colonie d'Indiens que j'aie vue, à l'exception d'une seule. » Cette exception, c'est l'existence de quelques familles Shawnees à Wyandote, sur le Missouri, qui se sont parfaitement acclimatées à la civilisation et ont mêlé leur sang à celui de la race blanche. Ces faits méritent qu'on s'y arrête, car ils proclament l'unique accusation que l'on puisse porter contre les hommes de race saxonne dans leurs rela-

tions avec les Indiens, accusation que M. Dixon, qui l'omet, a cependant indirectement formulée lorsqu'il a reconnu tout ce que la froide réserve et l'orgueil saxon avaient d'intolérable pour les autres peuples. Le sang indien, mêlé au sang noir et au sang blanc, domine au Mexique malgré les effroyables cruautés de la conquête et les dures exactions de la domination espagnole, et les Indiens de l'Amérique du Nord ne peuvent résister à une politique qui, de quelque manière qu'on la juge, n'a jamais eu rien de la cruauté espagnole. Les débris des Indiens du Canada ont été réduits à l'état le plus pitoyable sous la domination anglaise; mais, à voir la facilité avec laquelle nos Français avaient pris leurs habitudes et étaient entrés dans leur familiarité, il est permis de supposer qu'ils ne seraient point tombés aussi bas, si le Canada avait continué à rester nôtre. Peut-être est-ce simplement cette froideur d'orgueil naturelle au Saxon qu'il faut accuser. Il y a un certain pédantisme dans la conduite que la fierté de la race inspire au Saxon dans ses rapports avec les autres peuples, surtout avec les peuples barbares; or fiez-vous au pédantisme pour stériliser la vie là où il passe, il s'y entend comme ne s'y entendront jamais les passions les plus féroces. Et puis il y a de singuliers mystères dans la sympathie et l'antipathie. Nous avons tous pu remarquer, par exemple, qu'un homme frêle et maigre se fera toujours obéir moins facilement du vulgaire qu'un homme replet et puissant; le géant Goliath sera toujours le roi des Philistins. Il y a dans le type physique du Saxon, dans ses traits nets et anguleux, dans sa tenue rigide et automatique, dans son accent guttural et ses paroles hachées, quelque chose qui éloigne les hommes de race inférieure. Nous le voyons sur notre continent, où l'éternelle caricature de l'Anglais n'a pas d'autre origine que cette impuissance du vulgaire à pénétrer plus avant que les particularités extérieures du type physique. Que sera-ce alors pour le sauvage et l'homme tout à fait naïf? Je me souviens d'avoir été très frappé, il y a quelques années, d'une observation rapportée de Californie par un voyageur fort peu lettré, mais dont le témoignage naïf n'en était que plus précieux. Souvent, dans les premiers temps de la découverte de l'or, les Indiens s'avançaient par troupes vers les travailleurs. Or, s'il arrivait qu'un Anglais leur adressât la parole dans sa langue, c'étaient des rires, des pantomimes grotesques, des grimaces, des imitations burlesques du geste et de l'accent à n'en plus finir; mais entendaient-ils le son de la langue française ou de la langue espagnole, soudain toute parodie cessait. Nous n'attribuons pas à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite; toutefois nous nous permettrons de remarquer que des causes aussi légères en apparence ont déterminé les plus grands événemens, et que, si la longueur du nez de Cléopâtre a décidé des destinées du monde,

il n'est pas impossible que les Indiens se fussent acclimatés plus facilement à la civilisation, si l'accent anglais avait été moins guttural et le type anglais moins raide.

De même que les nègres avant la guerre d'émancipation, les Indiens ont aux États-Unis de puissans amis, et ces amis, comme ceux des nègres, sont dans les états du nord; mais M. Dixon fait très judicieusement remarquer que cette sympathie du nord est singulièrement inefficace, étant pur dilettantisme. Depuis un demi-siècle, les hommes du nord n'ont plus rien à démêler avec les Indiens, qui sont devenus pour eux ce qu'ils étaient pour nous au temps du Huron de Voltaire, des êtres poétiques, des héros de romans et de romances, une manière d'idéal de la vie libre au sein de la nature. Les gens de l'ouest, qui les voient de plus près et qui chaque jour ont affaire avec eux, les jugent un peu différemment, et les appellent sans façons voleurs, brigands et assassins. C'est qu'ils ont eu leurs fermes incendiées, leurs frères scalpés, leurs femmes et leurs filles violées par eux avec des circonstances révoltantes. Bref, il règne sur ce sujet des Indiens entre le nord et l'ouest de l'Amérique à peu près la différence qui règne parmi nous sur le sujet des Arabes entre les philanthropes de nos salons parisiens et les officiers qui ont fait la guerre d'Afrique. Vous vous rappelez ces Arabes enfumés par le colonel Pélissier qui firent jeter des cris d'humanité si sincères à notre opposition, alors que Louis-Philippe était roi; pareille chose arrive fréquemment dans le nord lorsque l'autorité militaire chargée de la garde des territoires de l'ouest se voit contrainte à quelque acte de vigueur. Il n'y eut pas assez de clameurs d'indignation, il y a deux ans, lorsqu'on connut le massacre qu'un corps de cavalerie commandé par le colonel Shevington avait fait d'une troupe de Cheyennes dans le territoire du Colorado, exterminant à l'aveugle guerriers, femmes et enfans. « Antilope Blanche tomba comme le héros d'un poème, car, voyant que la défense était inutile, l'évasion impossible, il monta sur un monticule de sable, et, ouvrant sa jaquette brodée, ordonna aux faces pâles de faire feu. Il roula à terre avec vingt balles dans le corps. » Mais ce que le nord ne disait pas ou ne savait pas, c'est que cette terrible exécution était une représaille des atrocités commises par ces mêmes Indiens. Près de Denver, à Running-Creek, vivait un laborieux cultivateur nommé Hungate. Un beau jour, les Peaux-Rouges se jettent sur sa ferme, enlèvent ses bestiaux, brûlent sa maison et ses granges, violent sa femme, massacrent ses enfans et le fusillent lui-même. « Les têtes de toutes les personnes de la famille d'Hungate furent scalpées, leurs corps hachés et mutilés. Lorsqu'ils furent découverts dans cet état, ils furent portés

dans la ville de Denver, où l'on en fit une exhibition publique comme celle des blessés de Paris en 1848, ce qui exaspéra jusqu'à la fureur le sang chaud des hommes du Colorado. » Ainsi ce qui est poésie dans le nord est brutale et sanglante réalité dans l'ouest. Ce fait prouve une fois de plus combien les hommes supportent patiemment les coups que d'autres reçoivent et combien ils sont tolérans envers les offenseurs d'autrui.

Ainsi, jusqu'à présent, la civilisation n'a pu mordre sur la vie sauvage, et toutes les leçons que les hommes de race saxonne ont été capables de donner aux Indiens ont consisté à leur apprendre à boire du whisky et autres variétés de l'eau de feu, leçons qui étaient plus que compensées par celles que les Peaux-Rouges ont données à l'univers entier sur l'art de se détruire le corps et l'âme en fumant l'herbe indienne. Les deux bienfaits se valent, les sauvages se trouvent donc en compte exact avec la civilisation; mais la balance du compte de la civilisation avec les Indiens est loin d'être si bien équilibrée. Un des plus curieux et des plus ingénieux chapitres du livre de M. Dixon est celui qu'il consacre à l'influence exercée par les Peaux-Rouges sur les mœurs et les croyances américaines. Il y a dans ce chapitre quelque paradoxe et infiniment de finesse. Tous les peuples vaincus ont pris à la longue leur revanche en conquérant leurs vainqueurs à leurs mœurs et à leur esprit. Les Tartares mantchoux sont devenus Chinois; les Normands sont devenus Anglais; les Israélites finirent par subir l'influence des tribus idolâtres qu'ils avaient vaincues, etc. De même les Peaux-Rouges, chassés, traqués, massacrés, se sont vengés en insufflant leur âme sauvage et païenne à leurs dominateurs chrétiens. Par exemple, le spectacle de leurs mœurs et de leur vie de famille a conduit insensiblement les Américains à penser librement sur le sujet du mariage et de la pluralité des femmes. A l'heure qu'il est, la polygamie est une institution américaine en fait et en droit, en droit dans l'état d'Utah, en fait dans les districts barbares de l'ouest. Ils leur ont infusé leur férocité et leurs méthodes particulières de vengeance; ils ont dénaturé leurs croyances religieuses et introduit parmi eux les superstitions propres aux enfans des prairies et des lacs. Les tables tournantes, les esprits frappeurs, surtout la croyance à l'incessante communication des morts avec les vivans, — croyance essentiellement américaine et que l'on rencontre dans les sectes les plus dissemblables, chez les *spiritualistes*, chez les mormons, chez les *shakers*, — l'idée de la pluralité des dieux, qui forme l'un des dogmes de la religion mormonne, tout cela est d'origine indienne. C'est à se demander si ce brave Joseph Smith n'a pas eu une inspiration de génie lorsqu'il a prétendu que les Indiens avaient été les dépositaires d'une révélation destinée à changer les croyances de

l'Amérique; mais laissons M. Dixon raconter lui-même les singuliers effets de cette influence.

« Presque tous les vieux *trappers* et conducteurs de chariots qui ont vécu parmi les Indiens sont polygames : Jean Baker, de Clear Creek, a deux femmes; Mageary, de South Platte, en a trois; Bent, de Smoky Hill, en a, paraît-il, épousé six. Comme le disait un chef indien au colonel Marcy, la première chose qu'un *Yengee* demande dans les plaines, c'est abondance de femmes. Si Petit-Ours boit et bat à mort sa *squaw*, Jean Smithers a appris à se faire un jeu d'enlever les chevelures. J'entends raconter dans les plaines des aventures qui glacent le cœur. Jack Dunkier, de Central City, scalpa cinq Sioux en présence d'un de ses camarades, blanc comme lui. Ce même enfant du Colorado entra, dit-on, à Denver, avec la cuisse d'un guerrier indien pendue à sa selle, cuisse qu'il avait coupée du tronc, et dont il se vanta d'avoir vécu pendant deux jours. Personne ne crut l'histoire, mais une vanterie est un fait dans son genre, et il n'est pas douteux qu'à Denver un homme blanc s'est glorifié d'avoir fait bouillir et d'avoir mangé des tranches de chair humaine. Un Pawnee serait fier d'un tel acte et s'en vanterait lorsqu'il serait revenu auprès de sa tribu. Le *Yengee* apprend vite à imiter les crimes de l'homme rouge. Un des volontaires de Sand Creek revint à Denver avec le cœur d'une femme piqué au bout d'un pieu; après avoir tué la femme indienne, il lui avait ouvert la poitrine et en avait tiré le cœur. Personne ne le blâma, et son trophée fut reçu avec des acclamations par la canaille dans les rues. Je suis heureux de dire que l'opinion des blancs subit un changement à l'égard de l'acte de cet homme, même dans les barbares districts des mineurs, non que personne songeât jamais à l'arrêter pour ses crimes, ou que ses camarades pensassent plus mal de lui pour sa brochette, mais les plaisanteries du cabaret, du tripot, de l'estaminet, se mirent à pleuvoir sur cet exploit, et ce garçon, manquant d'esprit et de patience, s'enfuit de la ville et ne revint plus. Chez les Cheyennes, un tel crime aurait élevé un guerrier au rang de chef. Un outrage qui me parut plus révoltant même que le meurtre d'une *squaw* indienne en temps de guerre, quoique cet outrage n'implique pas perte de vie, c'est la violation des tombeaux indiens par les *Yengees*. Un convoi du gouvernement, passant à travers le territoire indien, arriva près d'un entassement de pierres et de quartiers de rocher que le *trapper* expérimenté qui accompagnait le convoi désigna comme le tombeau de quelque grand chef; alors les gars de l'ouest découvrirent le sépulcre, jetèrent dehors les os du guerrier mort, et enlevèrent l'arc et les flèches, la cuiller de corne de buffle (un officier de l'armée des États-Unis me donna cette corne comme souvenir), les colliers, les ornemens et les restes d'une robe de buffle dans laquelle le chef avait été enveloppé pour son dernier repos. »

Un point plus contestable, c'est la prétendue influence que M. Dixon attribue aux sauvages sur les institutions et les principes politiques de l'Amérique. Selon lui, la constitution des États-Unis serait fondée sur la philosophie politique des sauvages, et les théories des droits des états et de l'extension, non par la conquête, mais par l'annexion des populations, seraient d'origine iroquoise. Il y a dans cette allégation quelque chose de très vrai pour ce qui concerne la méthode d'annexion propre aux États-Unis; mais, pour ce qui est de la théorie des droits des états, vrai fondement de la république, théorie bien malade, hélas! aujourd'hui, si même elle n'est défunte, il me paraît plus sage de continuer à croire qu'elle a sa source dans les habitudes anglaises de liberté municipale, dans les tendances germaniques à la décentralisation, dans les principes religieux du protestantisme, dans la différence d'origine des divers états. La théorie des droits des états, c'est la dernière et très pure incarnation de la liberté féodale, qui, après bien des *avatars* successifs, est arrivée, en se perfectionnant toujours, à se mettre en harmonie avec la raison et la justice.

Les Peaux-Rouges ayant si heureusement réussi à faire des blancs leurs imitateurs en férocité, le lecteur ne sera point surpris d'apprendre que la ville de Denver, dans le district du Colorado, peut être décrite comme une véritable cité de démons, — de démons mâles s'entend, car, jusqu'à ces derniers temps, Denver, la cité des plaines, était habitée exclusivement par des mineurs et des pionniers célibataires, dont les plus riches faisaient leurs délices des Indiennes et des négresses. La nécessité crée les mœurs; on peut juger de celles de Denver par la petite statistique que voici : la ville a quatre mille habitans, une demi-douzaine de chapelles, *cinquante* maisons de jeu et *cent* cabarets.

« Une maison sur cinq paraît être un cabaret, une maison sur dix paraît être un lieu de prostitution ou un tripot; elle est souvent les deux. Dans ces horribles bouges, la vie d'un homme ne compte pas plus que celle d'un chien. Jusqu'à ces deux dernières années, où les choses commencèrent à changer en mieux, il était presque immanquable que les honnêtes gens fussent chaque nuit réveillés de leur sommeil par l'explosion d'une arme à feu; lorsque venait le jour, on découvrait qu'un cadavre avait été lancé d'une fenêtre dans la rue. Jamais on ne faisait d'enquête sur les causes de ces morts. Les honnêtes gens disaient simplement : « Bon, il y a un pécheur de moins dans Denver, et puisse son meurtrier subir aujourd'hui le même sort!... » Une dame que je trouvai à Denver, femme d'un ex-maire de cette ville, me dit que lorsqu'elle arriva, il y a cinq ou six ans, il y avait, en outre des criminels, soixante personnes couchées dans le petit cimetière dont aucune n'était morte de

mort naturelle. Une exacte enquête me montra que ce chiffre était quelque peu exagéré, mais qu'il était de bien peu au-dessus de la vérité... Une nuit, pendant que j'écrivais dans ma chambre, un coup de pistolet retentit près de ma fenêtre, je l'ouvris, et je vis un homme qui se tordait à terre. Au bout de quelques minutes, il fut emporté par ses camarades; personne ne suivit son assaillant, et j'appris le jour suivant que l'assassin n'était pas sous garde, que personne ne savait au juste où il était. En face de ma fenêtre, il y avait un puits où deux soldats étaient venus boire; un *gentleman* anglais qui se trouvait sur le balcon de *Planter's House* entendit un des soldats dire à l'autre : « Regarde, voilà un savetier, tire sur lui. » A ces mots, son camarade leva son arme et fit feu. Le pauvre crépin rentra précipitamment dans sa boutique et ferma la porte. Il l'avait échappé belle, car la balle avait traversé la façade de sa maison et s'était logée dans le mur en face. On ne fit rien à ces deux soldats, et tous ceux à qui j'exprimai mon indignation d'une telle négligence de la part des officiers s'étonnèrent de ma surprise... Un meurtrier notoire vivait près de Central City; il était connu qu'il avait tué six ou sept hommes, mais nul ne pensa à intervenir jusqu'à ce qu'il fût pris sur le fait même. Quelques personnes s'imaginèrent qu'il était sincèrement contrit de ce qu'il avait fait, et lui-même, lorsqu'il buvait ses *cocktails* avec ses brutaux compagnons, avait coutume de dire qu'il était las de verser le sang. Un jour, traversant à cheval Central City, il rencontra un ami qu'il invita à boire. L'ami, qui ne désirait pas être vu plus longtemps en si mauvaise compagnie, déclina l'invitation, sur quoi le gredin tira son pistolet, et dit avec une comique pantomime de répugnance : « Bon Dieu! ne pourrai-je jamais venir dans la ville sans tuer quelqu'un? » et il envoya à son ami une balle dans le cœur. Saisi par la foule indignée, le gredin endurci fit un aveu sommaire, reçut un jugement sans appel, et subit un *exhaussement* nocturne au fameux cotonnier du fossé de la ville. »

Depuis deux ans néanmoins les choses ont changé en mieux, et une faible aurore de justice et d'ordre moral a commencé à luire. Deux hommes remarquables et un tout petit fait très puissant ont contribué à amener ce changement. Les deux hommes remarquables sont William Gilpin, gouverneur du Colorado, et le shérif Robert Wilson; le petit fait puissant, c'est la présence d'une douzaine de dames américaines et anglaises parmi ces brutes énergiques. William Gilpin, Pensylvanien d'antique famille, est le descendant de ce Gilpin qui fut le compagnon de William Penn. Le gouverneur du plus barbare district des États-Unis représente donc ce qu'il y a de plus pur dans la civilisation morale du passé de son pays, difficile situation, mais qui n'est pas plus singulière que celle des clercs et des administrateurs de la civilisation romaine en face des barbares.

Comme tous les hommes des vieilles races qui se sont trouvés en face d'une vie nouvelle et qui ont fait effort pour en comprendre les nécessités et les exigences, William Gilpin abonde en apparentes contradictions; c'est un quaker et c'est un soldat, il a fait autrefois la guerre du Mexique et s'est élevé au grade de lieutenant-colonel. « Il se décrit à moi comme étant par sympathie un quaker-catholique, c'est-à-dire un homme qui embrasse dans sa personne les extrêmes de la pensée religieuse, le sentiment de la personnalité avec le dogme de l'autorité, les formes les plus larges de la liberté avec les plus étroits canons de l'ordre; alliance inaccoutumée de sentimens et de sympathies qui ne s'est pas faite en un jour et qui ne sort pas d'une fantaisie individuelle, mais qui est le résultat d'une longue histoire, d'une longue tradition de famille, et qu'on ne pourrait trouver nulle part peut-être aujourd'hui dans cette génération, excepté sur la frontière qui unit la Pensylvanie quakeresse avec le catholique Delaware. » La plus grande contradiction qui existe chez de tels hommes, c'est la différence qu'ils établissent sans effort aucun entre leurs principes moraux et leur conduite pratique. William Gilpin n'accepte certainement pas en principe les moyens arbitraires de la justice sommaire, et cependant il se fait sans répugnance aucune aider dans sa tâche par un comité de surveillance qui est aussi mystérieux que l'ancien conseil des dix de Venise. Quels sont les membres de ce comité? où tient-il ses séances? On n'en sait rien; mais ce qui est sûr, c'est que nul fait ne semble échapper à sa connaissance, et que sa justice est aussi mystérieuse que son existence. Tout à coup un homme disparaît de la ville; nul ne s'inquiète de sa disparition, car tous devinent ce qu'il est devenu. — *Il est allé en haut*, se dit-on. — *Aller en haut*, dans l'argot de l'ouest, signifie être accroché à la plus haute branche d'un arbre, en termes vulgaires, être pendu. Quoique ce tribunal soit mystérieux, on pourrait jurer cependant que le shérif Robert Wilson, connu familièrement dans l'ouest sous le nom de Bob Wilson, en fait partie, si même il n'en est pas le président. Ce shérif Robert Wilson mérite vraiment d'être présenté aux gens de bien comme un exemple de l'énergie qui leur est nécessaire en tous temps et en tous lieux, et à laquelle ils répugnent trop souvent. Jugez de lui par le petit fait que voici. Un jour trois chevaux furent volés à Denver. Après enquête, les soupçons du shérif tombèrent sur trois drôles nommés Brownlee, Carter et Smith, qui étaient récemment venus des mines dans la ville, et qui avaient disparu subitement. Bob Wilson s'arma, monta à cheval, et se mit seul à la poursuite des fugitifs, dont la capture aurait logiquement exigé le dévouement d'une brigade de gendarmes triés pour leur courage; mais les brigades de gendarmerie n'abondent pas dans l'ouest, et les honnêtes gens sont obligés d'y

renouveler les exploits des chevaliers errans sur les malandrins de grandes routes.

« Le jour était venu quand il les attrapa, et comme ils ne le connaissaient point de vue, il entra en conversation avec eux, particulièrement avec Brownlee, en se faisant passer pour un mineur ruiné qui retournait chez lui, dans les états, et il voyagea avec eux depuis huit heures jusqu'à midi, dans l'espérance de rencontrer soit la voiture publique, soit quelque bande de marchands qui pourraient lui prêter main-forte; mais il attendit en vain. A midi, il vit qu'il ne fallait espérer pour la journée aucune assistance, et, sentant qu'il lui fallait seul accomplir sa périlleuse besogne, il changea soudainement d'air et de voix, arrêta son cheval, et dit : « Messieurs, nous sommes allés assez loin, il nous faut rebrousser chemin.

« — Qui diable êtes-vous? hurla Brownlee en tirant son arme.

« — Bob Wilson, dit le shérif tranquillement, et je suis venu pour vous ramener à Denver. Vous êtes accusés d'avoir volé trois chevaux. Rendez vos armes, et vous serez jugés en bonne forme.

« — Allez au diable! rugit Brownlee en levant son pistolet. Avant qu'il eût pu en armer le chien, il avait une balle dans la tête, et il tomba à terre avec l'imprécation toute chaude sur ses lèvres. Smith et Carter, en entendant cette dispute derrière eux suivie de l'explosion d'un pistolet, se retournèrent soudainement et s'apprêtèrent à faire feu; mais, dans sa précipitation, Smith laissa tomber son arme, et en un clin d'œil Carter gisait à terre mort. Smith, qui avait sauté à bas de son cheval pour ramasser son pistolet, joignit alors les mains.

« — Venez ici, cria Wilson au voleur survivant, tenez mon cheval; si vous remuez, je fais feu, et vous voyez que je ne suis pas homme à manquer mon coup.

« — Vous tirez très bien, monsieur, répondit le voleur tremblant.

« — Maintenant, dit le shérif, je vais vous ramener à Denver avec les trois chevaux. Si vous les avez volés, tant pis pour vous; sinon, vous n'avez rien à craindre; en tout cas, vous serez jugé avec équité. »

II.

« Lorsque je suis venu ici, il y a quelques années, j'aurais donné je ne sais combien pour apercevoir à une distance d'un mille le cotillon d'une servante, » disait un colon de Denver. Il n'y a pas de femmes à Denver, mais cette ville n'est pas une exception, et l'une des causes qui retiendront longtemps dans un état de barbare anarchie ces nouveaux états et territoires, c'est l'absence du sexe féminin. Ce fait malheureusement ne s'arrête pas seulement à l'ouest, il étend sa désastreuse influence sur les États-Unis entiers. L'inéga-

lité entre les deux sexes est moins grande dans le nord que dans le sud, dans le sud que dans l'ouest, mais elle existe également dans les trois régions. Lors du recensement de 1860, le nombre des hommes excédait celui des femmes de 730,000 âmes. La guerre civile, si meurtrière, aurait dû rétablir l'équilibre; mais l'émigration, qui est incessante et qui se recrute pour plus des trois quarts dans la population mâle des divers pays, a eu bientôt compensé les pertes de la guerre, et l'inégalité subsiste aussi forte qu'auparavant. Sur les quarante-six états ou territoires qui composent les États-Unis, huit seulement présentent entre les deux sexes l'équilibre de notre Europe : le Maryland, le Massachusetts, le New-Hampshire, le New-Jersey, le New-York, la Caroline du nord, le Rhode-Island, la Colombie. Dans l'ouest, cette disproportion atteint à un point qui fait frémir. « En Californie, il y a trois hommes contre une femme, à Washington quatre hommes contre une femme, dans la Nevada huit hommes contre une femme, dans le Colorado vingt hommes contre une femme. » Voilà donc une armée de 730,000 célibataires forcés, moines par fatalité, dont aucun n'a fait le vœu de chasteté. Il y a là de quoi faire réfléchir. Barbarie prolongée de l'ouest, habitude des vices virils et énergiques, corruption des grands centres de population, de New-York, par exemple, qui dépasse, dit-on, sur ce point les capitales les plus renommées, Londres et Paris, Naples et Munich, se justifient et s'expliquent facilement par ce fait qui a d'autres conséquences encore et autrement importantes que celles-là.

Cette disproportion si marquée assure à la femme une véritable domination dans tous les sens. Étant un objet rare, elle y a plus de prix que dans aucun autre pays. L'acquisition d'une femme devient ainsi le principal effort, la principale conquête de l'homme. Cette situation exceptionnelle assure à la femme américaine des priviléges que les plus chevaleresques des nations n'ont pu jamais lui accorder. Et d'abord, réel bienfait et réel progrès, elle dispense la femme dans les conditions inférieures de tous ces travaux dégradans ou trop lourds pour son sexe qui atteignent sa beauté physique et sa dignité morale, et dont notre civilisation européenne n'a pu encore parvenir à la débarrasser parmi nous. Il y a loin du portrait que trace M. Dixon d'Annie Smith, la femme du *squatter* Cyrus Smith d'Omaha, véritable reine d'un cottage tout reluisant de propreté, et qui porte des habits neufs sept jours par semaine, à la paysanne française courbée sur le sillon, suant sous le soleil et la pluie à manier la bêche et le râteau, et qui ne dépose ses haillons que le dimanche. Il me souvient de certaine correspondance d'un journal américain où l'écrivain retraçait avec la plus naïve sincérité l'étonnement mêlé d'indignation qu'avaient éprouvé les Américains de Californie à la vue d'une courageuse Française travaillant aux *pla-*

cers avec son mari, triant, criblant, lavant l'or. Ce résultat, dis-je, est un progrès réel; mais d'autres sont des progrès plus contestables, quoiqu'ils aient en eux un germe important d'avenir. Si dans les classes inférieures la femme est exempte des durs travaux, dans les classes supérieures elle est exempte de toute dépendance morale, si ce n'est volontaire et dictée par le sentiment et la raison. Les lois américaines, œuvre d'une autre époque et reflet d'une autre civilisation, ont beau la proclamer soumise à l'homme; les mœurs nées de cette situation, plus forte que les lois, établissent entre les deux sexes une égalité de fait qui ne pourra manquer de devenir quelque jour une égalité de droit. Les questions si débattues des droits de la femme, de l'égalité des sexes, qui n'ont jamais pu chez nous sortir du domaine des théories et des chimères, prennent en Amérique possession de la réalité. Cette prise de possession n'est pas toujours silencieuse et exempte d'excentricité, mais elle est curieuse et vaut la peine qu'on en regarde le spectacle.

Quiconque est beaucoup recherché doit arriver infailliblement à s'estimer beaucoup, puisque les autres se chargent obligeamment de l'avertir de ce qu'il vaut à leurs yeux. De là à se considérer comme égal ou même supérieur à ceux qui vous recherchent, il n'y a qu'un pas. Cette assurance, cet aplomb, cette témérité de *flirtation*, cette franchise nette, cassante, cruelle, des jeunes Américaines, qui ont fait le scandale de tant de pharisiens des deux sexes en Europe, n'ont pas d'autre cause. Voici une jeune fille que les circonstances sociales de son pays arment du privilége d'exercer à son aise ce pouvoir du dédain si cher à son sexe, qui est sûre d'attirer et de retenir auprès d'elle dix, vingt, cent adorateurs, qui est ainsi libre de trier, de choisir qui lui plaît davantage et de congédier qui lui plaît moins; pensez-vous qu'elle sera très portée à tourner sur sa personne un œil d'humilité, qu'elle sera très convaincue qu'elle est inférieure à ceux dont elle peut disposer et dispose comme de ses animaux favoris? Évidemment non. Si elle est bonne et modeste, elle consentira à se considérer simplement comme leur égale; si elle a une tendance à l'orgueil, elle n'hésitera pas à se regarder comme leur supérieure. Que signifie alors cette suprématie que l'homme continue à s'arroger de par des lois iniques? Il ne faut donc pas s'étonner si les appels à l'indépendance féminine, si les discussions sur le mariage, le divorce, l'amour, ont acquis en Amérique dans ces vingt dernières années une importance particulière. Des congrès féminins ont été tenus dans l'Ohio et le Massachusetts pour rédiger et proclamer la charte de l'égalité entre les deux sexes, et nombre de membres de ces congrès, devançant l'acceptation de cette charte, en ont commencé pour leur compte l'application. Élisabeth Stanton s'est présentée comme *candidate* à la re-

présentation de New-York. Olympia Brown a été régulièrement ordonnée ministre du saint Évangile. Hélène-Marie Weber, simple fermière, s'est montrée sur les marchés, où elle vient vendre ses produits revêtue du costume masculin. Toutes ces dames cependant se contentent de l'égalité; Élisa Farnham, plus hardie, a résumé peut-être le vrai sens de cette situation toute nouvelle que les circonstances ont faite à la femme en Amérique en proclamant nettement la supériorité de la femme sur l'homme. Ce n'est pas un partage, dit cette dame, qu'il faut à la femme, c'est la domination. Jamais on n'a encore malmené notre sexe avec une pareille verdeur. Selon cette prophétesse, les jours sont venus où les hommes, race grossière et brutale d'usurpateurs, doivent céder cette domination, qu'ils ont exercée jusqu'ici au grand détriment de l'humanité, aux femmes, qui sont plus parfaites qu'eux, étant de trempe plus délicate et plus sensible. Les facultés de l'homme sont rudimentaires, comparées à celles de la femme; ce que l'homme est au gorille, la femme l'est à l'homme. L'homme, il est vrai, se vante de son intelligence; mais dans cette faculté Élisa Farnham ne peut voir qu'une sorte de main spirituelle qui, à l'instar de la main matérielle, a besoin d'être dressée à saisir, et qui, même lorsqu'elle est dressée, ne parvient qu'à saisir lourdement les idées les plus communes et les plus rapprochées d'elle; mais la faculté de la femme, l'intuition, partage la nature de l'œil et voit ce que l'intelligence ne peut atteindre. En outre un être n'est-il pas d'autant plus parfait qu'il est plus complexe, et l'organisme féminin n'est-il pas plus complexe que l'organisme masculin? Tout cela est dit sérieusement, avec autorité et conviction, car Élisa Farnham a passé l'âge des excentricités, et, loin d'avoir connu les folies brillantes, elle a mené une existence pleine de deuils et de fatigues. C'est en 1842, juste la même année où Joseph Smith reçut du ciel l'ordre de rétablir la pluralité des femmes, que l'idée première de cette supériorité du sexe féminin germa dans l'esprit d'Élisa Farnham; il y a donc vingt-cinq ans qu'elle est occupée à *matagroboliser* ces belles théories, comme dit Rabelais, théories plus excentriques que neuves, car au fond elles reposent sur l'ancien antagonisme de l'intelligence et de l'instinct et sur la vieille querelle de la logique et de l'intuition.

Est-ce à cette situation particulière des femmes en Amérique ou à une décadence des croyances religieuses qu'il faut attribuer un sentiment qui s'est manifesté, je le crains, ailleurs encore qu'aux États-Unis, sentiment sur lequel il est délicat de se prononcer, mais qui ne peut manquer d'être un des plus puissans comme il est un des plus subtils agens de dissolution du lien social que l'esprit d'anarchie ait pu inventer? Nous laisserons M. Dixon expliquer en quoi ce sentiment consiste :

« A Providence, la capitale du Rhode-Island, cité modèle à bien des points de vue, belle et propre, centre de mille nobles activités, je tins une conversation sur ce sujet avec une dame qui prenait simplement les faits tels qu'ils étaient, me dit-elle, à sa connaissance, dans Worcester, dans Springfield, dans New-Haven et dans cent autres des plus pures cités américaines, et voici l'explication qu'elle en donnait. « Le premier devoir d'une femme est de paraître belle aux yeux des hommes, afin qu'elle puisse les attirer à elle et exercer sur eux une influence pour le bien, et non pas d'être une serve domestique, une esclave de la chambre des enfans, de la cuisine et de la chambre d'école. Tout ce qui nuit à une femme à cet égard est contre son légitime intérêt, et elle a le droit de le repousser, comme un homme repousserait un impôt qui serait injustement mis sur ses gains. La première pensée d'une femme doit être pour son mari et pour elle-même comme sa compagne en ce monde. On ne devrait permettre à rien de s'interposer entre ces deux êtres. » Je me hasardai à demander à cette dame, dont le mari était juste à côté de moi, si elle considérait que les enfans fussent une barrière entre le père et la mère, disant que j'avais pour mon compte deux garçons et trois filles, et que je n'avais jamais soupçonné rien de pareil. — « Ils sont une barrière, me répondit-elle hardiment, ils prennent le temps de la mère, ils flétrissent sa beauté, ils ruinent sa vie. Si vous vous promenez dans les rues, vous remarquerez cent filles délicates qui viennent d'arriver à l'âge de femmes; dans un an, elles peuvent être mariées; dans dix ans, elles seront des sorcières et de vieilles femmes. Pas un homme ne fera attention à elles, leur beauté n'existant plus. Leurs maris ne trouveront plus de lustre dans leurs yeux, d'éclat sur leurs joues; elles auront donné leur vie à leurs enfans. »

Pour exprimer les choses en termes tout à fait clairs, les Américaines, s'il fallait en croire cette dame de Providence, considéreraient leurs devoirs d'épouse comme incompatibles avec tout autre devoir; elles résisteraient à être mères pour mieux être épouses. Est-il besoin de faire remarquer tout ce qu'il y a de grave dans un tel sentiment qui réduit le mariage à la simple union de l'homme et de la femme, et qui lui donne pour fin ce qui en a toujours été considéré comme le commencement. Vouloir aimer son mari le plus fortement possible est un sentiment bien naturel, n'est-il pas vrai? Cependant si pour l'aimer *mieux* il faut aimer *moins* ses enfans, un tel sentiment aboutit à la dissolution du mariage chrétien et par suite à celle du lien social qui nous unit depuis des siècles. C'est l'avénement de la personnalité dans ce qu'elle a de plus excessif et de plus contraire à la solidarité humaine, non de cette solidarité bâtarde et malfaisante qu'on prêche de nos jours, et qui consiste simplement dans l'union des hommes de telle secte, de telle caste,

et, à prendre les choses sous leur plus large aspect, de telle génération, mais de cette solidarité autrement grande et belle qui fait dépendre les générations vivantes de celles qui les ont précédées et les oblige envers celles qui les suivront. Si chaque génération devait vivre pour elle-même, la chaîne morale qui unit l'humanité serait à chaque instant brisée. Vouloir conserver sa beauté est un désir bien légitime; mais il y a quelque chose d'enfantin à se soustraire à d'austères devoirs pour prolonger de quelques minutes ces dons qu'on ne peut faire éternels, ce qui serait la seule excuse de l'égoïsme. Si tel est vraiment l'état des choses, nous souhaitons que quelque austère ministre de la Nouvelle-Angleterre écrive et répande à profusion un petit *tract* sur ce sujet, avec ces paroles de l'*Hotspur* de Shakspeare à l'heure de sa mort : « mais la pensée est l'esclave de la vie, et la vie est le fou du temps, et le temps qui promène son regard sur le monde entier s'arrêtera lui-même un jour. » C'en est assez sur ce scabreux sujet. S'il faut en croire M. Dixon, les conséquences de ce sentiment de personnalité, si bien d'accord d'ailleurs, envisagé à un autre point de vue, avec les principes sur lesquels repose la société américaine, seraient déjà des plus graves dans les états de la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire parmi la plus pure race indigène. Une chose curieuse, c'est que les états où l'on se marie le plus sont ceux où les naissances sont le moins nombreuses. Les jeunes filles de la Nouvelle-Angleterre se marient, mais ne deviennent pas souvent mères. Les gens de l'ouest restent fréquemment célibataires, mais ceux qui se marient ont des régimens d'enfans. Il en résulte une décroissance marquée de l'ancienne race anglaise, en qui réside la tradition nationale, et par suite, dans un temps donné, il en résultera le transfert de la puissance sociale d'une race à une autre, à la race irlandaise ou allemande par exemple. « Sous la constitution des États-Unis, le nombre est la force, c'est le nombre qui fait les lois, le nombre qui paie les taxes, le nombre qui par ses votes dispose de la terre. La puissance est avec la majorité, et la majorité au Massachusetts passe aux pauvres irlandais, aux cercles *fenians* et aux *Molly Maguires*. A présent la proportion des étrangers n'est que de un sur cinq; mais les enfans de cette minorité étrangère dépassant ceux de la majorité native, ces proportions sont en train de changer chaque année. Dans vingt ans, ces enfans étrangers seront la majorité au Massachusetts. »

III.

Cette question des rapports et des droits réciproques des sexes est peut-être la plus importante qui s'agite aux États-Unis, et l'on ne

s'en étonnera point, si l'on considère que dans nos sociétés européennes, où la femme est depuis des siècles régie par des principes monarchiques, nous avons été forcés de l'examiner dès que ces sociétés ont glissé dans la démocratie : les discussions de nos écoles socialistes et les métamorphoses si rapides accomplies dans nos mœurs, sinon dans nos lois, sont là pour en témoigner. Avec quelle force cette question n'a-t-elle donc pas dû se présenter dans une société libre de précédens monarchiques, et qui avait son origine dans la démocratie pure, sans mélange d'autres institutions et d'autres traditions! Liberté, égalité, sont-ce là des biens appartenant à un seul sexe, ou sont-ils communs aux deux sexes? La différence des fonctions constitue-t-elle une inégalité, et la disparité de devoirs qu'elle entraîne entraîne-t-elle aussi une disparité de droits? Si les devoirs sont différens, faut-il croire que la nature veut que deux ordres de société coexistent côte à côte, et que, tandis que l'un des sexes vivra selon les lois de l'indépendance démocratique, l'autre doit continuer à vivre selon les lois de la soumission monarchique, ou bien ne faut-il pas croire plutôt que l'esprit humain n'a pas encore trouvé la forme d'institution par laquelle ces différences de fonctions et de devoirs seront réconciliées dans une unité harmonique où ces inégalités apparentes disparaîtront? C'est à trouver cette unité harmonique que se sont appliqués des sectes et des rêveurs à l'infini, et parmi ces rêveurs John Noyes, fondateur de la communauté d'Oneida Creek, qui mérite une mention très particulière.

John Noyes, un de ces théologiens aventureux qui abondent aux États-Unis, est parvenu, après bien des luttes intéressantes et des expériences renouvelées, à fonder une secte communiste connue sous le nom de *perfectionnistes* ou *communistes selon la Bible*, dont le siége principal, la Jérusalem ou l'Antioche, est à Oneida Creek, sur le chemin de fer central de l'état de New-York, dans cette même localité que l'on avait donnée aux Indiens Oneidas pour les acclimater aux arts de l'agriculture. Cette singulière société a réussi à établir deux choses que l'expérience des siècles a jusqu'à présent considérées comme impossibles, surtout la seconde, la communauté des biens et la communauté des femmes. Fait curieux, la société prospère, s'enrichit, vit sans querelles et sans troubles, tandis qu'il est bien connu que toutes les utopies du même genre qui ont essayé de s'établir, Harmonia, New-Lanark, Brook-Farm, Nauvoo, ont été rapidement dissoutes, soit par impuissance à couvrir leurs frais, soit par des querelles intestines. « Vous verrez, dit le directeur du *New-York Tribune*, Horace Greeley, à M. Dixon, qu'Oneida Creek est un succès commercial. » Par quels moyens, quelles pré-

cautions, quelles applications de principes John Noyes est-il parvenu à faire prospérer sa communauté?

John Noyes n'est pas un grand penseur, comme M. Dixon semble avoir une tendance à le croire; mais c'est à coup sûr un homme ingénieux et prudent. Ce rêveur est bien de son pays, c'est-à-dire qu'il a le génie des combinaisons pratiques et le sentiment de l'importance des détails. En premier lieu, il a prudemment restreint l'application de son système à un très petit nombre de personnes. Oneida Creek, qui est le plus important des quatre établissemens fondés par lui, ne compte pas plus de trois cents membres. « Des demandes d'admission, nous dit M. Dixon, sont refusées chaque jour. Trois ou quatre sollicitations furent refusées pendant que je logeais à Oneida Creek, le système de vie qui y est pratiqué étant simplement expérimental. » Nous avons tous l'expérience de la vie conventuelle, et je crois qu'il est peu d'utopies qui ne puissent être absolument réalisées lorsque le nombre des adhérens est soigneusement limité. Cependant ce n'est là qu'une des causes secondaires du succès de cette expérience, dont le secret veut être cherché plus haut. Ce secret, c'est que John Noyes a eu le bon esprit, au contraire de tous les utopistes, de ne pas rompre avec la tradition du passé et de donner à son rêve non la forme d'un système personnel, mais celle d'une hérésie, c'est-à-dire d'une interprétation particulière d'une croyance commune à tous. « Je dois vous l'apprendre, me disait le père Noyes ce matin, ils ont tous échoué parce qu'ils ne fondaient pas leur doctrine sur la vérité biblique. La religion est la racine de la vie, et une saine théorie sociale doit toujours exprimer une vérité religieuse. Il y a quatre degrés dans la véritable organisation d'une famille : 1° la réconciliation avec Dieu, 2° le rachat du péché, 3° la fraternité de l'homme et de la femme, 4° la communauté du travail et de ses fruits. Owen, Ripley, Fourier, Cabet, commencèrent par les troisième et quatrième degrés. Ils laissèrent Dieu hors de leur système, et ils n'arrivèrent à rien. » Cet utopiste a touché à la vraie racine des choses, à celle qui peut donner vie et vigueur à la branche la plus parasite, si elle croît sur le passage de sa séve. Ce libre amour, que d'autres utopistes ont présenté comme un droit naturel de l'homme, John Noyes a eu le très bon esprit de voir qu'il n'était possible, supportable et conforme à la morale et à la dignité humaines que dans la vie chrétienne, parce que l'homme a dans la vie chrétienne une garantie contre lui-même qu'il n'a pas dans l'état païen de nature. Le perfectionniste s'appuie simplement sur une exagération de cette parole de Jésus : « je suis venu pour vous délivrer de la loi. » Celui qui croit en Jésus de toute la force de son âme est donc libre de toute loi et peut faire

tout ce qui lui plaît, car il est en même temps délivré du péché. Il ne peut mal faire, puisqu'il est uni à celui qui est le type de toute perfection. Quiconque est arrivé à cet état peut, selon une parole assez remarquable de Noyes, se confier à Dieu pour la moralité. Il a raconté lui-même que, lorsque cette pensée lui fut venue et qu'il se crut arrivé à cet état de réconciliation, il essaya de se livrer aux tentations de la sensualité pour éprouver le degré de confiance qu'il pouvait avoir en Dieu, et que l'expérience lui démontra que cette confiance devait être entière. Puisque dans l'état de perfection le chrétien ne peut pécher, il n'a donc rien à redouter des mouvemens de sa volonté et des sollicitations de son cœur, et, lorsqu'il se sent entraîné vers une autre créature, il doit tenir pour certain que sa passion est autorisée par Dieu.

La conséquence de cette théorie, c'est que la communauté des femmes et le libre amour ne sont possibles et légitimes que dans une société dont les membres se sont élevés au-dessus de la tentation et du désir d'y céder. Voilà donc une première et très forte garantie contre la promiscuité, qui semblerait devoir être le fruit de cette doctrine; mais il y en a bien d'autres, et le libre amour est entouré de tant de précautions que l'amour esclave de nos sociétés est indépendant en comparaison. Chacun des membres de la société est soumis au contrôle de tous ses frères. Ses actes doivent être d'accord avec le vœu général de la communauté. Si les frères décident que le mouvement passionné qui entraîne l'individu n'est pas autorisé par l'état de grâce, il est obligé de se soumettre au vœu général, sagace précaution et qui doit certainement prévenir tout désordre, car on peut se fier sans crainte à la malveillance instinctive même des saints pour empêcher que leurs frères ne soient heureux plus que de raison. En second lieu, la personne sollicitée est toujours libre de refuser, et elle peut le faire d'autant plus aisément que la sollicitation a lieu par-devant témoins. Tout est public dans cette singulière société, et la conduite de chacun est soumise à une enquête sévère qui se fait dans des réunions générales. « J'étais présent à une de ces réunions, dit M. Dixon, lorsque Sidney Joslyn, fils de la poétesse d'Oneida Creek, fut soumis à une enquête publique. Le frère Pitt ouvrit la marche, décrivit le jeune homme intellectuellement et moralement, notant avec une bienveillance apparente, mais aussi avec une franchise étonnante, toutes les mauvaises choses qu'il avait remarquées en Sidney, sa paresse, sa sensualité, son amour de la toilette et du *paraître*, son impertinence de discours, son manque de révérence. Le père Noyes, le père Hamilton et le frère Bolles succédèrent à Pitt avec des observations presque aussi sévères; vint ensuite sœur Joslyn, la mère du coupable, qui n'épargna pas les verges, puis se levèrent la mère Dunn et une nuée de

témoins. La plupart de ces personnes parlèrent de ses bonnes actions, deux ou trois insinuèrent que, malgré tous ses défauts, Sidney était un homme de génie, un vrai saint, un honneur pour Oneida; mais la balance des témoignages fut décidément contre l'accusé. » L'accusé n'a jamais le droit de réplique. Lorsqu'il a été soumis à cette enquête, il doit se retirer dans sa chambre, passer son examen de conscience, et s'il a quelque chose à dire pour sa défense, ou s'il reconnaît qu'il doit faire acte d'humilité, il écrit une lettre adressée à la communauté entière, qui est lue publiquement. Voilà bien des précautions; mais il en est une dernière plus efficace que toutes les autres. M. Dixon remarqua que, dans l'enquête faite sur la conduite de Sidney Joslyn, les femmes qui l'avaient accusé étaient toutes d'un âge respectable, mais que nulle jeune femme n'avait porté témoignage contre lui. Était-ce par hasard qu'il était aimé de toutes les jeunes femmes? Eh non! c'est qu'en vertu des coutumes de la communauté elles ne pouvaient rien savoir de lui. Les unions entre personnes du même âge sont rarement autorisées, étant considérées comme trop sensuelles. Dans un résumé de sa doctrine écrit pour M. Dixon, Noyes s'exprime ainsi : « On regarde comme meilleur pour les jeunes gens des deux sexes de s'associer en amour avec des personnes plus âgées, et, si c'est possible, avec celles qui sont arrivées à la vie spirituelle et qui ont été quelque temps à l'école de la contrainte personnelle. » On évite les passions trop charnelles, on évite aussi celles qui menaceraient d'être trop profondes, de dévouer trop exclusivement deux êtres humains l'un à l'autre, cet amour idolâtre ayant pour résultat de détourner les pensées des amans des intérêts généraux de la communauté. Ce sont donc les vieilles dames à qui revient l'amour des jeunes gens, et les hommes d'un âge mûr qui ont commerce avec les jeunes femmes. Voilà le mystère de cette discipline expliqué. Il est clair que, si les jeunes femmes n'ont le choix qu'entre les hommes mûrs, elles doivent éprouver difficilement la tentation de changer, et que, si les jeunes gens sont dévolus aux vieilles dames, ils doivent être sérieusement tenus en bride. La meilleure définition du genre de passion qui doit régner à Oneida Creek se trouve dans ces paroles que l'*elder* Frederick (le supérieur de la communauté des *shakers* de Mount-Lebanon) adressait à M. Dixon, car, pour percer les mystères d'une secte ou d'une communauté, il n'est personne de comparable aux chefs d'une secte ou d'une communauté rivale. « Il faut vous attendre à voir ces familles bibliques s'accroître rapidement : elles remplissent les désirs de beaucoup d'hommes et de femmes de ce pays, d'*hommes qui sont fatigués*, de femmes qui sont fantasques; elles donnent, sous le nom de religion, *une libre rêne aux passions avec un profond sentiment de repos.* Les femmes y trouvent un

large champ pour leur besoin d'affection. Les communistes selon la Bible donnent une charte pieuse au libre amour, et le sentiment du libre amour est profondément enraciné dans le cœur du New-York. » Il est évident en effet qu'avec une telle discipline ce que Properce appelle quelque part *le dur travail de l'amour* doit être épargné aux membres d'Oneida Creek, et que le sentiment dominant d'une telle communauté doit être cette affection tranquille, sans profondeur ni exigences, qui est recherchée de ceux qui, sans renoncer à la liberté et à l'amour, sont dominés cependant par le besoin de repos.

Malgré cette prudente discipline, il est cependant douteux pour nous que l'établissement d'Oneida Creek se fût assis solidement, si la bénédiction des biens de la terre ne lui avait pas été apportée par un *trapper* canadien, Sewell Newhouse, homme pratique qui enrichit la communauté par le petit moyen que voici. L'article des trappes est un des plus demandés des articles de commerce sur le marché américain; or, fait bizarre, cet article est presque tout entier fourni par l'importation allemande et se fabrique au-delà du Rhin. « Si on pouvait enlever le commerce des trappes au marché allemand! » se dit l'ingénieux Newhouse, et il produisit un nouveau système de trappes qui eut un succès complet. En une seule année, la communauté en retira un bénéfice de 80,000 dollars (400,000 fr.), qui lui fournit le capital nécessaire pour durer. Depuis lors la concurrence s'en est mêlée et les profits ont diminué, mais les trappes rendent encore aux *perfectionnistes* d'Oneida un bénéfice annuel de 75,000 francs. Ajoutez à cette somme le profit qu'ils retirent de leurs conserves de fruits, dont ils vendent pour 25,000 dollars (125,000 francs). Voilà certes un beau revenu pour une communauté peu nombreuse et dont les membres vivent dans le repos du Seigneur! A quoi tiennent cependant les choses de ce monde, et comme le sort des institutions les plus solides ou des idées les plus impraticables en apparence dépend d'un accident imprévu! Un *trapper* canadien, qui pouvait apparaître ou ne pas apparaître, invente un modèle de trappes, et voilà le mariage aboli, au moins à Oneida, et pour trois cents personnes.

« Le sentiment du libre amour est profondément enraciné dans l'état de New-York, » avait dit l'*elder* Frédéric à M. Dixon. Oneida Creek en effet n'est une exception aux États-Unis que par les principes chrétiens sur lesquels s'appuie la communauté; mais il y a beaucoup d'autres sociétés qui pratiquent le *free love* en vertu de principes plus profanes. Une de ces sociétés, établie près de New-York il y a quelques années, était le fruit des prédications d'un de nos compatriotes, Albert Brisbane, disciple de Fourier. La secte

des *spiritualistes*, qui reconnaît pour son prophète le cordonnier Andrew Jackson Davis, de Poughkeepsie, a toujours eu une tendance à l'abolition du mariage. Dans son livre des *Spiritual wives*, M. Dixon nous apprend qu'il s'est formé près de New-York, à Long-Island, une société qui prétend reposer sur des principes positivistes, et qui s'intitule société des *temps modernes*, comme qui dirait du nouveau genre par opposition aux vieilles mœurs. Ce que nous voyons de plus clair, d'après le rapport de M. Dixon, c'est que cette société refuse à autrui le droit de regarder dans les affaires de l'individu. Chacun est maître chez soi; s'il me plaît d'avoir douze femmes, qu'avez-vous à y voir? M. Dixon nous apprend encore que les unions fondées sur le principe du *free love* sont devenues si communes, que dans plusieurs cas les tribunaux américains ont été obligés, assure-t-il, de les reconnaître indirectement et d'attribuer la fortune des parens aux enfans non légitimés issus de ces mariages mobiles.

Un fait fort singulier et qui ne peut s'expliquer que par l'étonnante plasticité de la nature féminine, c'est qu'il se soit trouvé des femmes pour se prêter à l'expérience de la polygamie dans un pays où elles sont reines. En admettant que le mariage soit un joug, ce n'est au moins pour la femme qu'un servage, tandis que la polygamie est l'esclavage sous sa forme la plus antique et la plus méprisante. Je dis à dessein méprisante, car là où la polygamie est établie, il est inévitable qu'il ne s'ensuive en peu de temps une médiocre estime pour la nature féminine, même lorsque cette institution a été d'abord fondée avec de tout autres sentimens. Sous ce rapport, les mormons n'ont pas échappé à la loi commune. « Les femmes, disait Brigham Young à M. Dixon, seront sauvées plus aisément que les hommes, elles n'ont pas assez de bon sens pour aller loin dans le mal. Les hommes ont plus d'intelligence et de caractère, c'est pourquoi ils peuvent aller plus vite et plus sûrement en enfer. — La croyance mormonne, à ce qu'il semble, ne juge pas les femmes dignes de la damnation. » Il est vrai que la théologie mormonne leur offre une consolation : les femmes, quelles que soient leurs fautes, seront toutes les femmes des dieux (les mormons divisent en trois ordres tous les esprits existans, les hommes, les anges, les dieux), tandis que les hommes, en expiation de leurs péchés, s'arrêteront souvent à l'état d'anges. Cette riante perspective compense-t-elle pour les femmes les tristesses de la vie de harem sur cette terre? Il est permis d'en douter, car les impressions rapportées d'Utah par M. Dixon concordent parfaitement avec ce que l'expérience de tous les siècles a recueilli.

Nulle part, nous dit-il, il n'a trouvé chez les femmes cette gaîté, cet éclat, cette curiosité brillante qui les caractérisent dans nos so-

ciétés. Une taciturnité morose s'étend sur leur beauté comme sur leur esprit. « Elles savent peu et prennent intérêt à peu de choses. J'affirme qu'elles sont toutes d'excellentes nourrices, et je sais que beaucoup d'entre elles sont très habiles dans l'art de sécher et de conserver les fruits... Dans quelques maisons, les femmes de nos hôtes, des enfans sur les bras, couraient à travers les chambres, portant et débouchant les bouteilles de vin de Champagne, déposant les gâteaux et les fruits, allumant les allumettes, glaçant l'eau, tandis que les hommes étaient à se dandiner dans leurs fauteuils, les pieds hors de la fenêtre, fumant leurs cigares et lampant leurs coupes de vin. Les dames sont en général simplement, pour ne pas dire pauvrement vêtues, sans couleurs brillantes, sans gais ornemens. »

L'attention, la courtoisie, le respect, sont choses inconnues à Utah. Lorsqu'un homme veut se marier, il ne s'inquiète pas de s'assurer du cœur de la jeune femme; il cherche à s'assurer de deux choses : d'abord de la volonté du ciel, en second lieu de la volonté de son représentant, Brigham Young. S'il veut prendre une troisième ou quatrième femme, il consulte la première comme étant la plus âgée, et se dispense de prendre l'avis des autres. Les femmes en titre, il est permis de le croire, regardent souvent les nouvelles venues avec les yeux dont Sara regarda la servante Agar; aussi les mieux avisés des mormons me paraissent-ils ceux qui, comme l'apôtre Taylor, qui est possesseur de sept femmes, les logent dans des cottages séparés. De cette façon, on évite les querelles, et puis, si les logemens sont ingénieusement espacés, on est toujours chez soi, dans quelque quartier de la ville que l'on se trouve. Tout ce que la croyance religieuse, qui a tant de prise sur la nature féminine, semble avoir pu faire, c'est d'amener les femmes à accepter avec une sombre résignation une institution contre laquelle protestent les instincts de leur sexe. Aussi beaucoup se repentent-elles de l'expérience à laquelle elles se sont prêtées, s'il faut en croire les confidences de M. Dixon.

« J'ai causé seul et librement avec huit ou neuf différentes jeunes filles qui toutes ont vécu au Lac-Salé deux ou trois ans. Elles sont incontestablement mormonnes, elles ont fait de grands sacrifices pour leur religion, mais après avoir vu la vie de famille de leurs frères les saints elles sont toutes devenues fermement hostiles à la polygamie. Deux ou trois de ces filles sont jolies, et auraient pu être mariées au bout d'un mois. Elles ont été beaucoup courtisées, et une d'elles n'a pas reçu moins de sept offres. Quelques-uns de ses amoureux sont vieux et riches, quelques-uns jeunes et pauvres, ayant leur fortune encore à trouver. Les vieux ont déjà leurs maisons pleines de femmes, et elle n'a pas voulu

entrer dans le troupeau comme cinquième ou quinzième épouse; les jeunes, étant de vrais saints, n'ont pas voulu promettre de s'en tenir à leurs premiers vœux, et en conséquence elle a refusé les uns et les autres. Toutes ces filles aiment mieux rester seules, mener une vie de travail et de dépendance, comme servantes, femmes de chambre, couturières, femmes de ménage, que de mener une vie d'aisance et de loisir relatifs dans un harem mormon..... Je ne puis m'étonner que des filles qui se rappellent leurs foyers anglais reculent devant le mariage dans cette étrange société, même quand elles ont accepté la doctrine de Young, que la pluralité des femmes est la loi de Dieu et du ciel. « Je crois que c'est vrai, me disait une demoiselle anglaise toute rose qui est depuis trois ans à Utah, et je crois que c'est bon pour celles qui l'aiment; mais ce n'est pas bon pour moi, et je m'y refuse. — Mais si Young vous commandait? — Il ne le peut pas, dit la jeune fille en secouant ses boucles dorées, et, s'il le faisait, je n'obéirais pas. Une fille a le droit de se marier ou non, selon qu'il lui plaît, et moi, pour ma part, je n'entrerai jamais dans une maison où il y aura une autre femme. — Est-ce que les femmes ont de la répugnance à cela? — Quelques-unes, non, la plupart, oui. Elles acceptent la chose comme faisant partie de leur religion, mais je ne puis dire que cela plaise à aucune. Quelques femmes vivent en très bonne intelligence, pas beaucoup; la plupart ont leurs *piques* et leurs querelles, quoique leurs maris n'en sachent rien. Nulle femme n'aime à voir une nouvelle épouse entrer dans la maison. »

Une publication bien connue d'un des membres féminins de la société mormonne, Belinda Pratt, avait fait croire que les épouses d'Utah avaient accepté avec la meilleure grâce du monde le rôle de Sara à l'égard d'Abraham et de Lia à l'égard de Jacob; M. Dixon dément formellement cette assertion. « Je n'ai jamais trouvé une seule femme qui consentît à avouer pareille chose, même en présence de son mari, nous dit-il. Faire la cour à une nouvelle femme pour lui, me disait une dame, pas une femme ne ferait cela, et pas une femme ne consentirait à être courtisée par une autre femme. »

Mais que l'expérience plaise ou non à celles qui s'y sont soumises, il est trop tard maintenant, et la polygamie règne à Utah sur la plus vaste échelle. Par leur opinion sur ce sujet du mariage, les mormons se distinguent radicalement non-seulement de toutes les églises chrétiennes, mais encore de toutes les religions présentes et passées, même de celles qui admettent la polygamie. La virginité et le célibat ont été honorés dans toutes les religions; en tout cas, il n'en est aucune qui ait considéré le mariage comme nécessaire à la perfection; pour le mormon au contraire, un homme n'atteint que par le mariage à la perfection. Rester célibataire est le signe d'un cœur non régénéré, une disgrâce. Conséquence iné-

vitable, plus on est marié, plus on est saint. Ajoutez qu'un grand nombre de femmes ne confère pas seulement la sainteté, il donne l'influence sociale. « Je me marierai prochainement de nouveau, disait un *elder* à M. Dixon; je veux m'élever dans l'église, et vous en avez vu assez pour savoir qu'un homme n'a de chances dans notre société qu'à la condition d'avoir une vaste famille. Pour avoir quelque poids ici, il faut être connu comme le mari de trois femmes. » Trois femmes, c'est le moins; aussi les apôtres dépassent-ils ce chiffre pour la plupart. Le tableau suivant, qui nous est donné par M. Dixon, a quelque chose de vraiment comique pour un Européen, surtout s'il appartient comme nous à cette nation qui, malgré tout ce qu'elle a vu depuis l'Usbek de Montesquieu, a toujours une inclination à demander comment on peut être Persan.

« Orson Hyde, premier apôtre, a quatre femmes;
« Orson Pratt, second apôtre, a quatre femmes;
« John Taylor, troisième apôtre, a sept femmes;
« Wilford Woodruff, quatrième apôtre, a trois femmes;
« George Smith, cinquième apôtre, a cinq femmes;
« Amasa Lyman, sixième apôtre, a cinq femmes;
« Ezra Benson, septième apôtre, a quatre femmes;
« Charles Rich, huitième apôtre, a sept femmes;
« Lorenzo Snow, neuvième apôtre, a quatre femmes;
« Erastus Snow, dixième apôtre, a trois femmes;
« Franklin Richards, onzième apôtre, a quatre femmes;
« George Cannon, douzième apôtre, a trois femmes. »

Quant au président et pape de cette société patriarcale, Brigham Young, il a douze femmes en titre, et il est *scellé* à une infinité d'autres. L'une d'elles, qui semble être simplement sa femme *spirituelle* et son Égérie, est une personne distinguée, Eliza Snow, poétesse d'une certaine réputation. Ces douze femmes ont conféré à Young la bénédiction de quarante-huit enfans. Si chacun de ses enfans s'acquitte des devoirs de la procréation avec autant de conscience que lui, il est clair qu'en peu de temps sa postérité sera nombreuse, sinon comme les sables de la mer, au moins comme les étoiles du ciel.

Aux faits déjà connus sur la polygamie à Utah, M. Dixon ajoute certains détails qui peuvent causer un tressaillement, même à ceux que l'étude de l'histoire a blasés sur les erreurs et les folies de l'esprit humain. Les mormons ont fait revivre la polygamie sous sa forme la plus ancienne, c'est-à-dire sous la forme incestueuse, sous ce prétexte qu'elle est la plus respectable, ayant été pratiquée par les patriarches. Un mormon peut épouser non-seulement toutes les filles nées d'une même mère, mais la mère et les filles en même

temps. Ce n'est pas que ces mariages soient formellement autorisés, mais la loi est muette à cet égard, et on connaît l'axiome, ce que la loi ne défend pas est permis. Lorsque Brigham Young fut interrogé à ce sujet par M. Dixon, il commença par nier que de pareilles unions existassent; alors M. Dixon lui cita un cas à sa connaissance que le chef du mormonisme n'aurait pas dû ignorer. Un *elder* avait épousé une femme, mère d'une jeune fille de douze ans; de cette femme il eut quatre enfans, et lorsque la jeune fille fut arrivée à l'âge nubile, il l'épousa. « Young me répondit que ce n'était pas une chose commune au Lac-Salé. — Mais cela arrive-t-il? — Oui, me répondit Young, cela arrive quelquefois. — Par quelles raisons votre église justifie-t-elle cette pratique? — Après une courte pause, il me répondit avec un sourire plein de câlinerie : Cela fait partie de la question de l'inceste. Nous n'avons encore aucune lumière certaine sur ce sujet. Je puis vous donner mon opinion personnelle, mais vous ne la publierez ni ne la révélerez, de crainte que je ne sois mal compris et blâmé. — Il me fit alors une communication sur la nature de l'inceste; mais ce qu'il m'a dit, je ne suis pas libre de l'imprimer. » Je ne sais pas ce que Brigham Young peut avoir dit à M. Dixon; mais vraiment ce qu'il ne répète pas ne peut pas être beaucoup plus grave que le petit bout de conversation suivante. Un saint nommé Wall avait épousé sa demi-sœur. M. Dixon demanda alors au président si l'inceste véritable, c'est-à-dire le mariage du frère et de la sœur, était légitime dans son opinion. « Parlant en son propre nom et non plus au nom de l'église, il me dit qu'il n'y voyait aucune objection. — Ce genre de mariage s'accomplit-il quelquefois? — Jamais. — Est-il défendu par l'église? — *Non, il est défendu par le préjugé.* — L'opinion publique ne le souffrirait pas? — Je ne contracterais pas moi-même une telle union, et je ne permettrai pareille chose à personne tant que je pourrai m'y opposer. — Alors vous ne le défendez pas et vous ne le pratiquez pas? — *Mes préjugés s'y opposent.* »

Qui croirait qu'au milieu de ces horreurs polygamiques il se rencontre une conception d'une réelle beauté et telle qu'elle ferait honneur à la religion la plus pure? Nous savons depuis longtemps ce qu'on entend chez les mormons par la femme spirituelle. Outre le mariage charnel, on peut en contracter un autre qui, selon les circonstances, peut être moins important ou plus important que le premier; ce mariage spirituel s'appelle le *sealing*. Si deux êtres ont reconnu que leurs âmes sont faites l'une pour l'autre, ils se font sceller l'un à l'autre pour la vie et pour l'éternité. Dans la pratique, il résulte de cette coutume des singularités fort plaisantes, car il paraît qu'on peut se faire sceller soit pour le temps seulement, soit pour l'éternité seulement, et qu'une femme qui est

scellée à un homme pour la vie peut être scellée à un autre pour l'éternité. Tout cela est puéril et équivoque; mais voici qui est beau et qui nous enlève de cette atmosphère vulgaire pour nous replacer dans l'autre humanité, celle qui vit de principes et d'idées nobles. Une personne vivante peut être scellée à une personne morte et déclarer qu'elle lui appartient pour le temps et l'éternité. Voilà la perle que peuvent avouer également la religion, la morale et la poésie, puissances délicates qui ont horreur de tout ce qui est impur. C'est le fameux mariage mystique étendu aux âmes qui ont eu chair. Un être vivant s'éprend d'un amour rétrospectif pour une âme illustre de sa communion, dans laquelle il voit un type de sainteté, de perfection ou d'héroïsme, et il s'engage publiquement à lui appartenir, c'est-à-dire à agir comme si cette âme était présente et conformément aux vertus dont elle a laissé le souvenir. Supposez que l'élite de plusieurs générations successives, philosophes, théologiens, poètes surtout, s'emparent de cette conception, l'épurant, l'ennoblissant toujours davantage, et voyez à quel degré de beauté elle peut arriver. La meilleure baguette divinatoire pour découvrir si une doctrine est aride ou féconde, c'est la poésie. Or cette doctrine, passée à l'état de croyance traditionnelle, enfanterait infailliblement les légendes les plus merveilleuses, et serait une source d'inspiration digne des plus grands poètes, car elle reporte la pensée vers les plus belles histoires du moyen âge, celle de Geoffroy Rudel et de Mélisande de Tripoli par exemple, vers les plus beaux épisodes des poèmes de la Table-Ronde, mieux encore vers quelques-unes des histoires authentiques de nos saints. Et tenez, voici la matière du plus délicat poème. « L'*elder* Stenhouse me dit qu'il a une femme morte qui lui fut scellée après sa mort sur sa demande. Il avait connu cette jeune dame, il la décrit comme belle et charmante; elle avait captivé son imagination, et, si elle eût vécu, il l'eût épousée en temps opportun. Pendant qu'il était absent du Lac-Salé pour devoir de missionnaire, elle tomba malade et mourut; sur son lit de mort, elle exprima un ardent désir d'être scellée à lui pour l'éternité, afin qu'elle pût partager les gloires de son trône céleste. Young ne fit pas d'objection à sa demande, et au retour d'Europe de Stenhouse le rite fut accompli en présence de Brigham et autres, sa première femme tenant lieu de la fille morte, à l'autel et par la suite. Il regarde cette beauté morte comme une de ses femmes et croit qu'elle régnera avec lui dans le ciel. » Malheureusement les mormons, avec leur matérialisme invétéré, ont trouvé moyen de gâter cette délicate et noble conception par la substitution d'une personne vivante comme tenant lieu de la personne morte. On est scellé à une âme, mais c'est un corps vivant qui la représente et remplit son office d'amour, et par ce malheu-

reux détail les mormons ont tari d'avance toute la fécondité de cette doctrine.

Cependant quelque audacieuse et fatale qu'ait été l'entreprise, nous n'hésitons point à déclarer que, dans les circonstances particulières du mormonisme, l'établissement de la polygamie a été un coup de génie politique. La lecture du livre de M. Dixon nous a causé une véritable joie, car elle nous a montré que nous ne nous étions point trompé lorsque, il y a déjà bien longtemps, nous cherchions ici même à comprendre le véritable caractère de cette secte (1). Nous avions deviné juste : c'est bien à Brigham Young que revient le triste honneur de ce coup de génie, digne d'un homme sans scrupules, mais certainement né pour commander. Il est douteux que jamais Joseph Smith, le fondateur de la secte, y ait songé sérieusement, et le seul témoignage sur ce sujet est un papier produit longtemps après sa mort, et qui n'est même pas de la main du prophète. Emma, la femme encore vivante de Joseph Smith, et les quatre fils du prophète n'ont jamais voulu reconnaître la valeur de ce témoignage, ni admettre que la polygamie fût comprise dans la doctrine primitive, et ont fait schisme ouvertement. Plus d'ailleurs nous lisons de détails sur Brigham Young, plus nous restons convaincu qu'il n'est pas un homme ordinaire. Ce qu'il est comme vigueur de caractère, son attitude vis-à-vis du gouvernement de Washington dans ces dernières années l'a suffisamment montré. Une anecdote racontée par M. Dixon nous le fait connaître à merveille à cet égard. Lors de l'exode, les provisions d'alcool que les mormons avaient emportées avec eux pour corriger l'eau malfaisante du désert avaient été successivement saisies par les agens de l'état, sous prétexte qu'elles étaient destinées aux Indiens, auxquels il est défendu d'en vendre. Quatre petits barils restaient seuls, et lorsqu'il fallut franchir le Missouri, un agent des douanes se mit en devoir de les briser. « De ce reste d'alcool dépendait la vie de son peuple, et lorsqu'il vit l'homme lever son maillet, Brigham leva son pistolet, le dirigea vers sa tête et cria : « Arrêtez! Si vous touchez ce baril, par le Dieu vivant vous êtes mort. » L'homme se tint pour averti, et le peuple des saints fut sauvé; mais vraiment Olivier Cromwell, d'énergique mémoire, ne fit pas beaucoup mieux le jour où voyant ce soldat niveleur qui sortait des rangs pour lui adresser quelques remontrances anarchiques, il l'abattit à ses pieds d'un coup de pistolet avant qu'il eût pu dire une seule parole. Ses facultés de gouvernement sont attestées par la stricte police de l'Utah et par les merveilles d'agriculture opérées par les mormons. Rien n'échappe à la surveillance de l'autorité; si à une heure quelconque du jour

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1856.

ou de la nuit vous parlez dans la rue à une femme mormonne, vous recevez le lendemain la visite d'un saint qui vous avertit que de telles libertés de gentils ne sont pas permises au Lac-Salé. Même en tenant compte du surcroît d'énergie que le sentiment religieux donne au croyant sur l'infidèle, il est douteux que les mormons eussent réussi, sans l'active direction de Brigham Young, à rendre fertile un terrain où les plus laborieux de nos agriculteurs ne pourraient vivre. Ce ne sont là cependant que des preuves d'intelligence et de caractère, mais Brigham Young a donné dans sa vie deux preuves décisives de génie politique. C'est lui qui a décidé l'exode et l'établissement au Lac-Salé. Il vit clairement que dans l'état d'antagonisme où la secte était placée vis-à-vis des États-Unis, elle ne serait jamais prospère et formidable qu'à la condition d'en être séparée. Il fallait que son peuple renouvelât l'exemple du peuple d'Israël dont il se flattait d'avoir recueilli la vraie tradition, qu'il sortît d'Égypte comme lui et qu'il allât vivre au désert. Pour séjour de ce peuple, il choisit non une terre promise de Chanaan, mais une localité aride, ingrate, pleine de puits saumâtres, où un lac salé, digne rival de la Mer-Morte, offrait ironiquement aux altérés ses eaux malfaisantes; il choisit cette localité avec une perspicacité admirable, moins par imitation biblique que pour prouver la vérité pratique de ses doctrines, et montrer que sous la bénédiction du travail, rachat de l'homme, ce désert maudit fleurirait comme la rose. Certes cela a sa grandeur. En outre, pour que la secte se sauvât, il fallait qu'elle pût croître rapidement. Or quoi qu'on pense de la valeur morale de la polygamie, il faut bien reconnaître que pour une nation à ses débuts elle est le moyen le plus rapide d'accroissement. Lorsqu'une société est arrivée à sa croissance normale et que les deux sexes se font équilibre par le nombre, la polygamie perd sa vertu de fécondité, car si un homme a dix femmes, il faudra nécessairement qu'il y en ait neuf qui n'en possèdent pas; mais supposons qu'une secte désirant se détacher de la société générale se forme parmi nous : si elle a recours à la polygamie, il est clair qu'elle croîtra rapidement, puisque chacun de ses membres aura le pouvoir d'engendrer dix, vingt fois autant d'enfans que dix ou vingt membres de la société régulière. Cette conséquence immédiate de la polygamie est mise par M. Dixon en pleine lumière, mais il y en a une autre plus lointaine et autrement importante qu'il ne dit pas. La polygamie est une amorce pour les pauvres diables sensuels, mais, quand il s'agit de réaliser leur rêve, une insurmontable difficulté se présente. Pour avoir un harem, il faut l'entretenir, si pauvrement qu'on l'entretienne. La polygamie, recommandée ou non comme l'état de perfection, n'est donc réellement à la portée que des riches et des dépositaires du

pouvoir, qui sont ici les chefs de l'église. Le gouvernement mormon étant une très stricte théocratie, il en résulte qu'au bout de quelques générations le peuple proprement dit aura crû en simple proportion normale, tandis que les enfans des *elders*, évêques, apôtres, formeront une véritable tribu de Juda, puissante par le nombre, puissante par la tradition de famille, qui étendra sur ce peuple la verge de l'autorité, et pourra le gouverner sans déviation ni hérésie selon l'esprit de la secte, c'est-à-dire selon les principes combinés de la démocratie et de la théocratie.

Il nous semble qu'un Américain, lorsqu'il arrive à l'âge de réflexion, doit être parfois fort embarrassé de décider où est la vérité, non-seulement sur les choses métaphysiques, mais sur les choses les plus élémentaires de la vie sociale. Quelle est la vérité sur le mariage par exemple, ou, pour mieux parler, sur les relations des sexes? Des sectes sans nombre lui présentent leurs théories qui sont radicalement opposées. S'il doit en croire les perfectionnistes, le mariage est un état contraire à la perfection, et les unions libres sont les seules qui sont vues par Dieu d'un œil de satisfaction. Selon les mormons, le mariage est une chose si sainte que plus on épouse de femmes, plus on approche de la perfection. Selon les *shakers* enfin et d'autres sectes encore (les *tunkers* par exemple, une variété des baptistes), le célibat est la seule voie qui conduise à la sainteté. Cette communauté vraiment respectable des *shakers* mérite une mention toute particulière, car elle prouve qu'il n'est pas de doctrine, si absurde qu'elle soit, qui ne puisse porter des fruits bénis lorsqu'elle a été dictée par un cœur pur. La fondatrice de la secte, Anne Lee, loin d'être une grande intelligence, était une pauvre folle pleine de visions cornues qui avait été initiée à la vérité par les prédications d'une autre folle, Jane Wardlaw, femme d'un tailleur. Nous sommes là dans un tout petit monde bien obscur, bien fanatique, bien ignorant, — les derniers des misérables selon le monde, — mais pieux, sincère et droit de cœur. Ces pauvres gens ne savaient certes ce qu'étaient le beau et le vrai, mais leurs âmes étaient unies à l'âme du bien, et tout fut gagné par là pour eux. Jane Wardlaw, qui vivait dans le Lancashire, il y a quelque cent ans, annonça que le Christ allait faire son second avénement, et que cette fois il apparaîtrait sous la forme d'une femme. Cette idée baroque n'était cependant pas sans une certaine portée, et l'ignorante ne faisait que devancer de plus d'un siècle la femme-messie de nos beaux esprits saint-simoniens et d'autres doctrines modernes. Anne Lee, fille et femme de forgerons de Manchester, personne hystérique et portée aux visions, qui avait été ouvrière dans une de ces filatures de coton qui étaient alors à leur aurore, puis servante de gargote, se figura naïvement qu'elle était ce messie

féminin annoncé par Jane Wardlaw, et déclara le fait à ses voisins, amis et parens. Quelques-uns la crurent; il n'y eut que son mari qui semble avoir été récalcitrant jusqu'à la fin, bien qu'il l'ait accompagnée tendrement dans ses épreuves et son grand voyage. C'est dans la prison d'Old-Bailey, où elle avait été fourrée par un prosaïque constable pour fait de prédication illégale, qu'elle reçut la visite du Christ et qu'elle devint une avec lui de corps comme d'esprit. Quand on a reçu une telle visite, le résultat infaillible, fût-on le plus borné des mortels, est qu'on acquiert subitement des dons d'intelligence qu'on n'avait pas auparavant. « En Amérique! dit-elle à ses *sept* croyans, c'est là que doit s'établir l'église de Dieu. » Cette décision fut chez cette pauvre fanatique un véritable trait de lumière. Sa patrie véritable était bien cette Amérique où les disciples de ce George Fox, aussi obscur et aussi méprisé qu'elle, avaient fondé un peuple, cette Amérique où retentissaient encore les échos des prédications de Whitefield, source de ce qu'il y a de sentiment religieux populaire aux États-Unis même aujourd'hui. La bande s'y installa dans le New-York, près d'Albany, et y vécut pauvrement, obscurément, courageusement; mais les idées, aussi bizarres qu'elles fussent, que prêchait Anne Lee étaient de celles qui auront toujours prise sur le peuple, lequel est *millénaire* de sa nature et écoutera toujours infailliblement celui qui lui annoncera l'avénement prochain du règne de Dieu ou du règne de la justice, ce qui est la même chose sous des noms différens. Aussi la secte recruta-t-elle sûrement des adhérens, et aujourd'hui on compte aux États-Unis six mille *shakers*, divisés en dix-huit communautés, dont la plus célèbre est celle de Mount-Lebanon, dans l'état de New-York.

Plusieurs des idées des *shakers* leur sont communes avec les autres sectes américaines, par exemple celle-ci, qui se rencontre dans presque toutes, et qui est bien américaine et démocratique: le travail a cessé d'être maudit; mais ici cette idée se présente comme la conséquence de cette croyance : le Christ a fait sa seconde apparition, et le règne de Dieu a déjà commencé. Selon les *shakers*, le monde ne se doute pas de cet avénement, que connaissent seuls les vrais croyans, lesquels doivent vivre en vertu de cette lumière, non comme vivent les hommes charnels sur la terre, mais comme vivent les âmes dans le ciel, car en fait le ciel et la terre sont maintenant confondus. Il s'ensuit que l'ordre de croître et de multiplier a pris fin, et que le célibat est l'état naturel de ceux qui ont reçu la nouvelle révélation. Toutes les sectes qui regardent le célibat comme l'état de perfection ont une tendance à la vie monastique; les *shakers* ne font pas exception sous ce rapport. Leurs communautés sont de vrais couvens; leurs mœurs et leurs habitudes sont conventuelles. Ils ont un régime pythagorique et vivent de laitages, de gâteaux et de

légumes. Leurs chambres, soigneusement ventilées (ils ont, paraît-il, une habileté particulière dans les arts de la ventilation), sont parfumées de ces bonnes odeurs que la pureté répand derrière elle. « Tout dans le petit village embaume comme des objets qui ont été longtemps en contact avec la lavande et les feuilles de roses. » Grâce à leur vie simple, ils ne connaissent pas les maladies dont nos mauvaises habitudes nous gratifient. « Nous avons eu un cas de fièvre en trente-six ans, me dit Antoinette (l'*elderess* ou supérieure de la communauté), et nous en fûmes très honteux; c'était entièrement notre faute. » Ils ont un goût particulier pour l'agriculture et le jardinage, et ils s'y appliquent avec la tendresse que l'on apporte à l'éducation des enfans. M. Dixon a noté quelques traits de caractère où la débonnaireté monastique se mêle à la finesse pratique de l'Américain et qui arrachent un léger sourire. Une superbe rangée de pommiers s'élève au-dessus du mur d'enceinte de leur communauté. « Comment faites-vous pour empêcher les passans de vous dépouiller de vos fruits? » demanda le voyageur à l'*elder* Frédéric. Alors l'*elder* lui montra un des pommiers qui sortait un peu de la ligne et qui étendait ses rameaux en dehors du mur. « Ceux qui ont envie d'une pomme cueillent à cet arbre, dit-il, et laissent les autres tranquilles. » — « Est-il toujours vrai, remarque M. Dixon, que les enfans du monde soient plus avisés que les enfans de la lumière? »

Ce serait ici le cas de faire remarquer combien la vie monastique est naturelle à l'âme humaine, puisque, même au sein du protestantisme, il s'est produit sous les formes de la secte des *shakers*, de celle des frères moraves et d'autres encore; mais un pareil examen nous mènerait beaucoup trop loin, et je préfère signaler encore une croyance des *shakers*, qui leur est commune avec une foule de sectes de leur pays. Cette croyance, foncièrement américaine et grosse d'avenir religieux pour la grande république, est celle que nous avons déjà rencontrée chez les mormons, la croyance aux communications incessantes des morts avec les vivans. Les morts sont autour de nous, ils nous parlent non-seulement dans le rêve, mais dans la veille. Les *shakers* n'admettent pas la résurrection générale, qui serait en contradiction avec leur croyance à l'existence actuelle du règne du Christ. Les morts n'ont plus à ressusciter, puisque le Christ est définitivement venu. Pour le *shaker*, ce mot de mort est donc une fausse expression : ce que nous appelons mourir n'est que dépouiller un vêtement; mais celui que nous croyons parti est toujours avec nous. « Antoinette m'affirme qu'elle parle avec les esprits plus librement qu'elle ne me parle; cependant je ne vois pas qu'elle ait le cerveau dérangé sur aucun autre point, car à coup sûr ses discours sont fort nets et fort sensés. La chambre

des hôtes dans laquelle j'écris, qui me semble vide et silencieuse, est pour elle pleine d'esprits qui chantent et haranguent tout le long du jour. La mère Anne est ici présente, Lucy et Joseph (deux des premiers adeptes de la secte) sont présens, tous les frères qui ont passé hors des yeux humains sont présens... pour elle. Vous n'avez qu'à observer Antoinette un moment, lorsque vous n'engagez pas son attention, pour distinguer à sa face recueillie, à son œil ravi, à sa contenance, qui est celle d'une personne absente d'elle-même, qu'elle se croit devant une autre présence plus respectée, plus auguste qu'aucune de celles de la terre. »

Au moment de fermer ce livre ingénieux et amusant, je me sens hésiter. L'impression dernière qui m'en reste, — est-ce l'effet d'une illusion nerveuse? — est triste, et me laisse sous un pressentiment de crainte. Qu'ai-je donc lu cependant dans ce livre qui fût nouveau pour moi? La plupart des faits qu'il contient, je les connaissais déjà, je les avais appris par mes lectures de journaux ou de livres successivement, un à un; mais autre chose est de les voir isolément ou de les voir rapprochés; l'ensemble présente un caractère presque alarmant. Involontairement on se demande : dans cet émiettement indéfini des doctrines et des sectes, où est la boussole morale commune à tout ce peuple? En présence de ces phénomènes inattendus qui sont venus fondre sur la république, de ce déplacement des populations de l'Europe et du monde entier, de cette inondation humaine incessante qui ne s'était pas vue depuis l'invasion des barbares, et qui, pour être plus pacifique en apparence, n'en est pas moins redoutable, où est la garantie de durée pour l'ordre social fondé, voilà quatre-vingts ans, avec tant de sagesse par les plus prudens et les plus sensés des hommes?

Il y a quelque vingt ans, il m'en souvient parfaitement, tout esprit clairvoyant pouvait prévoir la grande lutte qui a déchiré l'Union, cependant nul n'aurait osé prédire l'époque précise où cet événement se passerait. De même aujourd'hui on peut prévoir l'époque indéterminée, mais certaine, si les circonstances ne changent pas, où la constitution américaine, l'œuvre sinon la plus hardie, au moins la plus sage du génie humain, celle dont les auteurs peuvent être donnés comme les hommes qui ont le mieux connu les conditions auxquelles les peuples peuvent être heureux, deviendra insuffisante, impuissante à gouverner des populations pour lesquelles elle ne fut jamais faite, et à maîtriser des phénomènes qu'elle n'avait pas prévus. La constitution américaine n'avait pas prévu que 4 millions d'hommes de race noire deviendraient citoyens américains, que 60,000 hommes de race jaune, précurseurs de milliers d'autres, viendraient disputer aux hommes de race blanche le travail et le salaire, que le lien moral des di-

verses communions protestantes se relâcherait par la division à l'infini et l'émiettement des doctrines, qu'une sorte de mahométisme américain déclarerait la guerre aux doctrines de liberté démocratique, fonderait une société sur le principe de l'autorité théocratique et installerait la polygamie en plein pays chrétien; qu'une guerre déplorable enfin, de quelque manière qu'on la juge, viendrait ébranler la doctrine des droits des états, vrai fondement de la république. La constitution américaine fut faite par des hommes d'une certaine race pour une race déterminée, par des hommes héritiers de la discipline morale individuelle établie par le protestantisme et possesseurs des lumières de la philosophie pour des hommes de race anglaise, graves, obstinés, patiens, — pour des marchands de caractère rigide, des classes rurales de mœurs sévères et des planteurs de tradition aristocratique. Si Washington, Franklin, Jefferson, avaient cru faire leur constitution pour des Irlandais ou des Allemands, il est probable qu'ils l'auraient faite tout autrement. La liberté est un bien qui est cher à tous les hommes, dont le nom est sur les lèvres de tous les hommes; mais ils ont des manières singulièrement différentes de comprendre ce bien, et ce qui est pour l'un la liberté paraît à l'autre un insupportable esclavage. A coup sûr, ce qui est liberté pour un Anglais taciturne, silencieux et régulier ne l'est point pour un Irlandais vif, pétulant et gai. Un homme fait se sent libre dans l'immobilité : c'est l'image de l'homme pour lequel fut faite la constitution américaine; un enfant se sent esclave, s'il ne peut s'agiter et crier : c'est beaucoup l'image des nouvelles populations que la constitution américaine doit conquérir à son esprit, conquête qui fut facile tant que l'émigration européenne n'envoya que de faibles contingens pris dans des races sœurs de la race saxonne, mais qui est devenue singulièrement laborieuse depuis que, les flots succédant aux flots, la république s'est vue inondée de populations de toute origine et de toute provenance, souvent d'esprit et de traditions hostiles à celles des natifs. En face de ces conditions nouvelles, la république résistera sans doute et restera le gouvernement de l'Amérique, mais à coup sûr sous une autre forme que la forme où nous l'avons connue et avec une autre constitution que l'œuvre glorieuse du XVIIIe siècle, blessée à mort par la fatale guerre civile. Puissent les dieux éloigner pour longtemps l'heure néfaste où périront, avec le plus ingénieux mécanisme que les hommes aient inventé pour vivre heureux en société, les meilleures espérances de l'humanité !

ÉMILE MONTÉGUT.

REVUE DRAMATIQUE

LE ROI LEAR A L'ODÉON.

Le mot d'*Hamlet* est retardement, celui du *Roi Lear* est précipitation. L'aveugle passion déborde tout, une force inconsidérée circule dans les veines de l'œuvre, en dévore la chair et le sang, paralyse, étouffe, réduit à néant toutes ces volontés. Nulle présence d'esprit, nulle clarté chez tous ces personnages, les méchans comme les meilleurs. Kent est poussé à sa propre ruine par sa loyauté, son courage, non moins que Glocester par sa défiance irrationnelle et ses intempestives colères, et Lear lui-même, vers quels abîmes ne se rue-t-il point par cette suite d'actes étourdis, frénétiques, donnant à supposer dans le passé mille autres aberrations semblables qui expliquent sans l'excuser l'horrible dépravation du caractère de ses deux filles aînées! « Dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, écrit Jean-Paul, une chose est surtout nécessaire : rester calme, voir juste et clair, se poser, s'affermir en soi, et de là, comme du sommet d'une montagne, contempler le jeu des passions. » En un certain sens, *le Roi Lear* peut passer pour la contre-partie d'*Hamlet*. D'un côté, tout retarde, l'action à chaque scène est résolûment détournée de son but; de l'autre, tout avance, pousse aux catastrophes : *in furias ignemque ruunt.*

Ce mythe du roi Lear et de ses filles eut pour premier rhapsode Godfried de Monmouth, qui place la mort de ce prince huit cents ans avant la naissance du Christ. Holinshed, d'après Monmouth, rédigea sa chronique, laquelle ne devait même pas attendre Shakspeare pour prendre forme dramatique. *The true Chronicle History of king Leir and his three daughters,* ainsi s'intitule un ouvrage imprimé dans les six *old plays* de Steevens, et qui remonte plus haut que *le Roi Lear*. Dans cette espèce de légende dramatique dont Shakspeare a pu naturellement faire usage, un vieux roi pose également la question paternelle à ses filles, et, la

plus jeune ayant trompé son attente, il la déshérite, la chasse. Le roi de France, rôdant par là sous les habits d'un pèlerin, la rencontre et l'épouse. A son tour, Goneril commence par jeter hors du château le faible vieillard, puis, conjurée avec sa sœur, organise un guet-apens auquel échappent pourtant le pauvre roi et son fidèle Périllus (le Kent de Shakspeare). Tous les deux, déguisés en matelots, gagnent la France, trouvent asile et protection près du souverain et de Cordélia, qui les ramènent victorieusement dans leur patrie. Leir remonte sur son trône, et ses méchantes filles vont en exil, ainsi que leurs époux. La chose, on le voit, tient plutôt du roman d'aventure, et n'a rien des profonds et sinistres horizons de l'histoire. Cela se passe en dehors des temps barbares, en pleine renaissance; les griefs de Goneril contre le bon vieux roi sont si simples qu'ils en sont comiques. L'honnête homme de père trouve à redire aux folles dépenses de sa fille; ses ruineux galas, ses toilettes extravagantes, attirent à Goneril les réprimandes de l'économe et débile monarque. C'en est assez pour qu'elle se décide à chasser son père. Il s'en va trouver Régane, un autre digne objet de sa tendresse, qui le reçoit baisant ses mains, s'agenouillant, et se demandant à part elle, au milieu de ces affectueuses démonstrations, comment elle pourrait bien faire pour se débarrasser au plus tôt par le crime d'un hôte si incommode. Du reste, en dépit de ses velléités tragiques, la pièce porte un caractère de sentimentalité bourgeoise et demi-plaisante. Leir est un larmoyeur débonnaire, ses filles aînées ressemblent à deux méchantes commères d'une petite ville de province. Shakspeare, s'emparant de l'étoffe, l'agrandit, y met du sien, — la force d'abord, l'élévation, le mouvement de son génie, puis ce flot d'amertume qui déborde de son grand cœur.

Si impersonnelle que soit la création, au vaste souffle de mélancolie qui la traverse, on reconnaît l'auteur. Là, comme dans la plupart de ses autres drames, Shakspeare a beau se soustraire à l'action, s'en désintéresser, quoi qu'il fasse, un coin de son visage perce toujours. Nous l'avons vu dans *Hamlet*, la plus *subjective* de ses figures, déverser avec son ironie les troubles de son âme, ses subtilités métaphysiques; pourquoi *le Roi Lear*, qui prend date tout de suite après, ne nous livrerait-il pas certains cris douloureux arrachés par l'ingratitude humaine à la conscience du comédien, au cœur même du père? Shakspeare, qui eut deux filles, ne cessa de marquer sa prédilection à Suzanne, l'aînée, à laquelle, mourant, il laissa le meilleur de sa fortune, tandis que l'autre, Judith, obtint à peine un souvenir. Cette préférence, nous le savons, ne prouve rien, on pourrait même la retourner au besoin contre le père, et le mieux est, quand l'histoire se tait, de n'accuser personne. N'importe, ici la conjecture doit être permise, et quand je vois cette majesté dépouiller son costume préhistorique pour m'apparaître sous les traits d'un père de famille du XVIe siècle luttant contre l'égarement, je me demande si tout est fiction dans ce tableau sublime, et si quelque chose de cette douleur si humaine, si

vraie, n'a pas été éprouvé par le poète. Quoi qu'il en soit, quiconque aura ressenti l'ingratitude sera tout préparé pour comprendre cette immense tragédie et la pénétrer à fond sans s'arrêter aux nombreuses critiques de détail qu'on en peut faire. Les défaillances de l'être, ses troubles, ses misères, tous ces courans humains qui traversent *Hamlet*, reparaissent en se disputant de nouveau l'atmosphère que le souffle horrible de l'ingratitude empoisonne cette fois.

A la légende de Holinshed fièrement élargie, assombrie, ravinée, Shakspeare a joint l'épisode de Glocester, emprunté à l'*Arcadie* de Sidney. A l'infortune du roi Lear, coupable envers l'une de ses filles et flagellé de si atroce façon par les deux autres, Shakspeare oppose en manière de pendant le sort non moins tragique de cet autre père qu'un bâtard pervers ensorcelle et trahit. Cette action double s'enchaîne, se déploie, mêlée en une seule avec un redoublement d'horreur. L'association du bâtard de Glocester et des deux sœurs dénaturées, cette rencontre dans la haine, puis dans l'amour, de trois monstres pareils amènera l'empoisonnement de Régane par Goneril, le supplice de Cordélia et finalement la mort du père : catastrophes de famille auxquelles la politique fournit ses prétextes et sert de théâtre. Pour sauver l'intégrité de ce royaume tronçonné, les deux sinistres mégères s'escriment d'un commun effort. A la tête des armées de la France marche Cordélia, forte de son droit filial et de sa secrète intelligence avec les grands de l'empire, dont quelques-uns vont payer cher leur défection, Glocester tout le premier, à qui on arrache les yeux en plein théâtre, mutilation horrible et révoltante dont la mort de Cornouailles est le contre-coup. S'il n'existe point dans Shakspeare d'ouvrage plus fécond en atrocités de tout genre, on chercherait en vain une autre pièce, — je n'excepte même pas *Titus et Andronicus*, — où l'horrible soit présenté sous une forme plus repoussante. Frères contre frères, sœurs contre sœurs, pères contre leurs enfans, enfans contre leurs pères, époux contre époux, c'est la sauvagerie, l'animalité humaine dans sa plus étonnante furie ; le brutal effarement de ces familles se ruant à leur propre destruction vous saisit, vous épouvante. Vous y voyez d'abord tout le sujet, toute la tragédie, et cependant l'idée est bien autrement grande. Consommés en dehors des liens du sang et par des ennemis ordinaires, tous ces attentats seraient moins hideux. « C'est cet étroit cercle de la parenté où ces actes se pressent, s'entassent, qui fait, dit Schlegel, qu'on se les représente comme d'effroyables cataclysmes du monde moral. Le tableau grandit, gigantesque, et vous en éprouvez ce sentiment d'horreur que vous inspirerait la pensée de voir les corps célestes sortir de leurs orbites. »

Nul ouvrage de Shakspeare n'a plus que celui-ci fourni matière aux opinions extrêmes. Les Anglais veulent que *le Roi Lear* soit le point culminant du grand art tragique. Les critiques allemands du XVIIIe siècle

sont du même avis. Herder n'en parle que sur le ton du dithyrambe. « Tout y est beau, sublime, complet; pas un mot à changer, à déplacer. » Et cet enthousiasme intolérant vient juste à point pour sceller l'alliance du Herder de cette période (1773) avec les meneurs du mouvement romantique. Tieck pense là-dessus comme les autres. « C'est un monde de notions et de découvertes historiques, un drame grand, profond comme la nature. » M. Ulrici, M. Gervinus, les plus autorisés parmi les nouveaux, montrent également une admiration sans réserve. D'autre part, les dissidens ne manquent pas : M. Kreyssig, M. Rümelin, M. Schwert; c'est entre eux un véritable concours de désapprobation furibonde. Critiquer ne suffit point, on s'indigne, on se détourne de tant de crimes. Shakspeare n'a su tirer de son sujet qu'une ignoble et grotesque ébauche, ennuyeuse surtout au possible. La raison s'égare au milieu de ce labyrinthe; les femmes quittent la place de dégoût, les hommes eux-mêmes, en dépit d'un système nerveux plus robuste, n'y résistent pas. « A cet excès d'atrocités, d'absurdités, écrit M. Kreyssig, l'Angleterre, patrie du poète, n'a pu tenir; l'ouvrage ne subsiste au théâtre qu'à l'aide de modifications radicales. Le mouvement du drame est complétement transformé, et cette transformation va même fort au-delà du besoin, en se couronnant par un dénoûment heureux où Cordélia épouse Edgar. » Le fait est que Coleridge, si loyal, si convaincu dans ses appréciations apologétiques de Shakspeare, trouve à redire à mainte scène. Ce Glocester auquel publiquement on crève les yeux lui semble un spectacle inadmissible; le supplice de Cordélia le dérange aussi quelque peu. Il accepterait la mort, mais non ce genre de mort (la strangulation), qu'il juge une horreur inutile. Une ballade anglaise, inspirée par ce sujet et postérieure à la pièce, fait mourir Cordélia sur le champ de bataille, en héroïne. C'est déjà plus humain, mais au temps de la restauration ce dénoûment n'eût contenté personne. On avait assez vu de ces royales catastrophes pour n'en plus vouloir, même en fiction; le drame fut remanié, et de cette aventure naquit l'amour d'Edgar pour Cordélia avec l'heureuse conclusion de l'histoire, qui dès lors finit en comédie. Johnson et ceux de son époque opinèrent naturellement en faveur de cette mirifique invention, et longtemps encore *le Roi Lear* fut représenté sous cette forme, indubitablement plus galante. D'ailleurs ce dénoûment, en s'éloignant de Shakspeare, se rapprochait de la chronique d'Holinshed, où, comme dit Goethe, « se prononce en douceur tout ce que le génie du grand Will a si furieusement, si tragiquement exaspéré. » Le roi Leir de la chronique finit par triompher; avec l'aide de la troisième de ses filles, il reconquiert ses droits, remonte sur son trône, d'où ses deux mauvais gendres sont renversés par le roi de France, époux de Cordélia. Ce Leir légendaire règne deux ans encore après sa restauration, puis meurt à Carlear, aujourd'hui Leicester (Leircester). Cordélia, cinquante ans avant la fondation de Rome, lui succède, règne cinq ans

avec honneur, jusqu'à la mort d'Aganipus, son mari; alors ses neveux Margan et Cundag lui déclarent la guerre et la jettent en prison, où de désespoir elle se tue.

Shakspeare, rembrunissant le tableau, poussant les choses à l'extrême, a, comme toujours, son intention. Peindre l'ingratitude dans son plus odieux appareil, la montrer acharnée à l'œuvre, tel est son plan. Pour cela, rien ne coûte à son effort. A l'action principale, il en associe une autre de même nature, traite les semblables par les semblables, et le drame, naïf au début comme un conte de nourrice, devient, à mesure qu'il se complique de ses propres élémens, la plus sanglante des créations du poète. Dans *Hamlet*, l'intelligence recule devant l'action; ici, c'est la perversité sthénique, l'instinct bestial sans-arrière pensée qui se donne toute carrière. Quel mouvement, quelle furie dans ces peintures! Cette humanité-là vit en dehors de toute idée religieuse, de toute notion de droit et de morale. Il n'y a ni trace d'éducation, ni sens du devoir; le paganisme même n'a point encore éclairé l'horreur de cette nuit cimmérienne où l'être s'agite à l'état de nature, couvert de peaux de bêtes et livré à ses passions aveugles. Les anciens placent ainsi leurs fables tragiques en-deçà de toute civilisation. D'où sortent ces Laïus, ces Tantale? Où chercher la trace de ces maisons, sinon vers ces époques indéterminées qui précèdent le mythe troyen? Vus à pareille distance, ces demi-dieux, ces Titans, prennent à nos yeux des proportions surhumaines; les actes barbares qu'ils commettent, les crimes horribles dont ils se souillent, nous révoltent moins par l'idée que nous nous faisons involontairement des conditions et du tempérament de ces rudes époques. Sans aller si loin, sans remonter jusqu'aux sources titaniques de la tragédie grecque, les chroniques des rois burgondes et mérovingiens n'offrent-elles donc pas, dans une période déjà historique et toute chrétienne, des conflits domestiques qui pour l'atrocité défieraient la fable? C'est vers un pareil âge que Shakspeare dans la plus tragique de ses pièces nous ramène; nulle part mieux qu'en cette entreprise, la plus hardie de toutes, ne s'est peut-être montrée la grandeur instinctive, la sûreté de son génie. Hamlet, Macbeth, touchent à une période de ce genre, mais par des confins extrêmes l'auteur n'y introduit pas encore en plein son public, comme s'il voulait auparavant l'habituer, l'endurcir. Hamlet déjà échappe à l'influence de ces temps barbares, tandis que Macbeth refuse de s'en laisser arracher, plonge en arrière et réagit avec une implacable ténacité contre l'avénement d'une ère moins farouche. Cette ère en quelque sorte primordiale, *le Roi Lear* nous la représente au plus fort, au plus beau de son activité; une race entière nous apparaît là, mue par la seule brutalité de ses passions, obéissant presque sans exception aux fureurs du sang, aux abruptes convoitises d'un naturel dont ni la raison ni la conscience ne modèrent les élancemens. « Les hommes, dit Edmond, le plus sinistre acteur du drame, une

ébauche faite à l'image de Iago et de Richard III, — les hommes sont ce qu'est leur temps. Il ne sied point au glaive de s'émouvoir! » Pas plus, ajouterions-nous, il ne convient au poète de trop s'humaniser lorsqu'il s'agit de peindre ces époques d'airain où la force éclate en férocités. Tieck prétend qu'en un pareil drame le costume importe peu. Rien de plus faux. Mettez-y de la chevalerie, de l'élégance, adieu l'illusion, et M. Gervinus a bien raison quand il conseille au contraire une âpre architecture, lourde, rudimentaire, des sites déserts, arides, la sauvagerie du Hun et par momens sa pompe orientale. Ces effets, Shakspeare n'a pu les employer, puisqu'à son époque on ignorait l'art de la mise en scène; mais il supplée à cet appareil décoratif qui lui manque en faisant dès l'entrée esquisser à larges touches par ses personnages les mœurs et la nature du moment : « émeutes dans les cités, discordes dans les campagnes, dans les palais trahisons, rupture de tout lien entre le père et le fils, machinations, perfidie, guet-apens, tous les plus affreux désordres! » Paganisme et fatalité, la prédominance des astres explique, justifie tout. Le mensonge, l'adultère, l'ivrognerie, le meurtre, tirent leur excuse d'une influence planétaire. Ces filles du roi, cet Edmond, ce Cornouailles, cet Oswald, plongent tête baissée dans leur destin, dans leur mort, sans un soupçon de repentir. Les bons eux-mêmes, les meilleurs, n'échappent pas à cette barbarie climatérique. Étrangers à toute idée de volonté morale, ils n'ont contre leur propre frénésie aucun tempérament. Lear, quand le malheur le visite, ne sait que devenir fou; Glocester remarque ironiquement que nous sommes aux mains des dieux comme des mouches aux mains des enfans : « ils nous tuent pour s'amuser. »

Pascal disait avec un grand accent de vérité que l'âme a des profondeurs dont la raison ne se doute pas. Il convient cependant, lorsque le cœur doit prendre un parti, que la raison ne soit point absente, comme il arrive dans ce que fait le roi Lear au début. Goethe déclare très carrément la scène absurde. Un homme qui, divisant une pomme ou un gâteau, en promettrait la plus grosse part à celui de ses enfans qui la lui demanderait dans les termes les plus câlins, passerait déjà pour un assez jovial compagnon; mais que penser de ce monarque glorieux qui, las de régner, se sert d'un pareil moyen pour distribuer son royaume à ses filles, dont il a dès longtemps dû apprécier à leur valeur le caractère et l'affection, et déshérite, chasse, met hors la loi celle que jusqu'alors il avait préférée, uniquement parce qu'elle n'a trouvé que des paroles simples pour exprimer son sentiment et que la langue lui a fourché devant les redondantes périodes de ses sœurs? Un souverain qui, non content d'abdiquer le pouvoir, se démet de tout ce qu'il possède et ne se réserve au monde d'autre droit que celui d'aller, avec une escorte de cent chevaliers, se faire alternativement héberger par ses filles, un roi capable d'agir ainsi est certes plus qu'à moitié fou, et quand il vient à perdre le peu de raison qui lui reste, notre compassion, pour

s'exercer tout entière, a besoin de se dire que depuis longtemps le pauvre homme n'était plus responsable. Ainsi parle la critique, et non toutefois sans motif plausible. J'estime cependant qu'un tel acte, si bizarre qu'il soit, n'a rien que le caractère de Lear contredise, et l'épithète d'absurde, appliquée à cette exposition, même venant de Goethe, est de trop. Lear a de sa nature des instincts de gaîté; ce roi dont les malheurs vont tantôt prendre des proportions bibliques fut d'abord un bon vivant, un humoriste; cela se voit par ses rapports avec son fou, qu'il aime presque autant qu'il en est aimé. C'est dans cette liberté d'esprit, dans cette heureuse insouciance, qu'il se décharge du fardeau des affaires. Cet acte, gros de périls, de catastrophes, il l'aborde avec une certaine gaillardise, résolu d'ancienne date à renoncer à la couronne et à partager le royaume entre ses filles. Le fait éclate en pleine évidence dès les premiers mots par lesquels s'ouvre la pièce, et que Shakspeare n'a probablement point mis sans intention à cette place très significative. « Je croyais, dit Kent, le roi plus favorable au duc d'Albany qu'au duc de Cornouailles, » et Glocester lui répond : « C'est ce qui m'avait toujours semblé; mais à présent, dans le partage du royaume, rien n'indique lequel des ducs il apprécie le plus, car les portions se balancent si également que l'examen le plus scrupuleux ne saurait faire un choix entre l'une et l'autre: » d'où il résulte clair comme le jour que la chose était d'avance absolument déterminée et qu'un arrêt avait dès longtemps fixé la moyenne de territoire qui devait échoir à chacune des trois sœurs. Les premières paroles du roi confirment cette disposition, lorsqu'en entrant il se fait donner la carte du pays, sur laquelle sont indiquées les frontières des différens domaines assignés à chacune de ses filles. « Sachez que nous avons divisé notre royaume en trois parties; » puis il ajoute : *We have this hour a constant will to publish, our daughters' several dowers.* La division était donc une affaire connue, réglée, et quand il emploie ces termes de « constant dessein, » c'est pour bien montrer qu'il y a persisté imperturbablement malgré les remontrances des politiques de son conseil et malgré ses propres réflexions. Il ne s'agit plus à cette heure que d'exécuter une résolution prise. La question est en ce moment de transmettre à ses filles et à ses gendres les parties du royaume déjà reconnues pour devoir leur appartenir, et nullement de mesurer la proportion de ces dons sur l'étendue plus ou moins grande de l'amour de ses filles et d'après les démonstrations qu'elles en sauront faire.

Cette intention effectivement très puérile qu'on prête au roi n'apparaît guère qu'à un instant, celui où, se retournant tout à coup, il s'écrie : « Parlez, mes filles, faites-nous savoir qui de vous nous aime le plus. » Mais il ne faudrait pas s'exagérer l'importance de cette sorte d'apostrophe humoristique, et surtout trop prendre au sérieux les mots qui la terminent. Outre que ces paroles sont en pleine contradiction avec ce que nous savons du passé du roi Lear, sa conduite les réfute immédiatement.

Dès la fin du discours de Goneril, avant que Régane et Cordélia aient eu le temps de peindre à leur tour la forme de cette affection sur laquelle il semblerait que doivent être mesurées les donations, le roi, répondant à l'aînée de ses filles, lui désigne sa part, qu'il a faite d'avance. « Tu vois de cette ligne à celle-ci tout ce domaine couvert de forêts ombreuses et de riches campagnes, de rivières plantureuses et de vastes prairies; nous t'en faisons la dame... » Ainsi agit-il vis-à-vis de Régane, laquelle reçoit également son contingent sans que l'emphase de son éloquence, de beaucoup supérieure à celle de sa sœur, influe le moins du monde sur le mode de sa dotation. C'est qu'en vérité toute cette provocation n'est qu'un impromptu fantasque du vieux Lear, en attendant le roi de France et le duc de Bourgogne, vers lesquels il a dépêché Glocester. Sans nul doute, un motif grave, intime, se dérobe sous ce badinage : il veut se rendre compte du cœur de ses filles, avoir une publique assurance de leur amour, de leur piété, et se bien confirmer dans cette idée que l'acte d'abdication qu'il accomplit n'offre aucun péril. Persuadé que chacune de ses trois filles l'environne du même amour, du même respect, quand il prononce ces paroles : « afin que notre libéralité s'exerce le plus largement là où le mérite l'aura le mieux provoquée, » c'est avec cette ironie des gens heureux qui se trahit par un sourire.

Les rigoureux se récrient, disant : Cela commence comme un conte de fées. Qu'importe après tout, si de ce conte sort la tragédie, si cet embryon fabuleux se développe ensuite humainement dans le drame psychologique le plus vrai, le plus beau? Lear fait mieux qu'appartenir aux âges héroïques, c'est un roi de ces époques, « roi de la tête aux pieds. » Vieilli sous le harnais, vaincu par les années, il n'a qu'à regarder derrière lui pour se voir en ses jours de force et de vaillance où son épée terrifiait les ennemis, où « sous la fixité de son regard tremblait le sujet. » Un pareil homme, on le suppose, n'était point fait pour supporter la contradiction; la violence de son tempérament l'en a rendu incapable, sans compter que son rang le mettait hors de portée. Ses filles le jugent bien. « Les actes de sa vie les meilleurs, les plus sains, s'écrient-elles, se ressentirent toujours de cet emportement. » Excentrique, impétueux, la longue habitude du pouvoir absolu n'a fait que l'endurcir dans les défauts de sa nature. Il ignore l'infortune et les privations, n'y a jamais pensé. Fatigué, délabré, rassasié de grandeurs et d'ennuis, il veut se dessaisir en faveur de ses filles, et s'attend, — chose d'ailleurs fort ordinaire chez un personnage en qui le sentiment de la domination est à ce point enraciné, — à se voir récompensé du sacrifice par un élan vigoureux et spontané de reconnaissance. Son espoir est trompé, « le baume de sa vie perdu; » l'enfant de sa prédilection, sur la tendresse duquel il avait toujours compté, reste froid, muet devant lui, et, solennellement interrogé, ne sait que répondre, ou plutôt ne sait répondre que par ce mot : rien! De tels affronts ne se dévorent pas. Cet homme, qui jamais

un seul instant ne fut maître des orages de son sang, tourne à la frénésie, donne aux deux aînées son royaume en partage, proscrit Kent, le plus fidèle de ses serviteurs, qui s'efforce vainement à le ramener, et sur cette fille, naguère objet de ses plus chères préférences, fait soudainement peser tout le poids de sa haine. Le duc de Bourgogne, qui recherchait la main de Cordélia, se retire, épouvanté de tant de colère; plus loyal, plus chevaleresque, le roi de France n'en persiste que mieux dans sa brigue, obtient de s'unir avec la fille dépossédée et l'emmène chargée d'une malédiction que Lear profère en furieux : « Puisse la tombe me refuser sa paix, si je ne lui retire mon cœur de père! » et dont plus tard lui-même révoquera le sens. Affreuse imprécation que celle de ce vieillard dès ce moment voué aux Euménides, mais qui certes ne saurait faire de cette exposition une scène « absurde! » — « Va, tue ton médecin, nourris de son salaire le mal qui te ronge, » s'écrie en s'éloignant le brave Kent dans un mouvement de juste et clairvoyante indignation que Shakspeare oppose à la démoniaque insanité du roi.

Goneril et Régane, les deux sinistres sœurs, sont des figures qu'on dirait emprutées à l'*Edda*. Irrévocablement pourvues, elles se redressent de leur hypocrite soumission envers le pauvre vieillard et mettent à nu leur effroyable perversité. Naguère on le flattait, on disait oui, on disait non au gré de sa fantaisie; maintenant les fronts se rembrunissent, on lui reproche sa vieillesse, son imbécillité. Aux cyniques apostrophes se mêlent les actes de scélératesse, et le misérable père, insulté, dégradé, reconnaît trop tard ce que valent les anciennes caresses de ses filles, et que « ce n'était point là une bonne théologie. » Au premier aspect, les deux sœurs ont le même air. « Elles se ressemblent comme deux pommes, » remarque le fou. En y regardant de plus près, vous saisissez la différence, le trait typique de chacune, partout accusé. L'aînée, Goneril, est toute virile, elle a la force d'initiative, tandis que Régane, plus passive, plus dépendante, tient davantage de la femme. Goneril est la voix, Régane l'écho. La pire de ces deux créatures a épousé un honnête homme qu'elle traite de fou vertueux, et dont la clémence ne cesse d'être pour elle un sujet d'émerveillement. L'autre, la moins inhumaine, a dans le duc de Cornouailles un époux plus méchant qu'elle, sombre, féroce, laconique, qui la rudoie. Le vieux Lear, outragé, jeté dehors par la nuit et la tempête, prononce avant de s'éloigner cette malédiction sublime qu'il faut mettre à côté, sinon au-dessus de ce que l'antique a produit de plus grand. Goneril, silencieuse et froide comme le marbre, reçoit le coup sans sourciller, tandis que Régane frissonne à part elle et craint un éclat de cette foudre. Pour se montrer au plein de sa barbare ingratitude, Régane a besoin de la présence de sa sœur. Elle n'a ni l'impudence de Goneril quand elle parle, ni la sauvage effronterie de son regard torve qui vous tue; mais, soutenue, stimulée, elle sera capable de dépasser même sa sœur dans ses cruautés envers son père,

de la vaincre dans le mal comme elle l'a vaincue au premier acte par l'emphase de ses paroles. N'est-ce pas elle, la douce et sensible Régane, qui expulse de sa propre autorité la suite du vieux roi et ne consent qu'à le garder seul? Race de dragons et de vipères qui, une fois débarrassée du lion caduc, va retourner contre elle-même ses dards empoisonnés! Tant d'outrages abominables infligés au roi Lear n'étaient que le prologue de la fête. Goneril veut s'emparer du royaume, l'avoir en entière et unique possession; elle se lie d'adultère à l'infâme Edmond, voit avec une indicible joie mourir Cornouailles, empoisonne Régane. C'est elle encore qui, de concert avec son amant, trame le martyre de Cordélia, tend des piéges contre l'existence de son mari, qu'elle redoute désormais et qu'elle hait comme tous les êtres pervers haïssent l'homme de bien qui les a démasqués. Quant à Régane, son caractère de passivité ne se dément pas, elle garde jusque dans l'amour et dans la mort sa subordination à sa sœur, à sa rivale dans le cœur d'Edmond, à « cette implacable et inassouvie Goneril, dont les désirs ne connaissent pas de bornes! »

Vis-à-vis des deux démons féminins, Shakspeare a mis un ange, Cordélia. « Belle âme voilée! » dit M. Vischer, parlant d'Ophélie; le mot vous revient en mémoire au sujet de cette création, une des plus adorables du poète, et dont on se rendra toujours mieux compte par le sentiment; nature toute d'élection, plus riche de cœur que de paroles, elle ignore cet art « glissant et huileux » de suppléer par de beaux discours aux actes qu'elle ne veut point faire. Sa timidité, une certaine lenteur de nature, comme le remarque très bien son futur époux, lui lient la langue dans la scène du premier acte; c'en est assez pour décider de son destin. Sa pudeur, mal à l'aise devant une grande assemblée, la loyauté de son âme, qui prétend se garder aussi pour son mari, et plus encore l'insurmontable dégoût qu'elle ressent de l'attitude de ses sœurs, font la brièveté surprenante de sa réponse. Ajoutons que la noble enfant est bien la fille de son père. Au lait pur, une goutte du fiel héréditaire s'est mêlée; par ce trait, Shakspeare la rattache au temps, au caractère de sa famille. L'opiniâtreté, l'irréflexion, se laissent voir, même alors que les plus louables mobiles sont en jeu. A mesure que l'ouvrage avance, le caractère de plus en plus s'affirme dans le bien, toujours raide pourtant, et conservant même dans sa grâce la plus féminine l'originaire inflexibilité du sang. « Faire sans dire! » forte devise applicable à cette nature douce et fière. La foi jurée à son père aura son accomplissement, toute dette d'amour filial, de devoir, sera payée à son heure. Mariée au roi de France, elle lie partie avec Kent, entretient des intelligences à la cour de ses sœurs. A la nouvelle des indignes traitemens infligés au roi, de sa fuite égarée par l'orage et le vent, le cœur de Cordélia se révolte. « Par une nuit semblable, s'écrie-t-elle, on ouvrirait son foyer au chien même d'un ennemi, ce chien vous eût-il mordu. » Quel tableau de désolation éperdue, de sublime horreur, cette nuit sillonnée d'éclairs, battue

de l'ouragan, où le vieillard, chassé par ses filles, sans asile, sans nourriture, de roi devenu mendiant, erre à travers les solitudes, en proie aux plus navrantes privations, en butte à toutes les colères des élémens! Ces scènes où Lear, déjà sur le seuil de l'aliénation mentale, se montre nu, dégradé, désespéré, terrible, entre son bouffon de cour et Edgar simulant la folie, n'ont certainement pas leurs pareilles au théâtre. Point de ces idées fixes qui chez les natures calmes, contemplatives, dénotent le dérangement d'esprit, mais le désordre des irascibles, des emportés, quelque chose comme une force démoniaque lâchée de plus dans la tempête et faisant chorus avec les élémens! Il voyage d'un motif à l'autre, va de l'ingratitude de ses enfans au sentiment de sa détresse actuelle, se reproche d'avoir jadis, au faîte de la prospérité, trop peu songé aux indigens qui, sans toit, sans ressources, enduraient les mêmes maux sous lesquels il ploie aujourd'hui. Il arrache ses vêtemens, et la fureur de vengeance le saisit. « Avoir un millier de gentilshommes avec des lances rougies à blanc et qui fondraient sur *elles* en rugissant! » Accroupi sur la bruyère ruisselante, son bouffon à droite, Edgar à gauche, il tient son lit de justice, cite les accusées à la barre de ce tribunal fantastique. « Produisez celle-ci d'abord, c'est Goneril; je jure devant cette honorable assemblée qu'elle a chassé du pied le pauvre roi son père!.. Maintenant qu'on dissèque Régane et qu'on voie ce qu'elle a du côté du cœur! Y a-t-il quelque cause naturelle qui produise des cœurs si durs? »

On comprend ce qu'au récit d'une si tragique infortune l'âme d'une Cordélia doit éprouver; ses beaux yeux ne lisent qu'à travers les larmes les lettres que ses amis d'Angleterre lui font tenir. « Mes sœurs! mes sœurs, opprobre des femmes! mes sœurs! Quoi! pendant l'orage, pendant la nuit! Qu'on ne croie plus à la pitié! » Un seul dessein désormais la possède, venger son père. Sa piété filiale, maintenant qu'il faut agir, va se donner carrière aussi résolûment qu'elle se réservait alors qu'il ne s'agissait que de parler, et, toujours inconsidérée, victime une première fois de son amour pour la vérité, elle va cette fois tomber martyre de son dévouement. Elle obtient l'intervention de son époux le roi de France, arme sa flotte, débarque sur le sol anglais, et cette entreprise lui coûte la vie. Steevens, Tieck et bien d'autres se sont mis martel en tête pour creuser au sujet de cette mort les arcanes de l'éternelle justice. Nous n'aurons point cette naïveté, attendu que l'éternelle justice n'a rien à voir en cette affaire. Si Cordélia meurt au dénoûment, c'est tout simplement pour avoir amené l'étranger sur le territoire britannique, crime énorme que la sainteté du but ne saurait excuser, et dont le patriotisme d'un Shakspeare devait nécessairement la rendre responsable. Elle succombe, mais les circonstances qui accompagnent son immolation sont toutes à sa gloire. Vaincue par les armes, elle a relevé son père de sa déchéance physique et morale, refait son corps, guéri son âme. Lorsque Lear apprend le débarquement de sa fille, la honte le prend, il n'ose la voir.

Elle alors attend qu'il repose, s'agenouille à son chevet, épanche à flot tous les parfums de sa tendresse. Il se réveille toujours égaré, la contemple. « Vous avez tort de me retirer ainsi de la tombe... Tu es une âme bienheureuse, mais moi je suis lié sur une roue de feu, en sorte que mes propres larmes me brûlent comme du plomb fondu. » Enfin il redevient maître de sa raison, reconnaît Cordélia, tombe à ses pieds. « Je crois que cette dame est mon enfant. » Et l'émotion de ce royal vieillard, cette absolue détente d'une nature sans cesse en révolte et prête à maudire, cet échange de larmes, d'excuses, de consolations, entre deux êtres que le malheur rend à jamais l'un à l'autre, offrent un de ces spectacles devant lesquels l'admiration ne peut que se taire. On ne loue pas de telles choses, on les signale à l'étude, à la méditation des intelligences élevées, et ceux que le beau passionne encore trouvent au fond de leur âme l'expression intraduisible. Cordélia demande à Lear, quand ils sont tous deux prisonniers, s'il ne serait pas bien de revoir « ces filles et ces sœurs. » Une telle démarche les sauverait peut-être, le roi s'y oppose. Dans son ivresse d'avoir reconquis l'enfant bien-aimé, il n'aspire qu'à la solitude, la prison avec elle lui semble un paradis. « Tous deux ensemble, nous chanterons en prison comme des oiseaux en cage. Quand tu me demanderas ma bénédiction, je me mettrai à genoux et te demanderai pardon. Ainsi nous passerons notre vie à prier, à chanter. » Chez cet homme des temps barbares, la transformation morale s'est accomplie, la vie de l'âme a remplacé la vie physique, il est un être « envers qui on a plus péché qu'il n'a péché lui-même; » sa défaite, l'écroulement de sa dynastie, ne le touchent plus. « T'ai-je donc retrouvée? Sur de tels sacrifices, les dieux eux-mêmes jettent l'encens! » Il aperçoit le signe rédempteur, salue en Cordélia la martyre, la messagère d'un meilleur temps. « Tu as une fille, dit Kent, qui rachètera le monde des malédictions que ses deux sœurs ont attirées sur lui. »

Cordélia rappelle en effet les types les plus beaux, les plus purs d'idéal féminin. Des profondeurs des âges préhistoriques du romantisme, sa figure évangélisante se détache comme apparaissent sur le seuil de la mythologie grecque, au sortir de l'ère des Tantale, les Iphigénie, les Pénélope, les Antigone. Antigone et Cordélia, deux sœurs qui se donnent la main à deux mille ans de distance! *Hamlet* vous remet l'*Orestie* en mémoire, *le Roi Lear* fait qu'on relit *Œdipe à Colone*. Le fils de Laïus s'ôte la vue, mais Sophocle épargne les nerfs du spectateur : l'affreuse opération n'a lieu ni sur la scène ni même derrière la coulisse. On se contente d'en parler comme d'un acte dès longtemps accompli. Œdipe aussi maudit ses fils comme Lear maudit Goneril, et Cordélia, semblable en tout par la piété, l'immolation, à sa sœur Antigone, ne diffère de son aînée que par le moment du trépas. Antigone survit à son père, Lear meurt après sa fille, et c'est lui qui dans le drame de Shakspeare exprime cette joie calme et divine d'aller rejoindre dans la mort l'être

cher sur le sort duquel on est désormais rassuré. En expirant, il se réconcilie avec cet esprit de la famille qu'il avait étourdiment offensé. Toutes ces morts violentes du cinquième acte du *Roi Lear* donnent à la pièce un caractère de majesté prophétique. Ici, comme dans *Hamlet*, le poète se pose en juge suprême; il règle le cours des choses, et, prononçant irrévocablement sur une race finie, il passe le sceptre à d'autres générations plus dignes. Edgar, comme Fortinbras, sera le roi de l'avenir. Le drame de Shakspeare n'a, pour ainsi dire, point d'avant-scène; la porte s'ouvre sur les événemens. Les caractères eux-mêmes ne se modifient guère par les circonstances; ils sont dès le début presque ce qu'ils seront pendant tout le cours de l'ouvrage. Vous n'assistez pas à leur développement. C'est de la force aveugle des étoiles et non de l'éducation que viennent les mauvais instincts. *Œdipe à Colone* a sur *le Roi Lear* cet avantage de se rattacher à de grands événemens connus de tous. La tragédie de Sophocle plonge dans le passé, il faut que l'oracle soit accompli; Œdipe n'est donc point libre de ne pas commettre son forfait. Inférieur dans le prologue, Shakspeare se dédommage au dénoûment par la perspective qu'il laisse entrevoir d'un temps nouveau meilleur. Sophocle essaie bien aussi une allusion du même genre lorsqu'il présente le tombeau d'Œdipe comme devant porter bonheur aux Athéniens; mais pour le pathétique du tableau final, l'intention humaine, Shakspeare l'emporte.

Un physiologiste, un esthéticien dont toute l'Europe savante et littéraire connaît le nom, le docteur Carus, récapitulant dans une lettre ses impressions après une de ces séances mémorables où Tieck lisait Shakspeare, écrivait jadis (28 octobre 1827) : « Je sors de chez Tieck et je rentre chez moi par la nuit, la pluie et le vent. Vous voyez que le ciel a voulu que l'illusion cette fois fût complète, puisqu'il s'agissait ce soir du *Roi Lear*. Jamais je n'avais plongé si à fond dans l'ensemble de ce magnifique ouvrage; rien ne m'échappait, j'en saisissais tous les détails, j'en embrassais l'harmonie splendide. On eût dit un immense papyrus qui se déroulait sous mes yeux. Au dedans, une assistance peu nombreuse, recueillie, quelques lampes jetant une clarté discrète; au dehors, la tempête se déchaînant comme dans la pièce elle-même; de loin en loin, le roulement d'une voiture et le bruit de l'averse venant fouetter les vitres! » De pareilles lectures, si chez nous elles étaient possibles, seraient le véritable idéal de la manière de fréquenter Shakspeare, de goûter, de pratiquer certains de ses chefs-d'œuvre qui, comme *le Roi Lear*, malgré leurs beautés ou plutôt à cause de leurs beautés, ne se prêtent point aux conditions de notre scène. La pure et simple traduction ne se pouvant faire admettre, nous en sommes revenus au système des adaptations imaginé par le bon Ducis. Même honnêtement dirigé, ce système est encore une chose fort triste; il suffirait, pour s'en convaincre, d'aller entendre l'imitation du *Roi Lear* qui se joue en ce moment à l'Odéon. Homme de bonne volonté plus encore que de talent, ouvrier toujours prêt à marte-

ler l'alexandrin sur sa rude enclume, l'auteur ne s'épargne ni soin ni peine. Il supprime, ajoute, souligne, paraphrase, déclame et *corrige*. Adaptation est un mot qui ne dit point assez, c'est bel et bien tout un remaniement. Prendre ainsi Shakspeare corps à corps, lui dire avec ce sans-façon : « Mon cher, vous vous trompez, ce n'est point cela, et je vais vous montrer comment il fallait faire, » quel courage! Encore si l'on réussissait en se donnant tant de tablature! mais non, l'ingrat public se montre inamusable. Je veux bien croire qu'il eût sifflé l'original, puisque vous me le dites; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il déserte la copie. On éprouve toujours quelque embarras à parler de l'interprétation de ces sortes d'ouvrages. A qui le comédien a-t-il affaire? Entre le texte primordial et la version, la réduction, quel parti prendre? Rendre le type diminué, tronqué, n'est point une besogne digne de grands efforts, et par contre s'entêter à chercher, à vouloir Shakspeare quand même, n'est-ce pas outre-passer l'intention de l'arrangeur, fausser l'esprit d'ordre et de modération qui l'a gouverné dans son entreprise? On conçoit donc que la critique hésite, et ce qu'elle a peut-être de mieux à faire est de supposer un type intermédiaire et d'applaudir, pourvu que l'acteur s'y conforme, ce qui encore n'arrive pas toujours. Ainsi le roi Lear qu'on nous représente manque absolument de pathétique. Il crie, s'emporte, voilà tout. L'irascibilité cependant n'est qu'une partie du caractère, et débuter par la violence, c'est renoncer à toute force de progression. Une douleur qui se concentre, un sourd déchirement intérieur, agiraient bien autrement que ces gestes, cette voix qui nous montrent le spectacle anticipé d'une caducité à laquelle il sera toujours assez temps d'assister. Lear est un roi; sa démence n'est point un accès de fièvre chaude, c'est le brisement de tout son être à bout de tension, de surexcitation morale et physique. Son délire nous le traduit tel qu'il fut jadis au plein de sa grandeur et de sa puissance. Nous le voyons en justicier, en chef guerrier. Nous voulons la tragique agonie d'une grande nature qui s'effondre et non pas les grimaces d'un fou de Bedlam ou de Charenton. Quant à Cordélia, c'est autre chose. L'art, le métier, n'ont ici que faire; il faut simplement être jeune, être belle, avoir du cœur. Volontiers j'eusse dit à l'actrice qui joue ce rôle à l'Odéon : « Commencez d'abord par désapprendre ce que vous savez, nous verrons après! » Mistress Barry fut, à ce qu'on raconte, l'idéal du personnage au temps de Garrick : elle avait la beauté d'une sainte, un charme céleste d'innocence, de douceur, ne déclamant, ne frondant pas, rien de l'héroïne de théâtre. Ce geste appris, ce débit cadencé, oratoire, tout ce maniérisme, tout ce fard qu'on prend trop aisément pour du talent, ne sauraient en un tel rôle avoir d'emploi, et ce n'est point ainsi que s'exprime cette adorable nature dont Lear a si bien dit : « Elle avait la voix toujours affable, tendre et basse, chose excellente chez une femme! »

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1868.

Puisque le sénat est si peu pressé d'aborder les lois nouvelles soumises à ses délibérations prudentes, et que le corps législatif lui-même se hâte lentement dans cette seconde partie de la session; puisque le prince de Prusse, au lieu d'être à Berlin cherchant avec le comte de Moltke les moyens de conduire une armée prussienne à Paris, est tout simplement à Turin assistant au mariage du prince Humbert, et que de son côté le maréchal Niel, tranquille à Paris, n'en est point encore à préparer la marche de notre armée sur Berlin; puisque la paix s'est faite subitement entre tous les hommes de bonne volonté de l'Europe, et que M. Baroche, inaugurant une église à Rambouillet, nous a recommandé de croire à cette paix si désirée; puisque enfin la politique, prolongeant ses vacances de Pâques, n'est plus depuis quelques semaines là où on a l'habitude de la chercher, dans les discussions des parlemens et dans les incidens diplomatiques, où donc s'est-elle réfugiée pour le moment? Elle était l'autre jour à l'Académie française, dans cette brillante et retentissante séance où on a parlé de tant de choses, du passé, du présent, de la révolution, de la liberté de conscience, du spiritualisme, du matérialisme, et même un peu de littérature.

La politique s'introduit quelquefois furtivement et fait des apparitions inattendues à l'Académie; elle y était cette fois bien naturellement dans la personne de ce sincère et viril représentant de la démocratie, M. Jules Favre, conduit par ces deux athlètes des vieilles libertés parlementaires, M. Thiers et M. Berryer,— reçu par cet autre esprit d'une si ferme et si ingénieuse modération dans son incorrigible libéralisme, M. de Rémusat, et venant remplacer le métaphysicien de cette génération qui s'en va, le *leader,* on a dit l'administrateur de la philosophie contemporaine, M. Cousin. Une coïncidence bizarre avait rassemblé tout exprès ces noms si divers, faits pour représenter toutes les nuances de la vie parlemen-

taire, toutes les formes de l'éloquence. Lorsque M. Thiers, M. Berryer, M. de Rémusat, M. Jules Favre, se rencontraient pour la première fois, il y a vingt ans et plus, dans les assemblées de la monarchie constitutionnelle ou de la république, marchant sous des drapeaux différens, qui leur aurait dit que le temps et les révolutions se chargeraient de les mettre d'accord, au moins sur un point, sur la nécessité de revendiquer en commun les franchises essentielles, la liberté du contrôle et des délibérations, le droit pour le pays de participer sérieusement, efficacement, à la direction de ses affaires? Qui aurait dit surtout à M. Jules Favre qu'il briguerait un jour l'Académie, et à l'Académie qu'elle recevrait M. Jules Favre? Les épreuves de la vie publique ont cette vertu de conciliation qui atténue les dissentimens, efface les aspérités et rapproche les hommes sans leur ôter l'indépendance de leurs opinions. Si l'Académie avait souvent de ces bonnes fortunes, elle resterait encore une institution féconde, elle jouerait encore son rôle dans la vie de notre société française, elle pourrait accepter bravement d'être traitée comme un refuge des *vieux partis,* de ces partis dont le rapporteur de la loi sur la presse au sénat, M. le président Devienne, pouvait dire hier qu'ils « ne vieillissent pas si vite, » non pas seulement parce que « le pouvoir perdu, c'est la patrie absente, » et que « l'exil n'admet pas la résignation, » mais parce que les convictions qui ont été la passion de la jeunesse, la force et l'honneur de l'âge mûr, ne se laissent pas déraciner si vite d'une âme bien faite par le premier coup de vent de la mauvaise fortune.

Ce qui a fait le charme de cette séance académique et ce qui lui a donné cet air de bonne grâce sérieuse et virile, c'est justement cette séve généreuse qui passe dans les discours, c'est qu'après tout on se sent pour un moment dans une température morale supérieure à la température du dehors, c'est qu'enfin on se dit que de toute façon, pour une raison ou pour l'autre, il n'y a pas beaucoup de lieux en France où on puisse parler ce langage, et sous ce rapport la réception de M. Jules Favre a eu vraiment un mérite, une originalité : elle a été très vivante, elle a ressemblé à un dialogue d'honnêtes gens libres de cœur et d'esprit, maîtres de leur pensée, s'entretenant devant un public d'élite de toutes les choses qui passionnent leur temps. Est-ce l'avocat éprouvé dans les luttes du barreau, est-ce le député au corps législatif que l'Académie a recherché en nommant M. Jules Favre? Ce n'est ni l'un ni l'autre, et c'est l'un et l'autre peut-être. Sans trop examiner, sans analyser trop minutieusement les raisons de son choix, l'Académie a surtout voulu probablement fêter un de ces hommes nos contemporains qui ont fait de la parole une puissance, l'orateur qui a mis son éloquence au service des bonnes causes et de la liberté publique quand la liberté était encore plus éprouvée qu'aujourd'hui, — celui qui avec quatre autres a marché le premier au feu et ne s'est pas senti découragé quand la lutte

était presque impopulaire et sans retentissement. Et l'Académie, en personne clairvoyante et discrète, n'a pas été non plus insensible peut-être à la séduction de cet esprit qui sait se contenir et même rester ou redevenir modéré jusque dans ses mouvemens les plus impétueux.

M. Jules Favre passe pour un tribun, il l'a été peut-être quelquefois dans sa vie; il l'est encore par certains côtés de son talent, par tous les dons d'improvisation véhémente, par les saillies passionnées et audacieuses d'une parole qui ne se défend pas toujours de l'âpreté dans l'attaque. Au fond, ce n'est pas une nature de tribun dans la libre et populaire acception du mot. Dans cet improvisateur du barreau et des assemblées, il y a un lettré qui surveille l'avocat et encore plus l'orateur politique. M. Jules Favre, depuis quelque temps surtout, a visiblement de plus en plus la préoccupation de la forme; il a le goût et le respect de la culture intellectuelle. Orateur de la démocratie, s'inspirant de ses idées et même de ses passions, selon le mot de M. de Rémusat, « il ne consent pas à les satisfaire sans les ennoblir, » sans leur proposer un idéal de vérité, de droiture et de justice qu'il nourrit en lui-même. Il ne sépare pas la démocratie du spiritualisme. C'est ce qui l'a rendu possible à l'Académie. Ce que M. Jules Favre est habituellement dans son éloquence, il l'a été l'autre jour, abondant et substantiel dans ses développemens, nerveux et coloré, procédant quelquefois par à peu près, comme beaucoup d'improvisateurs qui improvisent encore même quand ils soignent le plus ce qu'ils font. Est-ce bien M. Cousin qui revit dans son discours? avait-il réellement cette *onction*, ce *geste sobre et contenu?* M. Jules Favre ne connaissait peut-être pas assez ou il ne connaissait que par ses œuvres cet homme d'un esprit supérieur et charmant, d'une intelligence si lucide, d'une imagination si vive, qui en était venu à aimer le XVIIe siècle comme une maîtresse, passionnément, — son époque comme une femme légitime, raisonnablement, et la philosophie comme son affaire personnelle, comme son domaine propre et inaliénable; mais ce que M. Jules Favre a peint merveilleusement, avec l'émotion d'un souvenir, c'est l'influence que M. Cousin a eue à un certain moment sur la génération qui grandissait autour de lui. Les idées et le système du philosophe passent, l'homme reste avec le prestige de l'action qu'il a exercée un jour et qu'il méritait d'exercer, parce que ce n'était pas seulement un professeur éloquent; c'était « le champion de la vérité, qu'une administration pusillanime avait essayé d'étouffer, » le défenseur de la dignité de l'esprit, de la liberté philosophique, cette sœur inséparable de la liberté politique. De ces temps fabuleux que dépeint M. Jules Favre, que reste-t-il en vérité? M. Cousin s'en est allé; M. Jules Favre, qui écoutait jadis le professeur enthousiaste « avec une foi respectueuse et naïve, » le remplace à l'Académie; bien d'autres ont oublié les émotions de leur adolescence pour traiter l'indépendance de la pensée en ennemie publique. Où est l'homme aujourd'hui capable de

fasciner la jeunesse en lui parlant de droit, de justice idéale, de liberté, et où est même la jeunesse disposée à se laisser fasciner par les grands mots qui ont eu le pouvoir d'échauffer et d'élever les âmes en les tenant prêtes à toutes les revendications généreuses?

Nul assurément n'était plus propre que M. de Rémusat à recevoir M. Jules Favre, à parler après lui de ces temps d'autrefois, sans amertume d'ailleurs et sans vaines récriminations contre le temps présent. Contemporain de M. Cousin, il le connaissait bien, et il l'a peint avec une fidélité de souvenir, une justesse de trait, une ingénieuse liberté, qui ont rétabli le ton là où il avait été légèrement altéré par M. Jules Favre. Il a décrit la physionomie de l'homme en peintre qui n'a qu'à puiser dans sa mémoire, et les idées du philosophe avec l'aisance supérieure d'une intelligence depuis longtemps maîtresse de ces difficiles problèmes. D'un autre côté, dans cette génération à laquelle appartenait M. Cousin, qui a eu certes un grand rôle politique, qui a fait l'éclat de l'époque constitutionnelle, M. de Rémusat est resté toujours un des esprits les plus vifs, les plus ouverts, les plus sincères, un de ceux que les nouveautés effraient le moins, qui sont le moins insensibles au mouvement des choses. Il s'efforce de tout comprendre, mais non pour se résigner à tout, comme il en fait spirituellement le reproche à ceux qui se préparent par la curiosité critique à un scepticisme découragé, par le scepticisme moral à toutes les défaillances de la vie publique. Il n'y a pas d'esprit plus libre, plus tolérant, plus raffiné, et il n'y a pas de conscience mieux affermie sur certains points essentiels. De là le charme de ce discours, un des plus heureux que l'Académie ait entendus, où la philosophie et la politique se combinent dans une si naturelle alliance, où s'enchaînent les souvenirs, les peintures de l'éloquence, les analyses lumineuses, et où l'homme revit tout entier, honnête, éclairé, facilement indulgent, mêlant comme une ardeur de jeunesse à une expérience sans amertume. C'est un des types les plus séduisans de vrai et juste libéralisme survivant à toutes les épreuves. M. de Rémusat est en effet un de ceux que les malheurs publics peuvent affliger sans les décourager, sans altérer surtout leur fidélité à des convictions généreuses, sans affaiblir leur culte pour « la philosophie et l'éloquence, ces deux vaillantes gardiennes de la dignité humaine, » et ce n'est pas lui qu'il serait facile de convertir à ces maximes de sagesse politique qui voudraient faire une nation de Chrysales « vivant de bonne soupe et non de beau langage. » Au fond, ces deux discours, celui de M. de Rémusat et celui de M. Jules Favre, sous des formes et avec des talens si différens, à quoi tendent-ils l'un et l'autre, si ce n'est à remettre une fois de plus en honneur ce qu'un peuple n'oublie pas sans en porter la peine, à raviver ces notions de loyale et saine liberté qui sont la force d'une société éclairée? Ils procèdent donc, ces deux discours, de la même inspiration, et ils se rencontrent au terme dans la même conclusion fortifiante.

N'y eût-il que cela, cette séance académique aurait certainement une valeur politique. Elle a eu peut-être encore un intérêt plus actuel, un lien plus intime et plus direct avec des questions qui s'agitent bruyamment aujourd'hui, puisque le matérialisme se trouve mis en cause, puisque M. Jules Favre s'est cru obligé de faire avec une certaine solennité une profession de foi toute spiritualiste. Serait-il vrai que cette profession de foi n'ait été qu'une réponse à quelque défi, à quelque vaine sommation des démocrates matérialistes et révolutionnaires? Pour des philosophes qui ont plus d'un combat à livrer avant d'avoir la victoire, qui n'ont rien à attendre que de la liberté, voilà de bien singuliers zélateurs de l'indépendance de la pensée. Ce qui est étrange en vérité, c'est l'invasion et le retentissement de telles questions dans la politique, et sous ce rapport on pourrait dire que la maussade importance prise récemment par ces doctrines est peut-être en partie l'œuvre de ceux qui, au nom de la religion, se jettent avec plus de passion que de clairvoyance dans ces polémiques.

Ce n'est point que les chefs de l'église n'aient le droit de surveiller le degré de santé morale de la société, les influences qui la pénètrent, les idées qui l'envahissent. Encore serait-il juste et prévoyant de ne pas excéder ce droit, de ne point s'exposer, dans un sentiment d'inquiétude effarée, à aiguiser des armes dont on peut soi-même recevoir les atteintes, à grossir l'importance des choses qu'on veut combattre. M. l'évêque d'Orléans est assurément un des prélats qui portent dans ces luttes le plus d'ardeur, le plus de zèle, le plus de verve agitatrice. De jour en jour, il devient l'éclaireur, le moniteur, le primat de l'église française, il donne le mot d'ordre; il a l'œil sur tout, sur la politique, sur la diplomatie, sur l'enseignement, sur les propagandes les plus obscures. Si la société doit périr, ce ne sera pas faute d'être informée des catastrophes prochaines qui la menacent. M. Dupanloup l'a déjà bien des fois avertie; il l'avertit encore sous la forme d'une lettre qui a pour titre *les Alarmes de l'épiscopat justifiées par les faits*. Les brochures s'accumulent, et, à mesure qu'elles se succèdent, les réquisitoires deviennent plus âpres, plus impérieux; ils prennent le caractère d'une démonstration collective, puisque M. Dupanloup a le soin de compléter sa lettre par les adhésions d'un grand nombre de ses collègues de l'épiscopat qui ont vraiment un peu l'air d'être menés par lui au combat. Il ne s'agit plus cette fois de quelques écrivains creusant les problèmes philosophiques, il s'agit un peu de tout et de tout le monde, des cours publics, de la franc-maçonnerie, de la ligue de l'enseignement, des bibliothèques populaires, des écoles professionnelles, des conférences, de la liberté scientifique, et surtout de M. le ministre de l'instruction publique, qui est le grand ennemi, qu'il s'agit de renverser, dût-on offrir en échange au gouvernement l'appui du clergé dans les élections prochaines. M. Duruy se trouve en vérité

investi d'un grand rôle par les alarmes de M. Dupanloup. Malheureusement il y a un certain nombre de choses dont M. l'évêque d'Orléans paraît ne pas s'apercevoir. Ses brochures n'ont point de sens, ou elles provoquent l'état à prendre une attitude répressive, à exercer tout au moins une police sévère, car, pour recourir à la vraie solution, la liberté, M. Dupanloup ne semble pas y songer. Fort bien : que l'état dans sa toute-puissance disperse les francs-maçons, qu'il cesse d'autoriser les écoles professionnelles, les bibliothèques populaires, qu'il mesure aux professeurs le droit de penser, M. l'évêque d'Orléans le trouvera bon; mais si, après avoir réprimé les manifestations des libres-penseurs, l'état en vient aussi à réprimer les manifestations catholiques le jour où il les considérera comme gênantes, M. l'évêque d'Orléans le trouvera-t-il également bon? Et cependant n'aura-t-il pas contribué à forger les armes qui se tourneront contre ses croyances? De quel droit pourra-t-il se plaindre qu'on lui applique la loi qu'il invoque contre les autres? M. Dupanloup ne voit pas de plus que, si ces doctrines matérialistes qu'il combat, qui n'ont en effet rien de séduisant, ont pris depuis quelque temps une certaine importance, elles le doivent assurément en partie à cette sorte de guerre dont elles sont l'objet. A l'excès des prétentions dans l'ordre religieux répond l'excès des idées et des tendances contraires. Si ces questions restaient dans la sphère de la discussion purement philosophique, ce ne serait rien; mais derrière ces agitations, qu'on ne peut s'empêcher de trouver assez artificielles, il y a quelque chose de plus grave, il y a la révélation d'un fait qui s'accentue de plus en plus : c'est la lutte engagée entre des tendances extrêmes, d'un côté les idées de conservation poussées à outrance, concentrées dans une réaction semi-politique, semi-religieuse, de l'autre le matérialisme révolutionnaire. La situation se simplifie, nous en convenons. Malheureusement sous ces vaines agitations c'est le sol même qui est miné. Pendant qu'on se débat dans les nuages, c'est la réalité qui souffre, c'est la vie publique qui s'altère dans son essence, dans ses conditions premières, dans tout ce qui fait sa sûreté pratique et sa force.

Une des choses les plus sensibles en effet, c'est le dépérissement de ces notions pratiques et simples qui sont le ressort de toute vie publique sainement organisée, et c'est là peut-être ce qui devrait le plus attirer l'attention de tous les hommes engagés dans le courant de la politique active. Le corps législatif en est encore aujourd'hui à se reposer des travaux de la première partie de la session, où il a dépensé beaucoup d'ardeur pour faire des lois qui ne prouvent qu'une chose, la peine qu'a toujours un pays à rentrer dans les conditions d'une liberté à demi régulière, quand il en est sorti. Aujourd'hui ces lois sont livrées aux délibérations du sénat, et les velléités d'opposition qu'elles avaient rencontrées au premier moment semblent s'être quelque peu amorties. Le corps législatif va sans doute se remettre sérieusement à l'œuvre; il a devant lui

une campagne nouvelle qui peut devenir laborieuse, qui sera probablement avant tout financière, et l'une des questions les plus étranges qui l'attendent est assurément la liquidation des affaires de la ville de Paris. Cette liquidation se solde par une somme de 398 millions que la ville de Paris a reçue du Crédit foncier, qu'elle doit par conséquent, et qu'elle ne peut plus payer sans y être autorisée par une loi. Et voilà comment le corps législatif se trouve saisi d'une affaire sur laquelle il aurait dû avoir à se prononcer avant que de si formidables dépenses n'eussent été engagées! On ne peut plus s'y méprendre aujourd'hui; le rapport présenté au corps législatif par le conseil d'état à l'appui du projet autorisant l'emprunt de la ville de Paris, ou ce qu'on appelle par euphémisme le remboursement des sommes reçues par elle, ce rapport est l'exposé naïf de la situation qui a été créée par M. Haussmann. Franchement il faut que la cause ne soit pas des plus faciles à défendre pour que le conseiller d'état chargé de cette œuvre justificative, M. Genteur, ait cru devoir appeler au secours de M. le préfet de la Seine Voltaire lui-même, qui avait visiblement annoncé les travaux du Trocadéro et la percée du cimetière Montmartre. Ainsi voilà M. Haussmann transformé en exécuteur testamentaire de Voltaire et marchant dans sa voie triomphale, escorté des grandes ombres de Sully, d'Henri IV, de Louis XIV, de Colbert, de Napoléon Ier, qui ont joint leurs encouragemens à ceux de l'auteur de *Candide!*

M. le préfet de la Seine est trop modeste de partager ainsi la gloire de ses entreprises gigantesques. Il est bien certainement le seul inventeur du Paris nouveau, que personne n'avait rêvé, et devant lequel les visiteurs de l'exposition sont restés émerveillés, à ce qu'il paraît. Que M. Haussmann ait beaucoup fait, et que, parmi les travaux qu'il a entrepris, un certain nombre aient eu un véritable caractère d'utilité ou aient été simplement dignes d'une grande capitale, ce n'est point ce qui est à contester; nul n'a mis en doute la vigoureuse aptitude de M. Haussmann, et d'un autre côté il serait par trop étrange que les sommes colossales qu'il a dépensées ne fussent pas représentées par des travaux d'une certaine importance. Toute la question est de savoir s'il pouvait aller aussi loin qu'il est allé, s'il avait le droit de procéder comme il a procédé, et s'il n'y a pas une mesure même à l'autocratie la plus prodigue. Tout compte fait, voilà en chiffres aussi brefs qu'éloquens le bilan de la ville de Paris au point où M. Haussmann l'a conduite, toujours pour réaliser les prédictions de Voltaire! Les travaux de ces vingt ans se composent de trois réseaux, de trois systèmes de voies publiques nouvelles, de promenades, d'embellissemens. Le premier de ces réseaux est complétement achevé et a coûté 278 millions, qui sont payés. Le second, autorisé par une loi de 1858, devait coûter 180 millions, et il coûtera 410 millions. Le troisième réseau n'a point été autorisé, et coûtera 300 millions. En somme, la ville de Paris se trouve avoir

dépassé tout simplement de 530 millions les calculs de 1858, et sur ce chiffre 398 millions sont à rembourser au Crédit foncier, qui les a fournis en se contentant de cet ingénieux mécanisme des bons de délégation imaginé pour se dispenser d'un emprunt régulier. On s'est dispensé effectivement de se faire autoriser avant l'opération. On ne le peut plus aujourd'hui, et voilà le secret de la loi nouvelle présentée au corps législatif. C'est ce qu'on peut appeler un emprunt après coup, ou, en d'autres termes, une carte à payer présentée sans trop de façon à un pouvoir qui n'a pas été consulté avant la consommation. Que reste-t-il à faire? Matériellement il n'y a plus sans doute qu'à liquider, à régulariser une situation où toutes les responsabilités deviennent illusoires en présence des sommes colossales qui ont été jetées dans ces travaux; mais politiquement il se dégage à coup sûr de tous ces faits une lumière saisissante. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que depuis dix ans un homme, si haut placé qu'il soit, si capable même qu'on le reconnaisse, ait pu accomplir ainsi tout ce qu'il a voulu, dépenser 410 millions quand on lui en donnait 180, accumuler des irrégularités que la Cour des comptes signale vainement aujourd'hui, bouleverser de son autorité privée toutes les conditions économiques d'une ville, déterminer des crises dans toutes les situations individuelles, dans tous les intérêts; ce qui n'est pas moins singulier, c'est qu'un grand établissement financier placé sous le contrôle de l'état ait pu prêter 398 millions à une ville sans s'assurer si cette ville était régulièrement autorisée à affronter un tel fardeau. Ce qu'il y a de caractéristique enfin, c'est cette invasion de l'arbitraire dans toute une administration. Cela prouve une fois de plus ce qu'il y a de fatalement dangereux pour le gouvernement comme pour le pays dans cette habitude d'omnipotence personnelle. Les abus engendrent les abus, et le jour vient où on se trouve en face d'un vide gigantesque à combler, exactement comme on s'est trouvé, au point de vue extérieur, en face des résultats désastreux de l'expédition du Mexique. C'est la moralité des événemens.

Certes chaque pays a ses embarras et ses peines, et plus que jamais aujourd'hui la vie devient laborieuse en Europe, dans cette Europe travaillée, où les peuples sont réduits à se débattre entre les soucis de leurs crises intérieures et des menaces de guerre qui ne se sont dissipées en ce moment que pour renaître demain peut-être. Qu'on observe cependant, qu'on prenne en quelque sorte sur le fait la différence des régimes : en France, un contrôle insuffisant laisse passer l'expédition du Mexique, et nous conduit à une déception assurément préférable encore à une guerre avec les États-Unis; en Angleterre, sous l'œil toujours ouvert du parlement, au milieu des libres débats de la presse, le gouvernement vient de conduire à la plus heureuse fin une expédition qui courait, elle aussi, le risque d'aller donner dans l'inconnu. Ce n'était point sans inquiétude que beaucoup d'Anglais voyaient commencer cette ex-

pédition d'Abyssinie, tentée contre un petit potentat nègre pour aller délivrer des prisonniers. Les plus avisés disaient tout bas qu'une fois établie dans le pays l'Angleterre n'en sortirait pas. Craintes et calculs ont été également trompés. L'armée anglaise, conduite par un général prudent, sir Robert Napier, est allée étreindre dans son dernier refuge, dans sa forteresse de Magdala, ce petit roi barbare, ce Théodoros, qui a eu l'énergie de se faire sauter la cervelle après s'être battu comme un lion, et, la victoire une fois connue, le cabinet de Londres s'est hâté d'annoncer le retour des forces anglaises; il a mis même une sorte d'affectation à ne laisser aucun doute, comme s'il eût craint qu'on lui attribuât une autre intention. Ainsi en quelques mois l'Angleterre, en vrai grand peuple, a touché le but. Elle a maintenu l'ascendant de son nom sans pousser plus loin cette aventure, où elle n'aurait plus trouvé probablement que des ennuis et des piéges.

Cette victoire d'Abyssinie est venue sans doute à propos pour le cabinet anglais, toujours placé en face de cette agitation suscitée par la question de l'église d'Irlande. Que l'opinion anglaise en principe soit de plus en plus prononcée en faveur de l'abolition de toute église d'état en Irlande, c'est ce dont on ne peut douter après toutes les manifestations qui se sont succédé, et dont la plus significative est ce *meeting* de Saint-James' Hall, où lord John Russell lui-même est venu se ranger sous le drapeau de M. Gladstone. On peut donc dire que la cause est moralement gagnée, et qu'elle a trouvé son homme, son champion, en M. Gladstone, comme on le disait récemment. Maintenant il s'élève peut-être une autre question. Il reste à savoir si le ministère n'est pas défendu par quelques circonstances qui se sont produites récemment. D'abord cette expédition d'Abyssinie, si habilement conduite et si heureusement terminée, peut bien lui rendre quelque prestige dans l'opinion et atténuer l'effet de son échec parlementaire. En outre une tentative d'assassinat dirigée en Australie contre un des fils de la reine, le duc d'Édimbourg, et attribuée à un *fenian*, n'a pas laissé d'émouvoir bien des esprits et de produire une certaine hésitation. Enfin le voyage que le prince et la princesse de Galles viennent de faire en Irlande pourrait aussi lui donner quelque répit. Ce n'est pas que ce voyage ait eu le succès étourdissant de cette visite de George IV qui appelait sur l'Irlande la célèbre invective poétique de lord Byron. Les sentimens irlandais ont éclaté sous plus d'une forme. Au fond, la réception a été suffisamment convenable. Le peuple irlandais s'est montré poli envers le prince royal et surtout envers la princesse de Galles, dont les grâces ont obtenu une sorte de popularité. Ce voyage princier avait été précédé, il est vrai, par le vote du parlement en faveur de l'abolition des priviléges de l'église protestante d'Irlande, et par contre il peut être aujourd'hui une de ces circonstances faites pour laisser au ministère le temps de respirer.

N'est-ce point en vérité le moment des fêtes princières? Pendant que le prince de Galles était à se faire recevoir chevalier de Saint-Patrick et à gagner les bonnes grâces de l'Irlande, toute la politique de l'Italie se concentrait un instant dans les fêtes de Turin, dans le mariage du prince Humbert. C'est un mariage tout national entre l'héritier de la couronne d'Italie et la jeune princesse Marguerite, fille du populaire duc de Gênes, ce frère du roi, mort prématurément, il y a bien des années déjà. Turin, la ville délaissée, a eu le dédommagement d'être la première à célébrer cette union, et malgré tous ses griefs la cité piémontaise garde toujours un faible pour sa maison de Savoie. Elle a retrouvé pour quelques jours l'éclat d'une capitale. Elle a vu affluer les princes étrangers, et celui qui a été le lion de ces fêtes turinoises, c'est le prince royal de Prusse. On l'a entouré d'ovations, on lui a crié : Sadowa! Sadowa! Les Italiens n'ont pas tort de saluer de leurs acclamations le prince qui a si brillamment fait les affaires de la Prusse en faisant celles de l'Italie; mais ils auront raison aussi de se souvenir, et leurs hommes d'état pourraient au besoin leur rappeler, que l'alliance prussienne est venue après d'autres, qu'elle n'est pas toujours bien sûre ni bien désintéressée. Il est vrai qu'ils peuvent nous dire d'un autre côté que nous leur faisons payer notre assistance d'autrefois par notre présence prolongée à Rome, et rien n'indique encore que cette occupation soit sur le point de cesser, de même que, malgré tout ce qui a été dit des présens envoyés par le pape à la princesse Marguerite, rien n'indique un adoucissement sensible dans les rapports entre Rome et Florence.

L'Italie, dans sa vie hasardeuse et difficile, a du moins la liberté. L'Espagne a bien certainement autant d'embarras, elle n'a point la liberté; mais elle avait un dictateur qu'elle vient de perdre à l'improviste. Le général Narvaez est mort à soixante-huit ans, après une vie accidentée qui l'avait conduit au sommet du pouvoir et qui avait fait de lui un des premiers personnages publics. Peu d'hommes ont eu un plus grand rôle et une action plus décisive au-delà des Pyrénées. Soldat et brillant soldat pendant la guerre civile, homme d'état par circonstance, par cette fatalité des prépondérances militaires qui gouverne les affaires d'Espagne, Narvaez s'est trouvé premier ministre aux heures les plus difficiles, en 1845, en 1848, après la révolution de 1855 et dans ces dernières années. Il portait assurément au pouvoir des qualités éminentes, plus militaires que politiques toutefois, le coup d'œil prompt, la vivacité et la sûreté de décision, une rapidité foudroyante d'exécution; malheureusement à ces qualités se joignaient des défauts plus graves encore; il avait tous les besoins d'une nature dévorante, l'impatience de toute contradiction, une absence à peu près complète de scrupule, une violence qui n'était pas toujours sans calcul, mais qui se donnait toute carrière, et c'est ainsi que dans ces dernières années, sous prétexte de maintenir l'ordre,

il avait conduit l'Espagne à ce point où il n'y a plus peut-être de choix qu'entre une réaction outrée et une révolution nouvelle. La mort de Narvaez, survenant dans ces circonstances et suivant de près la mort d'O'Donnell, n'est pas sans gravité, car elle laisse plus que jamais l'Espagne dans cette redoutable alternative de réaction et de révolution où elle vit depuis quelques années. Son successeur à la présidence du conseil, M. Gonzalez Bravo, est-il homme à conjurer cette fatalité? Il l'essaie, à ce qu'il paraît. La question est de savoir s'il sera emporté lui-même, ou s'il s'associera plus intimement à l'absolutisme néo-catholique, qui jusqu'ici s'est borné à exercer une influence indirecte, quoique très puissante, sur le gouvernement actuel de l'Espagne.

Les révolutions ne sont jamais ce qui manque dans le monde : quand il n'y en a pas en Europe, il y en a en Amérique, il y en a dans quelque contrée de l'Orient, et c'est ainsi que viennent d'éclater, ou, pour mieux dire, de se dénouer en plein Japon des événemens où a disparu tout à coup un prince avec lequel nous avions traité, que nous avons pris pour le véritable souverain, et qui ne l'était pas, à ce qu'il semble, autant que nous l'avions pensé. Une révolution au Japon n'est pas tout à fait sans importance pour les intérêts européens depuis que des relations ont été ouvertes avec ce mystérieux empire; mais que peut bien être une révolution japonaise? Qu'est-ce que ce taïcoun à qui nous avons fait les honneurs de la souveraineté, que nous avons pris pour le représentant officiel d'un pays qui n'était guère connu il y a vingt ans? Le taïcoun n'est pas visiblement le vrai souverain, puisque au-dessus de lui il y a l'empereur, le mikado, dont pendant longtemps nous avons fait ingénieusement un prince spirituel, un pape placé à côté du prince temporel. Ce n'est pas non plus un prince ordinaire, puisqu'il a quelques-unes des prérogatives de la souveraineté, puisqu'il a son gouvernement, sa capitale autre que celle de l'empereur, qui réside à Kioto, tandis que le taïcoun est à Yeddo. C'est, à tout prendre, un pouvoir assez moderne, qui a essayé de se former, qui joue le rôle d'une sorte d'intermédiaire entre le mikado et la féodalité japonaise. Cette féodalité, on le sait, se compose d'un certain nombre de grands vassaux qui, sous le nom de daïmios, règnent sur leurs provinces, sur leurs domaines, en princes presque indépendans, qui reconnaissent l'empereur pour suzerain, et en même temps sont tenus envers le taïcoun à certaines sujétions féodales, telles par exemple que celle de résider pendant quelques mois de l'année à Yeddo. De là des rivalités sans fin, des luttes alimentées, aggravées surtout par l'apparition des étrangers au Japon. Dans ces rapports nouveaux avec le commerce européen, les daïmios voyaient principalement pour le taïcoun un moyen d'accroître son influence et son autorité en accroissant ses richesses. La guerre ne pouvait manquer d'éclater; elle était poussée si loin que bientôt, il y a de cela quelques années, vers 1862, les daï-

mios, inquiets de voir le taïcoun augmenter sans cesse ses forces militaires, se décidaient à l'abandonner entièrement pour aller s'établir presque à demeure à Kioto, autour du mikado, qu'ils excitaient contre l'ennemi commun. Ce fut un coup grave pour le taïcounat, laissé dans l'isolement, et réduit bientôt à aller lui-même abaisser son prestige devant celui du mikado.

C'est dans ces conditions qu'un nouveau taïcoun, celui justement qui vient de disparaître, Stotsbachi, prince de Mito, prenait un pouvoir qu'il avait contribué lui-même à affaiblir par son hostilité contre son prédécesseur. Les sentimens peu favorables que Stotsbachi avait manifestés à l'égard des étrangers, lorsqu'il n'était que prétendant, se changeaient immédiatement en sympathie lorsqu'il fut taïcoun. Il prodiguait aux ministres européens des témoignages d'amitié d'autant plus vifs qu'il se sentait plus faible. Malheureusement pour lui, ces manifestations, coïncidant avec l'achat d'armes et de bâtimens à vapeur, avec la création d'un arsenal, avec un commencement d'organisation militaire à l'européenne, ne pouvaient que redoubler les défiances des daïmios et exciter en eux un sentiment plus passionné d'hostilité. Par son âge d'ailleurs, par son expérience, par son caractère énergique, le nouveau taïcoun apparaissait comme un adversaire bien plus dangereux que son prédécesseur. Au fond, les daïmios ne s'entendaient guère peut-être sur ce qu'ils feraient de la victoire; mais ils pouvaient du moins s'entendre d'abord sur la nécessité d'abattre l'ennemi commun. Le taïcoun se trouvait dans une situation difficile. Tenu en échec dans les conseils du mikado, sentant chaque jour son pouvoir et son prestige lui échapper, il était réellement poussé à bout, lorsque tout d'un coup il se décidait à abdiquer et à s'en remettre à l'assemblée générale des daïmios du soin de reconstituer un gouvernement.

Espérait-il ainsi désarmer momentanément ses ennemis et provoquer quelque révolution en sa faveur? Toujours est-il que cette abdication même n'était que le prélude d'événemens plus graves. Le taïcoun prenait bientôt le parti d'en appeler aux armes contre ses ennemis, et il n'a pas été heureux. Battu entre Osaka et Kioto, il ne cherchait même plus à se défendre, et il s'embarquait de nuit pour Yeddo. En un instant, tout disparaissait de son administration et de son armée. Les ordres de déchéance lancés contre lui rencontraient partout une obéissance passive. Ses villes étaient occupées par les confédérés, qui en prenaient possession au nom du mikado. Celui-ci en même temps faisait assurer aux ministres européens qu'il désirait continuer les relations commerciales nouées par le taïcoun, et les prévenait qu'il était désormais le seul représentant politique du Japon. Les ministres étrangers de leur côté se sont mis immédiatement en rapport avec les agens du mikado. La révolution semble donc terminée. Il reste maintenant à savoir si le taïcoun,

rentré dans la province de Yeddo, et redevenu très fort sur ce terrain, ne songera point à recommencer la lutte. Il a sur ses adversaires l'avantage d'être dans une position où il est difficile de l'atteindre, et de posséder seul une marine de guerre qui, bien conduite, pourrait lui rendre la victoire. D'un autre côté, il est vrai, la défection universelle qui s'est déclarée autour de lui montre ce qu'il y avait d'artificiel ou de réellement subordonné dans ce pouvoir, et ce que garde de prestige le nom du mikado. Quoi qu'il en soit, le programme du parti qui vient de triompher au Japon n'aurait rien d'alarmant pour les intérêts commerciaux de l'Europe, s'il n'y avait toujours à craindre les incidens nés du déchaînement des passions populaires et peut-être encouragés par les secrètes excitations d'une politique ombrageuse. Déjà en effet des violences ont été commises contre nos marins. Le gouvernement du mikado, seul reconnu désormais, aura-t-il la force de réprimer ces excès, d'ouvrir le pays aux étrangers? C'est le point intéressant pour l'Europe dans cette révolution japonaise, qui n'a eu jusqu'ici d'autre effet que de nous donner une leçon d'histoire contemporaine, en nous révélant plus distinctement l'existence d'un souverain que nous avons manqué d'inviter l'an dernier à l'exposition universelle. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

GÉOLOGIE DU MASSIF DU MONT-BLANC (1).

La géologie est née dans les montagnes. En étudiant ces déchiremens de l'écorce terrestre, les premiers géologues espéraient découvrir les secrets de la structure et pénétrer le mystère de l'origine de notre globe. Scheuchzer et de Saussure dans les Alpes, Werner dans l'Erzgebirge, Pallas dans l'Oural et dans l'Altaï, Palassou et Ramond dans les Pyrénées, Desmarest et Faujas de Saint-Fond dans les puys de l'Auvergne, Hutton et Playfair dans les fiords de l'Écosse, Léopold de Buch sur les plateaux de la Norvége, de Humboldt dans les Cordillières, essayèrent de distinguer les roches ignées de celles d'origine aqueuse. Leurs travaux ont inauguré la science, mais ils n'eurent pas les résultats féconds qu'on était en droit d'attendre du talent et du dévouement de ces grands observateurs. La raison en est simple : ils s'attaquaient sans préparation aux problèmes les plus difficiles de la géologie. Dans les montagnes en effet, les couches du globe sont déchirées, contournées, renversées les

(1) *Recherches géologiques dans les parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc*, par M. Alphonse Favre; 3 vol. in-8°, avec une carte générale et un atlas de 32 planches; Victor Masson.

unes sur les autres, pauvres en restes organiques. Les montagnes sont le désordre, les plaines l'état régulier. Dans celles-ci, les différentes couches se sont déposées lentement, selon l'ordre de la formation, au fond de mers tranquilles, ensevelissant et conservant les parties dures des animaux et des végétaux. Aucun bouleversement, aucune éruption de roches volcaniques n'a dérangé cet ordre chronologique. En marchant dans une direction déterminée, le géologue voit successivement affleurer ces terrains à la surface du sol : ils se superposent régulièrement comme les gradins d'un grand amphithéâtre. Si donc la géologie est née dans les montagnes, on peut dire qu'elle a grandi dans les plaines. C'est dans les bassins réguliers de Vérone, de Paris, de Vienne et de Londres que la science s'est constituée; c'est l'étude de ces couches normales, remplies de débris animaux et de plantes fossiles, qui a permis de fonder la paléontologie stratigraphique, base de la géologie chronologique. La structure du sol dans les parties plates de la surface terrestre apprit à débrouiller le chaos des montagnes. On reconnut que les sommets sourcilleux n'ont point une architecture différente en réalité de celle des plus modestes collines; mais que d'ascensions pénibles, que d'observations incessamment répétées, que de sagacité pour restaurer ces ruines imposantes et reconstruire sur le papier l'édifice, jadis régulier, que les agens physiques et chimiques, l'atmosphère, l'eau et la glace démolissent et dégradent sans relâche depuis un nombre de siècles devant lequel l'imagination même recule épouvantée! Aussi l'apparition d'un ouvrage qui est le fruit de vingt-cinq ans de recherches faites par un observateur vivant sur le théâtre même de ses études sera-t-elle bien accueillie par tous les amis des sciences naturelles; c'était une belle tâche de reprendre l'œuvre de Saussure en s'appuyant sur l'expérience et sur les progrès d'un siècle tout entier. M. Favre l'a fait; mais, loin de dédaigner les tâtonnemens de ses prédécesseurs, il en a recueilli pieusement les moindres traces. Pour chaque groupe de montagnes, pour chaque sommet remarquable, il nous fait assister aux assauts qui leur ont été livrés par les savans. On suit le travail et le développement de la pensée géologique, et l'on voit les progrès généraux de la science se refléter nettement dans la connaissance toujours progressive d'une localité restreinte.

Après un coup d'œil général sur le lac Léman, l'auteur s'occupe des dépôts modernes du lac et des terrasses qui accusent un niveau plus élevé que celui de la surface actuelle. Les dénudations et les atterrissemens des affluens ont, près de Nyon, enfoui des colonnes romaines datant de l'époque de Marc-Aurèle. Les terrasses de la plaine sont plus anciennes, car elles contiennent quelques débris de mammouth et de renne, animaux dont l'existence remonte bien au-delà de la période historique. Au-dessous des terrasses et des alluvions modernes, on trouve dans tout le bassin du Léman le terrain glaciaire, c'est-à-dire un mélange confus de sables, de graviers, de cailloux, supportant des blocs erratiques volumineux. Ces matériaux proviennent tous des Alpes, et ont été déposés par les glaciers dans le bassin qu'ils remplissaient autrefois.

Le terrain le plus récent que l'on trouve au-dessous des dépôts glaciaires, c'est la molasse, grès tendre, ordinairement de couleur verte, employé à la construction des maisons de Genève. La molasse des environs de cette ville n'est point d'origine marine, elle s'est déposée au sein des eaux douces. Cette molasse forme le fond du bassin et les petites collines qui s'élèvent dans la plaine.

Pour étudier la partie montagneuse, l'auteur l'a divisée en quinze districts géologiques dont un atlas présente le tableau d'assemblage. Les Salèves forment le second de ces districts. Tous les voyageurs ont remarqué cette montagne qui s'élève à l'occident de la ville et dont Voltaire a dit :

> Au pied d'un mont que les ans ont pelé,
> Sur le rivage où, roulant sa belle onde,
> Le Rhône échappe à sa prison profonde
> Et court au loin par la Saône appelé,
> On voit briller la cité genevoise (1).

S'élevant brusquement au milieu du bassin du Léman, intermédiaire entre les Alpes et le Jura, participant de l'une et de l'autre chaîne, le Salève a exercé la sagacité d'un grand nombre de géologues. L'escarpement du Salève est tourné vers le Jura, la pente douce regarde les Alpes. Couverte de blocs erratiques provenant du Mont-Blanc, cette chaîne présente des coupures profondes dont les deux principales correspondent aux villages de Monetier et de la Croisette. Des couches de molasse et de grès marin sont relevées à sa base, et la montagne elle-même se compose de couches appartenant à la partie supérieure des terrains jurassiques et à la partie inférieure des terrains crétacés, caractérisés par de nombreux fossiles dont M. Favre donne la description d'après les travaux de M. de Loriol. La façade abrupte de la montagne, qui regarde Genève, comparée aux pentes douces du versant oriental, avait frappé les géologues. La plupart sont d'accord pour considérer le Salève comme une moitié de montagne : l'autre moitié se retrouve dans les éboulemens du pied occidental, ou a disparu sous l'influence des agens destructeurs; mais quelques couches des deux versans se correspondent exactement et permettent de reconstruire l'édifice, dont la partie orientale n'existe plus.

Les voyageurs qui habitent les hôtels des quais du Rhône et du lac remarquent aussi une autre montagne, située vers le nord-est, dont l'aspect attire leur attention. C'est celle des Voirons. Terminée en forme de dos d'âne, couverte de bois, dirigée exactement du nord au sud, elle contraste par sa forme allongée avec la pyramide du Môle. Cette montagne des Voirons est un problème géologique plus difficile encore à résoudre que celui du Salève : elle se compose de couches jurassiques, crétacées et tertiaires qui se correspondent alternativement, et dont la tranche aboutit à la crête horizontale. Une disposition pareille s'explique en supposant des

(1) *La Guerre civile de Genève*, chant premier.

couches plissées et contournées comme le serait un assemblage de feuilles de papier placées horizontalement sur une table, puis poussées latéralement par une main contre un obtsacle immobile. Ces feuilles formeront des voûtes ou arceaux successifs. Les clés de ces voûtes ont disparu sur la crête des Voirons, tandis que les parties verticales sont restées. Telle est l'hypothèse qui rend le mieux compte de la structure de cette montagne; mais quelle est la force, quels sont les agens qui ont rasé ces voûtes en épargnant les pieds-droits? A cette question, la science répond en invoquant des pressions latérales dues au surgissement des Alpes, qui se sont fait place en sortant des profondeurs du sol, et ont refoulé les terrains déposés avant leur apparition; le temps, représenté par des millions d'années, a fait le reste.

Le groupe limité par le lac d'Annecy et le cours de l'Arve, compris entre Cluse et Bonneville, est l'un des plus intéressans et des plus instructifs de la Savoie; il se compose de trois chaînons principaux courbés en arc de cercle, mais parallèles entre eux et connus sous le nom de chaîne des Aravis, du Vergy et du Brezon. La ville de Thones est placée à peu près au centre de ce district montagneux. La structure de ces chaînes offre une analogie remarquable avec celle du Jura. Les chaînes sont des voûtes entières ou rompues, et laissent voir dans l'intérieur de la rupture deux ou trois terrains superposés entre eux : elles sont coupées par des *cluses* ou défilés étroits traversés par trois cours d'eau principaux : la Borne, la Filière et le Fier. Tous les voyageurs qui se rendent de Genève à Chamonix sont frappés à la vue des grands escarpemens qui se dressent sur la rive gauche de l'Arve, en face de Bonneville : ce sont les bases du mont Brezon, qui forme l'extrémité de la première des chaînes parallèles dont nous avons parlé. Près du sommet de la montagne, à 1,665 mètres au-dessus de la mer et à 1,215 mètres au-dessus de l'Arve, M. Favre a trouvé deux blocs erratiques de protogine du Mont-Blanc; ces blocs prouvent qu'à l'époque de sa plus grande puissance le glacier de l'Arve s'élevait à cette hauteur. Cette donnée est confirmée par l'existence, de l'autre côté de la vallée, sur le Môle, d'un bloc semblable, à l'altitude de 1,527 mètres et par conséquent à 1,077 mètres au-dessus de l'Arve.

Les différens terrains que le géologue peut observer dans ces chaînes sont le terrain néocomien et surtout les étages urgonien et aptien, le gault ou grès vert, la craie, signalée pour la première fois près de Thones par sir Roderick Murchison en 1848, enfin le terrain nummilitique et sa partie supérieure que les géologues suisses désignent sous le nom de *macigno alpin*. On y remarque plusieurs exemples de ces renversemens dans lesquels un terrain plus moderne se trouve placé au-dessous d'un terrain plus ancien, phénomène assez commun sur la lisière des Alpes et causé, nous l'avons dit, par les pressions latérales que celles-ci ont dû exercer autour d'elles. Ainsi au col du Grand-Bornand le calcaire nummulitique est recouvert par des couches liasiques noires très plissées; or l'étage nummulitique fait partie des terrains tertiaires, tandis que le lias est à la base des terrains secondaires. La Dent du Midi, au-dessus

de Bex, offre un exemple de renversement encore plus évident. Dans une coupe verticale naturelle, la craie repose sur le terrain nummulitique, le néocomien sur la craie, et le jurassique sur le néocomien. A la Tour Sallière, voisine de la Dent du Midi, les couches reprennent leur position normale et l'inspection des lieux montre que les couches, au sommet de la Dent du Midi, sont réellement recourbées en forme de C. Sur ce C, dont la concavité regarde les Alpes, les couches les plus modernes sont placées à l'extérieur, les couches anciennes à l'intérieur, dans la concavité. C'est la loi géologique formulée par M. Bernhard Studer.

Au-dessus de Servoz s'élève une montagne pointue célèbre par ses éboulemens sous le nom de montagne des Fis, et qui a joué un grand rôle dans l'histoire de la géologie. A. de Luc savait déjà en 1815 qu'elle était riche en fossiles, et il avait été frappé de la ressemblance qu'ils offraient avec ceux de la perte du Rhône, de Folkestone et de la côte du comté de Kent, à l'ouest de Douvres (1); il se borna à cette observation. Plus tard Alexandre Brongniart, muni de ces renseignemens, visita cette localité, et, dans un mémoire publié en 1821 (2), il affirma d'après l'identité des fossiles la contemporanéité des couches de gault des Fis, de la perte du Rhône, de la Normandie et du sud de l'Angleterre. C'était à cette époque une grande hardiesse; mais l'affirmation du rôle prédominant des restes organiques végétaux ou animaux pour fixer l'âge relatif des terrains les plus distans les uns des autres, qu'ils soient au sommet d'une montagne ou au niveau de la mer, a eu la plus heureuse influence sur la marche de la géologie stratigraphique. L'existence de ces terrains récens à une hauteur qui dépasse 3,000 mètres présente encore un autre genre d'intérêt : les massifs situés en face, tels que la montagne de Pormenaz, le Brévent et les Aiguilles-Rouges, sont formés par les terrains les plus anciens, savoir le terrain houiller et les schistes cristallins; mais il est probable que dans le principe elles étaient recouvertes par les couches modernes qui forment les points culminans du groupe des Fis, dont ils sont séparés par la vallée de Dioza. M. Favre eut la confirmation de cette hypothèse lorsqu'il reconnut au sommet de la plus haute des Aiguilles-Rouges des couches de calcaire jurassique et de schistes triasiques. Ce lambeau, situé à 2,944 mètres au-dessus de la mer, est un témoin des énormes dénudations qui ont enlevé les terrains sédimentaires et mis à nu les schistes cristallins qui leur servaient de support. Les terrains sédimentaires formaient une voûte dont les jambages étaient le Buet à l'ouest et à l'est les calcaires du pied de la Flégère, dans la vallée de Chamonix. L'exhaussement des Aiguilles-Rouges a brisé la voûte, les fragmens se sont éboulés ou ont été emportés au loin par les anciens glaciers et les eaux torrentielles. Les agens atmosphériques ont détruit le reste, et la clé de la voûte est seule restée sur la plus haute des Aiguilles-Rouges comme un témoin irrécusable de cette grande dénudation.

L'ouvrage que nous analysons contient les détails les plus intéressans

(1) *Bibliothèque universelle de Genève. Sciences et Arts*, 1825, t. XXVIII, p. 116.

(2) Sur les caractères zoologiques des formations. (*Annales des Mines*, t. VI, p. 537.)

sur la vallée de Chamonix, celle de toutes les Alpes où afflue le plus grand nombre de visiteurs. A Servoz, on rencontre le terrain houiller, caractérisé par les fougères arborescentes qui lui appartiennent exclusivement; il forme les montagnes de Coupeau et de Pormenaz, et en face du village des Ouches on exploite une mine de houille sèche ou anthracite. Toutes les roches de la gorge des Montées sont arrondies, polies, striées et couvertes de blocs erratiques jusqu'à la hauteur de 760 mètres au-dessus du pont Pélissier, et près du pont sur l'Arve, en face des Ouches, on peut étudier comparativement les effets si différens de l'eau et de la glace sur les roches. Au pied de la Flégère, au lieu dit les Raffors, on observe les couches calcaires correspondant à celles du revers occidental des Aiguilles-Rouges. A l'extrémité du glacier des Bois se trouve une colline calcaire entourée par la moraine du glacier, c'est la côte du Piget, déjà signalée par de Saussure : elle se compose de couches de cargneule appartenant aux terrains du trias et de calcaire noir jurassique. Les couches plongent sous les schistes cristallins de l'aiguille de Bochard, nouvel exemple de ces renversemens si communs dans les Alpes. Ici c'est le Mont-Blanc qui a percé la voûte des terrains sédimentaires. Le colosse lui-même se compose de feuillets disposés en éventail, c'est-à-dire plongeant vers le sud dans la vallée de Chamonix et vers le nord dans le Val-Veni. Ce n'est donc point une force agissant de bas en haut suivant la verticale qui a soulevé le Mont-Blanc, ce sont au contraire des pressions latérales agissant dans les profondeurs de la croûte terrestre et comprimant les couches comme le lien qui serre les chaumes d'une gerbe. Cette structure en éventail est le grand trait orographique de la chaîne des Hautes-Alpes; elle a été reconnue et figurée pour le Mont-Blanc par Gimbernat en 1806, étendue depuis à toutes les Alpes suisses par MM. Studer et Escher de la Linth; elle est évidente au Saint-Gothard, et M. Lory l'a retrouvée dans les Alpes dauphinoises. M. Rogers l'avait observée dans les Alleghanys, aux États-Unis.

Nous avons déjà parlé de la présence du terrain houiller dans la vallée de Chamonix et dans les vallées voisines. Les anciens géologues ne pensaient pas que ce terrain existât dans ces vallées, et M. Élie de Beaumont persiste à soutenir cette opinion. La localité de Petit-Cœur, en Tarentaise, est, pour ainsi dire, le champ de bataille sur lequel les géologues ont lutté, et où MM. Élie de Beaumont et Sismonda restent seuls aujourd'hui à contester la présence de ce terrain dans les Alpes, soutenant, malgré les résultats constatés et affirmés par une foule d'observateurs, qu'il ne peut théoriquement s'y trouver. Or pourquoi les couches houillères n'auraient-elles pas été déposées sur les terrains cristallisés des Alpes comme elles le sont sur ceux de Vienne et de Rive-de-Gier en Dauphiné? En 1828, M. Élie de Beaumont publia un mémoire sur cette localité. On y voit une argile schisteuse noire contenant des empreintes végétales identiques à celles du terrain houiller. Cette argile est comprise entre deux couches de schiste argilo-calcaire renfermant des bélemnites et appartenant aux terrains jurassiques. M. Adolphe Brongniart reconnut que les empreintes végétales étaient celles de vingt-quatre espèces de plantes, dont vingt-

deux sont des plantes houillères. Deux explications se présentaient : la première, c'est qu'en vertu d'un de ces renversemens si communs dans les Alpes des couches de terrain houiller étaient venues se loger entre deux couches jurassiques; c'était la plus naturelle. Dans l'autre, on affirmait que quelques-unes des plantes qui ont formé la houille avaient continué à vivre dans les terrains des Alpes jusqu'au commencement de l'époque jurassique, accompagnées d'un grand nombre d'espèces végétales et animales nouvelles; c'était prétendre que les restes organiques n'ont pas une grande valeur pour la chronologie des terrains. Or, comme ces restes sont à la géologie ce que les médailles sont à l'histoire, c'était dire que sous le règne de Louis XVIII on avait continué à frapper des monnaies à l'effigie de François Ier. C'était admettre pour la localité de Petit-Cœur un fait exceptionnel, unique et en contradiction flagrante avec ce que l'on constate et vérifie sur toute la surface de la terre. De nouvelles déterminations dues à M. Heer portèrent à trente-sept le nombre des plantes de Petit-Cœur identiques à celles du terrain houiller dans les autres pays. Enfin, après des discussions auxquelles ont pris part tous les géologues connus de la France, de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, la couche à plantes houillères de Petit-Cœur a été déclarée carbonifère; les deux terrains méconnus dans les Alpes par les anciens géologues, le terrain houiller et le trias, y ont été signalés, et les contours en ont été tracés sur toutes les cartes modernes de la Suisse et de la Savoie.

Nous ne pousserons pas cette analyse plus loin, espérant qu'elle donnera une idée suffisante de l'intérêt et de l'importance de l'ouvrage de M. Favre. Les monographies d'une contrée faites avec conscience et talent sont les élémens des cartes générales embrassant un pays tout entier. La carte de M. Favre est un des élémens de la carte de France. Terminée en 1840, cette dernière, œuvre de MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont, excita, quand elle parut, une admiration légitime; ce travail immense avait été mené à bonne fin par deux hommes seuls après de nombreux voyages et des recherches multipliées. C'était une magnifique esquisse que le temps devait convertir en un tableau de plus en plus parfait; malheureusement le tableau est resté à l'état d'ébauche, les nombreuses cartes partielles ou départementales publiées depuis n'ont pas été utilisées. Les couleurs qui distinguent les terrains, les limites qui les séparent, sont restées les mêmes. Vainement M. Graves publiait la carte de l'Oise, MM. Royer et Barotte celle de la Haute-Marne, M. Émilien Dumas celle du Gard, M. d'Archiac celle des Corbières, M. Lory celles de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, MM. Kœchlin-Schlumberger et Delbos celle du Haut-Rhin, M. Delesse celle de la Seine, M. E. Collomb celle des environs de Paris, M. de Rouville celle des environs de Montpellier; malgré ces excellentes monographies et beaucoup d'autres que je pourrais nommer, la carte générale qui devrait les résumer à mesure qu'elles paraissent reste immuable depuis vingt-sept ans. Souhaitons, sans l'espérer, que la nouvelle récompense qui lui a été accordée après la dernière exposition universelle engagera l'auteur survivant

à améliorer l'œuvre principale de sa vie, et à la mettre au niveau des autres cartes géologiques de l'Europe. En effet, la science marche vite; qui s'arrête est bientôt distancé. Nos voisins nous ont dépassés; la carte géologique de l'Angleterre, par MM. Murchison, Ramsay, Geikie et les autres membres du *Geological Survey*, est un chef-d'œuvre d'exactitude, et compte déjà trois cents feuilles environ; celles de la province de Victoria, en Australie, et de l'Inde anglaise s'avancent rapidement. Nous devons à M. de Dechen une très belle carte de la Prusse, à M. Gumpert celle de la Bavière; mais celle qui me paraît réunir toutes les conditions imaginables, c'est la carte géologique de la Suisse, qui s'exécute sous la direction de MM. Studer, Pierre Merian, A. Escher de la Linth, Desor, de Loriol et A. Favre. Autour d'eux se sont groupés des collaborateurs zélés et capables, professeurs, ingénieurs, agriculteurs et même simples amateurs. Depuis 1860, on a vu paraître successivement cinq grandes feuilles, quinze plus petites et quatre volumes in-4° de texte. Je ne serai démenti par aucun connaisseur quand je dirai que la carte géologique du canton des Grisons, par M. Théobald, est, comme fidélité et comme exécution, ce qui a paru de plus remarquable en ce genre. La magnifique carte du général Dufour, tant admirée à l'exposition universelle, est la base topographique du travail. Sur une des feuilles des Grisons, il n'y a pas moins de trente-huit teintes si habilement choisies que les terrains se distinguent nettement sans que l'ensemble paraisse bariolé. Quiconque a visité les hautes montagnes de ce canton peut se faire une idée du dévouement, de la persévérance et de la sagacité qu'il a fallu pour débrouiller ce chaos de terrains bouleversés. Aucun des travaux de cabinet exécutés soit par les membres de la commission soit par les géologues qui opèrent sur le terrain n'est rémunéré. La satisfaction d'avoir servi la science, la reconnaissance de leurs compatriotes, l'approbation du conseil fédéral, sont leur seule récompense; aussi jamais dans aucun pays un pareil monument n'a-t-il été édifié à moins de frais. Les cinq grandes feuilles, les quinze plus petites et les quatre volumes in-4° ont coûté 50,000 francs! Voilà l'exemple que la Suisse donne au monde scientifique. Pour ce travail, elle n'a eu besoin de recourir à aucun secours étranger. Dans ses étroites frontières, elle a tout trouvé, organisateurs, topographes, géologues, imprimeurs, graveurs, coloristes, et tout dans cette œuvre porte l'empreinte de la perfection. Faisons des vœux pour que la France, qui a donné l'exemple et la première impulsion, rentre dans la lice et reprenne le rang qui lui appartient.

CHARLES MARTINS.

L. BULOZ.